



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Permission has been granted to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film.

The author (copyright owner) has reserved other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her written permission.

L'autorisation a été accordée à la Bibliothèque nationale du Canada de microfilmer cette thèse et de prêter ou de vendre des exemplaires du film.

L'auteur (titulaire du droit d'auteur) se réserve les autres droits de publication; ni la thèse ni de longs extraits de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation écrite.

ISBN 0-315-56375-3

**Présence des firmes multinationales dans
le Pacte andin et la Communauté économique
de l'Afrique de l'Ouest**

par

Michel Brosseau

**Thèse présentée à l'Ecole des études supérieures
de l'Université d'Ottawa pour l'obtention de la
maîtrise en science politique**



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Remerciements

L'auteur désire exprimer sa reconnaissance à son directeur de thèse, Monsieur Andrew Axline, Ph. D., professeur titulaire, à qui il est redevable d'une assistance constante et éclairée.

TABLE DES MATIERES

<u>Introduction</u>	p.1
 Chapitre premier	
<u>Contexte théorique</u>	p.6
I. La théorie de l'intégration	p.7
II. Les investissements étrangers et les firmes multinationales	p.15
III. Les codes sur les investissements étrangers	p.22
IV. Hypothèses	p.23
V. Techniques de recherche et sources des données	p.28
VI. Utilité pratique de la recherche	p.29
 Chapitre deuxième	
<u>Le Groupe andin et la CEAQ</u>	
A. Le Groupe andin	p.33
I. Le processus d'intégration andin	p.35
II. L'harmonisation des politiques concernant les investissements étrangers	p.37
III. Position des pays à l'origine de la Décision 24 vis-à-vis les investissements étrangers	p.41
IV. Le Groupe andin en mutation	p.44
B. La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest	p.48
I. La Taxe de Coopération Régionale	p.51
II. Le Fonds Communautaire de Développement	p.52

III. Le Fonds de solidarité et d'intervention pour le développement de la Communauté	p.54
IV. Les investissements étrangers dans la CEAO	p.54

Chapitre troisième

Les Codes d'investissements et la situation économique mondiale

I. Théorie sur la firme et l'investissement	p.61
II. Prise de décision en matière d'investissements étrangers	p.65
III. Propriété du capital, gestion et emploi	p.66
IV. Fiscalité et opérations financières	p.66
V. Nature des législations	p.68
VI. Les législations nationales des pays de la CEAO	
1) La Côte d'Ivoire	p.71
2) Le Mali	p.74
3) La Mauritanie	p.75
4) Le Sénégal	p.78
VII. Les législations nationales des pays du Groupe andin	
1) La Colombie	p.81
2) Le Chili	p.84
3) La Bolivie	p.86
4) Le Pérou	p.89
5) Le Venezuela	p.91
VIII. La situation économique mondiale depuis les années 1970	p.99
1) La crise mondiale	p.100
2) Effets de la situation économique mondiale sur le Groupe andin	p.104

Chapitre quatrième

Présence multinationale, intégration et le développement

A. Le Groupe andin	
I. Les investissements étrangers dans le Groupe andin	p.111

1) Stock des investissements étrangers dans le Groupe andin	p.115
2) Flux des investissements étrangers dans le Groupe andin	p.117
II. Relations commerciales dans le Groupe andin	p.123
1) Courant des exportations totales	p.125
2) Courant des exportations par pays	p.129
3) Courant des importations totales	p.136
4) Courant des importations par pays	p.138
5) Balance commerciale	p.144
6) Nature des échanges	p.153
III. Mesure du développement Les principaux indicateurs économiques dans le Groupe andin	p.154
B. La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest	p.168
I. Les investissements étrangers dans la CEAO	p.168
1) Stock des investissements directs dans la CEAO	p.171
2) Flux des investissements directs dans la CEAO	p.173
II. Relations commerciales de la CEAO	p.175
1) Courant des exportations totales	p.178
2) Courant des importations totales	p.182
3) Courant des exportations par pays	p.184
4) Courant des importations par pays	p.188
5) Balance commerciale	p.193
6) Nature des échanges	p.203
III. Mesure du développement Les principaux indicateurs économiques dans la CEAO	p.205

Chapitre cinquième

Analyse des résultats et vérification des hypothèses

A. Le Groupe andin	
I. Mesure de la pénétration multinationale	p.221
II. Mesure du processus d'intégration	p.225
III. Mesure du développement	p.229

B. La CEA0

I. Mesure de la pénétration multinationale p.232

II. Mesure du processus d'intégration p.234

III. Mesure du développement p.236

Synthèse p.238

Conclusion p.243

Annexes p.249

Bibliographie p.1-x

INTRODUCTION

"Présence des firmes multinationales dans le Pacte andin et la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest" est le titre de notre recherche. Cette analyse portera donc sur deux champs de spécialisation des études en relation internationale. En effet, nous nous proposons d'étudier un des modèles de stratégie de développement économique dans le Tiers monde qui est celui du processus d'intégration comme outil de développement, tout en tenant compte d'un des acteurs très importants du système économique mondial, les firmes multinationales (FMN).

L'originalité de cette recherche tient d'abord à cet effort d'incorporer deux champs d'études en relation internationale qui ont très peu été analysés ensemble. En effet, ce que Dunning et Robson (1987) ont appelé Multinational Corporate Integration and Regional Economic Integration,¹ n'a pas souvent fait l'objet d'analyses comparatives incorporant les résultats de recherches portant sur ces deux domaines surtout dans une optique analysant les interactions entre les deux. Les auteurs expliquent cette situation par le fait que l'étude de l'intégration s'adresse davantage aux résultats qu'aux comportements de cette institution tandis que la majorité des analyses sur les FMN ont porté plus souvent sur la stratégie et le comportement de la firme.

Au niveau d'analyse que nous préconisons, l'intégration

1. J.H. DUNNING & P. ROBSON, Multinational Corporate Integration and Regional Economic Integration, Journal of Common Market Studies XXVI, no 2, December 1987

économique, comme outil de développement, devient la source de toutes tentatives d'explication du comportement des firmes multinationales dans les projets de coopération économique régionale. Nous suggérons que certains types d'intégration économique, fondés sur l'unification des marchés où la coordination des activités économiques se fait théoriquement au niveau régional, devront influencer la localisation des investissements fait par les FMN puisque ces derniers ne se font plus dans des marchés distincts mais à l'intérieur d'une zone économique unifiée. Selon nous, en influençant le comportement et l'activité des firmes dans la région, le processus d'intégration influence directement le niveau de présence multinationale ce qui doit permettre une existence plus viable du processus d'intégration ce qui devrait entraîner, par conséquent, un niveau de développement plus élevé.

Notre hypothèse suggère donc une relation particulière entre chacune des variables mentionnées. Notre objectif est simple; mesurer s'il existe effectivement une liaison logique, une dépendance réciproque entre ces variables qui sera essentiellement vérifiée par une analyse d'indicateurs économiques.

Paradoxalement, nous disent ces auteurs, les forces qui poussent à "l'intégration en corporation", c'est-à-dire la multinationalisation des firmes, et à l'intégration régionale, sont sensiblement les mêmes. Dans un cas, on se fonde sur "the belief that a unified control of separate productive activities dispersed in space yields benefits to the owner over and above those that would be yielded if they were separately owned", et dans l'autre sur "a perception that net gains are procurable for

a group of countries, from the unified or integrated conduct of certain policy instruments".²

Bien entendu cette étude n'est pas la première qui traite de l'implication des "deux" intégrations l'une sur l'autre. Entre autre, Behrman (1972) dans le cas du Latin America Free Trade Association (LAFTA), et Mytelka (1979) dans le cas du Groupe andin, se sont penchés sur la question de l'impact de l'intégration régionale sur les investissements étrangers. A l'inverse, d'autres auteurs (Alschuler, Bornschier) se sont penchés sur la question de l'impact de la présence multinationale sur l'économie des PVD. Par conséquent cette analyse est aussi originale puisque rien à notre connaissance n'a été fait pour synthétiser les résultats de ces deux niveaux d'analyse, surtout dans le contexte de l'intégration régionale.

Nous avons, à partir de là, élaborer un projet de recherche qui réunirait l'analyse de l'activité économique générale à l'intérieur d'un projet d'intégration en tenant compte à la fois du code régional et de son impact sur la présence multinationale dans la communauté économique, et qui tenterait de mesurer son effet sur le processus d'intégration et le développement de la région. Cette recherche, fondée sur une hypothèse bien précise, implique aussi une analyse comparative de deux processus d'intégration, où l'un possède une politique régionale concernant les investissements étrangers, et où l'autre laisse le soin à chaque participant de régler lui-même sa politique d'investissements.

Pour mener à bien cette recherche nous avons d'abord présenté la théorie de l'intégration, des investissements

2. Ibid., p.104

étrangers et des firmes multinationales, et finalement des codes sur les investissements. Le Chapitre deuxième fait quant à lui un tour d'horizon des deux groupes sous-régionaux dans ce qui les caractérises le plus, dont le Code régional sur les investissements étrangers du Groupe andin. Cependant le code régional ne prenant toute sa force que dans le contexte des législations nationales, nous avons dans le Chapitre troisième, qui constitue le point tournant de cette analyse, présenté les législations nationales des membres de ces deux groupes. Même si notre hypothèse suppose l'idée d'un effet différent sur la présence multinationale, le niveau de développement et d'intégration entre la région qui possède un code régional et celle qui n'en possède pas, il était impossible de faire abstraction du fait que le code régional s'actualise ultimement dans la législation nationale de chaque pays. Nous avons aussi cru nécessaire de replacer cette présentation des codes dans le contexte de la crise économique mondiale des années soixante-dix, afin d'expliquer les changements qui sont intervenus dans l'attitude des pays membres du Groupe andin principalement vis-à-vis les investissements étrangers. Le Chapitre quatrième, quant à lui, constitue une compilation de toutes les données qui nous étaient nécessaires (investissements étrangers, commerce intra-régional, indicateurs économiques principaux). Finalement, dans le dernier chapitre, nous avons tenté de mesurer la pénétration multinationale, le niveau d'intégration et le degré de développement de chacun des pays et de chaque groupe dans le but de vérifier nos hypothèses. Voici donc le fruit de cette recherche.

CHAPITRE PREMIER
Contexte théorique

Ce n'est pas sans efforts et imagination que le Tiers monde essaie, depuis la période d'indépendance, d'assurer par des moyens divers son développement économique. Pourtant, de façon générale, les résultats n'ont pas été très concluants.

Le sous-développement est encore et toujours difficilement résoluble. A cet égard, l'Organisation des Nations-Unies indiquait, il y a quelques années, que le sous-développement avait été accentué par un ordre économique international défavorable. Le Tiers monde fait ainsi face à un "réseau de relations verticales de domination et d'exploitation"¹ rendant presque impossible toute tentative de sortie des conditions du sous-développement.

Pour un grand nombre d'intervenants liés au développement du Tiers monde, toute nouvelle approche devrait en particulier s'appuyer sur le renforcement des relations qu'entretiennent ces pays entre eux. Grâce à une plus grande équité et justice suscitées par un Nouvel ordre économique mondial, l'on devait assurer et promouvoir leur propre autonomie et leur développement en comptant sur leurs forces propres.

C'est ainsi que la CNUCED (1966), développa et favorisa l'idée d'une coopération structurelle au niveau politique et économique en faisant référence à l'expérience d'intégration européenne.

1. M. DIOUF, Intégration économique. Perspectives africaines
Ed. Africaines, Dakar, 1984, p.15

I. La théorie de l'intégration

On s'accorde pour dire que le système d'intégration économique est un bon moyen pour accélérer la croissance des pays en voie de développement (PVD). Par contre, les limitations, au niveau de la souveraineté, que le processus d'intégration implique, sont plus facilement acceptées dans la mesure où les possibilités d'élargissement et une plus grande efficacité de la base industrielle sont justement aptes à assurer le développement.² On peut aussi dire cependant que cette perte de souveraineté pourra être compensée par un accroissement vis-à-vis l'extérieur, pays tiers, firmes multinationales, etc.

C'est en s'appuyant sur le fait que les PVD ont des économies de dimension réduite et qu'il existe de nombreuses entraves au commerce que l'on a suggéré (Axline, 1979; Bourguinat, 1968; CNUCED, 1973; Kahnert, 1969; Mikesell, 1963) la mise en place d'une coopération sud-sud susceptible de résoudre le problème du développement du Tiers monde.

C'est qu'une organisation de coopération industrielle, économique et douanière procure certains avantages: marché plus vaste et, par conséquent, plus grande possibilité d'investir (mais pas uniquement de la part des investisseurs étrangers); dépassement d'une industrialisation à petite échelle; accroissement des échanges inter-Etats et réduction de la dépendance vis-à-vis l'extérieur; plus grande possibilité d'accords de spécialisation

2. G. SALGADO, Worldwide versus Regional Integration - Comments, in F. MACHLUP (Ed.), Economic Integration Worldwide, Regional, Sectoral, Congress of International Economic Association (Budapest), Macmillan Press, London, 1976, p.56

et de complémentarité, gestion communautaire des problèmes de toutes sortes, etc.

Cependant, la théorie de l'intégration demande une certaine révision quant à sa finalité si l'on veut l'appliquer aux PVD. En effet, dans le contexte des économies développées de marché, l'intégration est envisagée comme une association d'espaces économiques visant l'optimisation des relations économiques. Ce projet de croissance implique donc des choix quant à la "situation d'efficacité maximum et d'utilisation optimum des ressources pour la réalisation" de l'objectif défini. Bien entendu, il n'est pas suggéré ici que les économies d'échelle, la circulation plus libre des facteurs, etc, ne peuvent être des objectifs sous-jacents de tout projet d'intégration dans le Tiers monde. Cependant, nous avons indiqué que la finalité théorique de cette approche est différente si l'on parle de PVD ou de pays développés.

Si le concept de croissance renvoie à une transformation progressive d'une situation économique considérée dans son aspect quantitatif (taille, poids, etc), le développement fait référence, quant à lui, à une amélioration qualitative et durable d'un ensemble économique et de son fonctionnement.

La théorisation classique centre de plus son analyse sur le marché en considérant l'intégration comme une combinaison de marché ou l'extension des marchés dans la recherche de la croissance.⁴

3. M. ALLAIS, Fondements théoriques, perspectives et conditions d'un marché commun effectif, Revue d'économie politique, Janv.-Fév. 1958, p.58

4. F. PERROUX, Intégration économique. Qui intègre? Au bénéfice de qui s'opère l'intégration? Economie appliquée, 1966, p.393

Encore une fois, si l'on veut saisir le contexte dans lequel s'actualise le processus d'intégration dans le Tiers monde, on doit poser le principe qu'il s'agit ici d'une intégration des économies car comme l'indique Myrdal (1957) l'intégration doit être envisagée "en termes positifs d'élargissement de la communauté des intérêts".⁵ Car l'intégration regardée sous cet aspect consiste avant tout à une transformation des structures socio-économiques des pays qui s'engagent dans ce processus et implique, dans ce contexte, "l'organisation d'une cohérence nouvelle, à partir des divers centres de décision et (...) l'élaboration et mise en oeuvre d'une politique commune de développement économique et sociale".⁶ Cette politique commune permettrait de mettre en commun des projets, des choix et des moyens d'action, tout en assurant que le projet d'intégration apporte des avantages certains.

L'intégration réfère, dans le cadre d'économies à développer, à un effort de création qui n'est pas qu'un simple aménagement spontané des structures d'échange et de production, mais au contraire, à la création d'une unité économique nouvelle de production et d'échange orientée vers le but à atteindre (disons d'une façon générale, le développement). Par contre, si pour les PVD l'intégration constitue une alternative pour accélérer le développement, il ne faut pas penser qu'il s'agisse là d'un substitut à l'effort interne, ni aux moyens à prendre.

5. R. ERBES, L'intégration économique internationale, PUF, Paris, 1966, p.13

6. B. LUEMBA, Intégration économique régionale en Afrique noire, Cahiers économiques et sociaux, 10, (1972), p.57

Comme le dit Castolli (1965), "economic integration is not a way to evade reforms by exporting the problems to the rest of the region".⁷ Ceci implique que l'intégration dans les PVD doit être comprise comme un effort pour dépasser les obstacles au développement.

C'est dans ce contexte que l'on a souvent suggéré que: 1) "les délais de transition soient plus longs pour l'ouverture des marchés aux échanges des pays les moins avancés du groupe; 2) l'application des tarifs extérieurs communs soit faite par étapes pour ces pays; 3) l'application des règles d'origine soit également moins stricte pour les pays les moins avancés du groupement; etc".⁸

A un niveau un peu plus théorique, les spécialistes ont été amenés à préciser de quelle façon la création d'une union douanière pouvait influencer les courants commerciaux. Viner⁹ a été le premier à identifier deux effets particuliers; soit la création des échanges ("trade creation"); soit le détournement des échanges ("trade diversion"). En d'autres termes, la question est de savoir si après la formation de l'union douanière, les participants augmenteront ou non leurs achats au sein du groupe, et ce au détriment des pays tiers, que ce soit à un coût plus élevé ou pas.

7. C. CASTOLLI, Growth and Integration in Central America, Praeger, 1965, p.113, cité par E. LIZANO, Integration of Less Developed Areas, in F. Machlup (ed.), op.cit., note 2, p.284

8. CNUCED, Problèmes actuels d'intégration économique. Répartition des avantages et des coûts dans l'intégration entre PVD, Nations Unies - TD/B/394, New York, 1973, p.17

9. Dans son ouvrage The Customs Union Issue, Carnegie Endowment for Peace, 1950

Axline a indiqué les conséquences éventuelles de l'intégration sur le développement lorsqu'il écrit:

The exploitation of larger regional markets increasing the possibility of intra-regional trade in manufactures contributing to structural change (...).

The husbanding and pooling of foreign exchange earning resulting from import substitution, permitting an expansion of imports of capital goods.

An increase in export earnings resulting from increased capital imports and from a more efficient use of resources on a regional level for export production.

Greater and more efficient investment brought about by the increased regional market and the more efficient use of resources on a regional level.¹⁰

Par contre, si l'intégration doit contribuer au développement cela n'est possible qu'à certaines conditions. Par exemple, si le processus d'intégration s'engage là où les disparités régionales sont importantes, les pressions pour un partage le plus équitable possible seront très grandes. Mais si cet équilibre échoue, alors les chances d'un éclatement de la communauté seront elles aussi plus grandes. Cela dit, la décision de chaque pays de s'engager, et même de rester, n'est pas prise uniquement sur la base de l'apparente équité dans la distribution des avantages, mais aussi en considérant tout simplement le fait d'appartenir ou pas à un programme d'intégration.¹¹

Parlant de cette stratégie, la CNUCED a établi que le "succès des plans de libéralisation du commerce et d'intégration économique (dépendait) souvent, dans une large mesure, de l'efficacité

10. A. AXLINE, Caribbean Integration. The Politics of Regionalism, Frances Pinter Ltd, London, 1979, p.11

11. G. DENTON, Comments, in MACHLUP, op.cit., note 2, p.287

des dispositions prises pour assurer une répartition des coûts et des avantages qui soit acceptable pour tous les participants".¹²

On peut aussi ajouter, que la consolidation du programme d'intégration est tributaire de l'appui des groupes sociaux; qui est, soit dit en passant, une des caractéristiques du processus d'intégration dans les PVD, où on constate un manque de support politique permanent.

Afin de mieux saisir les distinctions entre tous les projets d'intégration, Mytelka (1975) a développé une typologie à trois niveaux.¹³ Le système de type I est essentiellement un processus fondé sur le laissez-faire, où les lois du marché sont maîtresses. Ce système a tendance à accentuer la polarisation et les inégalités de développement qui étaient présentes avant la création de la communauté.¹⁴

Le type II ne fonde plus le processus d'intégration sur la seule idée du développement suscité par l'industrialisation elle-même basée sur les échanges. Afin d'assurer la plus juste répartition des avantages qu'entraîne l'intégration, on a développé une série de mécanismes qui sont de trois ordres. D'abord, il y a les mécanismes de sauvegarde qui ont un caractère transitoire et qui permettent des délais dans l'application de certaines

12. CNUCED, op.cit., p.5

13. L. MYTELKA, Regional Integration in the Third World, International Dimensions of Regional Integration in the Third World, Proceeding of the 5th International Conference in the ICI, Ottawa, University of Ottawa Press, 1975, pp.15-39

14. A.AXLINE & L. MYTELKA, Société multinationale et intégration régionale dans le Groupe andin et dans la Communauté des Caraïbes, Etudes internationales, no 7, juin 1976, p.170

mesures (libéralisation des échanges) afin de protéger les pays beaucoup moins industrialisés. On trouve ensuite des mécanismes de compensation (transfert financier, différence entre les incitatifs concernant les investissements, etc.) visant à dédommager les pays les plus susceptibles de souffrir d'un mauvais partage des gains et des coûts découlant du processus d'intégration. Finalement, les mécanismes de correction (banque régionale de développement, harmonisation de la planification et du développement industriel régional) ont pour vocation d'assurer un changement de la structure économique, et en ne perpétuant pas les différences des niveaux de développement économique entre les partenaires.¹⁵

Quant au type III, il s'agit d'un processus d'intégration de nature dirigiste dans la mesure où il associe planification et régulation dans un objectif final de réduction de la dépendance. Parmi les mesures envisagées ici, le contrôle des investissements étrangers constitue le noyau autour duquel sont agencées les mesures correctives. Mytelka affirme même que "without the regulation of FDI and technology transfer, other corrective mechanisms cannot operate so as to promote a more equitable distribution of costs and benefits among integration partners".¹⁶

Dans la mesure où l'intégration n'est envisagée qu'en terme de libéralisation des échanges, on peut prévoir que les disparités qui étaient présentes avant le programme seront toutes aussi importantes pendant le processus d'intégration. Pour contrecarrer

15. *Ibid.*, pp.171-172

16. L. MYTELKA, Regional Development and the Global Economy, Yale Univ. Press, New Haven, 1979, p.21

cette possibilité, comme nous venons de le voir, des mesures ont été mises en place. Mais si l'on considère que le développement doit être envisagé dans une optique régionale, il est incontestable que les meilleurs moyens devront être pris pour s'assurer d'une localisation équilibrée des industries afin de garantir la croissance de tout le groupe à long terme.¹⁷

Les problèmes que l'on retrouve dans les processus d'intégration sont les mêmes que l'on soit en Afrique, en Asie ou en Amérique latine. Disons d'abord, qu'en voyant dans l'expérience européenne d'intégration économique une recette miracle, plusieurs projets ont vu leur existence compromise dès le départ, n'ayant en quelque sorte que copié un traité qui ne tenait pas compte de leur propre réalité. En raison de la très grande disparité des niveaux de développement au sein de leur groupe, il ne leur suffisait pas de simplement réaliser un simple territoire douanier unifié pour s'assurer de tous les bienfaits que peut apporter l'intégration.

Dans la solution de ces problèmes, la CNUCED a aussi insisté sur la nécessité de tenir compte de l'effet des investissements étrangers sur le processus même d'intégration. Car comme l'affirme Vaitsos,

quand un gouvernement local décide d'utiliser son autorité et son pouvoir économique pour le succès d'un projet d'intégration régionale, la réussite finale dépendra de l'ampleur avec laquelle d'autres acteurs économiques, telles les transnationales, interviennent dans les structures de coopération régionale.¹⁸

17. G. KANSU, Comments, in MACHLUP, op.cit., note 2, p.292

18. C. VAITSOS, L'attitude et le rôle des entreprises transnationales dans le processus d'intégration économique dans les PVD, Revue Tiers monde XIX, no 74, 1978, p.255

II. Les investissements étrangers et les firmes multinationales

Lorsque l'on parle des investissements étrangers, on parle d'abord et avant tout d'un concept de flux, c'est-à-dire un flux sur une certaine période de temps. Par contre, l'accumulation des investissements nette constitue ce que l'on qualifie de stock de capital.

Généralement, on considère que le flux des investissements aura tendance (1) à s'écarter des membres les moins développés; (2) à se déverser dans les pays où la propension à introduire des changements sociaux est la plus faible; et (3) à ne plus se diriger vers les pays où il existe de plus grandes restrictions sur le commerce (tant et aussi longtemps, évidemment, qu'il n'y a pas adoption d'un tarif extérieur commun). Mais sans conteste, peu importe la catégorie, ces mouvements de capitaux sont déstabilisants.¹⁹

Malgré cela, on peut aussi affirmer que les investissements étrangers aident à augmenter la production, et éventuellement, à changer la structure de production entraînant ainsi celle de la structure économique. Mais encore là, plus les décisions sur les investissements et la production sont prises à l'extérieur et fondées sur les intérêts et la stratégie globale de la firme, plus les pays deviennent dépendants des pays avancées. De plus, comme l'affirme Lizano, "many foreign companies settle in the integration area to avoid the protective tariff, but have little or no interest in exporting to third countries, and that makes it more

19. R. FFRENCH-DAVIS, Measuring the Degree or Progress of Economic Integration - Comments, in MACHLUP, op. cit., note 2, p.102

difficult for developing countries to increase their exports".²⁰

Quant au rôle des firmes multinationales (FMN) vis-à-vis les projets d'intégration, on ne peut nier que "for countries desiring capital-intensive and technologically complex industrialisation, and focusing particularly on sophisticated consumer goods, multinational corporations offer important technical and other advantages".²¹ Cependant, étant donné que la plupart des PVD ont toujours eu tendance à leur offrir des avantages et une protection démesurés, les FMN ont gagné énormément de leur position monopolistique. C'est justement en raison de leur grande taille et du marché relativement petit que ces firmes n'ont pas ou peu de concurrence.

Les firmes multinationales participent depuis un siècle déjà à l'activité économique mondiale. Dès l'intensification de leurs activités d'après-guerre, elles ont dû faire face à certaines barrières de protection qui pouvaient entraîner leur exclusion physique de certains marchés. Aujourd'hui, les FMN peuvent renforcer leurs positions précisément en raison de ces barrières qu'elles peuvent contourner grâce à la création de zones de coopération régionale dans lesquelles elles sont invitées à participer.

Jusqu'au début des années soixante-dix, leurs activités étaient essentiellement de deux types; "soit l'extraction et l'exportation des produits de base; soit l'import-substitution

20. E. LIZANO, Integration of Less Developed Areas, in MACHLUP, OP. CIT., note 2, p.282

21. H. HUGHES, Opening Statement, in MACHLUP, op.cit., note 2, p.298

lorsque le marché intérieur le permettait".²² Toutes ces activités n'ont pas été étrangères au fait qu'un tiers de l'investissement direct mondial était dirigé vers les PVD. On a même constaté que l'investissement direct du fait des FMN en direction des PVD a connu un taux de croissance plus rapide (avec un taux moyen de 9% l'an) que celui des pays d'origine de ces mêmes FMN.²³

Les FMN favorisent généralement la création d'union économique entre PVD essentiellement parce que l'intégration permet la constitution d'un marché beaucoup plus vaste et qu'elles ont la possibilité de négocier des conditions favorables quant à leur installation et activités. C'est pourquoi, elles ont peu de sympathie à tout processus d'intégration qui s'engage dans une stratégie d'industrialisation favorisant la croissance de l'emploi et la satisfaction des besoins.²⁴ Mytelka affirme, par exemple,

an industrialization process predominantly managed by multinational corporations does not promote development where development is conceptualized as a process of structural change and capital accumulation that moves a society closer to conditions in which the basic needs of people are met, full employment prevails, and socioeconomic equality increases.²⁵

Vaitsos va, quant à lui, jusqu'à affirmer que "les liens entre l'objet de l'intégration économique et celui des transnationales sont si profondément entremêlés que les relations des pays

22. J. MASINI, Multinationales et pays en développement. Le profit et la croissance, Institut de recherche et d'information sur les multinationales, Genève, PUF, 1986, p.41

23. Ibid., p.27

24. H. HUGHES, ibid., p.299

25. L. MYTELKA, ibid., 1979, p.xiv

membres envers ces firmes constituent l'une des premières conséquences et des plus essentielles de ce processus contemporain d'intégration".²⁶ C'est parce qu'elles ont une présence prédominante dans la structure productive et qu'elles contrôlent une part significative des éléments technologiques et économiques que les FMN peuvent jouer un rôle déterminant dans le processus contemporain d'intégration du Tiers monde. Comme le mentionne Sunkel, "integration, in fact, can be either a basic instrument of national realization (...); or it can be the instrument of accelerated dependence of the region".²⁷ Mais ce processus est lui aussi à la source de ce rôle toujours plus important que jouent les FMN. En effet, on constate qu'une intégration économique basée uniquement sur une intégration de marché implique un accroissement du pouvoir de négociation des FMN.

La fusion de plusieurs marchés locaux, tout en conservant aux différentes autorités gouvernementales autonomes le pouvoir de refuser ou d'accepter des relations avec les investisseurs étrangers, implique que les FMN favoriseront les investissements dans les pays qui leur offriront les conditions les plus favorables.²⁸

Pour contrecarrer cette possibilité, le programme d'intégration doit viser la mise en place d'une politique commune concernant ces capitaux étrangers dans le but de rendre uniforme l'attrait du marché ainsi créé. L'existence d'un code régional

26. C. VAITSOS, *Ibid.*, p.234

27. O. SUNKEL, National Development Policy and External Dependence in Latin America, in Y. FERGUSON (Ed.), Contemporary Inter-American Relations, Prentice-Hall, N.J., 1972, p.478

28. C. VAITSOS, *Ibid.*, p.238

implique une attitude coordonnée qui devrait rendre plus efficace le processus d'intégration; et si ce même code est restrictif, cela devrait impliquer de plus grands bénéfices pour la région et un meilleur partage des avantages et des coûts qu'entraînent l'intégration.

Comme l'indique Vaitsos, les FMN ne sont pas des acteurs passifs; "leur implantation influence le processus d'intégration des pays en voie de développement; elles utilisent leur pouvoir, économique ou autres, pour exercer des pressions sur le contenu de chaque expérience d'intégration des PVD et sur la négociation autant des moyens employés que de leur application".²⁹ Essentiellement leur but est de s'accaparer les bénéfices qui peuvent découler du processus de coopération régionale et de réduire tous les risques que l'intégration introduit.

Il faut aussi noter que ces firmes favorisent nettement un certain type d'intégration (laissez-faire) pour les communautés de petit marché et là où elles ne sont pas encore présentes; sinon, dans les communautés de moyen et grand marchés elles s'y opposent tout simplement ou utilisent leurs pouvoirs pour façonner le projet selon leur conception, pour participer directement ou indirectement aux négociations et pour contrôler l'exécution de la coopération régionale. Mais dans les deux cas elles s'opposent à toutes formes d'interventions gouvernementales concernant la programmation industrielle et le contrôle général sur le flux des facteurs étrangers.³⁰

Pourtant, l'accroissement de l'investissement est perçu comme

29. C. VAITSOS, *ibid.*, p.235

30. *Ibid.*

étant une des plus grandes contributions de l'intégration à l'effort de développement. Car, comme l'indique Rosenstein-Rodan, "Foreign investment brings five main contributions for the receiving country:

1. It contributes new external resources, helping to fill the "resources gap";
2. It contributes foreign exchange, helping to fill the "foreign exchange gap", which may be greater than the resources gap;
3. It contributes more and better management, helping to fill the "managerial gap";
4. It transfers scarce technology, helping to fill the "technological gap";
5. It contributes to, on balance, rather than stifles development of national entrepreneurship".³¹

On peut donc estimer que les investissements étrangers peuvent avoir un rôle vital et essentiel à jouer dans le développement économique. Pourtant, on ne peut nier la possibilité qu'il se crée une relation de soumission au capital étranger, d'où la possibilité de mettre en péril la réalisation de certains objectifs régionaux, ou plus dramatique, de saper complètement la logique qui sous-tend le programme d'intégration régionale. En quelque sorte, on peut dire que l'orientation sociale d'une politique d'industrialisation explique la dépendance ou non de ces pays vis-à-vis les FMN. C'est ce qu'a compris, par exemple, le Groupe andin en adoptant une politique face à l'investissement étranger (juillet 1971):

Le préambule de la Décision 24 part du principe que le capital étranger peut consti-

31. P. ROSENSTEIN-RODAN, Multinational Investment in the Framework of Latin American Integration, dans Multinational Investment, Public and Private in the Economic Development and Integration of Latin America, Round Table, Inter-American Development Bank, Bogota, Colombia, April 1968, p.24

tuer un apport considérable au développement économique de l'Amérique latine, dans la mesure où il stimule la formation de capital dans le pays où il s'installe, facilite une ample participation du capital national dans le processus et ne fait pas obstacle à l'intégration régionale. (...) Un autre principe essentiel est que le régime commun doit tendre au renforcement des entreprises nationales en vue de leur participation active au marché sous-régional, le but final étant la création d'entreprises mixtes à l'intérieur desquelles le capital national soit majoritaire.³²

L'Accord de Carthagène (mai 1969 - constitutif du Groupe andin) avait établi qu'un régime commun des investissements étrangers devait être mis en place:

en raison des relations entre ces capitaux et les entreprises andines liées aux programmes sectoriels de développement industriel ou celles qui, en raison de leur importance, pouvaient tirer grand parti des avantages du programme de libéralisation, il aurait été très difficile d'instituer un régime commun une fois ces programmes mis en marche (et surtout que le lancement de ces programmes) aurait pu être freiné si un tel régime n'avait pas été établi auparavant, étant donné qu'il était convenu entre les pays que la population de la sous-région devait profiter des avantages de l'intégration.³³

Ce régime vise un équilibre entre les pays andins et les investisseurs étrangers, qui assure à ces derniers un rendement suffisant de leurs investissements et permet qu'ils tirent partie des possibilités du marché sous-régional, et ce, tout en respectant les priorités établies par les pays andins (secteurs priori-

32. J.-J. JOUVIN, Le Bloc andin: structures, objectifs, perspectives, Notes et études documentaires no 3949-3950, Problème d'Amérique Latine XXVI, déc. 1972, p.69

33. CNUCED, Coopération et intégration économique entre pays en développement, vol. 1, New York, 1982, p.105

taires, participation au capital et à la direction des entreprises ainsi constituées).

III. Les codes sur les investissements étrangers

Le processus d'intégration exige, selon certains, un minimum commun quant au traitement des investissements étrangers si l'on veut éviter une compétition nuisible pour attirer les capitaux étrangers. Par conséquent, une politique commune ne pourrait qu'assurer une meilleure position de tous les pays de la zone d'intégration, surtout lorsque l'on sait que certains pays ont une tendance à surprotéger les entreprises qui sont installées sur leur territoire.³⁴

Les buts de la politique commune concernant le capital étranger peuvent ainsi se résumer: 1) obtenir un meilleur pouvoir de négociation vis-à-vis les investisseurs étrangers, 2) éviter les distorsions ou les iniquités dans le programme d'intégration, et finalement, 3) accélérer le processus d'intégration économique.³⁵

Ce n'est donc qu'au début des années soixante-dix, que l'on voit les PVD, en général, se donner des réglementations visant le contrôle des investissements directs afin d'augmenter les retombés dans le pays hôte. Certains auteurs, et en particulier Palacios

34. P. URI, Industrial Policy: Location, Technology, Multi-national Firms, Competition, and Integration of Product Markets, in MACHLUP, op. cit., note 2, p.145

35. R.W. MOXON, Harmonization of Foreign Investment Laws among Developing Countries: An Interpretation of the Andean Group Experience, Journal of Common Market Studies XVI, no 1, 1977, p.24

(1982), ont même affirmé qu'un programme d'harmonisation des politiques avait pour objectif de rendre l'entente irrévocable.

Devant une position commune et l'existence d'un marché élargi, les entreprises sont certainement plus favorables à de plus grandes concessions que s'il n'était question que d'un seul marché national. Il est aussi évident que la non-harmonisation peut amener les multinationales à s'implanter là où il y a le moins de limites.

On peut évidemment penser que plus le régime est strict, moins il y aura d'investissements, mais ceci sera sûrement compensé par l'assurance de plus grands bénéfices pour les pays membres.

IV. Hypothèses

Notre recherche vise à étudier les implications de la présence multinationale dans deux expériences d'intégration,

- le Groupe Andin

- la Communauté économique
de l'Afrique de l'Ouest (CEAO)

où l'un de ces groupes dispose, comme nous le verrons plus en détail, d'un régime commun des investissements étrangers, tandis que l'autre n'a pas tenté d'harmoniser les politiques nationales distinctes, grâce à l'adoption d'une politique régionale.

Dans le Groupe Andin, il existe un régime commun des investissements étrangers qui tout en reconnaissant le rôle important de l'investissement étranger dans le développement sous-régional, constate qu'un laissez-faire à l'égard des capitaux étrangers peut être onéreux pour les économies nationales. C'est donc en partant du principe que pour participer plus activement au processus

d'industrialisation et pour réduire progressivement la dépendance politique et économique à l'égard des investisseurs extérieurs à la sous-région, que les pays andins ont adopté un régime commun concernant les capitaux étrangers.

Comme l'affirme Vaitsos, "quand un gouvernement local décide d'utiliser son autorité et son pouvoir économique pour le succès d'un projet d'intégration régionale, la réussite finale dépendra de l'ampleur avec laquelle d'autres acteurs économiques, telles les FMN, interviennent dans les structures de coopération régionale".³⁶ Pourtant, on a laissé le soin à chaque pays la responsabilité d'adopter, par une législation nationale, les règles édictées par la Décision 24.

Dans le cas de la CEAQ, on reconnaît aussi le rôle important de l'investissement étranger mais il n'existe pas de régime commun; chaque pays étant libre d'adopter le code qui correspond à ses propres objectifs économiques. Ces pays ont donc élaboré des politiques de types différents sans référence aucune à une politique sous-régionale pouvant uniformiser l'action communautaire.

Cette recherche vise essentiellement à vérifier si l'existence d'une politique régionale concernant les investissements étrangers contribue plus efficacement à résoudre les disparités régionales (implantation des industries, répartition des investissements, etc.) et à effectivement permettre la réduction de la dépendance, objectif du processus d'intégration (courant des échanges, etc). Selon nous, ces codes distinctifs impliquent une présence multinationale différenciée dans les deux sous-régions ce qui suggère des effets différents sur le développement.

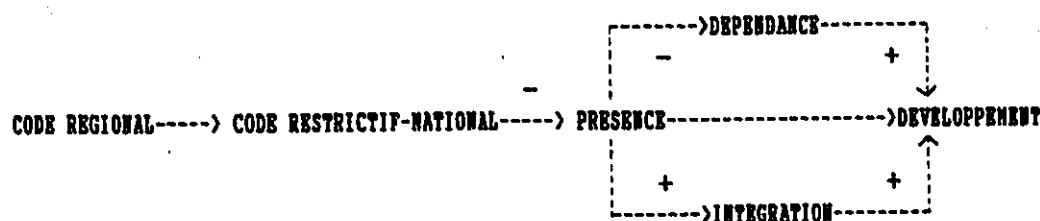
36. C. VAITSOS, ibid., p.255

Il nous faudra donc faire une étude de la Décision 24 et de ses applications respectives ainsi que des législations des pays membres de la CEA0. Il faudra aussi mesurer la présence multinationale dans les deux communautés, et finalement mesurer les effets économiques de ces codes d'investissements et de la présence des firmes multinationales modulée par ces régimes particuliers, ainsi que ces effets sur le processus d'intégration.

Nous sommes donc en face d'une double relation, soit celle entre le code et la présence, et celle entre la présence et ses effets économiques et sur le processus même d'intégration. Dans le premier cas on suppose que la nature spécifique des codes d'investissements implique une présence différenciée dans les deux communautés tant au niveau quantitatif que qualitatif. Pour ce qui est de la deuxième relation on suppose que cette présence particulière implique des effets économiques distincts et influence la dynamique du projet d'intégration.

Ainsi nos variables s'articulent de la façon suivante:

Figure 1



En d'autres termes, suivant la Figure 1, notre hypothèse principale est que l'harmonisation des politiques concernant les investissements étrangers à l'échelle sous-régionale est plus

susceptible d'apporter le développement que ne peut le faire un projet de coopération sous-régionale laissant la gestion du capital étranger à chaque nation participante. Cela tiendrait au fait que le code régional en imposant des restrictions aux activités des FMN dans la communauté, la gestion du processus d'intégration serait plus articulée et permettrait plus facilement l'atteinte des objectifs fixés. C'est essentiellement en raison du fait que cette politique sous-régionale, en ayant pour objectif premier de réduire la dépendance, pousse à croire que la présence multinationale sera modifiée, limitant ainsi les effets néfastes qu'elle peut avoir. De cette relation code/présence doit aussi découler une croissance du développement plus grande dans la mesure où elle assure la maîtrise des activités économiques. Dans ce contexte, on peut aussi suggérer que le processus général d'intégration sera plus viable dans la communauté possédant un code régional puisque la coopération est déjà à un niveau favorisant son propre dynamisme.

Figure 2

CODE REGIONAL / NATIONAL				
RESTRICTIF		LIBERAL		
présence des FMN		présence des FMN		
haute (+)	basse (-)	haute (+)	basse (-)	
	Groupe Andin			(+)
		CEAO		(-)

EFFETS (à long terme) sur
INTEGRATION
REGIONALE /
DEVELOPPEMENT
REGIONAL

Donc, la Figure 2 suggère qu'étant donné l'existence d'un code régional dans le Groupe andin, la présence multinationale devrait être plus faible que dans la CEA0 et, par conséquent, qu'à long terme le Groupe andin devrait expérimenter un processus d'intégration susceptible de favoriser un plus grand développement régional. Il faut préciser, comme nous l'avons suggéré plus-haut, que le code régional constitue un modèle sur lequel tous les pays du Groupe andin ont harmonisé leur propre législation. L'harmonisation des codes est donc un principe central dans cette analyse. En principe nous devrions donc retrouver une concordance entre tous les codes nationaux dans le Groupe andin. Mais comme nous le verrons plus loin certaines différences existent. Mais cela n'enlève en rien à l'idée que ce groupe a développé une attitude commune vis-à-vis les investissements étrangers. Notre hypothèse n'a donc aucune autre prétention que de tenter de découvrir si, premièrement, le fait d'uniformiser les législations nationales, et deuxièmement, d'exercer un contrôle sur les investissements étrangers a un effet sur la PRESENCE, l'INTEGRATION et le DEVELOPPEMENT qui se distingue de ce que l'on peut retrouver dans une région qui n'a pas uniformisée ces législations nationales et qui n'exerce pas de contrôle sur les investissements étrangers.

Les questions que nous nous sommes posées impliquent: 1) la mesure de la présence multinationale en donnant la variation de la quantité des investissements (flux et stock) et des implantations; 2) la mesure de l'effet de la présence multinationale sur la croissance économique en distinguant entre le court terme et le long terme; et, 3) la mesure des transformations amenées par l'intégration (développement du commerce intra-régional, réduction

de la dépendance, changements structuraux) à la lumière des différents processus d'intégration et de leurs codes.

En suivant les recommandations de l'article 2 de l'Accord de Carthagène qui dit:

balanced and harmonic development should lead to an equitable distribution of the benefits derived from integration among Member Countries, so as to reduce the existing differences among them. The results of this process should be evaluated periodically, taking into account, among other factors, its effects on the expansion of the global exports of each country, the behavior of its trade balance with the subregion, the evolution of its Gross National Product, the generation of new jobs, an the formation of capital,³⁷

nous évaluerons certains indicateurs économiques.

L'opérationnalisation de nos variables se fera à la lumière des données disponibles dans l'étude du Centre des Nations-Unies sur les sociétés transnationales (Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, 1978, 1980, 1983 et 1986) ainsi que par l'utilisation de certains indices développés et utilisés par Bornschier et al. dans l'étude COMPENDIUM OF DATA FOR WORLD-SYSTEM ANALYSIS - A Sourcebook of Data Based on the Study of MNCs, Economic Policy and National Development. La plupart des sources statistiques utilisées sont tirées de répertoire de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International et de diverses sources.

La variable code est divisée en une série d'indicateurs nous permettant de juger de la nature de chaque code. Les différents indicateurs de la variable présence nous permettront de la mesurer à travers une évaluation de l'investissement direct étranger.

37. L. MYTELKA, Ibid., 1979, p.40

Ensuite, il faudra vérifier si le développement a été plus important dans le groupe possédant un code régional, et si la dépendance a été réduite puisqu'un développement autocentré est impossible autrement. Finalement, grâce aux indicateurs concernant l'intégration, nous évaluerons les succès du processus en général.

Nous espérons donc pouvoir mesurer pour les régions étudiées les différences au niveau du développement et du processus d'intégration à la lumière des codes spécifiques concernant les capitaux étrangers.

V. Techniques de recherche et sources des données

Pour ce faire, il est indispensable de contrôler les biais qui peuvent être introduits par une analyse de cette sorte. En effet, la comparaison de deux régions en développement exige que l'on tienne compte des différences historiques, sociales, politiques et économiques qui les caractérisent afin d'obtenir une comparaison qui soit la plus valable possible. Qu'il ne suffise de dire, par exemple, que "la part de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits manufacturés est minime (0.2% en 1977) et le taux de croissance des exportations manufacturières est le plus faible de toutes les régions en développement".³⁸ On pourrait aussi mentionner que la part relative des investissements des multinationales dans le continent africain est très minime. Ceci implique donc que tous les indicateurs utilisés dans cette

38. A TOURE, Structures économiques et intégration africaine: Les principaux freins et blocages du mécanisme d'intégration de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, Etudes internationales XII, no 3, 1982, p.517

étude seront mis en rapport d'abord avec le continent dans lequel se trouve le projet d'intégration étudié pour ensuite être comparé à l'autre projet d'intégration afin de tenir compte des caractéristiques sous-régionales.

VI. Utilité pratique de la recherche

Cette recherche est basée sur une étude comparative de deux projets d'intégration sous-régionale ayant chacun des politiques particulières concernant les investissements étrangers. Pour opérationnaliser une partie de nos variables, nous avons choisi d'utiliser les indicateurs développés par Bornschier et al. dans Compendium of Data for World-Analysis. Cette étude sur les FMN, la politique économique et le développement national, qui porte sur un échantillon de 123 pays, constitue un manuel de référence de statistiques comparables débouchant lui-même sur un "cross-national analyses". Cependant, notre étude ne porte que sur un échantillon de 12 pays, eux-mêmes analysés par Bornschier, regroupés en deux communautés, le Groupe Andin (Bolivie, Chili, Colombie, Equateur, Pérou et Vénézuéla) et la CEAO (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal). L'originalité de cette recherche est essentiellement de faire une analyse en fonction de critères régionaux ce qui nous permettra peut-être, sans présumer des résultats, d'apporter certaines précisions théoriques concernant l'effet de la présence multinationale dans les PVD. Bornschier (1981) a indiqué, par exemple, que les conséquences à long-terme des mesures employées pour le contrôle de la présence multinationale dans les PVD (qui constituent le noyau de notre propre étude) sont difficilement identifiables

puisqu'elles sont relativement récentes (début des années 1970) et que son étude ne porte que sur la période 1960-1975. Nous comptons donc, dans la limite de nos possibilités, étendre l'analyse jusqu'à l'année 1985, ce qui devrait nous permettre d'approfondir les connaissances sur ce sujet. En nous appuyant sur les conclusions auxquelles arrive Bornschier concernant les politiques interventionnistes et restrictives à l'égard de la présence multinationale, nous croyons pouvoir amener certaines distinctions puisque notre étude est fondée sur une analyse régionale.

Mais avant d'entreprendre toute l'analyse nous permettant de vérifier nos hypothèses, il est nécessaire de présenter chaque processus d'intégration quant à ses objectifs et les moyens développer pour les atteindre. Le premier groupe se situe en Amérique latine et comprend six pays (Bolivie, Chili, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela).³⁹ Le deuxième groupe se trouve en Afrique sub-saharienne et est aussi formé de six pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal).

39. Nous avons étudié les six pays mentionnés même si le Chili s'est retiré de la communauté en 1976 et que le Venezuela n'est entrée qu'en 1973.

CHAPITRE DEUXIEME

Le Groupe andin et la CEA0

A. Le Groupe andin

Le processus d'intégration de l'Amérique latine a été généralement caractérisé par la difficulté de concilier les objectifs généraux de ce même processus avec les préoccupations propres de chaque pays. Cela tient au fait que ces économies sont caractérisées par "des structures différentes, des rythmes inégaux de croissance et de fortes divergences dans l'ordre social et politique".¹

C'est dans cette perspective que la formation d'un marché sous-régional est apparue comme le meilleur moyen pour surmonter les obstacles inévitables des grands ensembles économiques. En effet, la limitation du nombre de participants implique une réduction des disproportions entre les structures économiques et le niveau de développement de tous les membres.

C'est en 1966, par la Déclaration de Bogota, qu'est approuvée l'idée d'une coopération à l'échelle sous-régionale.² Ce nouvel engagement visait essentiellement l'accélération du processus d'intégration de l'Association latino-américaine de libre commerce, créée en 1960. On se proposait donc maintenant d'intensifier le commerce intra-régional et de prendre les mesures nécessaires à

1. J.J. JOUVIN, Le Bloc Andin: structures, objectifs, perspectives, Notes et études documentaires no 3949-3950, Problèmes d'Amérique Latine XXVI, décembre 1972, p.57

2. La Déclaration de Bogota a été approuvée le 16 août 1966 par cinq pays, qui sont la Colombie, le Chili, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela. Cependant, le Venezuela adhérera véritablement que le 13 février 1973 (Décision 70 de la Commission de l'Accord de Carthagène - Lima).

l'industrialisation des pays les moins avancés. Ce n'est pourtant que le 26 mai 1969, que la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur et le Pérou se sont entendus sur la nature définitive de la communauté, l'Accord d'Intégration sous-régional andin.

Avant d'aller plus loin, il est intéressant de parler brièvement du contenu de la Déclaration de Bogota qui constitue l'âme du mouvement andin d'intégration. On avait insisté alors sur la nécessité d'introduire une série de réformes aux niveaux institutionnelle, économique et sociale. Le processus sous-régional mettrait un point d'honneur à améliorer l'éducation, intensifier la réforme agraire et assurer une meilleure distribution des richesses. A cet égard, on a prévu un traitement spécial pour les pays de moindre développement relatif - Equateur et Bolivie - afin de stimuler leur développement et leur commerce avec les autres pays.

Abordons maintenant ce qui constitue le noyau central de la coopération mise en oeuvre par l'Accord de Carthagène:

- la formation d'un espace commerciale unifié, fondé sur l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires à la libre circulation des marchandises à travers la région andine;
- la mise en route d'un processus de développement harmonisé, basé sur la programmation régionale du progrès industriel et la coordination des politiques et des plans de développement en général;
- enfin l'adoption d'un statut commun des investissements étrangers dans la région, orienté vers la nationalisation progressive des avoirs appartenant à des intérêts extérieurs à la zone.³

I. Le processus d'intégration andin

Comme pour tout processus d'intégration, les pays andins ont vu, dans la formation d'un espace économique de plus grande dimension, la possibilité d'une utilisation plus rationnelle de leurs diverses ressources. Comme nous le dit Palacios, "integration was put forward as the means to achieve the double objective of gaining greater foreign exchange incomes for the countries and reducing their vulnerability to high concentration of income. It was the only method capable of bringing about a qualitative change."⁴ La première étape est évidemment l'élimination progressive des diverses barrières tant tarifaires que non tarifaires qui font obstacle à la libre circulation des facteurs. A cet égard, l'article 41 de l'Accord de Carthagène déclare expressément: "Le programme de libération a pour objectif l'élimination de toutes les taxes et restrictions de tous ordres frappant les importations de produits originaires du territoire d'un quelconque pays membres".⁵

On a prévu que l'élimination des barrières serait automatique et universelle (article 45) afin d'assurer la libération complète du commerce intrarégional (dans les dix années suivant le début de l'élimination des tarifs douaniers). L'Accord prévoit, de plus, qu'aucune restriction nouvelle ne devra limiter les importations originaires des autres pays membres.

C'est à partir du 14 avril 1970, suivant les stipulations de l'article 49 de l'Accord, que le Chili, la Colombie et le Pérou

4. A.P. DE PALACIOS, Economic Integration among Unequal Partners. The Case of the Andean Group, Pergamon Press, Toronto, 1982, p.15

5. J.J. JOUVIN, Ibid.

ont entamé l'élimination des droits et restrictions qui étaient "applicables aux produits contenus dans la liste commune de l'ALALC et en provenance des cinq pays membres du Groupe andin".⁶

C'est aussi en 1970, que l'on a approuvé le Tarif extérieur minimum commun qui devait permettre aux pays andins de s'accorder une marge préférentielle entre 1973 et 1975, à partir de quoi on débiterait l'application progressive du "Tarif extérieur définitif de la région, sur l'ensemble des produits échangés, à l'exclusion de ceux qui figurent sur la liste d'exception et de ceux qui seront réservés aux programmes industriels".⁷

Le processus d'intégration qui est inscrit dans la Déclaration de Carthagène doit constituer, selon ses promoteurs, l'instrument de promotion et d'accélération du développement équilibré et harmonieux de la région. Cet objectif (qui comprend celui de la distribution équitable des bénéfices de l'intégration) s'articule autour d'une stratégie impliquant:

"l'augmentation de l'emploi dans la région, le renforcement de la position des pays membres et de l'ensemble de la région dans le domaine des relations économiques extérieures, la solution des problèmes d'infrastructure, une meilleure exploitation des progrès scientifiques et technologiques, ainsi que le développement de la recherche dans ces deux secteurs".⁸

Ce stade développé du processus d'intégration, dirons-nous, implique (art. 25 et suivants de l'Accord) une harmonisation étendue de toutes les politiques économiques et sociales, cambiai-

6. Ibid., p.62

7. Ibid.

8. Ibid., p.63

res, monétaires, financières et fiscales, des plans nationaux de développement, ainsi qu'une programmation commune des secteurs agricoles et industriels, des infrastructures, et finalement, de dégager des ressources pour le financement des investissements régionaux. Dans cet esprit, la communauté d'intérêts doit aussi permettre aux pays les moins développés de la région (Bolivie et Equateur), d'atteindre, avec les autres membres, le développement souhaité, grâce à l'adoption de mesures spécifiques.

II. L'harmonisation des politiques concernant les investissements étrangers

Tout les éléments présentés jusqu'à présent constituent, si l'on veut imager, le corps du processus d'intégration andin. Pour nous, il semble approprié de dire que ce que l'article 26 de l'Accord de Carthagène avait invité à faire, soit l'adoption d'un statut commun des investissements étrangers, constitue la tête du Pacte andin.

Suivant l'article 27, on devait avoir approuvé le statut avant la fin de 1970. Après de longues discussions, on s'entendait finalement sur le principe d'une nationalisation progressive des capitaux étrangers existants ou futurs. C'est à la limite de l'échéance prévue que la Commission a adopté, le 30 décembre 1970, "la Décision n° 24 qui fixe le régime applicable à partir de 1^{er} juillet 1971 aux investissements de capitaux provenant de pays non membres".⁹

C'est en s'appuyant sur le fait qu'un "laisser-faire" à l'égard des capitaux étrangers pourrait être trop onéreux pour les

⁹. Ibid., p.69.

économies nationales et le programme économique régionale, que les membres de la communauté ont adopté ce régime commun. On comprend aussi que, si les Etats andins veulent s'affranchir progressivement de leurs dépendances économique et politique, à l'égard des investisseurs extérieurs à la sous-région, et ainsi leur permettre de participer plus activement au processus d'industrialisation, les pays andins devaient nécessairement adopter un traitement commun des capitaux étrangers.¹⁰

Par contre, le préambule de la Décision 24 part du principe que le capital étranger "peut constituer un apport considérable au développement économique de l'Amérique latine, dans la mesure où il stimule la formation de capital dans le pays où il s'installe, facilite une ample participation du capital national dans le processus et ne fait pas obstacle à l'intégration régionale".¹¹ Si le préambule le reconnaît, c'est uniquement dans la mesure où le capital étranger peut contribuer, et non pas nuire, à la réalisation des objectifs contenus dans l'Accord de Carthagène. En fait le régime commun doit permettre aux entreprises nationales de s'assurer une participation pleine et entière au marché sous-régional.

Le Code du Pacte andin constitue la première tentative des PVD pour harmoniser leur politique vis-à-vis les firmes multinationales. Il reste malgré tout que l'idée centrale du régime est d'attirer le capital étranger de manière à surmonter les insuffi-

10. M. CARRAUD, Nature et portée de l'Accord d'Intégration sous-régionale andine, Notes et études documentaires no 4421-4423, Problèmes d'Amérique Latine XLV, 1977, p.63

11. J.J. JOUVIN, ibid., p.69

sances nationales mais en gardant toujours à l'esprit la protection des plans nationaux de développement et les programmes de l'intégration économique.

La Décision 24 pose que seuls les produits fabriqués par les entreprises nationales ou mixtes¹² ou par les entreprises étrangères en cours de transformation en l'une ou l'autre de ces catégories pourront bénéficier des avantages tarifaires découlant de la mise en oeuvre progressive du Programme de libéralisation. Il est stipulé que pour bénéficier des avantages du marché élargi, les entreprises étrangères doivent négocier avec l'organisme officiel compétent du pays où elles sont installées, les conditions de leur transformation en entreprises nationales ou mixtes.¹³ L'article 28 du statut précise qu'à l'échéance d'un délai de trois ans, l'entreprise aura du transférer au moins 15% de ses intérêts à des nationaux.

Parmi les autres contrôles, disons que le Code impose l'enregistrement de tous les nouveaux investissements afin de permettre aux autorités locales de vérifier si cette injection de capital est conforme aux intérêts nationaux. On refuse également la possibilité aux FMN d'avoir accès au crédit à moyen et long termes, pour les réserver exclusivement aux entreprises nationa-

12. Selon les termes de la Décision no 24, l'entreprise nationale est celle dont le capital est contrôlé à raison de 80% au moins par des intérêts nationaux, tandis que l'entreprise mixte est celle dont le capital appartient à des investisseurs nationaux dans une proportion pouvant osciller entre 51 et 80% de son montant total. Les entreprises étrangères sont celles dont le capital est possédé dans une limite inférieure à 51% par des investisseurs nationaux.

13. J.J. JOUVIN, Ibid., p.69

les.¹⁴

Mais comme l'objectif ultime est la transformation des entreprises étrangères en société nationale ou mixte, on a prévu que dans le cas du Chili, de la Colombie et du Pérou, au moins 45% du capital aurait dû être nationalisé dans un délai de 10 ans, tandis que pour l'Equateur et la Bolivie, ce délai sera de 14 ans. Cependant, la période maximum de transformation, pour les entreprises installées avant le 1^{er} janvier 1971, a été fixée à 15 et 20 ans respectivement.

Pour les entreprises s'installant dans le Groupe andin après le 1^{er} janvier 1971, un délai de 15 ou 20 ans, selon le cas, a été fixé pour la transformation en entreprise nationale ou mixte. Pour les trois principaux pays de la région - Chili, Colombie et Pérou - il a été prévu que la cession à des intérêts nationaux devrait avoir atteint 15% lors du démarrage de la production, 30% au premier tiers de la période convenue, et 45% à la fin des deux tiers de cette même période. Dans le cas de la Bolivie et de l'Equateur, des délais plus longs ont été prévus.¹⁵

Dans l'éventualité où les entreprises ne se conformeraient pas aux engagements pris, il est entendu que les bénéfices découlant du marché élargi seraient automatiquement supprimés; ces entreprises seraient alors soumises aux Tarifs Extérieurs Communs. Une exception est faite pour les entreprises qui exportent 81% de leur production à l'extérieur de la zone.

14. G. HAMILTON, Les entreprises multinationales: effets et limites des codes de conduite internationaux, Institut de recherche et d'information sur les multinationales, Genève, PUF, 1984, p.17

15. J.J. JOUVIN, Ibid., p.70

L'article 37 du Régime commun prévoit aussi qu'une limite égale à 14% du capital investi pourra être annuellement rapatriée.

La Décision 24 entend aussi exclure les investissements étrangers dans certains secteurs industriels et dans les secteurs économiques considérés comme service public (à la discrétion de chaque pays) mais en écartant complètement l'énergie électrique, les téléphones et télécommunications, les services d'eau potable et les services sanitaires urbains (art. 41). Les nouveaux investissements dans le secteur des assurances, de la banque commerciale et des activités financières en général sont aussi interdits.

III. Position des pays à l'origine de la Décision 24 vis-à-vis les investissements étrangers

Avant d'entreprendre le portrait des différentes positions à l'intérieur du groupe, il est essentiel de présenter l'opposition virulente des entreprises étrangères et particulièrement des entreprises américaines. L'exemple le plus frappant est le rapport produit par le "Council of the Americas" (organisme regroupant plus de deux cents entreprises nord-américaines) dans lequel on attaque violemment le régime commun, et à partir duquel 84 projets d'investissements dans les pays andins furent suspendus. Par contre, une enquête auprès de 340 compagnies a révélé "que 70% d'entre elles se déclaraient prêtes à se plier aux diverses exigences de la nouvelle législation".¹⁶

En ce qui concerne la position du secteur privé des membres du Groupe andin, on remarque une opposition à peu près générali-

16. M. CARRAUD, Ibid., p.63

sée. Cette opposition a été surtout forte en Colombie et en Equateur, et essentiellement de la part des entreprises entretenant des relations étroites avec les compagnies étrangères. Des pressions très fortes ont été faites sur ces deux pays en particulier pour qu'ils restent fidèles à leurs traditions libérales vis-à-vis le capital étranger.

Quant à la position spécifique des gouvernements, on constate soit un appui total de la part du Chili et du Pérou, un appui mitigée de la part de la Bolivie, et de grandes réserves de la part de la Colombie et de l'Equateur.

En fait, la position de la Colombie s'explique par le fait qu'elle recherchait plutôt une harmonisation des stimulants ou avantages qui étaient accordés par chacun des pays andins aux investisseurs étrangers. Son avantage aurait été certain dans ces conditions, puisqu'il était le pays le plus industrialisé du Groupe andin.

Le Pérou était, quant à lui, le plus fervent défenseur d'un contrôle ferme des investissements étrangers et du régime commun contenu dans la Décision 24. En fait, le Code s'inspire en grande partie sur la Loi industrielle mise en place, en 1968, par le gouvernement péruvien.¹⁷ En 1973, le directeur de l'Office National de l'Intégration péruvien déclarera que les effets de la Décision 24 auront été positifs pour le pays, en affirmant que le Pérou "avait recommencé à recevoir un flot normal d'investissements et avait pu négocier de nombreux contrats avec les entreprises étrangères tout en exerçant un certain contrôle sur leurs

17. G. MACE, Intégration régionale et pluralisme idéologique au sein du Groupe andin, Centre québécois de relations internationales, PUQ, 1981, p.64

activités (dans le pays)".¹⁸

Le gouvernement chilien d'Allende sera aussi un défenseur de la politique de contrôle vis-à-vis les investisseurs étrangers. Ce pays a adopté la Décision 24, et l'a incorporé dans sa législation nationale, dans le mois qui a suivi son adoption par la Commission.

La position de départ du secteur privé chilien a été, quant à elle, plutôt neutre, dans la mesure où l'on comprenait que l'acceptation du Code devenait une condition sine qua non pour participer au marché élargi.

Mais peu à peu, le secteur privé exigera des modifications aux règles établies. Ce n'est cependant qu'avec l'arrivée au pouvoir des militaires que la position chilienne, tenue jusque-là, sera ouvertement contestée. Mais nous verrons un peu plus en détails toute cette question au prochain chapitre concernant les investissements et codes.

Quant à la Bolivie, si sa position face au Groupe andin a été en général favorable, il en va autrement de son attitude vis-à-vis la Décision 24. En effet, c'est au moment de l'adoption de sa nouvelle Loi sur les investissements (en décembre 1971), que l'on constate les divergences d'opinion au sein de la communauté. Cette loi prévoit un ensemble de stimulants, fiscaux et autres, pour tous les nouveaux investissements qu'ils soient nationaux ou étrangers.¹⁹

Le gouvernement bolivien a justifié sa position en affirmant que son faible niveau de développement l'obligeait à s'appuyer

18. Ibid., p.216

19. Ibid., p.225

d'avantage sur les capitaux étrangers et à faire de son territoire une terre d'accueil pour les investissements en provenance de l'extérieur.

IV. Le Groupe andin en mutation

En suivant la chronologie du processus d'intégration andin, on constate qu'il y a eu très rapidement des retards et des problèmes dans l'application des mesures de certains secteurs. Même si on a observé des retards dans l'élimination des droits de douanes, cette question n'a pas constitué une cause essentielle des divergences au sein de la communauté. Le "Protocole de Lima" (30 octobre 1976) indique que la Colombie, le Pérou et le Venezuela avaient éliminé, jusqu'à cette date, 50% de leurs droits de douanes tandis que la Bolivie et de l'Equateur en avaient éliminé 30%. Cependant, la Commission décidait, à cette époque, de donner des délais supplémentaires pour l'élimination totale des droits de douanes, soit en 1983 pour la Colombie, le Pérou, le Venezuela et, en 1988, pour la Bolivie et l'Equateur (Décision n° 104).²⁰

Concernant le Tarif Extérieur Commun (art. 61 à 68 de l'Accord), qui devait progressivement s'appliquer à partir du 31 décembre 1976, il y a eu là aussi un retard (de deux ans). Depuis 1978, le TEC a été mis progressivement en application, selon un rythme annuel et de façon automatique, afin que la zone soit entièrement sous sa protection le 31 décembre 1982. Là aussi cependant, certaines divergences sont apparues à la suite des craintes exprimées par la Bolivie et l'Equateur, face à la concurrence commerciale des quatre "grands". Voilà pourquoi on a accru

20. M. CARRAUD, *ibid.*, p.60

les mesures d'exceptions en faveur de ces deux pays pour étendre leur délai de mise en place du TEC jusqu'à la fin de 1987. (Ces délais seront une nouvelle fois retardés d'un an par la Décision n° 104).²¹

Comme ailleurs, les divergences concernant le Code des investissements étrangers ont aussi entraîné l'assouplissement des principes conduisant la politique commune. Ainsi, les délais maximum concernant la transformation des sociétés étrangères en entreprises mixtes ou nationales ont été portées de 10 à 15 ans pour la Colombie, le Chili et le Pérou, et de 15 à 20 ans dans le cas de l'Equateur et de la Bolivie. De plus, les secteurs économiques qui avaient été protégés, c'est-à-dire ceux où la participation étrangère avait été interdite (industries de base, services publics, activités financières), sont maintenant ouverts dans le cas de circonstances spéciales que les pays sont seuls à apprécier.²²

Indiquons aussi que dès 1971, le secteur privé chilien tentera de faire modifier la limite de 14% imposée aux rapatriements des profits tout en exigeant un élargissement des secteurs et activités économiques non touchés par le Code. On proposera aussi qu'il n'y ait plus obligation pour les entreprises étrangères de se transformer en entreprises mixtes si elles n'exportaient pas dans le marché régional.²³

Mais ce n'est qu'à partir du coup d'Etat chilien, de septembre 1973, que les plus grosses attaques seront portées à l'instru-

21. Ibid.

22. J.J. JOUVIN, ibid., p.70

23. G. MACE, ibid., p.218

ment le plus essentiel du Pacte andin: la Décision 24.

L'adoption du Décret-Loi 600, portant sur les investissements étrangers, va marquer le point de départ de la contestation chilienne, qui aboutira finalement à son retrait de la communauté. Avec cette nouvelle loi, le Gouvernement du Chili permet aux entreprises, produisant uniquement pour le marché national ou mondial, de ne pas transférer leur capital à des intérêts nationaux, c'est-à-dire à ne pas se transformer en entreprises mixtes ou nationales. Avec cette législation, les entreprises nationales et étrangères sont placées sur le même pied, ce qui permet à ces dernières l'achat d'entreprises du secteur public, anciennement strictement réservé aux entreprises nationales. Alors que la Décision 24 ne permettait qu'un réinvestissement de 5%, le Décret-Loi encourage les entreprises étrangères à réinvestir jusqu'à 10% de leurs profits. On peut donc dire, que la nouvelle législation favorisait la dénationalisation de l'industrie chilienne, ce contre quoi la Décision 24 luttait.²⁴

Dans un effort de réconciliation, les cinq autres membres signèrent la Déclaration de Bocaya (août 1976), qui tout en reprenant les principes de la Décision 24, tentait d'assouplir certaines règles jugées trop strictes par le Chili. Ainsi, on acceptait de porter la limite de réinvestissement des profits à 7% (au lieu de 5%) tandis que la limite de rapatriement des profits était portée à 20% (au lieu de 14%) en permettant même un pourcentage supérieur dans la mesure où il était permis par l'organisme national compétent.²⁵

24. Ibid., p.221

25. Ibid., p.223

Il faut cependant remarquer que la position chilienne sur le sujet n'est pas unique. Le gouvernement bolivien, comme nous l'avons déjà vu, exigeait certaines modifications à la Décision 24 afin de lui permettre un accès plus grand au capital étranger. On arguait le fait que le modèle de développement économique adopté par le pays était peu compatible avec un contrôle strict des investissements étrangers.²⁶

Pour le Pérou, malgré son appui inconditionnel au Code, les difficultés économiques internes l'obligeaient à adoucir ses lois sur les investissements afin d'attirer le capital étranger. Or, d'une façon générale, il semble que la position du Pérou

représentait assez bien l'opinion de la majorité des pays de l'Amérique latine sur le sujet, au milieu des années 1970. Au sein du Groupe andin, les difficultés de la situation économique internationale et les changements de modèle de développement économique de certains pays-membres ont contribué à vider la Décision 24 d'une bonne partie de son contenu.²⁷

C'est le cas, par exemple, pour le Chili et la Colombie qui depuis 1975 vivent avec une inflation qui s'accélère, un déficit du budget de l'Etat, etc. Ceci impliquait pour eux une réorientation de leur stratégie économique en abandonnant l'import-substitution et en ouvrant davantage leur économie au système international.²⁸

Que le Groupe andin se soit donné une politique régionale

26. Ibid., p.227

27. Ibid., p.228

28. A.P. de Palacios, Economic Integration among Unequal Partners. The Case of the Andean Group, Pergamon Press, Toronto, 1982, p.70

concernant les investissements étrangers avait semblé montrer un haut degré de compréhension de leurs problèmes communs et la mise en place de mesures susceptibles de les résoudre. Malheureusement, les circonstances ont voulu qu'il en soit autrement. Les causes, comme nous venons de le voir, sont multiples.

B. La Communauté économique de l'Afrique de l'ouest

La Communauté Economique de l'Afrique de l'ouest (CEAO) est constituée par la presque totalité des Etats francophones d'Afrique Occidentale. Ces pays signaient le 3 juin 1972 à Bamako et le 17 avril 1973 à Abidjan, le Traité et les protocoles d'application créant cette zone harmonisée d'échanges commerciaux et d'intégration économique. Cette communauté est formée d'Etats qui ont sensiblement la même histoire, une langue commune et même une monnaie, puisque la plupart d'entre-eux appartiennent à la zone franc (à l'exception du Mali et de la Mauritanie qui a quitté cette zone en 1973).²⁹

Mais l'idée d'une communauté n'est pas récente, car au lendemain des indépendances, ces Etats s'étaient déjà unis sous le couvert d'une convention douanière (1959) qui débouchait (en 1966) à une convention de libre échange.

La CEAO est justement née des insuffisances des deux tentatives de regroupement précédentes, soit l'Union Douanière de l'Afrique de l'Ouest (UDAO) et l'Union Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO). Cependant, la CEAO se distingue de ses prédécesseurs par ses objectifs et ses moyens d'action plus am-

29. J. BELOTTEAU, CEAO. Situation et objectifs d'une communauté régionale africaine, Afrique Contemporaine, no 120, mars-avril 1982, p.8

bitieux en transformant la coopération, qui avait été jusqu'à présent essentiellement commerciale, en un véritable programme d'intégration économique.³⁰

Les obstacles à l'intégration en Afrique de l'Ouest ont toujours été les mêmes. D'abord de nature historique (la colonisation), puisque le commerce de ces pays a toujours essentiellement été orienté vers les pays européens cela a eu pour effet d'empêcher le développement des infrastructures (transport, communication, institutions financières) nécessaire au développement du commerce intra-régional. Ils ont aussi été d'ordre économique puisque l'Afrique n'a jamais pu aménager son espace économique de façon régionale (insuffisance des facteurs de production, désarticulation économique), et finalement, de nature politique (absence d'une volonté politique ferme vis-à-vis les obligations d'un projet régional).³¹

Cela faisait dire à K. N'Krumah (Revolutionary path, Panaf, London, 1973) que :

les organisations économiques régionales qui ont été formées en Afrique de temps à autre ont très peu contribué à améliorer le niveau de vie des masses africaines. Ce n'est pas pour rien que de tels regroupements n'ont pas rencontré d'opposition de la part des monopoles financiers internationaux et de la bourgeoisie indigène, puisque ces organisations ont été conçues pour servir leurs intérêts.³²

30. CNUCED, Coopération et intégration économique entre pays en développement, vol. 2, New York, 1982, p.32

31. K. OUALI, Intégration africaine. Le cas de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, Economica, Paris, 1982,, pp.23-24

32. M. DIOUF, Intégration économique. Perspectives africaine, Publisud/Nouvelles Editions Africaines, Paris/Dakar, 1984 , p.134

La Communauté est entrée en action en 1974 avec le but avoué de promouvoir le développement économique harmonisé (art. 3) des Etats en vue d'améliorer le niveau de vie des populations.³³

On peut donc dire que la CEAO est née de la nécessité pour ces Etats de disposer d'un marché et d'un espace économique garantis et plus vastes.

Mais il faut remarquer, comme le fait M. Diouf, que le Traité constituant la CEAO est presque une copie conforme du texte instituant la CEE, et qu'il n'est jamais fait mention, dans ce texte, de la promotion de l'indépendance économique, qui est somme toute la base de tout développement économique.³⁴

La CEAO a aussi pour objectif (art. 4) de développer les échanges des produits agricoles et industriels des Etats-membres.

L'esprit de cette communauté tient essentiellement dans la conviction que la croissance ne sera possible que dans le cadre d'une zone d'échanges organisée³⁵ où l'action est soumise à une politique régionale de coopération économique, qui tout en respectant la situation et les intérêts de chaque Etat, permettra un partage aussi équitable que possible des avantages de l'intégration.

D'une façon générale, la CEAO a pour objectifs fondamentaux (art. 1): 1) l'amélioration de l'infrastructure; 2) la promotion

33. K. OUALI, Ibid., p.68

34. M. DIOUF, Ibid., p.124

35. Cette appellation signifie qu'il existe trois régimes douaniers dans la CEAO: un régime de libre échange intégral pour les produits du cru (produits d'origine animale, végétale ou minérale n'ayant pas été transformés; le régime de la TCR appliqué aux produits industriels agréés; le régime douanier propre à chaque pays pour les autres produits manufacturés.

et l'accélération de l'industrialisation; 3) le développement des échanges commerciaux.³⁶

Selon le Traité, il est aussi prévu que la communauté disposera, après 1986, d'un Tarif Extérieur Commun.³⁷

Afin de pouvoir atteindre ses objectifs, la communauté s'est dotée de trois instruments qui sont la Taxe de Coopération Régionale (TCR) et le Fonds Communautaire de Développement (FCD) (qui a pour vocation d'assurer la juste répartition des fruits de l'intégration), auxquels s'ajoute le Fonds de Solidarité et d'Intervention pour le Développement Economique de la Communauté (FOSIDEC).

I. La Taxe de Coopération Régionale

La TCR est le principal instrument de libéralisation des échanges des produits industriels dans la CEA0. Ce système de libéralisation se caractérise par une franchise totale pour les produits du cru et la suppression de toutes les restrictions quantitatives aux échanges. Elle remplace les droits et taxes (depuis le 1^{er} janvier 1976) qui étaient perçus par un pays sur ses importations qui provenaient d'un Etat membre (art. 10 du Traité).

Il n'existe pas de taux unique; on a voulu au contraire qu'il soit modulé en fonction de caractéristiques particulières qui tiennent compte: 1) de la valeur économique de chaque produit pour lequel l'agrément est demandé; 2) de la nature de l'entreprise qui demande l'agrément; 3) du pays d'implantation de l'entreprise; 4) de l'Etat importateur.

36. K. OUALI, ibid., p.48

37. Ibid., p.116

Dans le concret cela signifie que, par exemple, si un seul Etat de la Communauté fabrique le produit, les autres membres attribueront un taux de TCR le plus bas possible afin qu'il se crée une préférence, sur le marché communautaire, à la faveur de ce produit régional contre les importations de produits identiques ou de substitutions en provenance de l'extérieur. Profitant ainsi du marché élargi, cela devrait permettre une réduction des coûts et des prix dans l'ensemble intégré. Disons en passant, que cette substitution est faite dans des conditions de concurrence, mais qui ne doivent pas entraîner de fermeture.

Cependant dans tous les cas, la TCR ne peut être accordée que que dans la mesure où les matières premières entrant dans sa composition sont à 60% originaires de la CEA0, ou que 40% de la valeur ajoutée soit le fruit d'une transformation effectuée dans la communauté.³⁸

Par conséquent, l'application de ce régime préférentiel implique, pour les Etats membres de la CEA0 importateurs de produits industriels agréés à la TCR, des moins-values budgétaires qui représentent la différence entre le montant des droits perçus à l'importation de produits en provenance de l'extérieur de la région et le montant des droits découlant de l'application de la TCR.

II. Le Fonds Communautaire de Développement

Le FCD constitue peut-être l'élément le plus "révolutionnaire" et le plus dynamisant de la Communauté. Le fonds vise à corriger deux des principales faiblesses des unions douanières

précédentes, soit: de ne pas avoir permis un équilibre dans la répartition des avantages et des coûts, et de ne pas avoir dégager les ressources financières permettant des interventions dans le sens du développement économique de l'ensemble communautaire.

L'article 14 du Traité de la CBAO a rattaché la TCR au FCD. En fait, le fonds a été créé pour compenser (dans une proportion de 2/3, le reste servant aux activités propres du Fonds) les pertes de recettes douanières entraînées par la disparition des droits et taxes qui étaient anciennement exigés.³⁹

Le FCD fait donc participer financièrement les Etats membres exportateurs nets de produits industriels au développement industriel des pays importateurs (jusqu'à présent, le fonds a été financé par la Côte d'Ivoire et le Sénégal dans une proportion de 95% en moyenne).⁴⁰

La valeur du fonds est donc, a priori, égale au total des moins values subies par chaque Etat lors de l'importation de produits agréés. Ainsi, le montant disponible du Fonds est étroitement lié au nombre de produits agréés et aux échanges qu'ils suscitent, mais aussi au niveau de la TCR.⁴¹

A titre indicatif, le FCD est intervenu dans les activités de développement suivantes: marché de bétail (Côte d'Ivoire); promotion des échanges (Sénégal); semences certifiées d'arachides (Burkina Faso); hydrologie et hydroligue appliquée (Mali); pré vulgarisation de la banane et de l'ananas (Mauritanie); lutte contre les rats (Niger); adduction d'eau; station de quarantaine

39. Ibid.

40. M. DIOUF, ibid., p.94

41. K. OUALI, ibid., p.166

de plantes; etc.⁴²

III. Le Fonds de solidarité et d'intervention pour le développement de la Communauté

Le FOSIDEC a été institué par la Conférence des chefs d'Etat de Bamako (27 octobre 1978) et est entré en application en mai 1979. Cette institution à caractère financier a pour mission de financer et garantir des projets publics et privés (dans une limite maximum de 75% du total de l'investissement prévu), contribuant ainsi au développement économique et social des membres de la communauté.

Les sources financières du FOSIDEC sont constituées par des contributions annuelles de 1 milliard et demi de francs CFA par chaque pays, et par un don de départ de 5 milliards de francs CFA.

Les interventions du FOSIDEC sont uniquement dirigées vers les Etats les moins industrialisés: Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Niger.⁴³

IV. Les investissements étrangers dans la CEAO

Le Traité d'Abidjan avait établi que les membres devaient, dans le futur, chercher à harmoniser les incitatifs fiscaux concernant les investissements étrangers. Il avait été entendu que des propositions en ce sens seraient soumises à la Conférence des chefs d'Etats en 1975, mais en 1984 rien n'avait encore été

42. Ibid., p.180

43. Ibid., p.181

entrepris.⁴⁴

Une des grandes caractéristiques de l'aménagement industriel des pays membres de la CEA0 est son lien très étroit avec les investissements faits par les FMN européennes et américaines. En effet, ce sont les FMN et non les gouvernements qui décident des implantations industrielles. Or, toute stratégie d'intégration qui vise la spécialisation de la production implique que ce soit les gouvernements qui soient les maîtres-d'oeuvre du développement industriel à travers des choix économiques et politiques fondés sur une politique régionale concertée.⁴⁵ Malheureusement, comme le dit Diouf, "l'intégration verticale des pays africains au capitalisme développé, a toujours pris le pas sur l'intégration horizontale des pays africains entre eux".⁴⁶

Une étude de la Conférence annuelle du Conseil des chefs d'Etats de l'UDEAC (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 1981) a montré que le manque de spécialisation entre les membres était essentiellement attribuable aux agissements des FMN. Ce même rapport affirmait que leurs activités étaient non constructives et constituaient, pour l'économie régionale, une force désintégratrice. On a de plus soutenu que le flux des échanges intra-régionaux était plus dépendant de la stratégie adoptée par ces firmes que des conditions propres aux pays membres de l'UDEAC. On a aussi avancé que le système de taxe unique (la TCR dans le cas de la CEA0) avait favorisé la restructuration des

44. P. ROBSON, Intégration, Développement et Equité. La Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest, Economica, Paris, 1987, p.87

45. M. DIOUF, ibid., p.251

46. Ibid., p.249

marchés dans le sens des intérêts des FMN, contrecarrant ainsi les efforts de spécialisation intra-industrielle, empêchant ainsi la croissance des échanges communautaires. En fait, les FMN sont considérées comme les bénéficiaires du commerce intra-régional.⁴⁷

Peut-on faire les mêmes commentaires au sujet de la CEA0? Il semble bien que oui car on remarque qu'il y a peu de spécialisation inter-pays et peu d'échanges intra-industries. Robson nous indique par exemple, qu'il y a souvent multiplication des mêmes usines, ce qui ne favorise pas la production à moindres coûts qui devrait normalement se produire dans le cadre d'un marché unifié.

Il faut aussi remarquer que la plupart des pays de la sous-région accordent, au même titre que les entreprises nationales, les avantages de leur Code des investissements aux FMN. On estime, à cet égard, que des investissements de l'ordre de 100 millions de francs CFA sont suffisant pour leur accorder ces incitatifs.⁴⁸

Cependant, la non-harmonisation des Codes (et des incitatifs) implique une disparité dans l'implantation de ces entreprises dans le groupe. Par exemple, si la Côte d'Ivoire et le Sénégal⁴⁹ disposent d'une supériorité de production par rapport aux autres membres de la communauté, c'est justement dû, dans une certaine mesure, aux distorsions qui existent entre les incitatifs à

47. P. ROBSON, *ibid.*, p.73

48. Diouf mentionne cependant qu'en contre-partie les pays contribuent souvent 10 fois plus pour le fonctionnement des institutions de la communauté (*ibid.*, p.178).

49. Selon M. Penouil, la Côte d'Ivoire aurait atteint le seuil de la phase de pré-démarrage de Rostow, tandis que la plupart des autres membres de la CEA0 seraient encore à se développer (K. Ouali, *ibid.*, p.15).

investir de tous les pays.⁵⁰

Pris dans leur ensemble, les instruments développés par le Traité de la CEA0 ont potentiellement des effets très positifs sur le développement équilibré de la sous-région. Cependant, l'absence d'une politique industrielle régionale couplée à un système d'harmonisation des incitations ne permet pas le développement d'un modèle rationnel de spécialisation économique. Mais de toute façon, même avec une politique commune concernant les investissements étrangers, il est peu probable que la CEA0 puisse influencer de quelque manière l'attitude des FMN puisque son marché intérieur global reste tout de même relativement très petit.

Si l'intégration économique entre PVD engendre généralement des problèmes de répartitions des coûts et avantages, tant et aussi longtemps que le problème d'équilibre et d'équité entre les membres ne sera pas résolu par la mise en place d'une politique régionale efficace, qui trouve son expression dans une politique industrielle régionale et l'harmonisation des incitations à l'investissement, le projet d'intégration de la CEA0 ne dépassera pas le stade de la simple intégration de marché.⁵¹

Même si la CEA0 a tenté de résoudre le problème du déséquilibre en recourant à une compensation budgétaire, il faut prévoir que le processus d'intégration ouest-africain ne contribuera pas de façon importante au développement. Comme le dit Robson, "si persuasive que soit une optique de l'intégration plus limitée, fondée sur une coopération industrielle sélective, on ne peut évidemment avoir aucune assurance qu'elle soit en fin de compte

50. P. ROBSON, *ibid.*, p.72

51. *Ibid.*, pp.197-198

plus productive".⁵²

Maintenant que nous avons cerner les deux processus d'intégration, nous devons présenter pour chacun des groupes de pays leur code concernant les investissements directs étrangers. Pour le Groupe andin nous avons déjà brossé un tableau des principaux éléments de la Décision 24, qui constitue le noyau autour duquel vont se greffer les politiques nationales. Or, chaque pays a dû adopter une législation qui devait se conformer aux prescriptions du Code régional. Quant à la CEA0, nous présenterons les politiques nationales de chaque pays puisque nous savons que cette communauté ne possède pas de régime commun concernant l'investissement.

52. *Ibid.*, p.202

CHAPITRE TROISIEME

**Les Codes d'investissements
et la situation économique
mondiale**

Depuis la Seconde guerre mondiale, les firmes multinationales ont connu un très grand essor, ce qui a nécessairement conduit à une augmentation sensible du volume des investissements directs internationaux.

Cet accroissement des activités des FMN a entraîné, par le fait de la nature de leurs activités, certains problèmes pour les pays d'accueil. Afin de les identifier faisons un tour d'horizon de la théorie générale de la firme et de l'investissement. Si l'investissement direct étranger est par définition un investissement réalisé par une entreprise non-résidente ou une entreprise résidente sous contrôle étranger, on comprend pourquoi il est nécessaire et important de saisir sa dynamique afin de bien connaître ses implications au niveau du processus d'intégration. Quant à la théorie de la firme, entendu ici comme firme multinationale, on comprendra aussi la nécessité d'en faire un survol si l'on pose que cette entreprise, par le biais des investissements directs à l'étranger, exerce un contrôle sur la gestion d'une autre entreprise qui se trouve dans un autre pays.

La théorie de l'intégration appliquée au PVD pose que le développement ne peut se faire sans une transformation des structures socio-économiques. Le processus d'intégration, dans ce contexte, impliquerait donc par le fait même, l'organisation d'une cohérence nouvelle au niveau de la région, à partir de tous les centres de décisions régionaux, et nécessitant l'élaboration et la

mise en oeuvre d'une politique commune de développement économique et social. Le Code d'investissements est un de ces éléments et c'est pourquoi il devient primordial de faire une analyse de ce que peut représenter la théorie de la firme et l'investissement pour la théorie de l'intégration.

I. Théorie sur la firme et l'investissement

Généralement, dans le Tiers monde, l'implantation des FMN se fait par le biais des investissements directs.¹ A cet effet, la théorie économique spécifie que les investissements ont pour résultat d'accroître les revenus là où ils se font. Or, la source ou le potentiel d'investissement de la FMN est étroitement relié aux énormes profits qu'elle tire de sa situation de monopole ou d'oligopole. Cet état est essentiellement attribuable au pouvoir qu'elle exerce sur le marché ainsi que son avance technologique et entrepreneuriale.² Ceci implique pour les pays hôtes que de plus en plus de décisions sont prises à l'extérieur de leur territoire, décisions qui inévitablement influencent l'économie du pays.

Généralement, la firme se développe très peu en amont et en aval du premier secteur d'implantation dans la mesure où celle-ci n'a pas les mêmes avantages monopolistiques et préfère trouver de nouvelles opportunités d'investissements. L'effet immédiat d'une telle attitude, est la surcapacité et la surproduction par rapport

1. W. ANDREFF, Les sociétés multinationales et le Tiers monde, La Documentation française, Problèmes politiques et sociaux, no 524, 29 nov. 1985, p.4

2. V. BORNSCHIER & C. CHASE-DUNN, Transnational Corporations and Underdevelopment, Praeger, New York, 1985, p.81

à la demande sur le marché. Par la suite, la firme s'engage dans un détournement de ses surplus du pays d'implantation vers l'extérieur. On peut, à partir de cela, tracer le schéma du comportement de la firme sur une certaine période de temps. Dans un premier temps, il y a une forte augmentation de l'investissement net de la FMN, ensuite, petit à petit la firme réduit son investissement ce qui peut même déboucher sur un désinvestissement (rapatriement du capital).³ Ceci peut signifier jusqu'à un certain point, que la firme retirera plus d'argent qu'elle n'aura jamais investi. Dans cette éventualité, le pays d'accueil se retrouvera avec moins de capital qu'au départ.

De tout ceci on peut déduire que, la croissance des revenus, pour le pays hôte, est proportionnellement affectée par la stratégie de la firme à long terme.

D'après une étude effectuée par Bornschier & Chase-Dunn (1985), le flux des investissements étrangers aurait un effet positif, à court terme, sur le développement économique, tandis que le stock de capital (qui réfère à l'accumulation du capital suivant le flux sur une période donnée, et qui de lui même indique un haut degré de pénétration et de contrôle par les FMN) a, à long terme, un effet retardant sur le développement économique.⁴

Une étude des Nations Unies (1978) a montré qu'il existait une très forte relation entre les investissements due aux opérations des FMN et la dépendance commerciale:

with the expansion of transnational corporate activities, intra-firm transactions have assumed great importance and have significant

3. *Ibid.*, p.82

4. *Ibid.*, p.xi

implications for the international trade system. About half of United States exports at the beginning of the 1970s was intra-firm. More recent data indicate a further rise.⁵

Une autre étude des Nations Unies (CNUCED, 1978) a montré, pour sa part, que plus de 50% du commerce des PVD était canalisé par les FMN. On peut aussi parler de la dépendance technologique vis-à-vis les FMN qui est le fruit du contrôle qu'elles exercent sur les brevets.

Selon la théorie, la dépendance par rapport à l'investissement étranger "is understood as a structural feature of a national economy in which some degree of economic and political power is held by those groups whose interests are connected with foreign capital".⁶

D'autres études ont montré, par ailleurs, que les FMN amplifiaient le chômage structurel (Bornschier & Ballmer-Cao, 1979), que leur présence débouchait sur un haut degré d'urbanisation (Timberlake & Kentor, 1983), et augmentaient le degré de dépendance technologique (Meyer-Fehr, 1979 et 1980).

Mais plus intéressant encore, dans le contexte de cette recherche, c'est que selon certaines études, les politiques exerçant un contrôle sur l'investissement étranger auraient tendance à réduire la propension du capital domestique à s'investir, ce qui aurait des effets négatifs sur le développement et sur le taux de croissance du PNB (Berweger & Hoby, 1978 et 1980). Mais, on signale que cet impact négatif ne s'exercerait que sur une période de cinq ans, et que sur une plus longue période, la législation

5. Ibid., p.72

6. Ibid., p.71

(restrictive et interventionniste) réduirait la dépendance vis-à-vis le capital étranger (et tous les effets qui y sont reliés).⁷

Bornschiefer & Chase-Dunn arrivent à la conclusion que:

the policy measures unfavorable to transnational corporations (...) have not, by themselves, resulted in a reconstruction of underdeveloped economies toward greater satisfaction of basic needs, a wider distribution of income, a reduction of economic and regional disparities, and a more self-sustaining development,

mais que:

a strategy of industrialization relying heavily on inequality and transnational corporate investment will not satisfy the needs of the majority of the population in peripheral countries, even with regards to faster absolute gains.⁸

Pour contrecarrer ces effets, les pays ont été amenés à adopter, vers la fin des années soixante, des législations et des réglementations relatives aux investissements étrangers afin de contrôler l'influence qu'ils peuvent exercer et de les réorienter de manière à ce qu'ils contribuent plus efficacement à la réalisation de leurs propres objectifs économiques, tout en assurant la souveraineté nationale sur les investissements.⁹

Les législations relatives aux investissements étrangers portent essentiellement sur les domaines suivants:

- prise de décision en matière d'investissements étrangers (procédures de sélection des

7. Ibid., p.141

8. Ibid., p.149

9. G. HAMILTON, Les entreprises multinationales: effets et limites des codes de conduite internationaux, Institut de recherche et d'information sur les multinationales, Genève, PUF, 1984, p.11

investissements étrangers; réglementation des prises de contrôle; interdiction ou limitation des investissements étrangers dans certains secteurs; adoption de systèmes d'encouragement);

- réglementation concernant la propriété du capital, le contrôle de la gestion et de l'emploi (obligation d'une participation locale à la propriété du capital et à la gestion, limitation de l'emploi des travailleurs étrangers et la fixation de pourcentages pour l'emploi de la main-d'oeuvre locale);
- fiscalité et réglementation des opérations financières (détermination du revenu imposable dans le pays hôte; contrôle du rapatriement du capital et des bénéfices; mesures d'encouragement pour le réinvestissement des bénéfices);
- mesures d'application et de contrôle.¹⁰

II. Prise de décision en matière d'investissements étrangers

La plupart de ces législations contiennent généralement des dispositions concernant l'examen des propositions d'investissements étrangers qui sont susceptibles de bénéficier des avantages qui sont offerts.

On note aussi que, très souvent, les codes contiennent des limitations quant aux prises de contrôle afin de limiter les investissements étrangers dans les secteurs jugés prioritaires ou d'intérêt national.¹¹

A l'inverse, il existe aussi des systèmes encourageant les investissements. Cependant, ces mesures d'incitation peuvent être onéreuses dans le cas où elles se traduisent par des diminutions de recettes ou par un accroissement des dépenses publiques. Par

10. Nations Unies, Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1978, pp.1-2

11. Ibid., p.2

contre, si le système d'encouragement est modulé de telle sorte qu'il permette une gestion en fonction des intérêts nationaux alors ces investissements nouveaux permettront le développement des activités dans lesquelles ils sont faits. Mais si ce n'est pas le cas, le résultat sera tout simplement une augmentation du volume des investissements et de l'influence des capitaux étrangers dans le pays.¹²

III. Propriété du capital, gestion et emploi

De façon générale, les restrictions imposées dans ce domaine s'articulent autour des idées; 1) d'une participation locale obligatoire concernant, par exemple, le pourcentage de cadres nationaux; 2) du retrait de ces investissements à la faveur des intérêts nationaux. Par exemple, la Décision 24 du Marché commun andin prévoit qu'il y aura transfert progressif de la propriété des entreprises étrangères aux ressortissants du pays dans lequel elles sont situées.

Comme, il est généralement prévu que la main-d'oeuvre spécialisée ou les cadres devront être, dans une certaine proportion, autochtone, les législations dans la plupart des pays en développement limitent l'engagement de travailleurs étrangers.¹³

IV. Fiscalité et opérations financières

Les législations concernant les investissements étrangers dans certains pays en développement posent des règles très strictes quant au rapatriement des bénéfices et au réinvestisse-

12. Ibid.

13. Ibid., p.4

ment, en déterminant un pourcentage fixe dans l'un et/ou l'autre des cas.

Si les pays en développement tendent, dans certains cas, à "renforcer leur réglementation ou à soumettre les investissements étrangers à un examen plus poussé, les moyens dont disposent les pays hôtes pour réglementer ces investissements, et notamment les investissements réalisés par les sociétés transnationales, sont limités".¹⁴ C'est pourquoi, de plus en plus de pays fondent en une seule loi leurs législations relatives aux investissements étrangers, ce qui constitue un pas important sur la voie d'une réglementation plus efficace.

Cela dit, s'il est évident que "l'harmonisation" de toutes les lois nationales d'un pays est importante, l'harmonisation, dans le cadre d'un processus d'intégration, des politiques nationales entre elles est d'autant plus importante qu'elle vise une meilleure répartition des ressources et qu'elle influence la possibilité de réduire la dépendance, de renforcer les liens inter-industries, d'accroître le pouvoir de négociation des pays vis-à-vis l'extérieur et de réaliser un partage équitable des fruits de l'intégration.¹⁵

En effet, si les Etats membres continuent à se faire concurrence pour obtenir les capitaux étrangers par le biais de leurs incitatifs respectifs à investir, et qu'une politique industrielle commune n'existe pas, il faut prévoir que ce pourquoi l'intégration est envisagée ne sera pas atteint. Ainsi, comme l'affirme P.

14. Ibid., p.6

15. P. ROBSON, Intégration, Développement et Equité. L'intégration économique en Afrique de l'Ouest, Economica, Paris, 1987, p.42

Robson, "une harmonisation des règles d'investissements et des incitations fiscales et du droit de propriété industriel peuvent en conséquence être importants pour que l'intégration puisse servir les objectifs de politique économique des Etats membres".¹⁶

V. Nature des législations

A cet égard, on peut dire qu'il y a autant de législations qu'il y a de pays qui disposent de telle loi. La diversité se manifeste tant dans l'optique, les objectifs et la portée, que dans la rigueur et "le caractère plus ou moins discriminatoire de la réglementation et des contrôles auxquels sont soumis les investissements étrangers directs".¹⁷

Les critères d'examen concernant les demandes d'investir sont généralement fondés sur la contribution de cet investissement à la solution de problèmes nationaux, son incidence sur la balance des paiements, ou les deux à la fois. Lorsque la législation spécifie le niveau de la participation étrangère et celui de la main-d'oeuvre locale à employer, on tiendra nécessairement compte de ces facteurs pour évaluer les demandes d'investissements.

Notons aussi que dans la plupart des pays en développement, les investissements directs étrangers dans certains secteurs sont, soit interdits, soit limités.¹⁸

Mais pour encore un grand nombre de pays en développement, la seule réglementation applicable aux investissements étrangers est un ensemble de mesures destinées à les encourager. Le principal

16. Ibid., p.46

17. Nations Unies, Ibid., p.7

18. Ibid., p.9

incitatif est habituellement d'ordre fiscal.¹⁹

S'il est généralement permis aux investisseurs étrangers de rapatrier leurs bénéfices, par contre, il est souvent limité à une part fixe qui se situe entre 10 et 15%, sinon, aucune limite particulière n'est fixée mais on taxe alors le rapatriement afin de susciter le réinvestissement. Certains pays limitent aussi le réinvestissement afin d'empêcher "l'augmentation excessive du capital-actions étranger susceptible d'être en fin de compte rapatrié".²⁰

Si on veut maintenant catégoriser les réglementations applicable aux investissements étrangers directs dans les PVD, disons qu'un premier type, que l'on qualifiera "d'incitatif", se retrouve dans la plupart des pays d'Afrique et certains pays d'Asie ainsi que dans les pays du Marché commun de l'Amérique centrale, se caractérise:

par un assez petit nombre de règlements et de restrictions et un plus grand nombre d'incitations. La législation officielle sur les investissements est appliquée sans discrimination, quelle que soit la nationalité de l'investisseur. Il n'existe pratiquement pas de limites à la participation étrangère au capital des entreprises et relativement peu de secteurs sont fermés aux investissements étrangers.²¹

Généralement, on constate que ces lois sont parmi les plus anciennes des législations concernant le capital étranger dans les PVD. Or, on remarque aussi que ces législations tiennent très peu compte de la répercussion de ces stimulants sur l'expansion des

19. Ibid., p.10

20. Ibid., p.11

21. Ibid., p.12

entreprises nationales.²²

Le deuxième type est fondamentalement une variante du précédent, et que l'on retrouve en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ces législations pourraient être dites "sélectives" vis-à-vis les investisseurs étrangers dans la mesure où elles fixent un pourcentage de participation au capital extérieur à la région.

Un troisième type, dirons-nous "discriminatoire", prédomine celui-là dans les pays d'Amérique du Sud et se caractérise par:

- a) Examen cas par cas de tous les investissements étrangers;
- b) Moins d'incitations fiscales pour les investisseurs étrangers;
- c) Procédure d'examen distincte pour les transferts de techniques;
- d) Limitation du contrôle de la gestion par l'étranger;
- e) Fixation de plafonds pour le rapatriement des droits, des redevances et des bénéfices;
- f) Réglementation du recours à l'emprunt;
- g) Règlement par une juridiction locale des différends relatifs aux investissements.

Selon nous, les pays de la CEA0 représentent bien les pays possédant les réglementations du premier type. Nous savons aussi que cette communauté ne possède pas de code régional. Or la

22. Nations Unies, Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1983, p.31

théorie de l'intégration concernant les investissements ne semble pas se prêter très bien à ce type de législations. Dans les toutes premières lignes de cette recherche nous avons indiqué que si le processus d'intégration impliquait une certaine limitation au niveau de la souveraineté de chaque participant. Cette perte de souveraineté serait compenser par un accroissement de la souveraineté collective vis-à-vis l'extérieur: pays tiers, firmes multinationales, etc. Nous avons aussi indiqué que si l'intégration doit permettre le développement ce serait sûrement par une transformation qualitative de l'ensemble économique et de son fonctionnement. Si l'intégration est envisagée en termes positifs d'élargissement de la communauté des intérêts, ceci implique la mise en commun des projets, des choix et des moyens d'actions.

Regardons donc maintenant de quelle façon chacun des pays de la CEAQ gèrent les investissements étrangers sur son territoire.

VI. Les législations nationales des pays de la CEAQ

(Notez que les législations nationales du Burkina Faso et du Niger ne font pas partie de cette étude n'ayant pas été analysé dans Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales)

1) La Côte d'Ivoire

Les lois concernant les investissements étrangers en Côte d'Ivoire sont notamment les suivantes:

- a) Code des investissements privés (Loi n° 59-134 du 3 septembre 1959);
- b) Code des investissements dans le tourisme (Loi n° 73-368 du 26 juillet 1973);
- c) Loi n° 73-584 du 28 décembre 1973 ratifiant l'Accord portant création de la Communauté économique des Etats de

l'Afrique de l'ouest.²³

En 1986, un nouveau code des investissements était à l'étude concernant les industries orientées vers l'exportation.

De façon générale, on peut dire que tous les investissements étrangers qui peuvent contribuer au développement économique de la Côte d'Ivoire sont favorablement accueillis. En particulier, le Code de 1959 établit les conditions régissant les investissements privés et définit les "entreprises prioritaires".

Pour profiter du statut prioritaire, l'entreprise doit participer à l'application des plans de développement économiques et sociaux, et faire un investissement qui est jugé d'importance pour le développement du pays.

Les secteurs prioritaires sont, entre autres, ceux touchant le domaine de l'agro-alimentaire, l'extraction et la production d'énergie, l'immobilier et le tourisme.²⁴

La Côte d'Ivoire n'impose aucune limite en ce qui concerne le type de société ni les participations au capital, ce qui veut dire que la participation étrangère peut être de 100%. Cependant, les investissements étrangers dans le secteur financier sont contrôlés et exigent donc une autorisation préalable. Indiquons aussi, que le programme d'"ivoirisation" tente d'établir la participation nationale dans les entreprises étrangères à 25%, duquel 9% au

23. Nations Unies, Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1986, p.255

24. Nations Unies, Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1983, p.252

moins est fourni par le secteur privé.²⁵

La Côte d'Ivoire, par le biais de son Code du pétrole de 1970, peut se réserver une participation, dans l'industrie pétrolière, de 50%.

Suivant son programme d'ivoirisation, l'Etat exige des entreprises étrangères qu'elles recrutent et forment des ressortissants ivoiriens et limitent, dans la mesure du possible, le recours à des employés étrangers.

Aucune restriction n'est imposée quant aux transferts de fonds par les entreprises.²⁶

Le Code des investissements privés de 1959 a établi une série d'exonérations fiscales qui sont indifféremment accordées aux entreprises nationales et étrangères, pour des périodes allant de 5 à 25 ans. En particulier, soulignons l'exonération des droits de douanes, pour dix ans, sur l'importation des infrastructures nécessaires à l'investissement; la réduction de 50% des droits d'exportation pour une période de dix ans et de l'exonération de tout impôt sur le revenu pour les sociétés qui construisent de nouvelles usines.

Dans le cas des entreprises qui opèrent dans des secteurs considérés comme exceptionnellement prioritaires, c'est-à-dire ceux qui favorisent le développement du pays, ces avantages peuvent être étendus pour une période supplémentaire. Cet accord est généralement pour une période ne dépassant pas 25 ans, avec possibilité de renouvellement pour une période de cinq ans.²⁷

25. Ibid., p.253

26. Ibid

27. Ibid., p.256

Les investissements dans le secteur du tourisme, qui est considéré comme un secteur prioritaire, sont exonérés des droits de douane, des droits d'entrée et de la taxe sur la valeur ajoutée pour les matériaux, l'équipement et les biens d'équipement importés pour réaliser l'investissement, et peuvent jouir d'une exonération d'impôt pour une période de sept ans.²⁸

Une série de déductions sont aussi offertes sur le montant des bénéfices imposables pour les entreprises qui réinvestissent une partie de ces bénéfices. Toutes les entreprises en Côte d'Ivoire sont imposées à 40% sur leurs bénéfices nets, en plus d'une taxe annuelle de 10% qui est versée au Fonds national d'investissement.²⁹

2) Le Mali

Le Code des investissements de 1976 s'applique à tous les investisseurs, quelle que soit leur nationalité.³⁰

Des avantages sont accordés aux entreprises prioritaires, qu'elles soient nationales ou étrangères, dans la mesure où ces projets cadrent avec les programmes de développement national, en particulier ceux touchant le commerce agricole, la sidérurgie, l'industrie manufacturière, la production d'eau et d'énergie, le tourisme, la construction et les transports. Notons cependant que les entreprises commerciales sont exclues du champ couvert par le Code des investissements. De plus, les entreprises doivent avoir

28. Ibid.

29. Ibid., p.257

30. Nations Unies, Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1980, p.6

un taux de valeur ajoutée de 40% (30% pour les ressortissants maliens).³¹

Les systèmes d'encouragement sont progressifs suivant le montant de l'investissement. Ainsi, les investissements d'au moins 20 millions de francs maliens obtiennent une exonération totale ou partielle de certains impôts. Les investissements de plus de 150 millions de francs maliens ont droit à une exemption des droits de douane sur tout le matériel et les matières premières; à une exonération de l'impôt sur les bénéfices; au rapatriement des capitaux investis et des bénéfices nets. Pour les investissements de plus de 500 millions de francs maliens, tous les avantages précédents sont accordés ainsi qu'une stabilité fiscale et douanière pour la période de la convention d'investissement, l'accessibilité aux crédits bancaires et l'utilisation des ressources énergétiques. Disons aussi que ces avantages peuvent être étendus pour les entreprises qui s'établissent dans des régions non industrialisées ou sous-industrialisées.³²

La participation étrangère, tant au niveau du capital que de la main-d'oeuvre, n'est soumise à aucune restriction. On exige cependant des entreprises qu'elles favorisent la formation des nationaux. Spécifions aussi qu'il n'y a aucune limitation sur le rapatriement des bénéfices nets.

3) La Mauritanie

Tout comme pour le pays précédent, c'est le Code des investissements de 1976 qui régit les investissements privés en

31. Ibid., p.9

32. Ibid., p.10

Mauritanie.

Les secteurs pour lesquels certains incitatifs à l'investissement sont offerts, couvrent essentiellement les domaines touchant l'agriculture, l'industrie, le tourisme, le logement bon marché, l'artisanat et la pêche, ainsi que la production d'eau et d'énergie. Cependant, aucun projet d'investissement ne sera autorisé dans les secteurs saturés et ne s'insérant pas dans le plan de développement. Parmi les critères d'évaluation, on tiendra aussi compte du montant de l'investissement, du nombre d'emplois créés et de sa contribution au plan de développement économique.³³

Le système d'encouragement se divise en trois parties suivant le montant de l'investissement. Dans un premier temps, tout investissement de 15 millions d'ouguiyas maximum fait à l'intérieur d'une période de deux ans et qui permet la création d'emplois permanents pour 10 Mauritanien au moins permet:

a) l'exonération partielle ou totale, pendant deux ans, des droits de douane sur les produits et le matériel nécessaires à l'investissement qui ne sont pas disponibles sur place; b) l'exonération partielle de 50% au maximum, pendant deux ans, des droits de douane sur les pièces détachées, les matières premières et le matériel d'emballage qui ne sont pas produits en Mauritanie; c) l'exonération partielle ou totale des impôts mentionnés dans le décret d'approbation pendant les deux premières années d'exploitation effective.³⁴

Les investissements d'un montant compris entre 15 et 40

33. Nations Unies, Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1980, p.10

34. Ibid.

millions d'ouguiyas sur une période maximum de trois ans et qui permettent la création d'emplois permanents pour 20 Mauritaniens au moins, peuvent obtenir a) une exemption totale ou partielle, pour trois ans, des droits de douane sur les produits et le matériel nécessaires à l'investissement non disponibles dans le pays; b) une exemption partielle maximum de 50%, pour cinq ans, des droits de douane sur les pièces détachées, matières premières et matériel d'emballage non produits en Mauritanie; c) une exonération partielle ou totale de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, à condition que les bénéfices distribués aux actionnaires ne dépassent pas 7% par an de la valeur nominale des actions.

Finalement, pour tout investissement de plus de 40 millions d'ouguiyas sur une période maximum de trois ans et qui crée 50 emplois pour des mauritaniens pendant la première année de fonctionnement, tous les avantages précédents sont offerts avec prorogation de cinq ans dans le cas du paragraphe c) et renouvelés pour deux ans dans le cas des paragraphes b) et c).

Dans le cas de projet d'investissements figurant dans le plan de développement ou largement axé sur l'exportation, des avantages supplémentaires autres que ceux prévus par la Loi peuvent être accordés. Notons aussi que les entreprises prioritaires ayant investi au moins 200 millions d'ouguiyas à l'intérieur d'une période de trois ans ont automatiquement droit à la stabilisation de leurs impositions fiscales pour une période de sept ans.³⁵

La Loi des investissements ne contient aucune limitation concernant la propriété étrangère et le rapatriement des capitaux

et des bénéfices. Le réinvestissement des bénéfices, par contre, permet à l'investisseur d'obtenir un dégrèvement d'impôt.

4) Le Sénégal

Le Code des investissements, adopté en 1972, ne fait aucune distinction concernant la nationalité de l'investisseur et constitue un ensemble de mesures d'encouragements à l'investissement.³⁶

Les investissements d'au moins 100 millions de francs CFA sur une période de trois ans et créant 50 emplois permanents sont considérés comme "industries prioritaires", tandis que les investissements d'au moins 500 millions, réalisés en trois ans, sont considérés comme "industries reconnues". Les avantages fiscaux directs sont offerts tant aux firmes reconnues qu'aux investissements prioritaires dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture. Ces avantages portent essentiellement sur l'exemption totale de l'impôt sur les bénéfices, pour une durée maximum de cinq ans, à condition que la somme des bénéfices soit inférieure au montant de l'investissement. Cependant, les avantages fiscaux indirects ne sont offerts qu'aux firmes reconnues et comprennent l'exonération, sur trois ans, des taxes à l'importation sur les matériaux et équipements essentiels, l'exonération de l'impôt sur le chiffre d'affaires dans le cas des exportations et des mesures de protection pour les importations, ainsi que la garantie d'un taux d'imposition stable pour une

36. Nations Unies, Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1978, p.57

période maximum de 20 ans, l'accès prioritaire au crédit à long terme, des subventions pour le développement de l'infrastructure.³⁷ Mais dans tous les cas, les avantages offerts ne doivent pas compromettre la position des firmes déjà installées dans le pays.

Les entreprises étrangères peuvent participer, sans restrictions, aux activités économiques. Le rapatriement des capitaux et des bénéfices est libre.

A titre récapitulatif et afin de classifier les réglementations présentent dans la CEA0, voyons le tableau suivant.

Figure 3

PAYS	Côte d'Ivoire	Mali	Mauritanie	Sénégal
Nationalité des investisseurs	Aucune distinction (0)	Aucune distinction (0)	Aucune distinction (0)	Aucune distinction (0)
Secteurs réservés	Industrie pétrolière (1)	Secteur commercial (1)	Non (0)	Non (0)
Emploi et formation	Oui (1)	Oui (1)	Oui (1)	Oui (1)
Système d'encouragement	Exonérations fiscales de 5 à 25 ans sans référence à la nationalité de l'entreprise (0)	Exonération totale ou partielle de certains impôts (0)	Exonération totale ou partielle des droits de douanes et/ou des impôts (0)	Exemption totale ou partielle des taxes et impôts (0)
Rapatriement des capitaux	Aucunes restrictions (0)	Aucunes limitations (0)	Aucunes limitations (0)	Aucunes restrictions (0)
Participation	"Programme d'ivoirisation" participation nationale de 25% dans les entreprises étrangères (1)	Aucunes restrictions (0)	Aucunes limitations (0)	Aucunes restrictions (0)

En fonction du tableau précédent, nous pouvons tenter de déterminer la place de chacune des législations sur un continuum "moins libéral - plus libéral". En attribuant un score (0 ou 1) pour chaque item du tableau précédent, nous arrivons pour chaque pays à un score où le plus élevé représenterait une législation moins libérale et le moins élevé correspondrait à une politique plus libérale. Ainsi, nous obtenons un pointage de trois (3) pour la Côte d'Ivoire, de deux (2) pour le Mali et de un (1) pour la Mauritanie et le Sénégal. Donc ceci indiquerait que la Côte d'Ivoire aurait une politique plus restrictive que les autres pays analysés et que la Mauritanie et le Sénégal auraient une politique beaucoup plus permissive que les autres.

Côte d'Ivoire	Mali	Mauritanie Sénégal
>>----->		
- libéral		+ libéral

VII. Législations nationales des pays membres du Groupe andin
(Notez que la législation nationale de l'Equateur ne fait pas partie de cette étude n'ayant pas été analysé dans Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales).

Comme nous le savons, le Groupe andin a adopté un Code commun concernant les investissements étrangers. Mais on a laissé à chaque pays la mise en application des dispositions du régime dans le cadre de leur propre législation nationale. Comme nous avons déjà présenté les principaux éléments de la Décision 24 dans le Chapitre 2, il ne nous reste plus qu'à voir les politiques

nationales touchant les investissements étrangers.

1) La Colombie

Les principales législations colombiennes concernant les investissements nationaux et étrangers sont:

- a) Décret n° 1900 de 1972, portant application de la Décision 24 du Marché commun andin (ANCOM), concernant le traitement des investissements et des brevets, marques et redevances étrangers;
- b) Loi n° 55 de 1975, restreignant les investissements nouveaux dans les banques et le secteur financier;
- c) Décret n° 170 de 1977, portant application des Décisions 103, 109 et 110 du Groupe andin;
- d) Décret n° 1976 de 1977, réglementant les investissements étrangers dans les entreprises de transport;
- e) Décret n° 1861 de 1979, éclaircissant certains points concernant les investissements étrangers.³⁸

La Colombie ne possède pas de loi propre régissant les investissements étrangers. C'est le Code commun sur les investissements étrangers (décision n° 24 de la Commission de l'ANCOM, adoptée en décembre 1970 et ratifiée en 1971) qui régit les investissements étrangers en Colombie. Nous ne reviendrons donc pas ici sur les éléments de la Décision 24 puisqu'ils ont déjà été présentés.

Disons cependant que les critères d'évaluation utilisés par le Département de la planification nationale veillent à respecter

38. Nations Unies, Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1983, pp.383-384

les priorités de développement économique de la Colombie et s'appuient sur les considérations suivantes:

- a) Contribution de l'investissement au processus d'intégration à l'échelon sous-régionale et à l'échelon de l'Amérique latine;
- b) Effet net de l'investissement sur la balance des paiements du pays;
- c) Mesure dans laquelle l'investissement contribue à améliorer le niveau de l'emploi;
- d) Contribution du projet au développement technologique, administratif et commercial du pays, et participation du personnel national à sa gestion.³⁹

L'Etat s'est réservé le secteurs des services publics ainsi que les secteurs des mines et du pétrole, conformément aux règles du Marché commun andin. Notons qu'une nouvelle législation adoptée en 1982 stipule qu'aucune personne physique ou morale ne peut acquérir plus de 20% des actions d'un établissement bancaire ou financier, et que dans le cas où ce pourcentage est plus élevé, la cession de l'excédent devra être complétée pour 1988.⁴⁰

La participation étrangère dans certains secteurs "ouverts" est cependant limitée à:

- a) 60% pour la pêche côtière;
- b) 49% pour les compagnies aériennes;
- c) 85% pour le tourisme;
- d) 49% pour la commercialisation de produits colombiens;
- e) 49% pour les banques;
- f) 49% pour les sociétés manufacturières.⁴¹

39. Ibid., p.386

40. Nations Unies, Ibid., 1986, p.333

41. Nations Unies, Ibid., 1983, p.389

Le Code du travail prévoit qu'au moins 90% des ouvriers non qualifiés et 80% des ouvriers qualifiés doivent être des ressortissants colombiens, sauf si l'emploi d'étrangers est indispensable.

Règle générale, aucune limite quant au nombre de ressortissants étrangers dans les postes de direction et les postes techniques n'est imposée, "sauf lorsque la société étrangère a été transformée en société nationale mixte, auquel cas la proportion de la participation nationale doit être reflétée dans la direction".⁴²

Les entreprises peuvent actuellement transférer leurs bénéfices nets jusqu'à concurrence de 20% par année de l'investissement initial à condition qu'il ait été lui-même enregistré au moment où il a été fait.

A l'inverse des pays d'Afrique étudiés précédemment, il n'existe pas en Colombie de stimulants visant expressément à encourager les investissements. Certains stimulants régionaux sont cependant accordés aux entreprises qui investissent dans des régions sous-développées, celles qui, par leurs activités, favorisent la diversification des exportations du pays et celles qui évoluent dans certains secteurs spécifiques comme les mines, le tourisme et l'édition.⁴³

Les entreprises commerciales étrangères sont imposées au taux de 40% par an sur leur bénéfice net.

Notons qu'il existe six zones franches où toute entreprise peut importer - en franchise de tous impôts nationaux - des

42. Ibid., p.391

43. Ibid., p.395

marchandises, des matières premières et des articles finis suivant les caractéristiques de la zone franche. Les investissements étrangers dans ces zones n'exigent pas l'approbation du Département de la planification nationale.⁴⁴

Disons finalement que le pays ne peut accorder aux entreprises étrangères, conformément au Pacte andin, des conditions plus favorables que celles offertes aux sociétés nationales.⁴⁵

2) Le Chili

Le Décret-Loi n° 600 de 1974 qui mettait en application les prescriptions du Code andin des investissements étrangers a été remplacé par le Décret-Loi n° 1748 du 18 mars 1977 à la suite du retrait du Chili du Groupe andin.

D'autres lois spéciales affectent les sociétés multinationales dont:

- a) Décret-Loi n° 471 de 1977, régissant l'entrée et le rapatriement de capitaux;
- b) Décret-Loi n° 889 du 21 février 1975, sur la promotion du développement économique régional.⁴⁶

Malgré son retrait de la communauté, certaines décisions de l'Accord de Carthagène sont restées en vigueur au Chili:

- a) Décision n° 40 (portant approbation d'une convention visant à éviter la double imposition entre pays membres);
- b) Décision n° 46 (portant approbation d'un régime uniforme pour les entreprises multinationales andines ainsi que les

44. Ibid., p.401

45. Ibid., p.402

46. Nations Unies, ibid., 1983, p.363

règlements applicables au traitement des capitaux sous-régionaux);

c) Décision n° 54.

Depuis 1976, les seuls secteurs réservés à l'Etat sont ceux de l'exploitation pétrolière et de ses sous-produits et l'énergie nucléaire. Autrement, il n'existe aucune règle limitant la participation étrangère ou exigeant un transfert de propriété à la faveur des nationaux.

La nouvelle législation chilienne concernant les investissements étrangers stipule que les bénéfices peuvent être librement transférés à l'étranger en tout temps, mais empêche le rapatriement des capitaux avant l'expiration d'un délai de trois ans à compter de leur entrée au Chili.⁴⁷

Il n'existe plus de stipulations concernant le transfert des techniques.⁴⁸

Le Décret-Loi n° 889 du 21 février 1975 a institué une série de stimulants fiscaux spéciaux visant certaines régions du pays. Les stimulants suivants sont également accordés pour encourager les exportations:

a) réduction ou exonération des droits de douane sur les importations de machines et d'équipement servant à la fabrication pour l'exportation, et remboursement de la taxe sur les ventes;

b) la Corfo, organisme de développement d'Etat, offre un service international de commercialisation afin de promouvoir les exportations chiliennes vers les Etats-Unis;

47. Ibid., p.369

48. Ibid., p.370

c) création d'une société de promotion des exportations, Pro-Chile;

d) amélioration des facilités de crédit à l'exportation.⁴⁹

Les lois chiliennes sur les investissements ne font aucune différence entre les investisseurs locaux et étrangers pour tous les aspects de leurs activités.

3) La Bolivie

La principale loi régissant les investissements, tant nationaux qu'étrangers, est le Décret-Loi n° 10045 (1971). Cette loi s'applique à tous les secteurs sauf à ceux du pétrole, du gaz et des services, qui sont soumis à une législation et des règlements particuliers.

Les textes concernant les activités des sociétés transnationales sont notamment les suivants:

- a) Décret-Loi n° 9798 (1971) incorporant la Décision 24 au droit interne, avec certaines exceptions;
- b) Décret suprême n° 12509 (1975) étendant certains des stimulants prévus par la Loi relative aux investissements au secteur des services;
- c) Décret-Loi n° 13509 (1976) réservant à l'Etat tous les gisements de minerais de fer et de manganèse;
- d) Décret suprême n° 14678 (1977) stipulant les conditions applicables à la création de nouvelles banques étrangères;
- e) Décret-Loi n° 18751 (1982) mettant en place un nouveau système d'avantages fiscaux.⁵⁰

49. Ibid., p.379

50. Nations Unies, ibid., 1986, p.171

La Bolivie a accepté, avec certaines modifications, la Décision n° 24 de la Commission de l'Accord de Carthagène.

Tous les nouveaux investissements sont acceptés dans la mesure où ils contribuent à la réalisation des objectifs du développement national, qui sont notamment les suivants:

- a) augmentation de la production de biens et de services;
- b) introduction de technologies modernes;
- c) réduction des coûts de production;
- d) augmentation et diversification des exportations;
- e) remplacement des produits et des services importés;
- f) utilisation des forces productives du pays;
- g) génération d'une épargne interne;
- h) participation efficace au processus d'intégration;
- i) développement économique des zones retardataires.⁵¹

Les industries métallurgiques, sidérurgiques et pétrochimiques ont été déclarées comme étant des industries stratégiques et sont par conséquent réservées à l'Etat dans le cadre d'entreprises étatiques. Des investissements de capitaux privés, nationaux ou étrangers, sont autorisés lorsque la participation publique est déjà majoritaire, ou qu'il est prévu que la participation publique minoritaire sera transformée progressivement en participation majoritaire dans un délai ne dépassant pas 25 ans.⁵² D'une façon générale, la Bolivie applique les règles prévues dans la Décision 24 en ce qui concerne les secteurs réservés aux entreprises nationales.

Par contre, en ce qui concerne le secteur bancaire, que le

51. Ibid., p.174

52. Ibid., p.175

régime commun réserve normalement aux entreprises nationales, la législation bolivienne, en vertu de la clause facultative prévue par la Décision 24 (art. 44), "autorise la création de banques et de sociétés financières étrangères ayant pour objet de promouvoir les investissements dans les activités productives".⁵³

Concernant la main-d'oeuvre, la loi stipule que 85% des employés doivent être de nationalité bolivienne et que 85% du total des salaires doivent être versés à des boliviens, mais aucun pourcentage n'est fixé quant à la participation bolivienne au niveau des postes cadres pour les entreprises entièrement étrangères.

Même si la Décision 24 limite le montant de bénéfices pouvant être transférés à 20% de l'investissement par année, il semble que la Bolivie permette un pourcentage plus élevé de transfert. Notons aussi que, conformément au Décret-Loi n° 12047 (1974), 50% des bénéfices ont dû obligatoirement être réinvestis entre 1974 et 1980, contrairement au 5 et 7% (suivant la période) de la Décision 24.⁵⁴

La Bolivie se démarque des autres membres de la communauté, par une série d'avantages et stimulants pour tout investissement effectué conformément à la Loi relative aux investissements et ayant été dûment approuvé et enregistré. Ils consistent essentiellement en des stimulants douaniers et fiscaux, des stimulants régionaux, des mesures d'incitation non fiscales et des mesures d'incitation en matière d'amortissement.

53. Ibid., p.179

54. Ibid., p.182

4) Le Pérou

Les principaux textes concernant les activités des FMN sont:

- a) Décret-Loi n° 18900 de 1971, mettant en vigueur les Décisions n° 24 et 27 de la Commission de l'Accord de Carthagène;
- b) Décret-Loi n° 19311 de 1972, portant sur les stimulants fiscaux et autres visant à encourager les investissements de capitaux privés de nature à favoriser le développement national;
- c) Décret-Loi n° 22291 de 1978, assouplissant les règles régissant le secteur bancaire en autorisant jusqu'à 20% d'investissements étrangers dans les banques commerciales privées;
- d) Décret-Loi n° 22310 de 1978, portant modification de la législation précédente et autorisant des investissements étrangers directs dans les petites entreprises.⁵⁵

Une nouvelle Loi adoptée en juin 1982, relative à l'industrie, a abrogé les principaux textes péruviens concernant les investissements étrangers et nationaux.

Cette nouvelle loi a pour principal objectif d'attirer et d'encourager les investissements dans le secteur manufacturier, et de les diriger dans les régions les moins développées du Pérou.

Cette loi, tout en confirmant la possibilité pour l'Etat d'investir dans certains secteurs (sans en faire un monopole), a abrogé les anciennes dispositions réservant certaines industries aux entreprises étatiques. Toutefois, l'Etat reste toujours le

55. *Ibid.*, p.202

propriétaire des ressources pétrolières, des gisements minéraux et des ressources hydrauliques, et s'occupe de l'importation et la commercialisation des produits de premières nécessités. On a simplifié les procédures et amélioré les avantages fiscaux pour les réinvestissements, suivant le critère du lieu d'implantation.⁵⁶

Malgré tout, le Code des investissements étrangers (Décision 24) du Groupe andin continue de réglementer les investissements de capitaux étrangers conformément à la nouvelle Loi relative à l'industrie.

Le transfert des bénéfices nets des sociétés étrangères est autorisé à condition qu'il ne dépasse pas 20% par an de l'investissement initial. Le gouvernement s'est gardé la possibilité, dans certains cas particuliers, d'autoriser un pourcentage plus élevé.⁵⁷

Les avantages fiscaux prennent essentiellement la forme d'une exonération totale de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la vente d'articles manufacturés, sur les salaires et de l'impôt sur la réévaluation des avoirs fixes.

Cependant, d'autres avantages sont offerts pour les industries qui s'implantent dans certaines régions du pays:

- a) exonération totale des droits sur l'importation de machines et d'équipements essentiels aux processus industriels ainsi que des droits sur l'importation de matières premières, d'articles semi-traités et de composés utilisés pour la fabrication d'articles finis;
- b) autorisation de réinvestir annuellement jusqu'à 100% du bénéfice net, en franchise de tous impôts généraux, spéciaux ou locaux, dans l'agrandissement et la diversification de la capacité de production;

56. Ibid., p.207

57. Ibid., p.211

- c) exonération de l'impôt sur les ventes dans le cas d'articles manufacturés lors de leur vente initiale, c'est-à-dire de la vente par l'entreprise industrielle les ayant fabriqués;
- d) exonération de certaines obligations fiscales dans le cas d'entreprises multinationales ayant pour principal objectif ou principale activité d'être un centre de promotion d'opérations internationales et extra-territoriales.⁵⁸

5) Le Venezuela

C'est le Décret n° 2442/77, mettant en application la Décision 24, qui régit les investissements étrangers et nationaux au Venezuela (qui est entré dans le Groupe andin en 1973).

Les FMN sont aussi régis par les lois suivantes:

- a) Décret n° 869/75 relatif aux banques et aux autres établissements de crédit, qui limite à 20% au maximum les participations étrangères dans les banques commerciales du Venezuela;
- b) Décret n° 1225/75 portant régime commun applicable au traitement des capitaux étrangers dans l'industrie du pétrole;
- c) Loi du 11 août 1975 relative à la transformation des entreprises étrangères;
- d) Décret n° 2810/78 exemptant le secteur du tourisme des dispositions de la Décision 24.⁵⁹

Un investissement étranger direct sera autorisé à condition qu'il remplisse au moins deux critères qui sont les suivants:

- a) lorsqu'il incorpore ou prévoit incorporer dans la produc-

58. Ibid., p.223

59. Ibid., p.228-229

tion, et ce dans un délai raisonnable, une valeur ajoutée nationale égale ou supérieure à 51%;

b) lorsqu'il travaille pour l'exportation et incorpore dans sa production une valeur ajoutée nationale ou supérieure à 30%;

c) lorsqu'il crée un nombre important d'emplois;

d) lorsqu'il est fait dans des régions du pays considérées comme sous-développées;

e) lorsqu'il utilise des techniques de pointe;

f) lorsqu'il s'engage à se transformer en sociétés nationales ou mixtes dans des délais plus brefs que ceux qui sont stipulés par la loi ou dans une mesure plus grande que prévue dans le processus de transformation;

g) lorsqu'il s'engage à investir ou à réinvestir les avoirs générés dans le pays en titres émis à des fins de développement.⁶⁰

On tient aussi compte du montant des capitaux investis, des structures de commercialisation que la société peut fournir et des programmes de formation des travailleurs.

Le gouvernement joue un rôle très actif dans l'économie en s'occupant de la production et de la vente de biens et de services, en contrôlant les ressources et les industries liées aux au pétrole et produits pétrochimiques, aux mines, aux aciéries, à l'énergie hydro-électrique et participant, en association avec le secteur privé, aux activités bancaires et du tourisme.⁶¹

Les secteurs réservés exclusivement aux sociétés nationales

60. *Ibid.*, p.232

61. *Ibid.*, p.236

(c'est-à-dire où la participation vénézuélienne est d'au moins 80%) sont notamment:

a) les services publics comme téléphone, télécommunications, approvisionnement en eau potable, égouts, génération, transmission, distribution et vente d'électricité, services de voirie et de ramassage des ordures, et services de protection des biens et des personnes;

b) la radio et la télévision, les journaux et revues en langue espagnole, les transports de marchandises et de passagers au Venezuela et la publicité. La Surintendance des investissements étrangers peut autoriser des sociétés étrangères à diffuser des publications scientifiques ou culturelles en langue espagnole;

c) les ventes de marchandises dans le pays. Toutefois, des sociétés étrangères peuvent se livrer à une telle activité en territoire vénézuélien à condition de vendre des produits fabriqués par elle dans le pays;

d) les services professionnels comme bureaux d'études, services consultatifs, conception et analyse de projets, études de faisabilité, etc., sauf lorsque la Surintendance des investissements étrangers considère que les sociétés intéressées apportent une technologie vitale pour le développement du pays, étant entendu toutefois que la participation étrangère dans de telles sociétés ne doit pas dépasser 49%.⁶²

Toutes les autres industries et activités commerciales sont normalement ouvertes aux investissements étrangers.

Règle générale, la proportion de vénézuélien dans la direction des entreprises doit correspondre à la participation du capital local dans l'entreprise. Toutefois, la loi stipule que 75% au moins du personnel de toute société doit être vénézuélien.⁶³

Les investisseurs étrangers peuvent rapatrier leurs bénéfices nets dans une proportion de 20% de l'investissement initial par an. Mais comme pour tous les pays du Groupe andin, le gouverne-

62. Ibid., p.237

63. Ibid., p.238

ment se permet d'autoriser le transfert à l'étranger d'un montant supérieur lorsque ces investissements sont conformes aux priorités de développement économique, social et technologique du Venezuela.⁶⁴

Le réinvestissement des bénéfices nets est autorisé jusqu'à concurrence de 7% du montant des investissements étrangers directs enregistrés. Toutefois, on peut permettre le réinvestissement d'un montant supérieur s'il est prouvé que ce réinvestissement aura pour effet d'accroître l'activité économique dans des secteurs prioritaires. Cependant, le réinvestissement des bénéfices d'entreprises nationales et mixtes et d'entreprises étrangères "qui se sont engagées à se convertir en sociétés nationales ou mixtes n'est pas soumis à cette limite; toutefois, les réinvestissements effectués par ces sociétés ne doivent pas affecter la proportion des investissements étrangers existants d'une façon qui altérerait le caractère de la société ou qui entraverait ou ralentirait le processus de conversion."⁶⁵

Suivant leurs contributions à la réalisation des objectifs nationaux de développement, les investissements bénéficient de mesures d'incitation fiscales, tarifaires et en capital. Ces mesures visent à encourager la décentralisation et le développement des secteurs prioritaires.

Tous les nouveaux projets industriels et d'agrandissement dans le secteur manufacturier, des mines et des hydrocarbures, de l'énergie, de la construction, des transports, de l'agriculture, de l'élevage, des pêcheries et de la foresterie peuvent bénéficier

64. Ibid., p.240

65. Ibid., p.241

de crédit d'impôt de 15 à 20% dans certains cas.⁶⁶

On offre aussi une protection aux sociétés qui s'engagent à fabriquer un produit nouveau grâce à l'imposition d'un droit de douane prohibitif. Le gouvernement offre aussi des incitatifs à l'investissement de capitaux par le financement à faible coût. Le gouvernement, par son programme d'achat, subventionne les produits de fabrication vénézuélienne.

Finalement, indiquons qu'il existe deux zones franches où les entreprises qui y sont établies peuvent procéder à des transactions en gros en franchise de tout impôt national, d'état ou municipal, pour importer des marchandises, des matières premières, des produits finis ou d'autres articles.⁶⁷

Comme nous l'avons fait pour les législations des pays membres de la CEA0, tentons de placer chaque politique nationale sur le continuum "plus restrictif - moins restrictif".

Cette catégorisation nous est déjà fournie par Moxon⁶⁸ dans la Figure 4 suivante. Mais comme nous le savons aussi, depuis 1976, la Décision 24 a subi certaines modifications, ce qui implique que la catégorisation faite par Moxon n'est plus valable. Donc en suivant les informations que nous avons présenté dans la section VII, tentons d'actualiser cette figure (Figure 5) en suivant le même procédé que pour les législations de la CEA0.

66. Ibid., p.246

67. Ibid., p.250

68. R.W. MOXON, Harmonization of Foreign Laws among Developing Countries: An Interpretation of the Andean Group Experience, Journal of Common Market Studies XVI, no 1, 1977, p.38

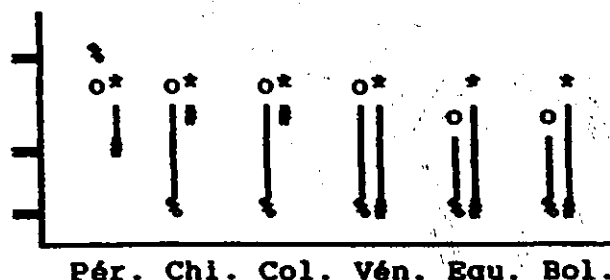
Figure 4

Nature
du code

Très restrictif

Moyennement
restrictif

Pas restrictif



Pér. Chi. Col. Vén. Equ. Bol.

- % = loi nationale sur le désinvestissement avant la Décision 24
 o = Décision 24 concernant le désinvestissement
 # = autres règles avant la Décision 24
 * = autres règles de la Décision 24

Figure 5

PAYS	Colombie	Chili	Bolivie	Pérou	Venezuela
Nationalité des investisseurs	Code commun sur les investis. étrangers (1)	Aucune distinction (0)	Aucune distinction (0)	Aucune distinction (0)	
Secteurs réservés	Services publics, mines, pétrole, banques. Certains secteurs ouverts dans un certain % (4)	Pétrole et nucléaire (1)	Métallurgie, sidérurgie, et services (2)	Pétrole, mines, hydroélectricité, importation et commercialisation de certains produits (3)	Services publics, communication, vente de marchandises et services professionnels, pétrole, minacières, hydroélect (4)
Emploi et formation	Oui (1)		Oui (1)		Oui (1)
Système d'encouragement	Stimulants régionaux (2)	Stimulants régionaux (2)	Stimulants douaniers et fiscaux pour tous les investissements (0)	Avantages fiscaux (1)	Incitations fiscales et tarifaires (1)
Rapatriement des capitaux	20% par année 7% pour le réinvestissement (4)	Aucune restriction après expiration d'un délai de 3 ans (0)	20% par année 50% pour le réinvestissement (2)	20% par année ou % plus élevé réinvestissement jusqu'à 100% (2)	20% et plus réinvestissement de 7% ou plus (2)
Participation	Secteurs réservés exclus, secteurs ouverts suivant un certain % (1)	Aucune restriction (0)	Secteurs réservés (1)	Secteurs réservés (1)	Secteurs réservés (1)

En faisant le même pointage que pour les politiques nationales des pays de la CEA0, nous trouvons les scores suivants: 13 pour la Colombie, 9 pour le Venezuela, 7 pour le Pérou, 6 pour la Bolivie et 3 pour le Chili. Donc sur le continuum de + à - restrictifs on retrouve:

Colombie	Venezuela	Pérou	Bolivie	Chili
>>--- ----- ----- ----- ----- ----->				
+ restrictif			- restrictif	

Si nous comparons maintenant les résultats obtenus pour les deux régions, on doit d'abord dire que ces résultats sont bien entendu sujet à caution. Il reste cependant que le choix des termes "libéral" pour la CEA0 et "restrictif" pour le Groupe andin, concernant les législations nationales, se comprennent très bien dans la mesure où chacune des communautés a développé une vision de l'investissements qui lui est propre. L'essentiel des politiques dans les pays de la CEA0 concerne les incitatifs à l'investissement tandis que pour les pays du Pacte andin c'est le contrôle qui est recherché.

Porter un jugement sur les législations de chacun des pays des deux groupes est un peu plus difficile. Car si l'on considère la possibilité que, pour des raisons diverses, tout en ayant prévu de se conduire de telle manière vis-à-vis les investisseurs étrangers un pays décide d'agir autrement, toute catégorisation devient aléatoire. Nous dirons donc que cette comparaison intra-groupe n'est qu'une image à un moment donné et qu'elle exclut tout "écart de conduite" de la part de chaque pays.

Des résultats obtenus pour les pays des deux communautés, on peut dégager que les pays de la CEAQ semblent beaucoup plus homogènes que ceux du Groupe andin, même si on exclut le Chili. Cependant, ce résultat peut s'expliquer par le fait que de tous les pays de la communauté andine, seule la Colombie a intégré entièrement et conservé dans son intégralité la Décision 24. Si l'on compare la Figure 4 et la Figure 5, on constate que la Colombie et le Chili étaient déjà assez restrictifs vis-à-vis les investissements avant même la Décision 24 tandis que la Bolivie ne rejoignait même pas ces pays au tout début du processus d'intégration ayant adopté dès le départ un certain nombre d'incitatifs à l'investissement et d'exonérations. La position actuelle du Chili, par rapport aux autres, est bien évidente puisque ce pays s'est retiré de la communauté. Il nous semble aussi possible d'expliquer les différences intra-groupe par le fait qu'à l'intérieure d'une communauté les pays les plus aptes à appliquer une législation "plus restrictive" ou "moins libérale" sont aussi ceux qui détiennent une position économique privilégiée. Enfin, c'est une hypothèse.

Nous avons montré, dans le chapitre précédent, les raisons qui ont poussé certains pays à élaborer des codes d'investissements en nous appuyant sur la théorie de la firme et de l'investissement. Par la suite, nous avons présenté les différents codes en présence dans la plupart des pays étudiés. Nous avons pu remarquer alors des différences très nettes dans la vision de certains pays quant à l'attitude à prendre vis-à-vis l'investissement direct étranger. Or, de façon générale, on peut dire que

depuis le milieu des années soixante-dix, l'intérêt manifesté par les pays en développement pour ces Codes de conduite a sensiblement décliné.⁶⁹ C'est le cas particulièrement du Groupe andin qui a modifié certains éléments des règles communes concernant les investissements étrangers en 1976. Pour expliquer ce changement d'attitudes on doit, bien naturellement, se rabattre sur la situation économique mondiale qui a eu cours dans la dernière décennie. C'est ce que nous nous proposons maintenant de faire, tout en rappelant que ces entités économiques sont partie intégrante du système mondiale.

VIII. La situation économique mondiale depuis les années 1970

Ce changement d'attitude est en partie attribuable aux problèmes économiques mondiaux des années 74-75, et à ses retombées sur les pays en développement. Or, comme nous indique Hamilton, le contrôle des multinationales avaient vu le jour au moment où le pouvoir d'achat de ces pays, producteurs de matières premières, était au plus haut. Mais la récession devait mettre fin brutalement à ce boom, et, par conséquent, toute politique susceptible de créer des incertitudes ou restreignant la circulation des capitaux devenait inappropriée. Le processus de dégradation de l'économie de ces pays exigeait la mise en place de moyens susceptibles d'attirer les capitaux étrangers, et de développer la "coopération industrielle" étrangère afin de soutenir les efforts

69. G. HAMILTON, Les entreprises multinationales: effets et limites des codes de conduite internationaux, Institut de recherche et d'information sur les multinationales, Genève, PUF, 1984, p.58

internes d'industrialisation.⁷⁰

Avec la crise de la dette mondiale, les problèmes des PVD sont amplifiés d'autant plus que leur propre endettement, qui est devenu colossal vis-à-vis les banques internationales, limite à toute fin pratique leur possibilité d'emprunts et handicape grandement le financement de leurs projets de développement. Par la force des choses, nous dit Hamilton, "les sociétés transnationales deviennent pratiquement les seules sources de financement et d'investissement à la portée des pays en développement".⁷¹ La relation entre multinationales et gouvernements des PVD se transforme donc encore une fois.⁷²

1. La crise mondiale

Le début des années soixante-dix est marqué par un événement majeur dans l'histoire économique d'après guerre; soit la décision du gouvernement des Etats-Unis de déclarer l'inconvertibilité du dollar en or (15 août 1971).

Ceci a pour effet de déstabiliser le système financier international, ce qui explique selon certains,⁷³ ce que l'on a appelé la "crise du pétrole". La hausse brutale du prix du

70. Ibid., p.60

71. Ibid.

72. Voir le discours inaugural du Président Betancur de Colombie à la réunion des Etats "débiteurs" d'Amérique latine, à Carthagène, 22-25 juin 1984, dans lequel il encourage ses voisins à accorder davantage de stimulants aux investisseurs étrangers, et à réduire les barrières freinant l'investissement étranger. Financial Times, Londres, 22-23 juin 1984.

73. Voir S. Amin et al., La crise, quelle crise?, Maspéro, Paris, 1982.

pétrole entraîne une augmentation des prix de l'ensemble des matières premières et des produits de base. Par la suite, "ces cours baissèrent en 1975 (pétrole excepté), puis connurent une croissance régulière et rapide de juin 1975 à juin 1977, pour finir par chuter brutalement jusqu'au début de 1978".⁷⁴

Pour les FMN, ces bouleversements se sont traduits par un ralentissement de l'activité industrielle qui a provoqué une diminution de leurs revenus sur leurs principaux marchés. Mais en contrepartie, les revenus des pays exportateurs de pétrole augmentèrent et firent alors leur apparition sur les marchés financiers.

Les PVD découvrent alors un réservoir important de devises qui les incitent à faire de nouveaux emprunts, à une époque où les taux d'intérêts sont encore très raisonnables. Leur situation paraissait excellente puisque les cours des matières premières qu'ils exportaient étaient à la hausse. Les FMN trouvèrent là le moment propice pour développer leurs implantations.⁷⁵

Dans les économies des PVD, l'industrialisation - qui est vue comme la principale source de développement - présentait, à cette époque des points communs: "le marché interne était privilégié grâce à l'utilisation de la technologie des EMN, à la mise en place du protectionnisme et à la reproduction du modèle de consommation des pays occidentaux".⁷⁶ Tout en important de plus

74. J. MASINI, Multinationales et pays en développement. Le profit et la croissance, Institut de recherche et d'information sur les multinationales, Genève, PUF, 1986, p.44

75. Ibid., p.45

76. Ibid., p.46

en plus de biens de consommation intermédiaires et d'équipement, ces pays connaissent une baisse de leurs recettes d'exportations de produits de base ce qui les conduits à l'endettement.

Vers 1978, on assiste à une stabilisation des cours des principales monnaies et à un développement massif des eurodollars. Mais en même temps, la crainte de l'inflation pousse les autorités américaines à réduire la croissance. En 1979, les américains décident alors d'adopter une politique anti-inflationniste en laissant jouer librement les taux d'intérêt. Cette politique produit en même temps un retour à des taux de change élevés du dollar, ce qui conduit, selon Masini, à une deuxième rupture en 1980.

La fin des années soixante-dix est marquée par le second choc pétrolier (multiplication par deux des cours des produits pétroliers) ce qui perturbe grandement les échanges internationaux.⁷⁷

Ceci amène les FMN à développer de nouvelles formes d'investissement se fondant sur le partage des risques avec le pays d'accueil et en particulier avec les PVD. Pour devenir plus attractives vis-à-vis les investisseurs internationaux, les PVD tendent de plus en plus à alléger les réglementations concernant les activités des FMN. Cependant, on constate que les pays choisis par les FMN pour s'implanter ne sont pas nécessairement ceux qui ont les codes d'investissement les plus attractifs.⁷⁸

Si on a remarqué une augmentation de la valeur des échanges des PVD jusqu'au début des années quatre-vingt, la croissance de ces échanges a progressivement diminuée en raison de leur facture

77. Ibid., p.49

78. Ibid., p.50

pétrolière, de leur endettement, et surtout du ralentissement de leurs exportations vers des pays connaissant eux-mêmes la récession économique.

Finalement, nous dit Masini, les flux financiers se dirigeant vers les PVD ne semblent plus pouvoir financer le développement, ni les investissements, mais sont utilisés à rembourser la dette antérieure, "à nourrir la dette pour la dette".⁷⁹ Cette crise de l'endettement ainsi que les problèmes liés aux fluctuations des taux de change ont conduit les Etats à libéraliser les réglementations destinées à attirer les investissements étrangers.

Le résultat global de cette situation est un déséquilibre inquiétant de la balance des opérations courantes dans les PVD et une inversion des transferts de capitaux. En 1982-83, selon "The Economist", le solde net des transferts de capitaux aurait été positif dans le sens Sud-Nord et aurait atteint 20 à 30 milliards de dollars.⁸⁰

Les causes de la dégradation des économies du Tiers monde se trouvent en partie dans:

- la stagnation, puis la chute de la production et des opérations commerciales dans les pays industrialisés;
- dégradation des termes de l'échange pour les PVD;
- suite à la crise, la demande des pays du Nord diminue;
- le prix des matières premières et d'autres produits en provenance du tiers monde s'effondre;
- le prix des importations des PVD augmente.

Si l'on regarde les opérations industrielles dans les pays du

79. Ibid., p.51

80. Ibid., p.52

Sud, on constate que "les contrats conclus en 1982 par les 250 principales entreprises mondiales enregistrent un recul de 6%, soit 6,5 milliards de dollars de demande de l'ensemble des pays du Sud"⁸¹ et qu'en 1983, elle est de 26%. Continent par continent, c'est l'Amérique latine qui est la plus durement touchée avec une diminution de 41%.

Notons de plus, que les exportations de produits primaires ou de biens manufacturés du Tiers monde, se heurtent à un double obstacle:

- au Nord, les mesures protectionnistes touchent aussi bien l'Europe que les Etats-Unis;
- au Sud, les pays sont tous conduits à limiter leurs importations, conformément aux recommandations du FMI, lequel peut opposer un veto efficace aux demandes d'emprunts formulées par des pays qui ne suivraient pas ses directives. En conséquence, les échanges Sud-Sud sont ainsi en forte diminution.⁸²

2. Effets de la situation économique mondiale sur le Groupe andin

Comme nous l'avons indiqué, la plupart des pays ayant adopté des Codes de conduite en sont venus à assouplir les exigences qui étaient inscrites dans ces législations. A cet égard, l'expérience andine est remarquable dans la mesure où l'on sait que le Code commun des investissements étrangers a été jusqu'à un certain moment l'un des plus complet et des plus poussé programme d'intégration économique entre pays en développement. Les problèmes rencontrés par les pays du Groupe andin ont finalement abouti à une réévaluation du projet en cours de réalisation. En effet,

81. Ibid., p.53

82. Ibid., p.54

l'existence de divergences a amené à un assouplissement de certains des principes posés par la première version du statut commun préparé par la Junte.

C'est ainsi qu'on a décidé d'étendre la période pendant laquelle les entreprises étrangères devaient se transformer en entreprises mixtes ou nationales; soit de 15 à 20 ans pour la Colombie, le Chili et le Pérou, et de 10 à 15 ans dans le cas de l'Equateur et de la Bolivie.

Sans être un élément essentiel de dissension, l'élimination des droits de douane a, elle aussi, connu un report dans les délais, l'élimination totale des droits de douanes devant se faire en 1983 pour la Colombie, le Pérou, le Venezuela et, en 1988, pour la Bolivie et l'Equateur (Décision n° 104). Ceci malgré le fait que le "Protocole de Lima" (30 octobre 1976), a établi que la Colombie, le Pérou et le Venezuela avaient effectivement procédé à une réduction de 50% à ce jour et de 30% pour les produits originaires de la Bolivie et de l'Equateur.⁸³

Concernant maintenant les secteurs économiques vitaux qui avaient été réservés au contrôle exclusif des Etats, comme les industries de base, les services publics et les activités financières (banques), satisfaction a été donnée à la Colombie et à l'Equateur qui voulaient que chaque pays puisse appliquer des normes différentes selon les exigences de sa propre économie.⁸⁴

83. M. CARRAUD, Nature et portée de l'Accord d'intégration sous-régionale andine, Notes et études documentaires no 4421-4423, Problèmes d'Amérique Latine XLV, 1977, p.60

84. J.J. JOUVIN, Le Bloc Andin: structures, objectifs, perspectives, Notes et études documentaires no 3949-3950, Problèmes d'Amérique Latine XXVI, décembre 1972, p.70

Mais c'est vraiment l'attitude de certains groupes chiliens qui, à partir de 1971, transformera progressivement l'esprit dans lequel la communauté sous-régionale s'était engagée. Le secteur privé chilien exigera très tôt la suppression de la limite de 14% imposée aux rapatriements des profits et demandera l'élargissement des secteurs et activités économiques non touchés par le Code. Il proposera aussi que seules les entreprises étrangères voulant exporter dans le marché régional seront obligées de se transformer progressivement en entreprises mixtes. Remarquons que cette position n'était pas celle défendue par le gouvernement chilien mais concordait exactement avec celle de la Colombie et l'Equateur.⁸⁵

Même après le coup d'Etat de septembre 1973 au Chili, le gouvernement affirma sa foi dans le Groupe andin. Mais, on ne tarda pas à montrer l'insatisfaction vis-à-vis du Code. Le geste le plus fondamental posé par le gouvernement chilien, à cet égard, a consisté en l'adoption du Décret-Loi 600 portant sur les investissements étrangers. Alors que la Décision 24 obligeait toute entreprise étrangère s'établissant dans la région après le 1^{er} juillet 1971 à se transformer en entreprise nationale ou mixte, le Décret-Loi exemptait les compagnies étrangères qui produiraient pour le seul marché chilien ou pour le marché mondial. De plus, le décret ne faisait plus de distinctions entre les entreprises nationales et les compagnies étrangères. C'était s'écarter grandement de l'esprit de la Décision 24 qui prétendait favoriser les entreprises locales. Finalement, le Décret-Loi

85. G. MACE, Intégration régionale et pluralisme idéologique au sein du groupe andin, Centre québécois de relations internationales, PUQ, 1981, p.218

permettait l'achat par les entreprises étrangères des entreprises du secteur public chilien, "encourageait ces compagnies à réinvestir sans autorisation 10% du capital alors que le maximum permis par la Décision 24 était de 5%, et permettait l'achat de 20% des parts des entreprises nationales bien que la Décision 24 stipulait que l'achat des compagnies nationales par des intérêts étrangers ne pouvait advenir qu'en cas de faillites des premières".⁸⁶

Même si la Commission jugea que le Décret-Loi contrevenait à la Décision 24, on s'engagea à étudier certaines modifications qui pourraient être apportées au régime commun. C'est ainsi qu'on en est venu à adopter la Décision 97 qui légitimait la politique de vente des entreprises nationales à des intérêts étrangers suivie jusque là par le Chili. Mais le gouvernement chilien, motivé par ses économistes adeptes de l'Ecole de Chicago qui avaient développé le modèle "d'économie sociale de marché",⁸⁷ voulait que l'on s'attaque aux trois irritants de la Décision 24: la limite de 14% pour le rapatriement des profits, les délais et conditions de transformation des entreprises étrangères en entreprises mixtes, et l'achat par des intérêts étrangers d'actions d'entreprises locales.⁸⁸

C'est par la Déclaration de Bocaya, signée par les Cinq en août 1976, que l'on tenta de satisfaire aux exigences du Chili en apportant certaines modifications à la Décision 24. On porta

86. *Ibid.*, p.221

87. Ce modèle s'appuyait sur une ouverture complète du marché local vers l'extérieur, impliquant évidemment une ouverture au capital étranger qui ne devait plus être affecté par des mesures discriminatoires favorisant les entreprises locales.

88. G. MACE, *Ibid.*, p.223

ainsi la limite de réinvestissement automatique des profits à 7% au lieu de 5 tandis que la limite de rapatriement des profits était portée à 20% et pouvait même être supérieure dans certains cas.⁸⁹

Comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres précédents, la position du Chili vis-à-vis le Code n'était pas unique. La Bolivie avait bien avant la "crise chilienne" adopté une position pas toujours conforme à l'esprit de la Décision 24. Le Pérou, ardent défenseur du régime commun, devait finalement assouplir sa position étant donné les grandes difficultés économiques auxquelles il faisait face. La Colombie, ténor économique de la région, a toujours cherché simplement à garantir ses acquis économiques sans vraiment insister sur un code restrictif concernant les investisseurs étrangers.

Or comme l'indique Palacios, depuis 1975, le Chili et la Colombie avaient réorienté leur politique économique en introduisant un modèle plus libéral dans le but de résoudre certains problèmes économiques: l'accélération de l'inflation, des termes de l'échange négatifs et le déficit budgétaire. Cette réorientation impliquait pour eux l'abandon de leur politique d'import-substitution et une plus grande ouverture de leurs économies au principe de l'efficacité et de la compétitivité.⁹⁰

De plus, il semble qu'avant la réforme amenée par la Décision 103 de novembre 1976 les pays avaient peu appliqué les normes du régime commun sur les investissements. Les principes généraux

89. Ibid.

90. A. P. DE PALACIOS, Economic Integration among Unequal Partners. The Case of the Andean Group Pergamon Press, Toronto, 1982, p.70

n'étaient pas appliqués en Colombie et en Bolivie, partiellement en Equateur et au Venezuela, et violés au Pérou. Notons aussi que l'entrée en vigueur du Code a été étalé sur plusieurs années; juin 1971 pour la Bolivie, l'Equateur et le Pérou; septembre 1973 pour la Colombie et janvier 1974 pour le Venezuela; ceci ayant pour effet de rendre imprécise la date du début de la transformation des compagnies étrangères en entreprises mixtes ou nationales. Notons aussi les différences d'interprétation et degré d'application du régime entre les membres; le Pérou suivant de très près la lettre du Code; la Bolivie, avec son Décret-Loi 10045, ne faisant aucune distinction entre investisseurs nationaux et étrangers, et ne mettant aucune limite au transfert des profits, etc. Finalement, comme l'affirme Palacios, les pays n'enregistraient pas systématiquement les nouveaux investissements, ni les réinvestissements et les contrats de transfert technologiques, ce qui rendait difficile tout contrôle des activités de ces firmes étrangères rendant par le fait même le bien fondé du régime commun tout à fait aléatoire.⁹¹

91. *Ibid.*, p.186

CHAPITRE QUATRIEME

**Présence multinationale, intégration
et le développement**

Après avoir présenté les principales caractéristiques de chaque groupe concernant le processus d'intégration et les codes relatifs aux investissements, nous arrivons maintenant à la discussion des données qui nous permettra dans le chapitre suivant de vérifier nos hypothèses. Ces hypothèses, rappelons-le, s'articulaient autour d'une double relation, soit celle entre le code et la présence, et celle entre la présence et l'intégration/développement.

Notre hypothèse principale était que l'harmonisation des politiques concernant les investissements étrangers à l'échelle sous-régionale permettrait un plus grand développement économique comparativement à un processus d'intégration ne favorisant pas la gestion communautaire des capitaux étrangers. Ceci s'expliquerait par le fait que le code régional, d'abord parce qu'il est de nature restrictive et qu'il s'attaque aux problèmes des investissements dans une optique communautaire, implique un processus d'intégration beaucoup plus articulé ce qui laisse supposer des résultats économiques nettement plus positifs.

En s'attaquant directement au problème de la dépendance, le code restrictif devrait entraîner un changement dans la nature de la présence multinationale d'où découlerait un dynamisme du processus d'intégration favorisant le développement économique.

Cela nécessite donc que nous nous penchions sur certaines données économiques concernant les pays des deux groupes sous-régionaux. Dans un premier temps, il faudra discuter de la

présence multinationale en s'appuyant sur les chiffres des flux et des stocks d'investissements, ce qui débouchera éventuellement, au Chapitre V, sur la mesure de la pénétration multinationale dans les deux régions. Il faudra aussi discuter du processus d'intégration en faisant référence aux transformations du commerce intra-régional et de certains changements structuraux. Le Chapitre V sera l'occasion de vérifier si la présence multinationale différenciée s'est répercutée sur le processus d'intégration. Finalement, nous discuterons des données concernant le développement économique afin de vérifier si, encore une fois, la présence multinationale différenciée implique un niveau de développement distinct.

A. Le Groupe andin

I. Les investissements étrangers dans le Groupe andin

La présence multinationale se mesure principalement par deux choses; le flux des investissements directs étrangers et l'accumulation de ces IDE qui constituent le stock. L'utilisation de ces deux indicateurs nous permettra d'apprécier les changements survenus entre les périodes pré-intégrations et d'intégrations.

La caractéristique fondamentale du statut commun était de faire disparaître, dans un certain délai, l'investissement étranger direct sous sa forme classique, en transformant progressivement la propriété afin d'obtenir un contrôle majoritaire des entreprises primitivement étrangères. A cet égard, l'article 31 du statut prévoyait une participation des investisseurs nationaux dans la direction technique, commerciale, financière et administrative de l'entreprise, parallèlement à la nationalisation du

capital de celle-ci.¹

Tenter de mesurer l'effet du régime commun sur le capital étranger n'est pas très facile dans la mesure où, comme on l'a vu, il n'a pas été appliqué de façon uniforme tant au niveau des dates d'entrée en application que des règles spécifiques. Mais plus significatif, nous dit Palacios, est le climat politique qui a prévalu dans chaque pays membre depuis la ratification de la Décision 24.²

Des chiffres concernant la Colombie, le Chili et le Pérou, entre 1969 et 1971, indiquent qu'environ 40% de toutes les ventes faites par ces pays l'étaient par les FMN. Ce pourcentage des ventes étant lui-même supérieur à leur part dans la production.³

Palacios nous indique qu'en 1972, le Groupe andin a connu un désinvestissement net de 300 millions de dollars qui serait attribuable à la nationalisation du secteur pétrolier vénézuélien, et qu'entre 1974 et 1976, un nombre important d'investissements a été retiré du Venezuela et du Chili. Mais selon elle, dans aucun des deux cas précédents, on ne peut attribuer le désinvestissement à la Décision 24.⁴

Jusqu'à 1967, le stock des investissements étrangers se concentrait essentiellement au Chili et au Pérou avec près de 75%

1. J.J. JOUVIN, Le Bloc Andin: structures, objectifs, perspectives, Notes et études documentaires, no 3949-3950, Problèmes d'Amérique Latine XXVI, décembre 1972, p.71

2. A.P. DE PALACIOS, Economic Integration among Unequal Partners. The Case of the Andean Group, Pergamon Press, Toronto, 1982, p.187

3. Ibid., p.183

4. Ibid., p.187

des stocks présents dans la sous-région et se retrouvait concentré (à 60%) dans les secteurs des mines, du raffinage et du pétrole.⁵

Selon Palacios, le taux de croissance des investissements directs étrangers (IDE) enregistré dans le Groupe andin pour la période 1971-1977 a été inférieur, dans le contexte continental, seulement vis-à-vis le Mexique et le Brésil, ceci étant attribuable essentiellement en raison des larges marchés de ces deux pays et de leur relative stabilité politique.⁶

Concernant la transformation des entreprises étrangères en sociétés mixtes ou nationales, on peut dire que jusqu'à la Décision 103 (décembre 1976) la conséquence des différentes dates d'entrée en vigueur du statut commun a été de créer une incertitude retardant ainsi le processus. Or la Décision 103 a fixé à janvier 1974 la date du début de la transformation (au lieu de juillet 1971) ce qui veut dire que les entreprises désirant participer au marché régional devaient avoir transféré 25% de leur capital à des intérêts nationaux en décembre 1977.⁷

Selon les conclusions de Palacios, tout indique que les investisseurs étrangers ont montré très peu d'intérêts dans leur transformation en entreprises mixtes ou nationales afin d'accéder au marché régional.⁸ Plus remarquable encore, est que, de façon générale, le capital étranger a continué à s'investir comme il l'avait fait auparavant. Le Rapport d'évaluation de la Junte en 1975 affirmait, à cet égard, que jusque là aucun changement majeur

5. Ibid.

6. Ibid.

7. Ibid., p.191

8. Ibid., p.194

dans l'attitude des investisseurs étrangers attribuable à la Décision 24 n'avait été observé.*

Si les faits présentés jusqu'ici nous donnent une idée générale de ce qui s'est produit dans le Groupe andin, il reste nécessaire pour nous de faire une analyse des deux composantes de l'investissements étrangers dans la communauté (stock et flux) afin de vérifier nos hypothèses concernant l'existence d'un code régional des investissements.

1. Stock des investissements étrangers dans le Groupe andin

Si l'on regarde le tableau du stock des investissements directs, on remarque que la part de la communauté en 1967 représentait plus de 50% de tous les investissements accumulés dans le continent. Par contre, depuis la création du Groupe andin cette part a eu tendance à diminuer de façon presque constante.

Quant à la part des stocks présents dans le groupe par rapport au stock total dans les PVD, la même tendance est aussi observable passant de 19%, en 1967, à une moyenne de 12% entre 1971 et 1978.

Si l'on compare maintenant le pourcentage du stock des investissements en Amérique latine et celui dans le Groupe andin par rapport aux stocks présents dans les PVD, on remarque que la diminution entre 1967 et 1971-78 s'est faite dans la même proportion, c'est-à-dire qu'il y a eu une baisse d'environ 7 points de pourcentage dans les deux cas.

Lorsque l'on regarde les stocks dans chacun des pays de la communauté, on constate, dans un premier temps, que trois pays sur six ont vu leur part des stocks présents dans le Groupe andin

TABLEAU 1

Stock des investissements directs
dans les pays du Groupe andin
(en millions de \$ US)

	1967	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Pays en développement	32239	44933	48015	53928	50170	59490	59340	77526	88260
Amerique latine	12221	14312	15520	16850	19740	19855	19250	23130	27510
(part de l'Amerique lat. vis-a-vis les PVD en %)	38%	32%	32%	31%	33%	29%	28%	30%	31%
Bolivie	144	70	75	85	100	100	110	130	140
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	1%	0%	0%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Chili	961	820	765	500	700	400	410	1215	1440
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	8%	5%	5%	3%	4%	2%	2%	5%	5%
Colombie	728	900	910	950	1100	1200	1250	1410	1510
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	5%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	5%
Equateur	82	300	350	400	800	500	530	580	660
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	1%	2%	2%	2%	4%	3%	3%	3%	2%
Perou	787	820	880	990	1300	1700	1800	1930	2150
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	6%	6%	6%	6%	7%	9%	9%	8%	8%
Venezuela	3513	3700	3700	3600	3030	4000	2900	3300	3620
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	29%	26%	24%	21%	15%	20%	15%	14%	13%
Total: Groupe andin	6216	6611	6681	6526	7031	7901	7001	8566	9521
(part de la communaut� vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis les PVD en %)	51%	46%	43%	39%	36%	40%	36%	37%	35%

Source: Salient Features and Trends in Foreign Direct Investment
U.N., Centre on Transnational Corporations, New York, 1983,
tire de OECD, Development Co-operation, Paris, (various issues)

diminuer depuis le début du processus d'intégration (Bolivie, Chili et Venezuela). Disons aussi que la Bolivie et l'Equateur ont tous deux une part relativement très faible de tous les stocks présents dans le Groupe andin, surtout dans le cas de la Bolivie qui a même moins de capital accumulé chez-elle (en moyenne) depuis la création de la communauté qu'avant l'intégration.

2. Flux des investissements étrangers dans le Groupe andin

Concernant maintenant le flux des investissements directs étrangers, on constate que pour les années 1967, 1970 et 1980 les IDE dans le continent sud-américain ont d'abord baissé pour ensuite rejoindre presque le niveau de 1967.

Il en va de même pour la somme des IDE dans le Groupe andin par rapport aux investissements faits dans les PVD mais la part de la communauté n'a jamais retrouvé le niveau qu'elle avait avant le processus d'intégration. Disons aussi que le Groupe andin a connu trois périodes de flux d'investissements négatifs depuis sa création, soit 1970, 1972 et 1976, qui sont essentiellement attribuables à des désinvestissements majeurs au Venezuela pour 1972 et 1976, et un désinvestissement presque généralisé chez tous les membres en 1970.

Une analyse pays par pays nous indique que la Bolivie a connu un désinvestissement en 1970, 1972 et en 1976-77. Mais, il ne faut pas nécessairement attribuer ces flux négatifs à la Décision 24 puisque l'adoption du Code commun ne date que de 1974 et que de façon générale ce pays n'a jamais été très attirant pour les investisseurs étrangers.¹⁰

Pour le Chili, 1970 a aussi été le début d'une période de

10. Ibid., p.188

TABLEAU 2
Investissements directs
dans les pays du Groupe andin
(en millions de \$ US)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Pays en developpement	549			2259				
Amerique latine	349			1072				
(part de l'Am. lat. vis-a-vis les PVD en %)	54%			47%				
Bolivie	0.5	6.5	9.1	-75.9	1.9	-10.5	4.6	25.9
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	0%			-7%				
	1%	2%	2%	63%	1%	4%	8%	-4%
Chili	15.0	51.0	85.0	-79	-66	-1	-5	-557
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	4%			-7%				
	15%	17%	21%	66%	-23%	0%	-8%	79%
Colombie	40.0	48.0	50.0	39	40	17	23	35
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	12%			4%				
	41%	16%	12%	-32%	14%	-6%	38%	-5%
Equateur	16.4	29.2	38.6	89.6	162.1	80.8	52.3	76.8
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	5%			8%				
	17%	10%	9%	-74%	56%	-30%	87%	-11%
Perou	30.0	-20.0	6.0	-70	-58	24	70	58
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	9%			-7%				
	31%	-7%	1%	58%	-20%	-9%	117%	-8%
Venezuela	-4.0	184.0	224.0	-23	211	-376	-85	-343
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	-1%			-2%				
	-4%	62%	54%	19%	73%	142%	-142%	49%
Total: Groupe andin	97.9	298.7	412.7	-120.3	291	-265.7	59.9	-704.3
(part de la communaute vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis les PVD en %)	28%			-11%				
	15%			-5%				

Source: pour 1967 a 1974, L. Mytelka - Regional Development and the Global Economy:
The Multinational Corporation, Technology and Andean Integration, Yale Univ. Press,
New Haven, 1979, p.103; pour 1975 a 1980, World Bank - World Tables, Washington, 1982.

TABLEAU 2
Suite
Investissements directs
dans les pays du Groupe andin
(en millions de \$ US)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Pays en developpement						13558
Amerique latine						5990
(part de l'Am. lat. vis-a-vis les PVD en %)						52%
Bolivie	53.4	-8.1	-1.2	11.5	18	41.5
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	6%	1%	-1%	3%	3%	1%
Chili	49.8	-1.2	16.3	176.5	232.6	170.5
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	5%	0%	11%	44%	40%	2%
Colombie	35.2	13.9	43.2	67.6	104.7	233
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	4%	-2%	30%	17%	18%	3%
Equateur	95.3	-19.9	34.4	48.6	63.4	70
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	10%	3%	24%	12%	11%	1%
Perou	315.7	169.7	53.7	25	71.1	27.3
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	33%	-23%	38%	6%	12%	0%
Venezuela	417.7	-889	-3.5	67.6	87.9	54.7
(part du pays vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis le GA en %)	43%	121%	-2%	17%	15%	1%
Total: Groupe andin	967.1	-734.6	142.9	396.8	577.7	597
(part de la communaut� vis-a-vis l'Am. lat. et vis-a-vis les PVD en %)						9%
						4%

désinvestissement qui s'est étendue jusqu'à 1976 presque sans interruption. L'explication que l'on peut donner de ces résultats est la suivante. D'abord même si le Code commun a été très vite adopté, il faut surtout attribuer les flux négatifs par l'existence du gouvernement d'Unité populaire d'Allende, du moins c'est ce qui est généralement accepté. Ensuite, le coup d'Etat militaire de 1973 n'a certainement pas réduit l'incertitude des investisseurs. Or depuis le retrait du Chili du Groupe andin, ce pays n'a connu que des flux d'investissements positifs. Comme nous l'avons déjà dit, il est difficile d'attribuer un quelconque désinvestissement au Code commun mais dans le cas du Chili il est peut-être plus clair que le contexte politique entourant la Décision 24 a joué un rôle déterminant dans le mouvement des investissements étrangers dans ce pays.

Dans le cas de la Colombie, on remarque qu'en aucun temps il y a eu désinvestissement, tout au plus pouvons nous remarquer une diminution des investissements dans ce pays entre 1972 (date d'entrée en vigueur du statut commun) et 1976. Encore ici, il est difficile d'attribuer cet état à la Décision 24. Cependant, selon Palacios, si les investisseurs étrangers ne sont pas découragés par l'adoption d'un Code commun, ils le sont sûrement par l'absence d'une politique claire et de l'incertitude qui en découle.¹¹

L'Equateur est le seul pays, avec la Colombie, à ne pas avoir connu un désinvestissement en 1970. Au contraire, durant les trois premières années de l'intégration ce pays a doublé la valeur des IDE par rapport à l'année précédente. Les chiffres concernant ce pays sont à l'inverse des tendances observées pour tous les

11. Ibid., p.190

autres.

Le Pérou a lui aussi connu une baisse des investissements entre 1969 et 72 qui s'explique largement par le caractère nationaliste du gouvernement et sa politique de nationalisation des principaux secteurs stratégiques. De plus, il avait été entendu que tous les nouveaux investissements étrangers seraient faits en association avec les entreprises d'Etat.

Finalement pour le Venezuela, Palacios nous indique que selon le gouvernement et les autorités de la Junte, aucun changement majeur dans l'attitude des investisseurs étrangers n'a été remarqué depuis son entrée dans le Groupe andin et l'adoption de la Décision 24.¹²

Le tableau suivant concernant le pourcentage d'augmentation ou de diminution du stock des investissements montre une augmentation moyenne de 6% pour les pays du Groupe andin entre 1967 et 1971, tandis qu'elle a été de 17% en Amérique latine et de 39% pour les pays en développement. Pour la période d'intégration 1971-78, les résultats montrent un pourcentage moyen d'augmentation de près de 6% dans le Groupe andin, de 10% en Amérique latine et pour les PVD. De ces chiffres on peut tirer qu'entre la période pré-intégration et d'intégration, de façon générale, le taux d'augmentation du stock d'investissements dans le Groupe andin est resté à peu près le même. Il y a eu tout de même des baisses du stock dans la communauté entre 1972 et 1973, et 1975 et 1976.

On peut donc conclure que si les stocks dans les PVD et le continent sud-américain ont connu des baisses dans le taux

12. Ibid., p.189

TABLEAU 3

% d'augmentation ou de diminution du
stock d'investissements dans le Groupe andin

	1967-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1971-78
Pays en développement	39.25%	5.95%	12.31%	11.57%	15.49%	-0.22%	11.95%	13.70%	10.25%
Amerique latine	17.12%	8.43%	8.57%	17.15%	0.58%	-3.05%	20.16%	18.94%	10.11%
Bolivia	-51.35%	7.14%	13.33%	17.65%	0.00%	10.00%	18.18%	7.69%	10.57%
Chili	-14.67%	-6.71%	-34.64%	40.00%	-42.66%	2.50%	196.34%	18.52%	24.74%
Colombie	23.63%	1.11%	4.40%	15.73%	9.09%	4.17%	12.80%	7.09%	7.79%
Equateur	265.85%	16.67%	14.29%	100.00%	-37.50%	6.00%	9.43%	13.79%	17.53%
Perou	4.19%	7.32%	12.50%	31.31%	30.77%	5.98%	7.22%	11.40%	15.20%
Venezuela	5.32%	0.00%	-2.70%	-15.83%	32.01%	-27.50%	13.79%	9.70%	1.35%
Groupe andin	6.35%	1.06%	-2.32%	7.74%	12.37%	-11.39%	22.36%	11.15%	5.85%

Source: Salient Features and Trends in Foreign Direct Investment
U.N., Centre on Transnational Corporations, New York, 1983,
tire de OECD, Development Co-operation, Paris, (various issues)

d'augmentation des stocks, le Groupe andin n'a connu aucun changement entre les deux périodes témoins étudiées. Donc, il y a eu une plus grande stabilité dans le Groupe andin que dans les PVD et l'Amérique du sud. En mettant en rapport ces résultats avec ceux de la part de la communauté vis-à-vis l'Amérique latine et les pays en développement, on remarque que le Groupe andin a vu sa part se réduire de façon plus significative par rapport aux PVD que vis-à-vis le continent. Ceci signifierait que la position du groupe à l'intérieur de l'ensemble sud-américain a évolué moins rapidement que vis-à-vis les PVD.

II. Relations commerciales dans le Groupe andin

On a déjà indiqué, précédemment, que par intégration on entendait un processus qui visait la disparition, à l'intérieur du groupe, des discriminations existantes aux frontières. Economiquement cela signifie, entre autres, que ces discriminations sont à l'origine de discontinuités dans les échanges commerciaux. Si l'intégration a pour essentiel objectif d'assurer le développement des pays participants, la libéralisation des échanges (comme élément du processus d'intégration) constitue un moyen de raffermir les possibilités de développement, et en retour, de fortifier ce même processus.

Il en est ainsi de l'Accord d'intégration sous-régionale andin qui vise la promotion du "développement équilibré et harmonieux des Etats membres et de hâter leur croissance par l'intégration économique, de manière à permettre une répartition équitable des avantages tirés de l'intégration (...) et réduire

les écarts qui existent".¹³

Le processus d'intégration andin s'appuie principalement sur un programme de libéralisation des échanges, au tarif extérieur commun, à la programmation industrielle et sur l'harmonisation des politiques. Comme nous venons de l'indiquer ce processus s'articule autour de la libéralisation des échanges et d'un tarif douanier extérieur commun qui visent la création d'un marché élargi où peuvent circuler librement les produits originaires de la sous-région. Notons ici que les produits en provenance de la Bolivie et de l'Equateur ont bénéficié d'une libéralisation immédiate. Or dès 1970, la plupart des membres du Groupe andin, sauf la Bolivie et l'Equateur pour qui un délai plus long a été accordé, ont débuté le processus d'élimination des tarifs et restrictions douanières.

La diminution des tarifs (pour la Colombie, le Pérou et le Venezuela) a suivi un taux de 6% l'an ce qui signifie qu'à la fin de 1981, "ces pays avaient éliminé 88% des droits qui frappaient environ 60% des produits de la sous-région soumis à des droits de douane, les 40% restants correspondant dans l'ensemble aux produits visés par les programmes de développement industriel".¹⁴ Quant à la politique tarifaire, qui constitue un élément essentiel de la création du marché commun, elle doit permettre une meilleure utilisation des ressources tout en assurant un environnement propice à la production andine (protection de la production,

13. CNUCED, Coopération et intégration économique entre pays en développement. Examen de l'évolution récente des organisations et accords de caractère sous-régional, régional et interrégional. Conseil du commerce et du développement, vol. 1, 1982, p.95

14. Ibid., p.99

concurrence équitable, meilleure répartition des avantages tirés de l'intégration, plus grand pouvoir de négociation du Groupe andin comme unité territoriale).

Suivant les termes de l'Accord de Carthagène, les pays andins devaient entreprendre l'application du tarif extérieur commun dès 1976, pour arriver en 1980 à une protection complète de la zone. Malheureusement, les délais n'ont pu être respectés et malgré une nouvelle entente (Protocole d'Arequipa, avril 1978), l'application du tarif extérieur commun et l'harmonisation des instruments de commerce extérieur n'était toujours pas commencée en avril 1982.

Les mécanismes de libéralisation du commerce sous-régional ont eu des effets positifs, tant au niveau du volume des échanges que sur la nature de ces produits.

Si l'étude du courant des échanges à l'intérieur de la communauté est un indice des changements qui sont survenus entre la période d'avant l'intégration et celle de l'intégration, il est nécessaire de les comparer avec les courants d'échanges avec le continent et le principal client historique de ces pays; les pays développés. Il serait faux d'envisager uniquement les résultats des échanges entre les pays du Groupe andin pour vérifier s'il y a eu effectivement un changement significatif depuis le début du processus d'intégration. C'est pourquoi nous croyons nécessaire de faire une analyse du courant des échanges de tous les pays du Groupe andin avec le continent et les pays développés.

1. Courant des exportations totales

Les exportations de tous les membres vers la communauté atteignaient une somme totale, en 1966, de 139 millions de \$ US.

En 1969, elles étaient passées à près de 153 millions pour atteindre, au moment le plus fort du commerce intra-régional (en 1980), 2 milliards 53 millions. Cependant, depuis cette date, la valeur des exportations n'a cessé de régresser pour atteindre, en 1985, 1 milliard 148 millions (voir Annexes). A titre indicatif, pour la période pré-intégrative 1966-1969, les exportations totales des membres dirigés vers la communauté ont connu une augmentation moyenne de l'ordre de 4% par année, tandis que pour la meilleure période d'augmentation des exportations pendant le processus d'intégration (1970-80), l'augmentation moyenne de la valeur des exportations a été de près de 30% (Tableau 3A). Cependant, les exportations de tous les membres, entre 1980 et 1985, ont connu une baisse constante, en valeur, et qui s'exprime avec une moyenne annuelle de -5%. Pour toute la période d'intégration du Groupe andin étudiée ici, soit entre 1970 et 1985, les exportations totales de tous les membres en direction de la communauté, ont connu une augmentation moyenne annuelle d'un peu plus de 18%.

Cependant, comme le Groupe andin constitue une entité économique qui entretient des relations commerciales avec le système économique mondial, il est nécessaire de relativiser ces résultats à la lumière des exportations totales des membres du Groupe andin qui sont dirigés vers l'Amérique latine et les pays développés. Le commerce du Groupe andin avec le continent sud américain a suivi les mêmes tendances que celles décrites précédemment. Le Groupe andin a exporté pour 409 millions de \$ US vers l'Amérique latine en 1966. En 1969, les exportations étaient passées à près de 508 millions pour atteindre son point culminant en 1980 avec près de 5 milliards 360 millions de \$ US. La même tendance à la

TABLEAU 3 A

% des exportations des pays du
Groupe andin, par periode, vers
certaines regions

	1966-69	1970-74	1975-79	1980-85
% moyen d'augmentation ou de diminution des exportations de tous les membres vers le Groupe andin	4%	42%	19%	-5%
% du total des exportations de tous les membres dirige vers le Groupe andin	3%	3%	7%	5%
% moyen d'augmentation ou de diminution des exportations de tous les membres vers l'Amerique latine	8%	41%	16%	-7%
% du total des exportations de tous les membres dirige vers l'Amerique latine	8%	11%	16%	13%
% moyen d'augmentation ou de diminution des exportations de tous les membres vers les pays developpes	3%	28%	10%	3%
% du total des exportations de tous les membres dirige vers les pays developpes	76%	71%	64%	64%

Source: % obtenu a partir des chiffres tires du IMF - Direction
of Trade Statistics, Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

baisse a été enregistrée de 1980 à 1985, la valeur des exportations du Groupe andin vers l'Amérique latine atteignant 2 milliards 836 millions de \$ US. En terme de pourcentage, les chiffres dévoilent des faits pour le moins intéressants. En effet, entre 1966 et 1969, les exportations ont connu une augmentation moyenne de 8% l'an, tandis que l'augmentation moyenne entre 1970 et 1985 a été de près de 17%. Donc, on constate un taux de croissance à peu près équivalent des exportations totales dirigées vers la communauté et celle vers l'Amérique latine. Cependant, si l'on compare les pourcentages moyens d'augmentation de la période de pointe que constitue les années 1970 à 1980, on remarque un écart de 2 points de % à la faveur du commerce entre les membres du Groupe andin, tandis que la période 1980-85 montre une différence de -2 points du % moyen de diminution des exportations de tous les membres vers l'Amérique latine.

Pour ce qui est maintenant des exportations du Groupe andin vers les pays développés, la valeur de ces échanges était de près de 4 milliards de \$ US en 1966, de 4 milliards 307 millions en 1969, de 21 milliards 552 millions en 1980 (le plus important montant des exportations de la Communauté vers les pays développés) pour finalement redescendre à près de 20 milliards en 1985. De la même façon, l'augmentation moyenne du commerce entre ces deux entités économiques a été d'un peu moins de 3% entre 1966 et 1969, de 19% entre 1969 et 1980, de près de 13% entre 1969 et 1985, et finalement, contrairement à la diminution constatée dans les deux cas précédents, entre 1980 et 1985, les exportations de tous les membres vers les pays développés ont connu un pourcentage moyen d'augmentation de 3%.

Concernant toujours les chiffres de la valeur des exportations du Groupe andin vers certaines régions, la part en pourcentage du commerce andin vers ces régions est révélatrice. Entre 1966 et 1969, la part des exportations de tous les membres de la communauté à l'intérieur du Groupe par rapport à leurs exportations totales était de 3% en moyenne, tandis que cette part dirigée vers le continent équivalait à 8% du total en moyenne. Comme on l'imagine, le Groupe andin a surtout exporté vers les pays développés dans une proportion d'environ 76% en moyenne pour la même période. Les chiffres pour la période andine concernant la part des exportations totales de tous les membres du Pacte qui était dirigée vers le Groupe ont très peu évolués, pour une moyenne de plus ou moins 5%, tandis que plus ou moins 13% était orienté vers l'Amérique latine. Il reste que la part des exportations vers la Communauté a connu une progression constante de 1970 à 1978, passant de 2.25% à 8%, pour se stabiliser à 6% entre 1979-82, pour finalement régresser à 4% en 1985 (voir Annexe). Cependant, la différence entre la part des exportations dirigée vers la Communauté et l'Amérique latine, sur toute la période d'intégration, s'est maintenue à environ 8 points de pourcentage. La part du commerce vers les pays développés, quant à elle, a constamment diminuée de 1970 (75%) jusqu'à 1982 (60%), pour effectuer une légère remontée de 1983 à 1985 (65% à 69%).

De tout ceci, il ressort que si tous les membres ont diminué la part de leurs exportations dirigées vers les pays développés, passant de 76% (1966-69) à 66% (1970-85), soit une baisse de 13%, il n'en est pas de même pour les exportations dirigées vers l'Amérique latine. Pour la période 1966-69, elles constituaient

8% des exportations totales de tous les membres pour atteindre 13% en moyenne pour la période 1970-85, soit une augmentation de 62%. Le pourcentage du total des exportations des pays du Groupe andin vers la communauté montre quant à lui une augmentation de 66% entre la période pré-andine et celle d'intégration. Or, si tous les membres exportent plus vers l'Amérique latine (et moins vers les pays développés) qu'ils ne le font vers le Groupe andin, il reste que la croissance de la part des exportations vers la communauté est plus importante. Il est aussi intéressant de noter, comme nous l'avons fait précédemment, que le pourcentage moyen d'augmentation (1970-79) a été plus important pour les exportations dirigés vers le Groupe andin et que le pourcentage de diminution (1980-85) a été un peu plus faible.

2. Courant des exportations par pays

Au niveau de la Communauté elle-même, la part des exportations du Groupe vers chaque pays est donnée par le Tableau 4. Entre 1966 et 1969, 2% des exportations de tous les membres qui étaient dirigés vers le Groupe andin l'étaient en direction de la Bolivie (ou 2% des importations en provenance du Groupe andin étaient importés par la Bolivie); 36% pour le Chili; 13% pour la Colombie; 15% pour l'Equateur; 22% pour le Pérou et 12% pour le Venezuela. Pour la période la plus active du commerce intra-régional, 1970-80, on remarque une augmentation de près de 5 points de pourcentage pour la Colombie et le Venezuela, d'un peu plus de 4 pour le Pérou, d'un peu plus de 1 pour la Bolivie et des diminutions de près de 14 et 2 points pour le Chili et l'Equateur, respectivement. Pour toute la période d'intégration étudiée, les

TABLEAU 4

% moyen d'augmentation ou de diminution
des exportations du Groupe vers chaque pays

	1966-69	1970-74	1975-79	1980-85
Groupe andin	4%	42%	19%	-5%
Bolivie	12%	39%	59%	-19%
(% moyen de la part des export. du pays vers le GA)	2%	2%	4%	3%
Chili	5%	45%	17%	0%
(% moyen de la part des export. du pays vers le GA)	36%	24%	22%	25%
Colombie	10%	41%	33%	8%
(% moyen de la part des export. du pays vers le GA)	13%	17%	18%	37%
Equateur	16%	55%	14%	-15%
(% moyen de la part des export. du pays vers le GA)	15%	17%	9%	8%
Pérou	0%	48%	-5%	10%
(% moyen de la part des export. du pays vers le GA)	22%	30%	22%	9%
Venezuela	-8%	35%	58%	-14%
(% moyen de la part des export. du pays vers le GA)	12%	9%	24%	20%

Source: % obtenu à partir des chiffres tirés du IMF - Direction
of Trade Statistics, Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

résultats divergent de façon significative dans certains cas. Ainsi, la Colombie qui recevait environ 13% des exportations de tous les membres dirigés vers le marché andin avant l'application de l'Accord de Carthagène, a presque doublé ce pourcentage, entre 1970 et 1985, soit près de 25% du total de ses importations en provenance du Groupe. Pour le Pérou et l'Equateur, les résultats sont plutôt surprenants si l'on considère que leur pourcentage d'importations en provenance des membres de la communauté était plus important avant la période d'intégration que pendant. Il en va de même pour le Chili qui a connu, après son entrée dans le Groupe andin, une baisse d'un peu plus de 33% dans son commerce avec les membres de la communauté.¹⁵ Quant à la Bolivie et le Venezuela, ils ont tous deux connu des augmentations de l'ordre de 50 et 42%, respectivement, que l'on doit relativiser considérant leur participation aux échanges à l'intérieur du groupe. Mais peut-être encore plus significatifs sont les chiffres couvrant la période 1980-85. La Bolivie échange toujours très peu avec les autres membres, tandis que l'Equateur et le Pérou voient leur position se détériorer dramatiquement et que la Colombie assure sa position de chef de file du commerce intra-régional.

Si l'on fait maintenant une analyse des chiffres du courant des exportations de chaque pays (Tableau 5), on remarque des différences assez marquées entre les membres de la communauté concernant le courant de leurs exportations. Ainsi, la Colombie et l'Equateur ont exporté des quantités relativement plus impor-

15. Le Chili a reçu 22% à 25% de ses importations en provenance du Groupe andin que ce soit pour la période 1970-74, 1975-79, 1980-85, et cela, même en considérant les périodes 1969-76 (date de son retrait du Groupe) et 1976-85 (période disons "post-andine").

TABLEAU 5

Δ moyen d'augmentation ou de diminution des exportations de chaque pays vers certaines régions et Δ moyen de la part de ces exportations vers certaines régions par période

		1966-1969		1970-1974		1975-1979		1980-1985	
BOLIVIE	Mondial	10%		35%		7%		-5%	
	Pays développés	8%	92%	28%	74%	8%	61%	-14%	45%
	Pays sous-développés	38%	8%	71%	25%	4%	31%	9%	52%
	Amerique latine	37%	8%	71%	23%	5%	30%	9%	51%
	Groupe andin	17%	2%	69%	7%	25%	6%	-16%	5%
CHILI	Mondial	7%		25%		14%		0%	
	Pays développés	6%	90%	21%	79%	10%	63%	2%	68%
	Pays sous-développés	22%	9%	46%	18%	21%	32%	-1%	28%
	Amerique latine	24%	9%	46%	13%	20%	25%	-6%	18%
	Groupe andin	-5%	2%	54%	2%	26%	6%	-1%	5%
COLOMBIE	Mondial	6%		19%		19%		1%	
	Pays développés	5%	85%	17%	78%	21%	76%	4%	78%
	Pays sous-développés	16%	12%	34%	19%	17%	20%	-9%	20%
	Amerique latine	14%	7%	43%	14%	17%	17%	-16%	14%
	Groupe andin	21%	4%	39%	1%	26%	13%	-18%	10%
EQUATEUR	Mondial	-11%		54%		16%		7%	
	Pays développés	-12%	88%	46%	66%	10%	55%	13%	59%
	Pays sous-développés	-9%	10%	111%	31%	31%	42%	1%	38%
	Amerique latine	-11%	10%	89%	18%	37%	36%	-17%	16%
	Groupe andin	-16%	8%	79%	11%	13%	18%	-6%	8%
PEROU	Mondial	4%		14%		24%		-3%	
	Pays développés	4%	89%	10%	80%	21%	64%	-1%	69%
	Pays sous-développés	7%	8%	24%	11%	39%	21%	-3%	21%
	Amerique latine	3%	6%	26%	9%	49%	15%	-11%	11%
	Groupe andin	-1%	3%	22%	4%	60%	8%	-10%	7%
VENEZUELE	Mondial	2%		38%		8%		2%	
	Pays développés	1%	63%	39%	66%	8%	63%	3%	61%
	Pays sous-développés	5%	37%	35%	34%	8%	35%	2%	37%
	Amerique latine	5%	8%	39%	8%	5%	10%	5%	11%
	Groupe andin	12%	2%	55%	1%	20%	3%	16%	4%

Source: Δ obtenu à partir des chiffres tirés du IMF - Direction of Trade Statistics, Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

tantes de produits vers le Groupe andin. En ne tenant pas compte de la période 1980-85, ces deux pays ont connu des augmentations de la part de leurs exportations vers la communauté (1966-69 et 1970-79) de l'ordre de 162% et 81%, respectivement. Même si certains pays ont connu des taux de croissance plus considérables, il reste que ces mêmes pays ont exporté moins en comparaison vers le Groupe andin. D'autre part, les chiffres concernant la part des exportations du Chili et du Venezuela indiquent que si le Chili a très peu exporté vers la communauté avant son entrée dans le Pacte andin et jusqu'à son retrait, il a subséquemment augmenté la part de ses exportations à un peu plus de 5%, soit de +175%. Quant au Venezuela, sans avoir une part très importante de ses exportations dirigées vers la communauté cette dernière est en croissance constante depuis son entrée dans le Groupe.

Si tous les pays ont augmenté la part de leurs exportations vers la communauté depuis sa création, inversement la part de leurs exportations vers les pays développés a diminué passant de 92% (1966-69) à 60% (1970-85) pour la Bolivie, soit une baisse de 35%; de 90% à 70% pour le Chili, en baisse de 22%; de 85% à 77% pour la Colombie, en baisse de 9%; de 88% à 60% pour l'Equateur, une baisse de 32%; de 89% à 71% pour le Pérou, soit une baisse de 20%; et finalement, le Venezuela qui en près de 20 ans a toujours exporté plus ou moins 63% vers les pays développés.

Concernant maintenant les principaux partenaires de chaque pays à l'intérieur de la communauté, le Tableau 7 nous indique que dans la période pré-andine la Bolivie, le Chili et la Colombie avaient pour principal lieu d'écoulement de leurs exportations (en valeur moyenne) le Pérou, et que l'Equateur, le Pérou et le

TABLEAU 6

Exportations de chaque pays vers ses partenaires
pour certaines années (en millions de \$ US)

1966 PAYS EXPORTATEUR						
	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	1.0		0.2	1.3	0.1
Ch	1.0	X	1.3	5.1	15.1	27.4
Co		3.3	X	4.5	8.2	1.9
Eq		1.3	5.1	X	1.1	9.1
Pe	2.1	4.5	9.5	5.1	X	10.1
Ve		5.4	2.7	6.1	6.9	X

1969 PAYS EXPORTATEUR						
	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	0.8	0.5	0.1	2.1	
Ch	1.6	X	3.9	3.9	9.5	36.8
Co	0.0	3.1	X	5.4	7.5	7.1
Eq		2.4	8.9	X	2.5	11.8
Pe	3.3	4.6	11.3	1.9	X	9.2
Ve	0.0	2.5	6.8	0.0	5.2	X

1980 PAYS EXPORTATEUR						
	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	26.4	2.2	0.6	69.2	
Ch	46.9	X	64.3	220.4	45.0	242.0
Co	9.8	76.8	X	93.3	55.9	273.0
Eq	1.6	21.6	77.3	X	83.8	17.0
Pe	32.3	70.7	29.2	12.9	X	26.0
Ve	4.8	78.4	279.2	40.9	52.0	X

1985 PAYS EXPORTATEUR						
	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	14.2	1.3	0.1	9.9	
Ch	3.7	X		44.6	39.2	233.0
Co	4.8	44.9	X	54.0	76.0	317.0
Eq	0.1	29.8		X	24.6	2.0
Pe	10.6	45.6	18.6	7.8	X	21.0
Ve	0.2	31.7	77.3	2.3	34.0	X

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 7

Exportations moyennes, par période, de chaque
pays vers ses partenaires du Groupe andin (en millions de \$ US)

1966-69 PAYS EXPORTATEUR

	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	0.9	0.1	0.1	1.6	0.0
Ch	1.3	X	3.0	6.1	10.2	31.4
Co	0.0	2.8	X	5.4	6.2	4.9
Eq	0.0	1.8	6.5	X	1.7	11.2
Pe	2.5	5.1	8.2	3.4	X	11.6
Ve	0.0	4.4	5.0	1.6	5.6	X

1970-74 PAYS EXPORTATEUR

	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	1.2	2.0	0.2	3.5	0.0
Ch	11.2	X	13.8	26.2	11.9	17.3
Co	1.1	14.3	X	13.7	12.1	10.1
Eq	2.9	2.5	22.1	X	6.0	26.9
Pe	9.4	10.7	28.7	22.3	X	21.5
Ve	0.0	3.5	18.3	0.1	6.3	X

1975-79 PAYS EXPORTATEUR

	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	18.6	4.2	0.4	30.0	0.4
Ch	15.8	X	19.1	92.8	46.8	96.2
Co	4.2	38.5	X	57.6	30.2	111.4
Eq	4.8	22.8	42.9	X	38.8	7.2
Pe	12.4	19.1	26.6	77.5	X	112.8
Ve	1.3	50.5	219.0	12.4	29.8	X

1980-85 PAYS EXPORTATEUR

	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	16.9	1.9	0.3	23.2	0.0
Ch	13.8	X	21.9	72.0	42.0	247.0
Co	5.9	54.0	X	83.3	83.8	325.3
Eq	1.4	29.8	47.6	X	34.4	10.3
Pe	20.9	53.3	28.4	8.7	X	23.5
Ve	2.3	49.2	213.1	25.9	39.7	X

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

Venezuela dirigeaient principalement leurs exportations dans le groupe vers le Chili. Pour les premières années de l'intégration, on remarque une meilleure répartition alors que la Bolivie et l'Equateur exportent principalement vers le Chili, le Chili et le Pérou vers la Colombie, la Colombie vers le Pérou, et le Venezuela vers l'Equateur. Pour la période 1975-79, la Bolivie, l'Equateur et le Pérou ont le plus exporté vers le Chili, le Chili et la Colombie vers le Venezuela, tandis que ce dernier l'a fait vers le Pérou. C'est pour la dernière période que la polarisation est la plus forte car on constate que quatre pays sur six ont exporté le plus vers la Colombie, la Colombie vers le Venezuela et la Bolivie vers le Pérou.

3. Courant des importations totales

La valeur des importations à l'intérieur du groupe était en 1966 de 147 millions de \$ US pour se situer à environ 176 millions en 1969. Au moment le plus fort du commerce intra-régional, en 1981, la valeur des importations de tous les membres en provenance du Groupe andin a atteint 1 milliard 951 millions pour ensuite régresser à 1 milliard 212 millions en 1985, soit environ le niveau de 1977 (voir Annexes). Si la croissance moyenne de la valeur des importations a été de 7% pour la période pré-intégration 1966-69, ce même pourcentage a été de près de 17% entre 1970-85 et si l'on fait abstraction de la période de diminution, ce pourcentage indique une augmentation moyenne annuelle d'un peu plus de 25%. Quant à la part du total des importations de tous les membres en provenance de la communauté, on constate une augmentation de 50% depuis la période pré-andine.

TABLEAU 8

% des importations des pays du
Groupe andin, par periode, en
provenance de certaines regions

	1966-69	1970-74	1975-79	1980-85
% moyen d'augmentation ou de diminution des importations de tous les membres en provenance du GA	7%	31%	20%	-1%
% du total des importations de tous les membres en provenance du Groupe andin	4%	5%	7%	7%
% moyen d'augmentation ou de diminution des importations de tous les membres en provenance de l'AL	8%	28%	16%	0%
% du total des importations de tous les membres en provenance de l'Amerique latine	11%	13%	15%	16%
% moyen d'augmentation ou de diminution des importations de tous les membres en provenance des pays dev.	3%	19%	16%	0%
% du total des importations de tous les membres en provenance des pays developpes	85%	82%	79%	73%

Source: % obtenu a partir des chiffres tires du IMF - Direction
of Trade Statistics, Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

Pour ce qui est des importations du groupe en provenance de l'Amérique latine et des pays développés, on remarque les mêmes tendances que celles observées pour les exportations. Ainsi, le % du total des importations en provenance du continent a connu une croissance moins importante que celle constatée pour le commerce intra-régional tout en participant, cependant, à près de 15% des importations de tous les membres. Le Groupe andin continue toujours pourtant d'importer un pourcentage élevé des pays développés. Si cette part s'élevait à 85% entre 1966-69, elle a été de 78% pour toute la période d'intégration couverte ici (en baisse de 8%), tout en régressant constamment depuis 1970.

Donc, tout en connaissant une hausse des exportations en direction du groupe et des importations en provenance de la communauté, la part en pourcentage des exportations et des importations vers et en provenance de l'Amérique latine va en augmentant (croissance cependant moins rapide que pour le commerce intra-groupe), les pays du Pacte andin exportent et importent de moins en moins des pays développés. On peut donc dire que malgré le poids toujours très important des pays développés pour les membres du Groupe andin, il y a un déplacement du centre d'intérêt vers le continent.

4. Courant des importations par pays

Le Tableau 9 indique, en plus du pourcentage moyen d'augmentation ou de diminution des importations de chaque pays en provenance de la communauté, le pourcentage de la part des importations de tous les membres du Groupe andin qui ont été faites à l'intérieur de la zone et ce en provenance de chaque

TABLEAU 9

% moyen d'augmentation ou de diminution
des importations de chaque pays, par période,
en provenance du Groupe andin

	1966-69	1970-74	1975-79	1980-85
Groupe andin	7%	31%	20%	-1%
Bolivie	2%	117%	25%	-9%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance du GA)	1%	6%	3%	2%
Chili	-1%	54%	22%	-5%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance du GA)	12%	13%	12%	11%
Colombie	17%	28%	22%	-4%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance du GA)	18%	32%	21%	17%
Equateur	13%	69%	13%	-18%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance du GA)	12%	18%	24%	12%
Perou	-5%	24%	40%	-3%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance du GA)	17%	13%	12%	16%
Venezuela	15%	23%	35%	19%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance du GA)	39%	18%	28%	42%

Source: % obtenu a partir des chiffres tires du IMF - Direction
of Trade Statistics, Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

pays. Ainsi, l'ensemble de la communauté a importé de la Bolivie seulement 1% de toutes ses importations en provenance du groupe pour la période 1966-69. Sur toute la période d'intégration ce pourcentage a atteint environ 3,5%. Pour le Chili, les chiffres indiquent un pourcentage qui est resté relativement très stable peu importe les périodes prises en considération. La communauté a importé 18% de la Colombie, entre 1966-69, et environ 23% pour toute la période d'intégration. Pour l'Equateur, le Pérou et le Venezuela, entre 1966-69, les chiffres ont été respectivement de 12%, 17% et 39%, tandis que de 1970 à 1985 on est passé à 18%, 13.6% et 29%. Ce qui est cependant remarquable, c'est que si la Bolivie, le Chili, la Colombie et l'Equateur ont connu des augmentations substantielles, dans certains cas, de la part des importations de la communauté en provenance d'eux-mêmes, le Pérou et le Venezuela ont connu des baisses très importantes dès le début du processus d'intégration (soit près de 24% pour le Pérou (1966-69/1970-74) et de 28% pour le Venezuela (1966-69/1975-79)).

Le Tableau 8 nous montre, quant à lui, que l'ensemble des pays ont réduit leur part de leurs importations en provenance des pays développés depuis le début de l'intégration. Cette baisse a été contre-balancée par une augmentation de la part des importations en provenance de l'Amérique latine, soit de 138% pour la Bolivie, de 13% pour le Chili (1966-69/1970-85 et 1966-69/1970-74), de 60% pour la Colombie, de 27% pour l'Equateur, de 13% pour le Pérou et de 112% pour le Venezuela (1966-74/1975-85) (ces résultats sont obtenus à partir des chiffres du Tableau 8). Par contre, l'augmentation des importations en provenance du Groupe

TABLEAU 10

141

2 moyen d'augmentation ou de diminution des importations de chaque
pays en provenance de certaines regions et 2 moyen de la part de ces importations
en provenance de certaines regions par periode

		1966-1969		1970-1974		1975-1979		1980-1985	
BOLIVIE	Mondial	6%		21%		18%		5%	
	Pays developpes	4%	84%	17%	68%	18%	59%	0%	53%
	Pays sous-developpes	21%	15%	43%	28%	16%	33%	18%	44%
	Amerique latine	19%	13%	47%	25%	13%	31%	16%	38%
	Groupe andin	7%	3%	30%	3%	44%	7%	-4%	6%
CHILI	Mondial	7%		19%		20%		6%	
	Pays developpes	6%	73%	13%	64%	18%	56%	7%	55%
	Pays sous-developpes	8%	27%	32%	33%	22%	41%	6%	36%
	Amerique latine	8%	24%	29%	27%	14%	30%	6%	25%
	Groupe andin	9%	7%	38%	6%	21%	12%	6%	11%
COLOMBIE	Mondial	3%		20%		16%		5%	
	Pays developpes	3%	87%	19%	86%	15%	80%	5%	73%
	Pays sous-developpes	6%	11%	26%	13%	28%	19%	4%	25%
	Amerique latine	7%	10%	25%	11%	27%	16%	3%	21%
	Groupe andin	16%	4%	34%	5%	29%	9%	10%	12%
EQUATEUR	Mondial	11%		25%		21%		6%	
	Pays developpes	9%	87%	24%	82%	22%	82%	3%	74%
	Pays sous-developpes	22%	13%	36%	16%	18%	16%	18%	23%
	Amerique latine	18%	11%	34%	14%	17%	13%	6%	16%
	Groupe andin	17%	10%	25%	10%	15%	7%	-2%	7%
PEROU	Mondial	-9%		22%		5%		5%	
	Pays developpes	-11%	81%	22%	81%	0%	69%	4%	63%
	Pays sous-developpes	-2%	18%	21%	19%	4%	24%	14%	17%
	Amerique latine	1%	15%	21%	17%	2%	21%	15%	14%
	Groupe andin	-3%	5%	40%	9%	2%	14%	8%	4%
VENEZUELA	Mondial	9%		20%		23%		-2%	
	Pays developpes	9%	94%	19%	91%	22%	88%	-1%	86%
	Pays sous-developpes	14%	5%	34%	8%	31%	11%	-5%	13%
	Amerique latine	19%	3%	36%	5%	35%	8%	-7%	9%
	Groupe andin	4%	1%	31%	1%	52%	3%	-12%	3%

Source: 2 obtenu a partir des chiffres tires du IMF - Direction of Trade Statistics, Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

andin a été relativement moins importante pour la Bolivie avec +77%, et dans certains cas, on remarque des diminutions, de -14% pour le Chili (1966-69/1970-74) et de -20% pour l'Equateur (1966-69/1970-85), tandis que la Colombie, le Pérou et le Venezuela connaissaient des augmentations de l'ordre de +115%, de +80% et +200% (1966-74/1975-85), respectivement. Cependant, si on remarque une augmentation de 50% des importations de tous les membres en provenance du Groupe andin (Tableau 8), entre la période précédent l'intégration et celle de l'intégration, le moins que l'on puisse dire est que la part des importations en provenance de la communauté reste, somme toute, assez faible.

Comme nous l'avons fait pour les exportations regardons maintenant les principaux partenaires de chaque membre à l'intérieur de la communauté (Tableau 11). Pour la période 1966-69, la Bolivie a importé le plus du Chili, tandis que le Chili, la Colombie et le Venezuela ont importé relativement plus du Pérou, l'Equateur et le Pérou important essentiellement du Venezuela et de la Colombie. Si la période 1970-74, indique qu'aucun pays membre du Pacte andin n'avait eu pour principal pays d'importation le Venezuela, on remarque, par contre, que la Bolivie, entre 1975 et 1979, avait importé relativement plus du Chili, et que pendant la période 1980-85, la Bolivie et le Pérou ont importé plus de ce même pays. Pour cette même période, on constate encore une certaine polarisation des partenaires. Ainsi, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela ont importé relativement plus de la Colombie que des autres pays. Pour la période suivante, la Colombie et le Venezuela sont les principaux pays d'importations des autres

Importations moyennes, par période, de chaque
pays en provenance de ses partenaires du Groupe andin (en millions de \$ US)

1966-69 PAYS IMPORTATEUR

	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	1.3	0.0	0.1	0.2	0.0
Ch	2.0	X	3.6	2.0	8.0	5.1
Co	0.3	3.3	X	6.4	10.7	5.1
Eq	0.1	8.7	6.6	X	3.9	0.1
Pe	1.9	137.4	7.0	1.6	X	6.0
Ve	0.1	127.2	5.5	11.5	9.7	X

1970-74 PAYS IMPORTATEUR

	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	11.3	1.2	0.0	6.5	0.0
Ch	2.2	X	16.2	2.9	10.1	4.4
Co	2.5	14.4	X	22.3	32.8	15.1
Eq	0.2	25.1	16.2	X	20.6	0.1
Pe	3.0	12.1	12.9	4.2	X	6.4
Ve	.0	15.4	10.5	9.8	17.5	X

1975-79 PAYS IMPORTATEUR

	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	15.7	3.8	0.5	10.0	2.4
Ch	20.6	X	40.8	19.6	19.9	50.2
Co	7.1	19.0	X	42.3	27.6	133.8
Eq	0.6	111.4	55.1	X	84.8	11.8
Pe	19.8	37.5	33.3	24.2	X	31.2
Ve	0.9	113.6	80.5	7.9	128.1	X

1980-85 PAYS IMPORTATEUR

	Bo	Ch	Co	Eq	Pe	Ve
Bo	X	10.6	6.9	2.4	13.4	1.7
Ch	21.7	X	56.8	30.3	42.3	49.5
Co	2.2	18.3	X	46.6	25.9	172.7
Eq	0.5	80.9	80.0	X	7.0	23.7
Pe	20.6	45.1	98.4	36.2	X	50.7
Ve	0.4	268.3	348.5	12.2	30.6	X

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

membres, tandis que de 1980 à 85, le Chili s'ajoute aux deux précédents.

5. Balance commerciale

La discussion des chiffres concernant les exportations et importations nous a permis de vérifier dans quelle mesure le processus d'intégration a pu transformer le courant des échanges. Nous estimons que la seule discussion des exportations n'était pas suffisante pour saisir l'ensemble des transformations. Si on constate que le Groupe andin exporte une part plus importante de ses biens et services vers la communauté tout en exportant moins vers les pays développés, qu'elle serait le résultat réel du processus d'intégration si la communauté importait toujours relativement plus des pays développés que des pays membres.

Si la discussion s'en trouve alourdie, l'évidence des véritables changements est plus claire croyons-nous.

L'utilisation des résultats de la balance commerciale est aussi faite dans un esprit de compréhension des véritables transformations mais aussi afin de synthétiser les résultats concernant les exportations (X) et les importations (I), la balance commerciale (Bc) exprimant la différence entre ces deux valeurs ($X - I = Bc$).

Avant de présenter, en tant que telle, la balance commerciale de chaque pays, et pour résumer, en quelque sorte, tous les résultats obtenus jusqu'à présent, utilisons maintenant les Tableaux 12 et 13. Le Tableau 12, qui nous donne la valeur moyenne des importations de tous les membres pour certaines périodes, indique que la part des importations en provenance des pays développés a diminué régulièrement depuis la signature du

TABLEAU 12

Valeur moyenne des importations de tous les membres du
Groupe andin en provenance de certaines régions et pays
(en millions de \$ US)

		Periode pre-integration 1966-69	Periode d'integration 1970-74	1975-79		1980-85		
Mondial		3917.6	6213.2	16946.9		23462.5		
Pays développés		3347.7	85.452	5072.0	81.632	13264.2	78.272	17219.3
Pays sous-développés		535.8	13.682	1052.8	16.942	3381.6	19.952	5120.9
Amerique latine		451.0	11.512	857.5	13.802	2620.7	15.462	3805.6
Groupe andin: Total		155.0	3.962	295.9	4.762	1154.3	6.812	1603.9
			34.372		34.512		44.052	
Bolivie		1.6	1.032	19.0	6.422	32.4	2.812	35.0
Chili		18.8	12.132	36.2	12.232	137.6	11.922	181.1
Colombie		27.5	17.742	86.9	29.372	243.4	21.092	285.0
Equateur		19.3	12.452	62.1	20.992	263.7	22.852	192.1
Perou		26.7	17.232	38.4	12.982	146.0	12.652	250.8
Venezuela		61.1	39.422	53.3	18.012	331.2	28.692	660.0

Source: tire de International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 13

Valeur moyenne des exportations de tous les membres du
Groupe andin en direction de certaines régions et pays
(en millions de \$ US)

		Periode pre-integration 1966-69	Periode d'integration 1970-74	1975-79		1980-85		
Mondial		5542.0	9368.7	19099.7		30814.4		
Pays développés		4201.9	75.822	6565.9	70.082	12248.2	64.132	19693.5
Pays sous-développés		1294.2	23.352	2534.2	27.052	6109.8	31.992	10196.7
Amerique latine		438.3	7.912	1065.8	11.382	3051.4	15.982	4170.4
Groupe andin: Total		142.3	2.572	319.8	3.412	1244.2	6.512	1579.8
			32.472		30.012		40.772	
Bolivie		2.8	1.972	6.9	2.162	53.7	4.322	42.3
Chili		51.9	36.472	80.4	25.142	270.7	21.762	396.7
Colombie		19.2	13.492	51.4	16.072	241.9	19.442	552.4
Equateur		21.2	14.902	60.4	18.892	116.5	9.362	123.5
Perou		30.6	21.502	92.6	28.962	248.3	19.962	134.8
Venezuela		16.6	11.672	28.2	8.822	313.0	25.162	330.1

Source: tire de International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

N.B. Pour les tableaux concernant la valeur moyenne, il s'agit de
la valeur annuelle moyenne pour la période considérée.

Pacte andin, soit de 4% pour les périodes 1970-74 et 1975-79, et de 6% pour la période 1980-85. S'il y a eu diminution de la part des importations de tous les membres en provenance des pays développés, il y a eu en contre-partie une augmentation des importations en provenance de l'Amérique latine et du Groupe andin. De 1970 à 1974, l'augmentation a été de 20% dans les deux cas, tandis que l'on remarque une augmentation beaucoup plus forte des importations en provenance du Groupe andin (43% contre 12%) entre 1975 et 1979. Par contre, entre 1980 et 85, l'augmentation (entre la part des importations en provenance de la communauté pour la période 1975-79 et cette même part entre 1980-85) a été beaucoup moins importante, soit de 4%. En donnant la différence du pourcentage d'augmentation de la part des importations en provenance de l'Amérique latine et du Groupe andin, on peut dire que les premières années d'intégration n'ont pas changé le courant des importations, c'est-à-dire que tous les membres importent toujours dans la même proportion de la communauté et du continent en comparaison avec la période pré-andine. Cependant, entre 1975-79, on constate un plus fort taux d'augmentation des importations en provenance du Groupe andin, ce qui voudrait dire que l'augmentation de la valeur des importations en provenance de l'Amérique latine est surtout attribuable à une très forte augmentation des importations en provenance du groupe.

Le Tableau 13 nous donne la valeur moyenne des exportations de tous les membres du groupe pendant certaines périodes. On remarque, encore une fois, une diminution de la part des exportations dirigées vers les pays développés et une augmentation en direction de l'Amérique latine et du Groupe andin. Dans le cas

tions dirigées vers les pays développés et une augmentation en direction de l'Amérique latine et du Groupe andin. Dans le cas des pays développés, la baisse a été de 7% entre 1966-69 et 1970-74, de 8% entre les premières années de l'intégration et la période 1975-79, et finalement, de 0.3% pour la dernière période. La part des exportations en direction du continent et du groupe a elle aussi connu de fortes augmentations depuis la création de la communauté, et en comparaison avec les importations, beaucoup plus importantes. Ces augmentations ont été de 44% pour l'Amérique latine et de 33% pour le groupe, entre 1966-69 et 1970-74, de 40% et 91%, entre 1970-74 et 1975-79. Mais, entre 1975-79 et 1980-85, la tendance se renverse et on assiste à une diminution de la part des exportations en direction du continent et du groupe de l'ordre de 15% et 21%, respectivement. Si l'on compare encore une fois les pourcentages d'augmentations (ou de diminutions) entre les exportations dirigées vers le continent et la communauté, on constate que l'augmentation de la valeur moyenne des exportations dirigées vers l'Amérique latine a été beaucoup plus forte ce qui indique que l'augmentation a été surtout attribuable à une croissance des exportations de tous les membres plus importantes en direction du continent. Par contre, c'est l'inverse qui s'est produit entre 1970-74 et 1975-79, ce qui veut dire que l'augmentation des exportations vers le continent est surtout attribuable à une très forte augmentation des exportations de tous les membres en direction de la communauté. Cependant, la période subséquente nous indique que la diminution des exportations dirigées vers le continent est attribuable, dans une certaine mesure, à une baisse

des exportations en direction du groupe.

De tout ceci, il ressort que durant toute la période d'intégration le commerce intra-régional a été relativement plus important entre 1975 et 1979, que pendant les deux autres périodes.

Concernant maintenant les balances commerciales,¹⁶ le Tableau 14 nous indique que tous les membres pris dans leur ensemble ont connu un excédent commercial moyen pour toutes les périodes considérées. La balance commerciale moyenne, vis-à-vis les pays développés, a été négative uniquement pour la période 1975-79. En terme de pourcentage de variation entre chaque période, on obtient +75%, -168% et +343.5%, respectivement. Tous les membres de la communauté pris ensemble ont eu une balance commerciale moyenne déficitaire dans la période pré-andine avec le continent. Elle est devenue positive depuis la création du marché andin, en croissance de 1640% pour la première période d'intégration, de 107% entre la première et deuxième période d'intégration, et finalement, en baisse de 15% entre le deuxième et dernière période. La totalité des pays a connu un déficit commercial moyen d'environ 13 millions de \$ US durant la période pré-andine considérée ici. La balance commerciale est devenue positive par la suite, avec des augmentations de 188% et 276% pour les deux premières périodes d'intégration. Ce n'est qu'entre 1980 et 1985, que la somme des

16. Comme il est mentionné dans la plupart des recueils statistiques, on remarque généralement certaines différences entre les importations et les exportations déclarées entre deux pays. Ceci est dû à des différences dans la manière de comptabiliser les entrées et sorties (ceci étant surtout vrai dans le cas des pays développés), mais essentiellement à des retards et des erreurs de comptabilisation et des moyens techniques insuffisant.

TABLEAU 14

Balance commerciale moyenne de tous les membres du
Groupe andin vis-a-vis certaines regions et pays
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1965-69	Periode d'integration 1970-74	1975-79	1980-85
Mondial	1624.4	3155.5	2152.8	7351.9
Pays developpes	854.2	1493.9	-1016.0	2474.2
Pays sous-developpes	758.4	1481.4	2728.2	5075.8
Amerique latine	-12.7	208.3	430.7	364.8
Groupe andin: Total	-12.7	23.9	89.9	-24.1
Bolivie	1.2	-12.1	21.3	7.3
Chili	33.1	44.2	133.1	215.6
Colombie	-8.3	-35.5	-1.5	267.4
Equateur	1.9	-1.7	-147.2	-68.6
Perou	3.9	54.2	102.3	-116.0
Venezuela	-44.5	-25.1	-18.2	-329.9

Source: tire de International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

exportations de tous les membres moins la somme des importations de tous les membres vis-à-vis la communauté a été négative, soit une différence de -127% avec la période précédente.

En analysant maintenant la balance commerciale moyenne par période de chaque pays, on remarque qu'il n'y a que le Venezuela qui a obtenu une balance commerciale positive sur toute la période étudiée, par rapport au Groupe andin. Fait remarquable est que sa balance commerciale avec le Chili a toujours été positive. La Bolivie a obtenu une balance commerciale positive vis-à-vis la communauté seulement pour la période 1970-74, tandis qu'elle a connu un surplus commercial sur toute la période d'intégration avec le Chili et l'Equateur. Quant au Chili, sa balance commerciale avec le Groupe andin a toujours été déficitaire. Si dès le début du processus d'intégration, ce pays connaît un déficit commercial avec tous les pays de la communauté, il faut attendre son retrait du pacte pour qu'il connaisse un surplus avec certains pays du groupe (Bolivie et Colombie). Pour sa part, la Colombie a constamment obtenu un surplus commercial vis-à-vis le groupe sauf pour la période 1980-85. Dans le détail, pour les deux premières périodes de l'intégration, le pays a connu des balances commerciales positives avec la Bolivie et le Venezuela, tandis que pour la dernière période sa balance commerciale avec chacun des pays est déficitaire. Concernant la balance commerciale de l'Equateur, l'intégration semble lui avoir permis de réduire son déficit commercial à moins de 1 million de \$ US dans les cinq premières années, pour ensuite lui assurer un surplus commercial pour les deux périodes suivantes. Le Pérou a quant à lui été déficitaire

Balance commerciale de la Bolivie
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1966-69	Periode d'integration		
		1970-74	1975-79	1980-85
Mondial	86.4	460.1	-76.6	963.6
Pays developpes	129.2	368	16	171.9
Pays sous-developpes	-34.5	96.9	-103.8	769
Amerique latine	-28.4	102.7	-36.1	978.4
Groupe andin:	-6.2	40.7	-95.9	-76.5
Chili	4.2	42.6	43.9	69.8
Colombie	-8	-5.3	-81.9	-95
Equateur	-0.4	13.8	21.2	5.4
Perou	2.4	32.4	-37	2
Venezuela	-0.2	-0.2	1.8	11.1

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 16

Balance commerciale du Chili
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1966-69	Periode d'integration		
		1970-74	1975-79	1980-85
Mondial	666.4	919.3	-484.5	-915.7
Pays developpes	1156.6	1554.6	641.8	2259.6
Pays sous-developpes	-485.2	-749.1	-1264.9	-1977.4
Amerique latine	-415.6	-681.2	-567.7	-9223.6
Groupe andin:	-170.3	-179.7	-754.1	-1356.9
Bolivie	-1.6	-50.4	14.5	37.6
Colombie	-2.3	-0.4	97.4	214.6
Equateur	-27.6	-113	-443.2	-306.8
Perou	-20.9	-6.6	-91.9	49.5
Venezuela	-119.5	-59.7	-316.4	-1314.2

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

Balance commerciale de la Colombie
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1966-69	Periode d'integration		
		1970-74	1975-79	1980-85
Mondial	-312.6	-329.7	694.9	-9018.4
Pays developpes	-318	-674.4	196.5	-5563.1
Pays sous-developpes	-17.7	265.8	127	-3504.6
Amerique latine	-93.5	98.1	47.7	-3281.6
Groupe andin:	0.2	139.69	490.8	-1666.8
Bolivie	0.5	3.99	2.2	-30
Chili	-2.4	-11.8	-108.6	-209.5
Equateur	-0.5	29.6	-61.3	-194.6
Perou	4.7	79	-33.8	-420.1
Venezuela	-2.1	38.9	692.3	-812.6

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 18

Balance commerciale de l'Equateur
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1966-69	Periode d'integration		
		1970-74	1975-79	1980-85
Mondial	6.9	414.3	297.2	3525.6
Pays developpes	25.8	-158.3	-1675.5	374.6
Pays sous-developpes	-27.1	538.4	1897.9	3080.8
Amerique latine	-15.244	244.479	1754.7	523.2
Groupe andin:	-36.4	-0.9	365.2	138.3
Bolivie	0.3	0.8	-0.3	-12.5
Chili	16.5	116.5	366	250.3
Colombie	-3.7	-43.3	76.2	220.6
Perou	7	90.6	266.3	-164.7
Venezuela	-39.7	-48.2	22.7	82.4

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

Balance commerciale du Perou
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1966-69	Periode d'integration		
		1970-74	1975-79	1980-85
Mondial	406.2	733.9	124.8	2649.6
Pays developpes	588.8	538	-497.1	2756.3
Pays sous-developpes	-247.1	-270.1	-191.1	1219.7
Amerique latine	-211.5	-313.6	-495	-74.2
Groupe andin:	-43.2	-232.9	-708.4	566.6
Bolivie	5.5	-14.8	100.4	58.8
Chili	8.9	8.9	134.5	-1.7
Colombie	-18.2	-103.5	12.9	347.7
Equateur	-8.6	-73.3	-230	164.7
Venezuela	-16.4	-56.1	-491.3	54.2

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 20

Balance commerciale du Venezuela
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1966-69	Periode d'integration		
		1970-74	1975-79	1980-85
Mondial	5644.4	13579.4	10208	46907
Pays developpes	1834.3	5841.3	-3762	14846
Pays sous-developpes	3844.9	7525.3	13176	30867
Amerique latine	713.5	1591.2	1450	5847
Groupe andin:	66	184.8	273	673
Bolivie	0.1	0	-10	-10
Chili	105.2	64.5	230	1185
Colombie	-0.8	-25.2	-112	916
Equateur	44.5	134.4	-23	-80
Perou	22.3	75.6	408	-163

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

dans ses échanges avec le groupe dans les dix premières années de l'intégration, pour connaître subséquemment un surplus commercial. Les contradictions apparentes dans les tableaux précédents rendent difficiles toutes appréciations concernant les surplus ou déficits de chaque pays avec tous les autres. Cependant, nous nous sommes quand même permis une analyse sommaire en faisant abstraction de ces contradictions dans le but de donner des tendances, sans être pourtant assuré de leur véracité.

6. Nature des échanges

Après avoir donné les caractéristiques principales du courant des échanges, il devient maintenant nécessaire d'indiquer la nature de ces échanges. Si l'on considère les types de produits échangés, on remarque que pour la période entre 1977 et 1979, "la valeur des ventes des produits non-traditionnels a augmenté de 67%, tandis qu'elle n'augmentait que de 19% pour les produits traditionnels (à l'exception du pétrole et de ses dérivés) dans la même période."¹⁷ Mais ce qui est le plus déterminant c'est que les exportations non traditionnelles et les articles manufacturés, en 1979, ont représenté 74% du commerce andin total. Pour chaque membre de la communauté la structure des échanges suit le schéma suivant:

la Bolivie exporte des métaux de base (essentiellement l'étain), et importe des produits chimiques, des machines et des biens d'équipement. La Colombie exporte dans la zone des produits alimentaires et des boissons, des machines et des biens d'équipement et des produits textiles; elle importe des pays du Groupe andin essentiellement du pétrole et des

17. CNUCED, Coopération et intégration économique entre pays en développement, Conseil du commerce et du développement (TD/B/C.7/51 Partie I), New York, 30 avril 1982, p.100

articles manufacturés. Quant à l'Equateur, il exporte essentiellement du pétrole, des produits alimentaires et des boissons et importe des minerais non métalliques, des machines, des biens d'équipement et des produits chimiques. Le Pérou exporte des métaux de base, des machines, des biens d'équipement et des produits chimiques et importe surtout des produits chimiques. Le Venezuela exporte surtout du pétrole et des métaux de base (aluminium) et importe toutes sortes d'articles manufacturés.¹⁸

III. Les principaux indicateurs économiques dans le Groupe andin. Mesure du développement

Plusieurs analyses portant sur la structure industrielle des pays andins ont montré jusqu'ici de sérieuses déficiences qui ont eu pour effet de ralentir de façon déterminante le progrès industriel de la région. De façon générale, on peut dire que les industries productives de biens intermédiaires tels que produits chimiques, papier, dérivés de pétrole, métaux non ferreux, etc., ont constitué une part relativement faible dans la production industrielle globale de la région. Par contre, les secteurs produisant des biens de consommation non durables (alimentation, textile, chaussures, vêtements, etc.) ont représenté plus de 60% de la production industrielle globale des pays andins, face à 28% provenant des industries de biens intermédiaires et 12% des secteurs mécaniques et de biens d'équipement.¹⁹

Cette déficience structurelle de l'industrie des pays andins a sans conteste affecté toute la dynamique de croissance de la

18. Ibid., pp.100-101

19. J.J. JOUVIN, Le Bloc Andin: structures, objectifs, perspectives, Notes et études documentaires no 3949-3950, Problèmes d'Amérique Latine XXVI, décembre 1972, p.63

région par le fait de la rareté des biens intermédiaires et des biens d'équipement.

L'analyse de la structure des importations de la région dans le secteur des produits manufacturés suggère que la substitution des importations permettrait d'améliorer la structure de la production. Pour 1970, on a estimé que quelques 2,5 milliards de dollars d'importations correspondaient précisément aux produits dits intermédiaires et aux produits métallurgiques courants.²⁰ Mais il serait faux de penser que le modèle de substitution d'importation sera seul en mesure de réduire ces déficiences structurelles. Les promoteurs du Pacte andin ont aussi insisté pour que les exportations de produits manufacturés interviennent progressivement comme un élément de correction du commerce extérieur des pays et de la région dans son ensemble, car le coefficient d'importation du groupe est l'un des plus élevés d'Amérique latine. Le Groupe andin doit aussi intensifier ses relations commerciales avec le reste de l'Amérique latine, en recherchant à améliorer la spécialisation et la productivité.²¹

Par notre recherche, nous tentons de découvrir si l'existence d'un code régional restrictif influence le niveau de développement en comparaison avec un autre groupement régional où il n'existe pas de politique commune concernant les investissements étrangers. Nous pourrions présenter une multitude d'indicateurs pour vérifier notre hypothèse. Or, il est généralement entendu que même si le Produit national brut (PNB) ne constitue pas en soi une mesure à tout épreuve du développement, il permet tout de même d'apprécier

20. Ibid., p.64

21. Ibid.

la position relative d'un pays vis-à-vis l'ensemble des acteurs économiques. Mais le développement ne se mesure pas uniquement en terme de production de biens et services. On peut aussi voir les transformations dans le Produit intérieur brute (PIB) par secteur, ce qui nous donnera la nature des changements structuraux qui sont intervenus sur une période de temps. L'espérance de vie, l'aspect santé et nutrition, l'éducation, la force de travail par secteur, la dette extérieure, etc., sont autant d'éléments qui peuvent nous permettre d'apprécier le développement. On trouvera en annexe tous ces chiffres, mais nous nous limiterons ici à comparer les résultats entre les périodes pré-intégration et d'intégration.

Le PIB par secteur est représenté par les deux graphiques suivants où l'on remarque un changement dans les activités économiques entre la période pré-intégration et la période d'intégration. Le secteur agricole ainsi que le secteur commercial et financier ont réduit leur part dans le PIB à la faveur du secteur des mines, de l'industrie manufacturière, de la construction, du transport et communication, de l'électricité, gaz et eau, ainsi que du secteur de l'administration publique et de la défense. Ce qui est le plus remarquable est que le secteur agricole a été dépassé par le secteur manufacturier. On remarque aussi qu'il y a eu un certain équilibre entre tous les secteurs importants. On peut donc déduire que les activités du Groupe andin sont plus uniformément réparties entre les divers secteurs, ce qui peut démontrer une certaine maturité économique.

Le PNB par habitant du Groupe andin a presque doublé entre la période 1970-74 et 1975-79 suivant à peu près la même tendance que le continent sud-américain. Cependant, l'écart entre le PNB du GA

Références des graphiques concernant les principaux indicateurs économiques du Groupe andin

PIB par secteur en %, période pré-intégration 1960-65 et période d'intégration 1970-85, p.158, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Valeur du PNB moyen du Groupe andin et de l'Amérique latine, p.159, tiré de World Bank - World Bank Atlas, Economic Analysis & Projections Department, Washington, plusieurs années.

Population urbaine et agricole, p.160, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Participation de la force de travail, p.161, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Approvisionnement en calorie par habitant, p.162, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Espérance de vie, p.163, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Education - Fréquentation, p.164, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

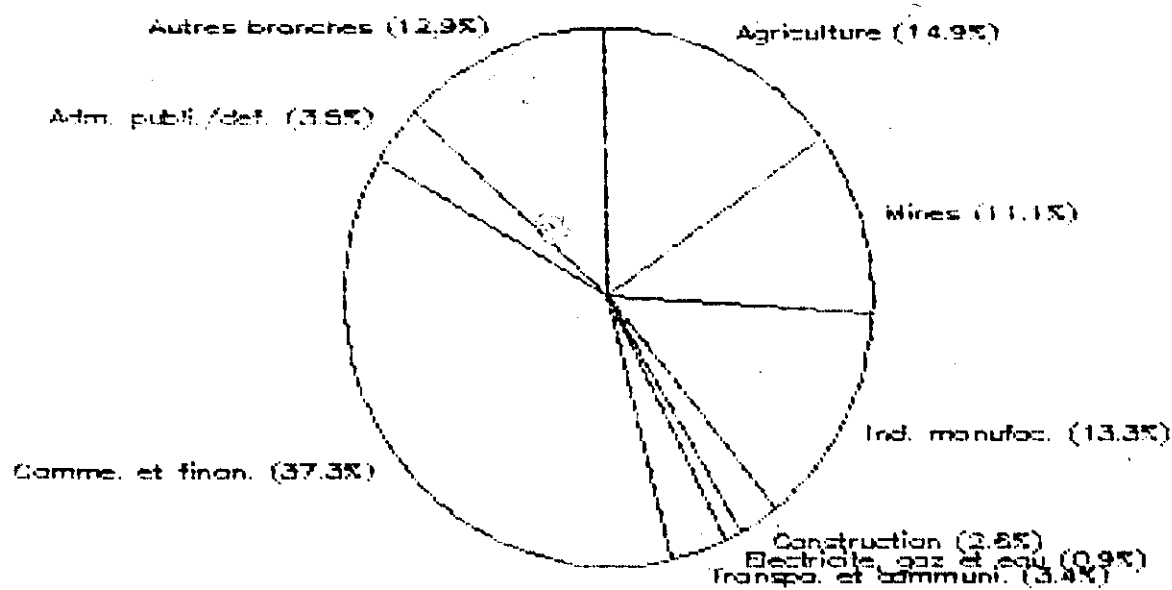
Degré d'alphabétisation des adultes, p.165, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Note

Pour prendre connaissance des données statistiques concernant chaque graphique voir les annexes a à la fin de cette recherche.

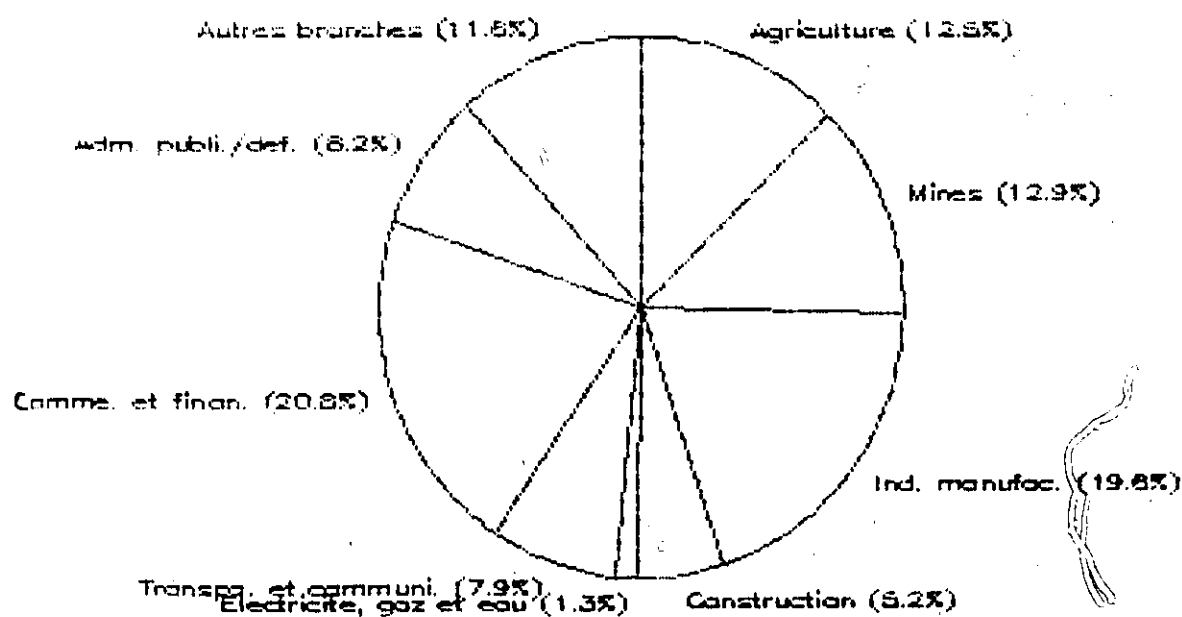
PIB par secteur en %

Période pré-intégration 1960-1965

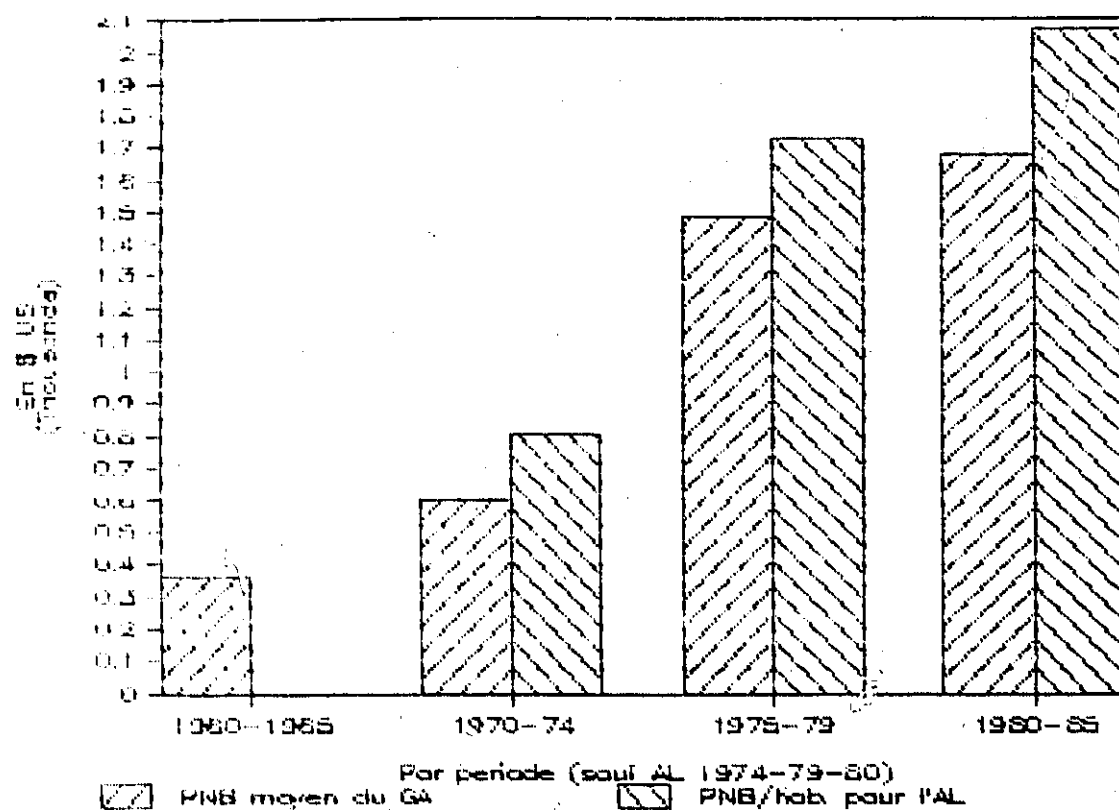


PIB par secteur en %

Période d'intégration 1970-85

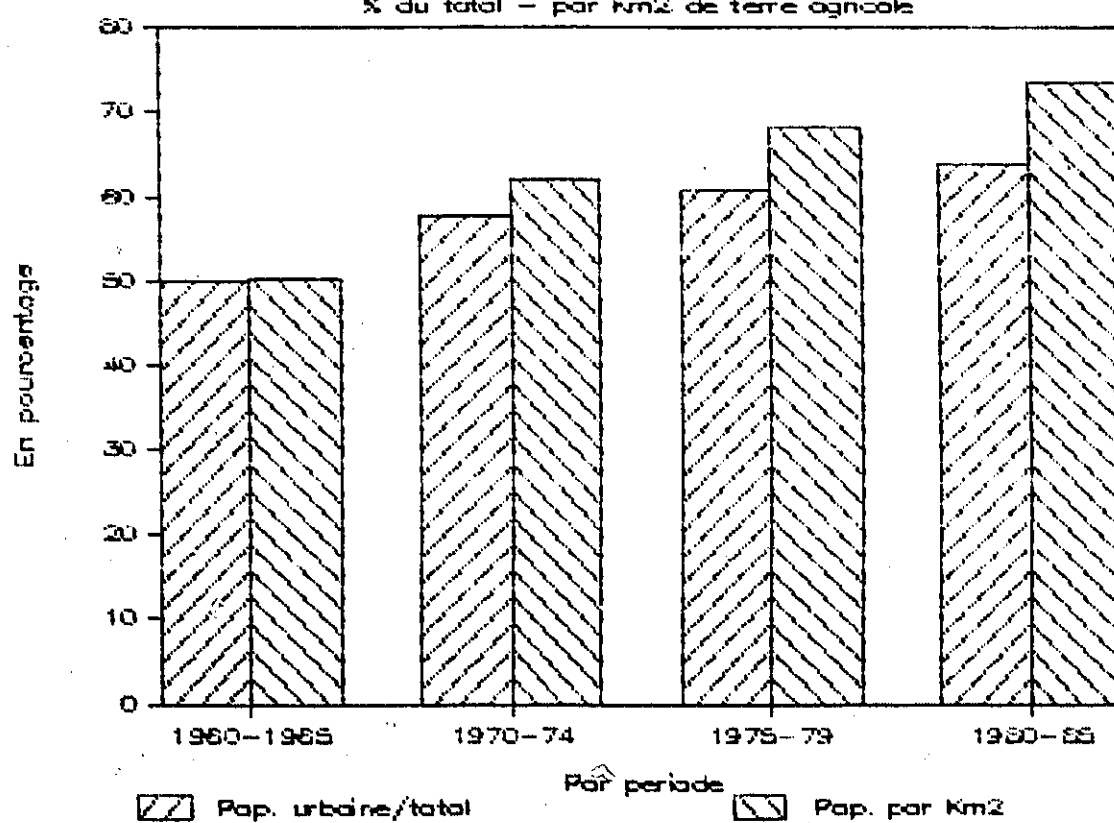


Valeur du PNB moyen du GA et de l'AL



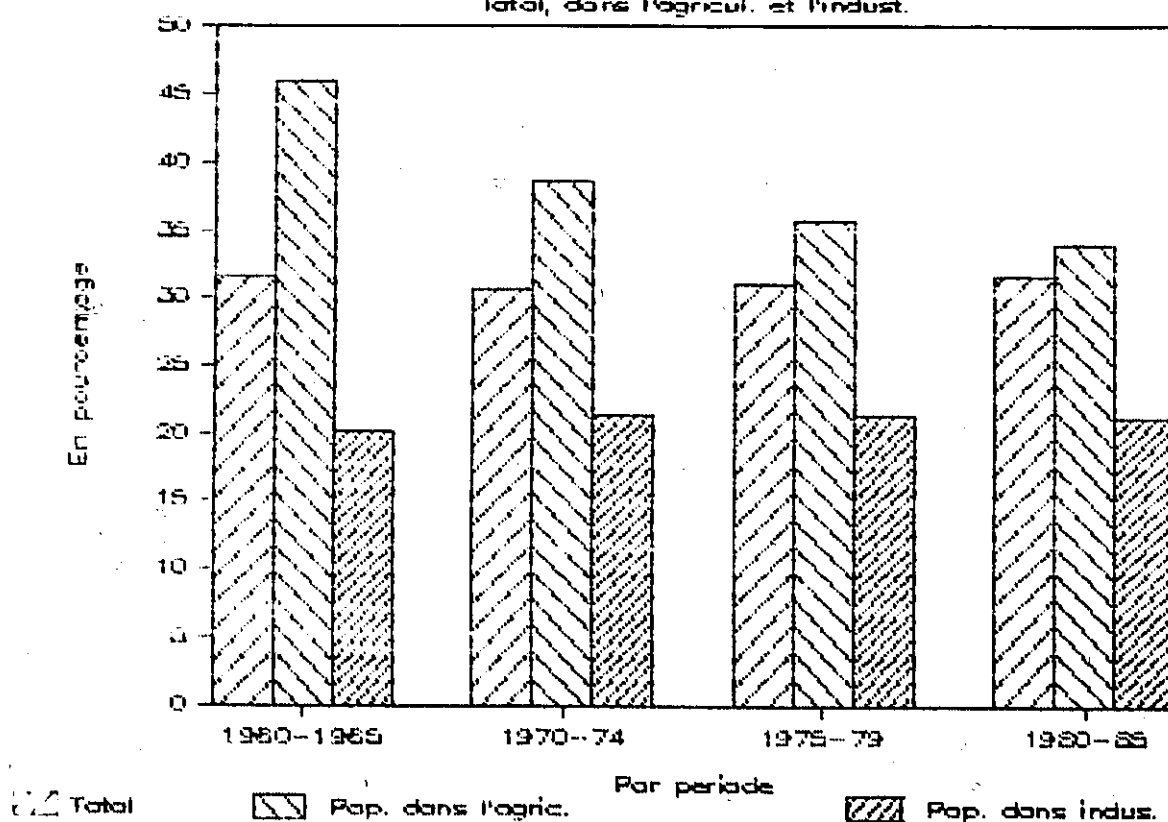
Population urbaine et agricole

% du total - par km² de terre agricole



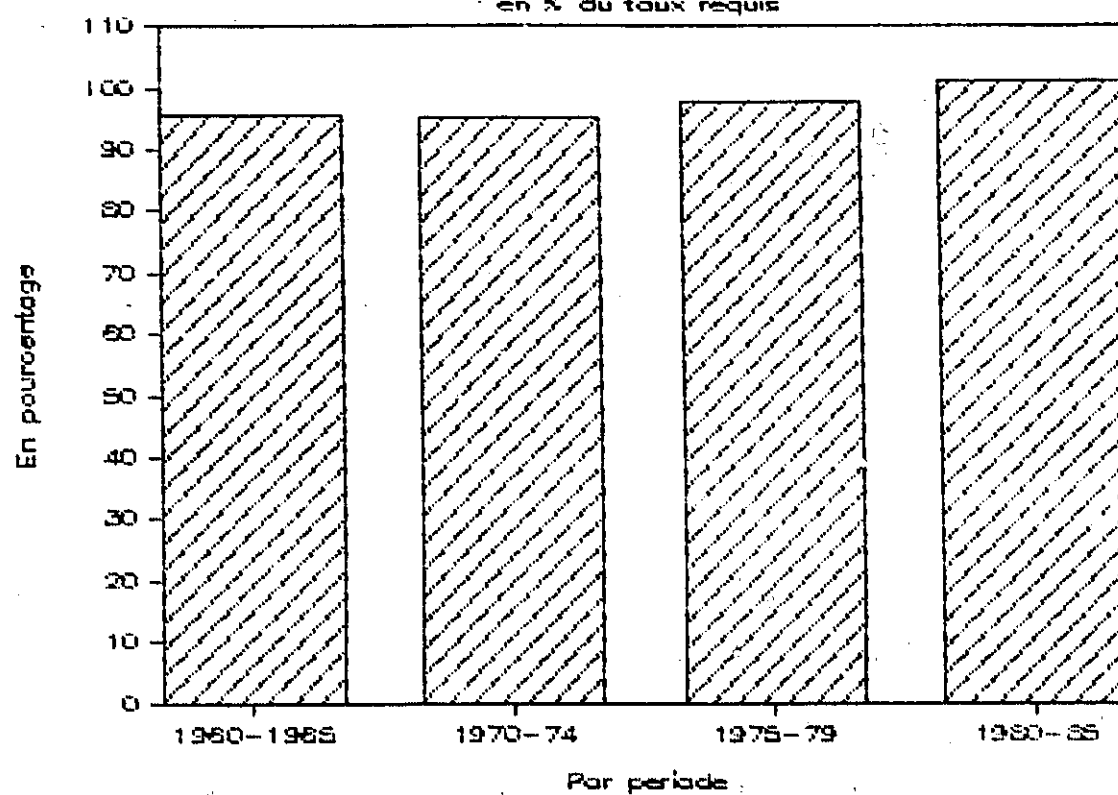
Participation de la force de travail

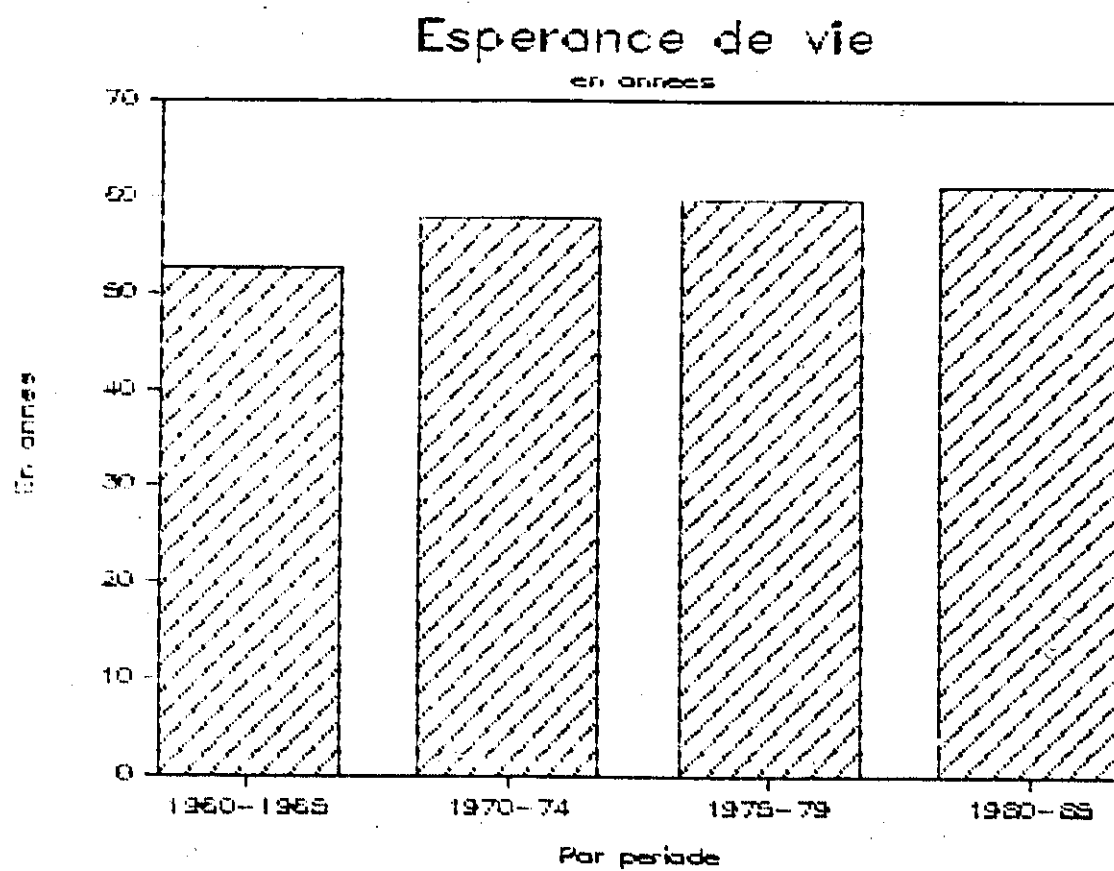
Total, dans l'agricul. et l'indust.



Approvisionnement en calorie par hab.

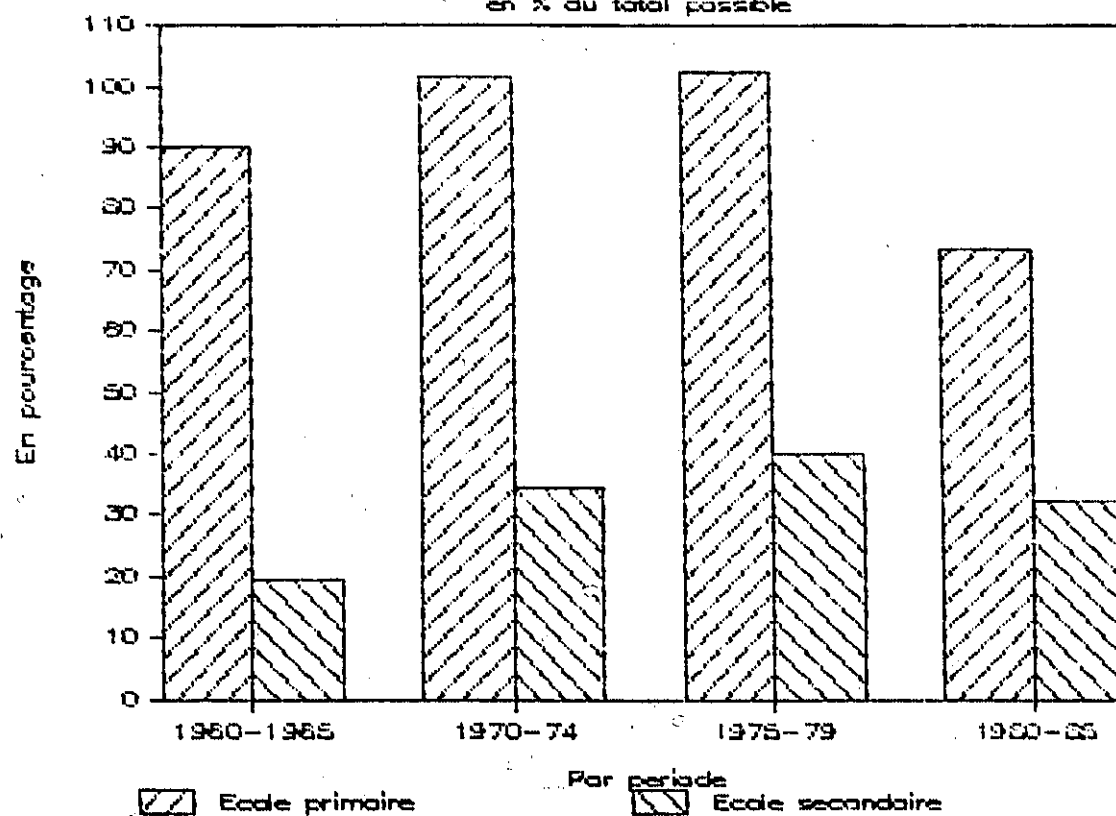
en % du taux requis





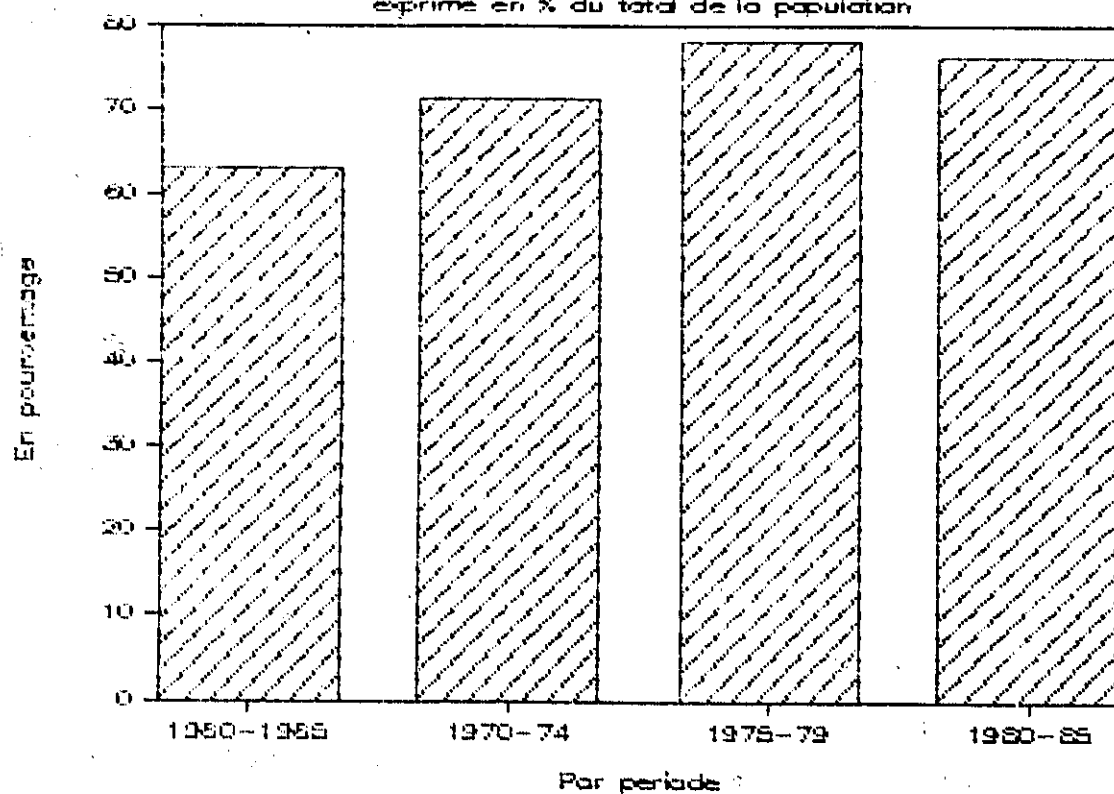
Education — Frequentation

en % du total possible



Degré d'alphabétisation des adultes

exprime en % du total de la population



et celui de l'Amérique latine pour la période 1980-85 s'est sensiblement élargi comparativement aux périodes précédentes. On en déduira que l'activité économique de la communauté a été moins forte en comparaison de celle du continent. Selon une étude effectuée par Berweger et Hoby (1980), l'accroissement du contrôle sur les investissements étrangers aurait un effet négatif sur le taux de croissance du PNB.²² Nous ne croyons pas que cette conclusion soit vérifiée, du moins pour les deux premières périodes d'intégration étudiées ici.

Deux autres études portant sur le chômage structurel (Bornschier & Ballmer-Cao, 1979) et sur le degré d'urbanisation (Timberlake & Kentor, 1983) montrent que les FMN amplifiaient le chômage structurel et que leur présence débouchait sur un haut degré d'urbanisation. Les tableaux concernant la population urbaine et la force de travail indiquent en effet un assez haut pourcentage de la population totale du Groupe andin qui est citadine surtout lorsque l'on sait que la moyenne pour tous les PVD en 1970 était de 27.8%²³ Cependant, l'Amérique latine est aussi globalement très fortement urbanisée avec 57.5% pour la même année. Mais ceci est peut-être uniquement l'indice de l'effet des FMN dans le continent. Ceci est d'autant plus vrai si l'on regarde le pourcentage de la population active dans le secteur agricole et la proportion de la population active qui travaille.

Si l'on regarde maintenant le tableau des calories consommées, on constate que ce n'est que depuis la période 1980-85 que

22. V. BORNSCHIER & C. CHASE-DUNN, *ibid.*, p.32

23. Banque mondiale, World Tables, Social Data, New York, 1986, p.158

la population andine est suffisamment alimentée. Ceci n'est pas surprenant du fait du pourcentage élevé de la population qui est sans travail. L'espérance de vie est étroitement reliée, croyons-nous à cet état. Si l'on compare ces chiffres avec ceux pour l'Amérique latine (en 1970, calories consommées per capita; 105, espérance de vie; 60 ans), on voit bien que l'espérance de vie est proportionnelle à une alimentation équilibrée.

Concernant maintenant l'éducation, on remarque une progression dans la fréquentation scolaire entre la période pré-intégration et les deux premières périodes de l'intégration. Mais la situation s'est sensiblement dégradée pour les années 1980-85. Cette tendance se répercute aussi sur le degré d'alphabétisation de la population adulte (15 ans et plus). Dans les deux cas, nous sommes incapables d'attribuer à quelque événement que ce soit ces résultats pourtant importants pour la capacité des peuples de cette communauté à se développer.

Le portrait brossé jusqu'ici nous semble relativement bon si l'on fait référence au PIB, au PNB, aux résultats concernant l'augmentation de la force de travail dans l'industrie (qui a été suivi d'une baisse dans le secteur agricole, mais pas proportionnelle), de l'espérance de vie et de l'approvisionnement en calories. Par contre, on remarque que de façon générale, il y a eu une dégradation de presque tous les indices pour la période 1980-85. Nous ne croyons pas qu'il faille attribuer cette situation au processus d'intégration lui-même, mais plutôt au poids toujours plus important qu'exerce la dette sur ces pays. En effet, la dette totale des pays latino-américains a été récemment estimée à près de 380 milliards de dollars (112 milliards pour le

Brésil et 110 pour le Mexique), où 80% de cette dette appartient à huit pays sud-américain, dont la Colombie (un peu plus de 1 milliard), le Pérou et le Venezuela.²⁴

B. La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest

Concernant la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), on peut indiquer dès le départ qu'elle succède à deux projets, l'Union douanière de l'Afrique de l'Ouest (UDAO), créée en 1959, et l'Union douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO), créée en 1966. Cependant, la CEAO est originale puisqu'elle a élargi les objectifs de la coopération pour passer d'une coopération essentiellement commerciale à une véritable intégration économique qui s'appuie sur le développement de tous les secteurs essentiels de l'économie des Etats membres. La CEAO s'est, de plus, dotée d'un ensemble d'institutions et d'instruments nouveaux afin de s'assurer que ces objectifs nouveaux apportent les fruits escomptés et qu'un meilleur équilibre du développement économique à l'intérieur de la Communauté voit le jour.

I. Les investissements étrangers dans la CEAO

La nature de l'intégration africaine a toujours porté en elle le problème du développement inégal. Malgré les mesures de compensation parfois très originales, comment peut-on en effet penser que les capitaux extérieurs (sur lesquels on compte beaucoup) ne s'investiront pas ailleurs que là où le taux de

24. Journal La Presse, le samedi 21 novembre 1987, p.H14

rentabilité est le plus élevé.²⁵ Comme nous l'avons vu, la Communauté ne dispose d'aucun moyen formel pour imposer une réorientation des investissements en direction des pays les plus démunis.

Là où les FMN ont un rôle déterminant à jouer dans les activités économiques tout porte à croire que l'intégration de marché et la libéralisation des échanges constituent une stratégie insuffisante pour stimuler une meilleure allocation des ressources, une répartition équitable des bénéfices et tout le programme de développement.²⁶ Ceci est d'autant plus vrai s'il existe une vive concurrence pour obtenir les investissements étrangers fondée sur des incitations à investir. Or, depuis 1977, l'harmonisation des codes d'investissement des Etats membres est à l'étude. Mais la CEAQ reste une entité économique très petite malgré tout et il est peut probable qu'elle détienne un pouvoir de négociation très important au niveau international.

Selon Touré, une politique régionale des investissements est un élément essentiel du processus d'intégration dans la mesure où elle est seule à permettre une amélioration de l'utilisation des capitaux de la zone intégrée, surtout lorsque la majorité des investissements industriels dans la plupart des pays africains sont le fruit de non résidents.²⁷

Cependant, comme l'affirme l'auteur, les moyens dont dispo-

25. M. DIOUF, Intégration économique. Perspectives africaines, Nouvelles Ed. Africaines, Dakar, 1984, p. 263

26. P. ROBSON, ibid., p.46

27. A. TOURE, Intégration régionale et structures économiques: le cas de la CEAQ, Thèse de doctorat en science économique - Université de Nancy II, 1979, p.144

sent les gouvernements africains pour influencer les investisseurs sont généralement très limités, ce qui expliquerait, selon lui, le peu de volonté entourant l'uniformisation des politiques concernant les investissements.²⁸

Lorsque l'on parle des FMN il faut bien comprendre que l'on parle d'une entité économique très puissante. Selon un rapport de l'ONU, la valeur ajoutée produite par les 7000 plus grandes firmes du monde, en 1971, représentait environ 1/5 du PNB mondial (pays de l'est exclus); que la valeur ajoutée produite par chacune des dix plus grandes FMN dépassait le PNB de chacun des quatre-vingts pays les plus pauvres du globe; que la production de ces firmes augmente à un rythme presque quatre fois supérieure à celui de l'Afrique (soit 8% par an).²⁹

Les investissements étrangers en Afrique sont essentiellement le fruit des anciennes métropoles, malgré qu'il y ait de plus en plus d'intérêts américains et japonais. Ces investissements se concentrent surtout dans les domaines de l'agriculture, des mines et du pétrole. En Afrique francophone, ce sont surtout les intérêts français qui prédominent notamment dans les plantations de palmiers à huile, d'hévéas et de caféiers en Côte d'Ivoire par exemple. Du côté des mines, la communauté internationale est présente; en Côte d'Ivoire pour le manganèse, en Mauritanie pour le minéral de fer et le cuivre, au Niger pour l'uranium et au Sénégal pour le phosphate.³⁰ Quant au pétrole, son extraction reste limitée à l'Angola, au Gabon et au Nigéria mais de nombreux

28. Ibid., p.146

29. Ibid.

30. Ibid., p.154

investissements étrangers ont été faits dans les raffineries approvisionnant ainsi les marchés locaux de nombreux pays.

En 1967, 90% des investissements étrangers faits au Sénégal étaient contrôlés par les firmes françaises. Plusieurs grandes firmes européennes réalisent une très importante proportion de leur chiffre d'affaires sur le continent africain; un peu plus de 60% pour la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale (CFAO) et la Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA), qui respectivement ont des activités dans le commerce général, la distribution automobile et de matériels industriels et les industries alimentaires. La Compagnie OPTORG réalise quant à elle 80% de son chiffre d'affaires en Afrique et s'occupe principalement du commerce général des biens de consommation (30%) et d'équipements (68%) et de l'exploitation forestière (2%).³¹

1. Stock des investissements directs dans la CEAO

Si l'on regarde maintenant le tableau du stock des investissements dans les pays de la CEAO on remarque que la Côte d'Ivoire et le Sénégal possèdent à eux deux près de 72% du total des stocks d'investissements dans la CEAO entre 1967 et 1973. Pour la période d'intégration (1974-78), ces deux pays ont absorbé près de 84% du stock des investissements dans la communauté.

Par contre, si l'on parle des stocks dans le continent africain, on se rend compte de la marginalité de l'Afrique par rapport à l'ensemble des pays en développement alors que pour la période 1967-73 seulement 19% du stock des investissements dans les PVD était concentré en Afrique. Entre 1974 et 1978, les stocks dans le continent africain ne représentaient plus que 15%.

31. Ibid., p.160

TABLEAU 21

Stock des investissements directs
dans les pays de la CEAO
(en millions de \$ US)

	1967	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Pays en développement	32239	44893	48016	53928	60170	69490	69340	77626	88260
Afrique	5589	8397	9404	10210	10150	11115	9690	10201	11090
(part de l'Afrique vis-a-vis les PVD en %)	17%	19%	20%	19%	17%	16%	14%	13%	13%
Burkina Faso	16	16	18	20	20	20	20	20	20
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Cote d'Ivoire	202	300	340	375	400	420	480	500	530
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	4%	4%	4%	4%	4%	4%	5%	5%	5%
	40%	43%	45%	45%	45%	50%	51%	51%	52%
Mali	7	7	8	9	7	10	10	10	10
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Mauritanie	101	145	150	170	190	55	25	25	25
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	2%	2%	2%	2%	2%	0%	0%	0%	0%
	20%	21%	20%	20%	21%	7%	3%	3%	2%
Niger	23	25	35	35	20	35	70	80	100
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	1%	1%
	5%	4%	5%	4%	2%	4%	7%	8%	10%
Senegal	154	200	210	230	250	300	340	350	340
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	3%	2%	2%	2%	2%	3%	4%	3%	3%
	31%	29%	28%	27%	28%	36%	36%	36%	33%
Total: CEAO	504	696	762	840	888	841	946	986	1026
(part de la communauté vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis les PVD en %)	9%	8%	8%	8%	9%	8%	10%	10%	9%
	2%	2%	2%	2%	1%	1%	1%	1%	1%

Source: Salient Features and Trends in Foreign Direct Investment
U.N., Centre on Transnational Corporations, New York, 1983,
tire de OECD, Development Co-operation, Paris, (various issues).

Maintenant, si l'on regarde la part des stocks dans la communauté vis-à-vis l'Afrique et les PVD, les chiffres sont encore plus éloquentes puisque environ 9% de la valeur des stocks dans le continent se trouvait dans la CEAQ tandis que la valeur des stocks dans la communauté par rapport au PVD ne représentait qu'un mince 2%.

Comme nous l'avons indiqué dans notre chapitre concernant les codes d'investissements un stock de capital étranger important (ce qui indique un haut degré de pénétration et de contrôle par les FMN) a, à long terme, des effets négatifs sur le développement économique.

2. Flux des investissements directs dans la CEAQ

Concernant le flux des IDE deux séries de chiffres sont très significatives de la position du continent dans le système économique mondial. D'abord en 1970, la part des investissements de l'Afrique vis-à-vis les PVD représentait environ 20% pour ne représenter, en 1980, qu'un petit 3%. Ensuite, pour la même période la part de la communauté passait de 2 à 1%. Par contre la position de la CEAQ à l'intérieur du continent s'est améliorée, passant de 8% en 1970 à 21% en 1980.

Les chiffres concernant chaque pays nous suggèrent, quant à eux, deux choses. D'abord on constate que les flux d'investissements dans la communauté sont très variables dans le temps. Mais que depuis la signature du Traité d'Abidjan, avec les réserves qu'imposent les données disponibles, tous les pays ont vu une augmentation des IDE sur leur territoire. Ensuite, que les deux principales puissances de la communauté drainent la majeure partie des investissements faits dans la région.

TABLEAU 22

Investissements directs
dans les pays de la CEAO
(en millions de \$ US)

	1970	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Pays en developpement	2259						13558
Afrique	453						368
(part de l'Afrique vis-a-vis les PVD en %)	20%						3%
Burkina Faso	0.4	2.1	4.6	0.4	1.2		
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	0%						
	1%	-54%	5%	1%	2%		
Cote d'Ivoire	30.7	69.2	44.9	14.5	83.5	44.8	47.6
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	7%						13%
	82%	-2097%	48%	37%	115%	34%	62%
Mali		2.1	-5.1	-5	-9.8	3.1	2.3
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)							1%
		-64%	-5%	-13%	-14%	2%	3%
Mauritanie	0.8	-122.5	1.5	4.1	2.9	83.3	26.6
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	0%						7%
	2%	3712%	2%	10%	4%	63%	35%
Niger	0.8	16.4	11.7				
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	0%						
	2%	-497%	12%				
Senegal	4.7	29.4	36.3	25.1	-5.5		
(part du pays vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis la CEAO en %)	1%						
	13%	-891%	39%	64%	-8%		
Total: CEAO	37.4	-3.3	93.9	39.1	72.3	131.2	76.5
(part de la communaut� vis-a-vis l'Afrique et vis-a-vis les PVD en %)	8%						21%
	2%						1%

Source: World Bank - World Tables, Washington, 1982.

Dans le détail, les chiffres des investissements directs nous montrent que la plupart des pays de la CEAQ voient très peu d'investissements (Burkina Faso, Mali et Mauritanie) se faire chez-eux. Même si leur situation a connu depuis le milieu des années soixante-dix une amélioration, ils restent des pays très peu attirants.

II. Relations commerciales de la CEAQ

La CEAQ a pour objectif, comme nous l'avons mentionné plutôt, de développer les échanges de produits agricoles et industriels entre les Etats membres, grâce à cette zone d'échanges organisés, et en appliquant une politique de coopération et d'intégration économique touchant particulièrement les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie, des transports et des communications et du tourisme.³²

L'action de la CEAQ a été essentiellement orientée vers le développement des échanges commerciaux, l'organisation et la promotion de ces échanges, et finalement, vers la coopération économique sous-régionale en matière de développement rural et industriel, de transports et de communications, d'énergie et de recherche scientifique.

L'Accord établit le principe de la libre circulation des produits du "cru" qui n'ont pas fait l'objet d'une transformation industrielle et qui sont originaires de l'un des Etats membres, un régime préférentiel pour les produits industriels de la zone, et l'application d'un tarif douanier extérieur commun.

32. Article 4 du Traité portant création de la CEAQ

Depuis 1974, les produits du cru originaires de l'un des Etats membres circulent entre ces Etats en franchise de tous droits et taxes perçus à l'entrée, à l'exception des taxes intérieures, spécifiques ou ad valorem qui frappent au même taux les produits de l'espèce, que ceux-ci soient produits localement ou importés. Les échanges en produits du cru sont également libérés de toute restriction quantitative. Les produits industriels originaires de la zone peuvent bénéficier, pour l'exportation vers les autres Etats membres, d'un régime préférentiel. Ce régime repose sur la substitution d'un taux préférentiel global appelé "taxe de coopération régionale" (TCR) à l'ensemble des droits et taxes perçus à l'importation. Les produits de la zone non admis au régime de la taxe de compensation régionale sont soumis à la fiscalité à l'importation applicable aux produits similaires originaires d'un pays tiers, et non assujettis à l'acquittement de droits de douane proprement dits.³³

Depuis 1979, les échanges de produits industriels originaires des pays membres sont en principe libérés de toute restriction quantitative. Etant donné les pertes en recettes budgétaires par les pays importateurs en raison des préférences commerciales, le système de la TCR a été complété par un système de compensations fiscales. C'est-à-dire que le pays importateur de produits industriels agréés est compensé partiellement du montant des moins-values que ces préférences communautaires lui font subir.³⁴

Selon l'étude de la CNUCED, citée dans ces pages, les statistiques du commerce enregistré de produits agréés aux fins de la TCR pour l'année 1979, les échanges intra-communautaires ont atteint un chiffre de 14,4 milliards de francs CFA (environ 68

33. CNUCED, *ibid.*, vol. 2, p.33

34. Cette compensation s'appuie sur le principe théorique de la diversion des échanges avancé par Viner.

millions de \$ US),³⁵ tandis que le commerce intra-communautaire atteignait, en 1978, environ 150 milliards de francs CFA (soit environ 665 millions de \$ US). Ce qui signifie que le commerce de produits agréés aux fins de la TCR représentait presque 30% du commerce intra-communautaire en se répartissant de la façon suivante: 75% pour la Côte d'Ivoire, 18% pour le Sénégal et 5,6% pour le reste des pays de la Communauté.³⁶

On constate donc que la réduction des tarifs a favorisé les pays disposant d'une structure industrielle avancée, profitant ainsi davantage des préférences communautaires. En contrepartie, les pays moins avancés n'ont pas subi de changement notable quant à leur participation aux échanges intra-communautaires. C'est ici que l'on voit toute l'utilité du système de la TCR, qui couvre actuellement la majorité des produits industriels exportés au sein de la Communauté.

Cependant, dans chacun des pays membres, il existe encore un certain nombre d'entreprises qui ne participent ni au commerce intra-communautaire, ni au régime de la TCR. Ainsi en Côte d'Ivoire, sur un total de 553 entreprises, 115 ont fait agréer une partie de leur production aux fins de la TCR; au Burkina Faso, 14 sur 16; au Mali, 13 sur 72; en Mauritanie, 1 sur 22; au Niger, 5 sur 42; au Sénégal, 64 sur 247.³⁷

Si l'on analyse les principaux composants du commerce intra-communautaire, en 1982, des produits soumis à la TCR, on constate

35. La conversion en \$ US a été effectuée en utilisant le taux de change de l'année 1979 fourni dans le World Tables - 1986.

36. CNUCED, ibid., p.34.

37. Ibid.

qu'environ 41% du total des produits industriels de fabrication est le fruit des secteurs des industries alimentaires et textiles, tandis que les secteurs des industries chimiques, du caoutchouc, des cuirs et des industries mécaniques occupent une place moins importante.³⁸

Si à l'occasion du sommet de la CEA0 à Nouakchott, en 1979, on s'est entendu pour éliminer les restrictions non tarifaires aux échanges, il reste que le nombre de mesures restrictives quantitatives sont encore considérables.

Après avoir brièvement esquissé ce tableau du contexte dans lequel se font les échanges, voyons maintenant plus en détail le courant des échanges des membres de la Communauté.

1. Courant des exportations totales

Les exportations de tous les membres vers la communauté (voir Tableau 23 et Annexe) ont atteint une somme totale de 55 millions de \$ US en 1971. En 1974, elles étaient passées à près de 169 millions pour atteindre, au moment le plus fort du commerce intra-régional (en 1981), presque 481 millions de \$ US. Cependant, depuis cette date, la valeur des exportations n'a cessé de régresser pour atteindre, en 1985, 270 millions, soit le niveau de 1978.

Le pourcentage moyen d'augmentation des exportations de tous les membres en direction de la CEA0 était de 59% dans la période précédant l'intégration. Or, ce même pourcentage n'a été que de 15%, en moyenne, dans les premières années du processus, tandis

38. P. ROBSON, Intégration, Développement et Equité. L'intégration économique en Afrique de l'Ouest, Economica, Paris, 1987, p.58.

TABLEAU 23

% des exportations des pays
de la CEAO, par période, vers
certaines régions

	1971-74	1975-79	1980-85
% moyen d'augmentation ou de diminution des exportations de tous les membres vers la CEAO	59%	15%	-1%
% du total des exportations de tous les membres dirige vers la CEAO	8%	9%	9%
% moyen d'augmentation ou de diminution des exportations de tous les membres vers l'Afrique	68%	15%	-1%
% du total des exportations de tous les membres dirige vers l'Afrique	13%	15%	16%
% moyen d'augmentation ou de diminution des exportations de tous les membres vers les pays développés	34%	16%	1%
% du total des exportations de tous les membres dirige vers les pays développés	79%	76%	70%

Source: % obtenu à partir des chiffres tirés du
IMF - Direction of Trade Statistics, Washington,
1974, 1980 et 1986.

que pour la période 1980-85 on constate une diminution de 1%. On aurait été en droit de croire que ce pourcentage d'augmentation puisse au moins être égal, et même supérieur, à ce qui a été observé dans les toutes dernières années précédant le processus d'intégration. Mais cela n'a pas été le cas.

Par contre, le pourcentage du total des exportations de tous les membres dirigé vers la CEA0, montre une légère augmentation depuis les toutes premières années du processus d'intégration (soit une augmentation de 12.5%). La part des exportations de tous les membres qui est dirigée vers la communauté est restée inchangée depuis 1975. Si l'on regarde les chiffres apparaissant en Annexe, on constate, cependant, que le pourcentage par année donne une toute autre image de la réalité puisque la part des exportations en direction de la CEA0, qui atteignait le sommet de 11% en 1975, a suivi un mouvement descendant jusqu'à la fin de la période 1975-79. Il en est de même pour la période suivante, puisqu'en 1981 la part en pourcentage des exportations dirigées vers le groupe qui était de près de 12% a chuté à environ 6% en 1985, soit un niveau inférieur à chaque année de la période pré-intégrative considérée ici. La tendance observée concernant le % moyen d'augmentation se retrouve aussi pour les chiffres concernant l'Afrique et les pays développés. Quant à la part des exportations dirigées vers l'Afrique, on constate une augmentation de l'ordre de 15% entre les périodes 1971-74 et 1975-79, et de près de 7% entre 1975-79 et 1980-85. En ce qui concerne la part des exportations dirigées vers les pays développés, c'est une baisse de 4%, par rapport aux années précédant l'intégration, qui

marque les premières années du processus d'intégration vis-à-vis le commerce avec l'ensemble des pays développés (et de près de 8%, si l'on considère toute la période d'intégration couverte ici).

Les chiffres du pourcentage moyen d'augmentation indiquent une croissance identique lorsque l'on considère toute la période d'intégration. Par contre, la période précédant la création de la communauté montre une différence de 15% à la faveur du % moyen d'augmentation des exportations de tous les membres vers l'Afrique. Ceci indique que la croissance des exportations en direction de la CEA0, pour les toutes premières années de la communauté, a été relativement plus élevée. Par contre, même si le pourcentage d'augmentation des exportations vers les pays développés a baissé, entre les périodes 1971-74 et 1975-79, on constate que la diminution a été beaucoup moins marquée.

De tout ceci il ressort, que si tous les membres ont diminué la part de leurs exportations en direction des pays développés, en baisse de 7.5% (1971-74 et 1975-85), la part de leurs exportations en direction de l'Afrique et de la CEA0 a connu une croissance de 19% et 12.5%, respectivement. Ce qui veut dire que la part qui est dirigée vers l'Afrique croît plus vite que celle en direction de la communauté, et donc, que le commerce de tous les membres avec le groupe devient marginal, par rapport au courant total de leurs exportations. Par contre, la croissance moyenne de la valeur des exportations en direction des pays développés est tout de même restée relativement plus forte que celle de l'Afrique et la CEA0, ce qui signifie qu'on ne peut espérer une modification majeure du courant des exportations vers la CEA0 et de l'Afrique.

2. Courant des importations totales

La valeur des importations effectuées par tous les membres du groupe à l'intérieur de la communauté était en 1971 de près de 41 millions de \$ US pour se situer à environ 106 millions en 1974. Au moment le plus fort du commerce intra-régional, en 1981, la valeur des importations en provenance de la CEA0 a atteint près de 467 millions pour ensuite diminuer à 275 millions, soit le niveau de 1978 (voir Annexe).

En terme de pourcentage d'augmentation, on constate que ce taux a été plus important avant la signature du Traité d'Abidjan. Le pourcentage moyen d'augmentation des importations en provenance de la CEA0 a ainsi régressé de 51% dès les premières années de l'intégration, pour ensuite accélérer sa chute de près de 71% entre 1975-79 et 1980-85. Quant au pourcentage moyen d'augmentation des importations en provenance de l'Afrique, on remarque qu'entre les dernières années précédant l'intégration et les premières années du processus, la chute a été plus importante, soit 54%, que celle des importations en provenance de la communauté. Entre les deux périodes d'intégration étudiées ici, la diminution du pourcentage moyen d'augmentation a été moins importante (65%) que celle observée précédemment. Comme pour les données concernant les exportations, c'est au niveau des importations en provenance des pays développés, que la baisse du pourcentage moyen d'augmentation a été la plus faible entre les deux premières périodes avec 27%, mais c'est aussi ici que l'on remarque la plus forte régression avec 114%, entre 1975-79 et 1980-85.

TABLEAU 24

% des importations des pays de
la CEAO, par période, en provenance
de certaines régions

	1971-74	1975-79	1980-85
% moyen d'augmentation ou de diminution des importations de tous les membres en provenance de la CEAO	43%	21%	6%
% du total des importations de tous les membres en provenance de la CEAO	5%	6%	8%
% moyen d'augmentation ou de diminution des importations de tous les membres en provenance de l'Afrique	44%	20%	7%
% du total des importations de tous les membres en provenance de l'Afrique	10%	12%	17%
% moyen d'augmentation ou de diminution des importations de tous les membres en provenance des pays dev.	29%	21%	-3%
% du total des importations de tous les membres en provenance des pays développés	74%	73%	65%

Source: % obtenu à partir des chiffres tirés du
IMF - Direction of Trade Statistics, Washington,
1974, 1980 et 1986.

Quant à la part des importations de tous les membres en provenance de chaque région, l'augmentation a été identique (20%), entre la période pré-intégration et la première période d'intégration, si l'on compare les chiffres pour la CEA0 et l'Afrique. Cependant, la baisse constatée du pourcentage du total des importations en provenance des pays développés, soit un peu plus de 1%, n'a pas été proportionnelle avec les augmentations précédentes. Si l'on analyse maintenant les pourcentages des deux périodes d'intégration, on constate une plus forte croissance de la part des importations en provenance de l'Afrique (42% contre 33% pour la CEA0), tandis que la baisse de la part des importations en provenance des pays développés a été de 11%.

En guise de conclusion, on peut dire que si la part des importations de tous les membres en provenance de l'Afrique sur toute la période d'intégration a connu une croissance plus forte c'est donc que l'écart entre la part du commerce de tous les membres avec la CEA0 et l'Afrique s'élargie à la faveur de cette dernière. Ainsi, l'intégration semble profiter relativement plus à l'Afrique. D'autre part, on constate que le poids des relations commerciales avec les pays développés reste très important.

3. Courant des exportations par pays

Au niveau de la CEA0, la part des exportations de tous les membres en direction de chaque pays nous est donnée par le Tableau 25. Entre 1971 et 1974, on constate que quatre pays sur six voient plus ou moins 20% des exportations de tous les membres qui étaient dirigées à l'intérieur de la zone, l'être en leur direction. Pour la première et deuxième période d'intégration, il ne reste plus que trois pays recevant plus ou moins 20%. Dans le

TABLEAU 25

% moyen d'augmentation ou de diminution
des exportations de la CEAO vers chaque pays

	1971-74	1975-79	1980-85
CEAO	59%	15%	-1%
Burkina Faso	56%	17%	4%
(% moyen de la part des export. de la CEAO vers le pays)	18%	19%	25%
Cote d'Ivoire	89%	24%	-2%
(% moyen de la part des export. de la CEAO vers le pays)	26%	20%	19%
Mali	70%	21%	2%
(% moyen de la part des export. de la CEAO vers le pays)	21%	28%	30%
Mauritanie	37%	14%	8%
(% moyen de la part des export. de la CEAO vers le pays)	9%	11%	9%
Niger	65%	35%	-1%
(% moyen de la part des export. de la CEAO vers le pays)	6%	12%	9%
Senegal	40%	55%	-3%
(% moyen de la part des export. de la CEAO vers le pays)	20%	10%	8%

Source: % obtenu a partir des chiffres tires du
IMF - Direction of Trade Statistics, Washington,
1974, 1980 et 1986.

détail, on constate que seulement deux pays ont connu des augmentations constantes du pourcentage moyen de la part des exportations de la CEA0 dans leur direction, soit le Burkina Faso et le Mali, et que seulement deux autres pays ont connu la tendance inverse, soit la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

En s'appuyant sur les chiffres donnés par le Tableau 26, on constate que certains pays avaient exporté plus vers la communauté, à venir qu'ils ne l'ont fait par la suite. Tel est le cas du Burkina Faso qui exportait 45% du total de toutes ses exportations vers la future CEA0, tandis qu'il n'exportait plus que 31% et 25% pour les périodes 1975-79 et 1980-85. On remarque le même phénomène pour le Niger qui est passé de 3% à 1% pour chacune des périodes d'intégration. Seul, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont augmenté, de façon continue, la part de leurs exportations dirigées vers la CEA0, avec 7 et 9% et, 15 et 16%, respectivement. Les autres pays, Mali et Mauritanie, ont connu quant à eux, soit une augmentation pour la première période d'intégration ou une diminution,³⁹ soit une diminution ou une augmentation pour la deuxième période d'intégration.

Les seuls pays qui ont connu une croissance continue de leur part des exportations en direction de la communauté, sont aussi les seuls qui ont vu la part de leurs exportations en direction des pays développés décroître avec régularité. L'interprétation à donner à ces résultats, est que les deux pays les plus développés de la région ont profité relativement beaucoup plus de l'intégra-

39. Dans le cas de la Mauritanie, cette part des exportations dirigées vers la CEA0 inférieure à 0% n'indique pas nécessairement la réalité, mais plutôt une déficience de l'appareil statistique du pays, puisque pour plusieurs années les données n'étaient pas disponibles.

TABLEAU 25

% moyen d'augmentation ou de diminution des exportations de chaque pays vers certaines régions et % moyen de la part de ces exportations vers certaines régions par période

		1971-1974		1975-1979		1980-1985	
BURKINA FASO	Mondial	32%		23%		0%	
	Pays développés	40%	45%	19%	56%	10%	45%
	Pays sous-développés	26%	54%	115%	41%	-13%	37%
	Afrique	26%	53%	178%	35%	-12%	30%
	CEAO	29%	45%	276%	31%	-13%	25%
CÔTE D'IVOIRE	Mondial	39%		17%		5%	
	Pays développés	36%	82%	17%	78%	5%	72%
	Pays sous-développés	62%	15%	18%	17%	4%	21%
	Afrique	84%	10%	18%	13%	-2%	16%
	CEAO	64%	6%	18%	7%	1%	9%
MALI	Mondial	47%		23%		4%	
	Pays développés	37%	55%	88%	60%	1%	74%
	Pays sous-développés	106%	31%	7%	29%	51%	26%
	Afrique	114%	31%	7%	26%	41%	15%
	CEAO	209%	22%	11%	24%	62%	11%
MAURITANIE	Mondial	27%		4%		8%	
	Pays développés	24%	85%	9%	95%	8%	92%
	Pays sous-développés	-30%	4%	78%	5%	26%	8%
	Afrique	-25%	2%	49%	2%	72%	5%
	CEAO	-44%	1%	-35%	0%	237%	4%
NIGER	Mondial	12%		68%		-9%	
	Pays développés	1%	75%	74%	81%	-10%	79%
	Pays sous-développés	71%	25%	80%	19%	6%	19%
	Afrique	93%	23%	75%	17%	3%	15%
	CEAO	66%	3%	769%	1%	25%	1%
SENEGAL	Mondial	55%		8%		1%	
	Pays développés	64%	71%	7%	65%	-3%	47%
	Pays sous-développés	31%	27%	23%	26%	2%	30%
	Afrique	217%	19%	20%	21%	6%	24%
	CEAO	31%	12%	18%	15%	4%	16%

Source: % obtenu à partir des chiffres tirés du IMF - Direction of Trade Statistics, Washington, 1974, 1980 et 1985.

tion, quant à leur participation au marché régional, que tous les autres pays.

Concernant maintenant les principaux partenaires de chaque pays à l'intérieur de la communauté, le Tableau 27 nous indique que dans la période pré-CEAO la majorité des pays (4 sur 5) ont essentiellement écoulé leur production (exprimée en valeur moyenne des exportations) en direction de la Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire a, quant à elle, exporté en valeur moyenne, plus vers le Mali, tandis que la Mauritanie vers le Sénégal.

Pour les deux périodes d'intégration étudiées, la même remarque est aussi valable concernant les exportations à destination de la Côte d'Ivoire. Par conséquent, on peut dire que ce pays est le plus important consommateur des produits de la Communauté.

4. Courant des importations par pays

Le Tableau 28 indique le pourcentage de la part des importations de tous les membres de la CEAO qui ont été faites à l'intérieur de la zone et ce en provenance de chaque pays. On constate que le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont vu leur part des importations de l'ensemble de la communauté à leur égard, se réduire constamment depuis la création de la CEAO, déjà que ce pourcentage était très faible avant même la création du groupe.

Le Tableau 29 nous montre, quant à lui, la part (exprimée en pourcentage) des importations de chaque pays en provenance de certaines régions. On remarque que sur le total des importations de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, très peu étaient en provenance de la CEAO, tandis que pour le Burkina Faso et le Mali c'est la

TABLEAU 27

Exportations moyennes, par période, de chaque
pays vers ses partenaires de la CEAO (en millions de \$ US)

1971-74 PAYS EXPORTATEUR

	BF	CI	MI	Nr	Nr	Sg
BF	X	14.6	1.5	0.0	0.4	0.3
CI	9.5	X	5.4	0.0	0.7	10.8
MI	1.0	15.3	X	0.0	0.5	5.2
Nr	0.0	0.2	0.1	X	.0	9.8
Nr	0.2	4.3	0.2	0.0	X	0.8
Sg	.0	14.7	3.6	0.7	0.1	X

1975-79 PAYS EXPORTATEUR

	BF	CI	MI	Nr	Nr	Sg
BF	X	43.3	1.2	0.0	0.4	3.2
CI	15.9	X	12.0	0.1	0.5	22.5
MI	0.7	50.3	X	0.0	0.1	20.1
Nr	0.0	1.9	.0	X	.0	26.0
Nr	0.9	20.2	2.7	0.0	X	5.6
Sg	0.0	21.9	1.9	0.0	.0	X

1980-85 PAYS EXPORTATEUR

	BF	CI	MI	Nr	Nr	Sg
BF	X	84.1	1.5	0.0	1.3	2.7
CI	15.4	X	14.0	8.9	0.4	31.4
MI	1.5	83.9	X	0.1	0.7	21.4
Nr	0.0	1.8	0.0	X	0.0	29.4
Nr	1.4	24.3	1.1	0.1	X	3.8
Sg	0.1	27.6	0.4	0.9	.0	X

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 23

% moyen d'augmentation ou de diminution
des importations de chaque pays, par période,
en provenance de la CEAO

	1971-74	1975-79	1980-85
CEAO	43%	21%	6%
Burkina Faso	68%	8%	76%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance de la CEAO)	3%	1%	1%
Cote d'Ivoire	46%	25%	6%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance de la CEAO)	52%	56%	62%
Mali	52%	17%	-8%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance de la CEAO)	7%	4%	2%
Mauritanie	100%	-11%	244%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance de la CEAO)	0%	0%	3%
Niger	93%	-2%	43%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance de la CEAO)	2%	0%	0%
Senegal	52%	23%	8%
(% moyen de la part des import. du pays en provenance de la CEAO)	36%	38%	31%

Source: % obtenu a partir des chiffres tires du
IMF - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 29

% moyen d'augmentation ou de diminution des importations de chaque pays en provenance de certaines regions et % moyen de la part de ces importations en provenance de certaines regions par periode

		1971-1974		1975-1979		1980-1985	
BURKINA FASO	Mondial	49%		16%		-1%	
	Pays developpes	57%	69%	15%	71%	-2%	63%
	Pays sous-developpes	31%	30%	21%	26%	3%	35%
	Afrique	33%	25%	21%	21%	1%	27%
	CEAO	35%	21%	20%	19%	2%	23%
IVOIRE	Mondial	36%		21%		-7%	
	Pays developpes	29%	79%	23%	77%	-9%	67%
	Pays sous-developpes	59%	19%	18%	19%	-2%	28%
	Afrique	48%	8%	13%	8%	8%	12%
	CEAO	39%	2%	17%	2%	1%	3%
MALI	Mondial	56%		14%		9%	
	Pays developpes	37%	66%	13%	55%	12%	59%
	Pays sous-developpes	63%	25%	25%	34%	9%	38%
	Afrique	30%	20%	28%	28%	25%	33%
	CEAO	31%	19%	28%	27%	26%	32%
MAURITIA	Mondial	25%		22%		7%	
	Pays developpes	26%	74%	29%	78%	6%	76%
	Pays sous-developpes	-16%	16%	106%	21%	14%	24%
	Afrique	83%	5%	69%	14%	12%	14%
	CEAO	11%	5%	54%	12%	8%	9%
NIGER	Mondial	35%		40%		-2%	
	Pays developpes	25%	75%	44%	69%	-5%	59%
	Pays sous-developpes	75%	22%	40%	26%	7%	35%
	Afrique	62%	18%	36%	23%	5%	26%
	CEAO	36%	7%	345%	8%	4%	9%
SENEGAL	Mondial	32%		14%		1%	
	Pays developpes	24%	69%	16%	69%	1%	62%
	Pays sous-developpes	47%	25%	37%	23%	2%	34%
	Afrique	65%	9%	18%	11%	7%	14%
	CEAO	547%	2%	67%	3%	-2%	3%

Source: % obtenu a partir des chiffres tires du INF - Direction of Trade Statistics, Washington, 1974, 1980 et 1986.

tendance inverse qui est observée.

Les statistiques pour chacun des pays montrent que le Burkina Faso a importé plus des pays développés pendant la première partie du processus d'intégration qu'il ne l'avait fait précédemment, tandis qu'il diminuait sa part des importations en provenance de la communauté nouvellement créée. Pour la deuxième partie du processus d'intégration, on remarque le mouvement contraire, c'est-à-dire qu'il a moins importé des pays développés et plus de la communauté. Comme nous venons de l'indiquer, la Côte d'Ivoire a diminué la part de ses importations en provenance des pays développés pendant les deux périodes d'intégration sans, pourtant changer la part de ses importations en provenance de la CEA0, du moins lors de la première période du processus. Quant au Mali, il a aussi diminué la part de ses importations en provenance des pays développés tout en augmentant celle en provenance de la communauté, mais pour la deuxième période d'intégration, tant la part en provenance des pays développés que celle en provenance du groupe a augmenté, par rapport à la période précédente. La Mauritanie a, quant à elle, augmenté, dans la première période d'intégration, la part de ses importations en provenance des pays développés, tout en augmentant la part de celles originant de la communauté. Lors de la deuxième période, cependant, on remarque une baisse des importations en provenance des deux régions citées précédemment. Il faut noter ici, que malgré la diminution des importations originant des pays développés, cette part entre 1980 et 1985 est tout de même supérieur à celle de la période 1971-74. Les chiffres concernant le Niger nous indiquent une baisse constante

des importations en provenance des pays développés depuis la création de la Communauté et une croissance régulière de celles originant de la CEA0. Finalement, le Sénégal n'a pas connu de baisse, en moyenne, de la part de ses importations en provenance des pays développés lors de la première période d'intégration. Ce n'est que lors de la deuxième période qu'il a réduit le pourcentage de ses importations originant de ces mêmes pays. Quant aux importations en provenance du groupe, elles ont augmenté de 50% depuis le début du processus, mais en restant relativement très faibles par rapport aux autres membres.

Comme nous l'avons fait pour les exportations, voyons maintenant les principaux partenaires de chaque membre à l'intérieur de la communauté (Tableau 30). Pour les trois périodes considérées ici, on remarque une très grande stabilité du courant des importations à l'intérieur du groupe. En effet, depuis près de 15 ans, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ont essentiellement importé de la Côte d'Ivoire, tandis que la Mauritanie et la Côte d'Ivoire ont importé du Sénégal.

5. Balance commerciale

Pour synthétiser les résultats obtenus jusqu'à présent utilisons maintenant les Tableaux 31 et 32. D'abord, concernant la valeur moyenne des importations de tous les membres, on constate que la baisse de la part des importations en provenance des pays développés a été très faible, soit environ 1%, si l'on ne considère que les cinq premières années du processus d'intégration. Entre la première et deuxième période la baisse est plus

TABLEAU 30

Importations moyennes, par periode, de chaque
pays en provenance de ses partenaires de la CEAO (en millions de \$ US)

1971-74 PAYS IMPORTATEUR

	BF	CI	MI	Mr	Nr	Sg
BF	X	0.6	1.0	0.0	0.6	0.0
CI	13.0	X	10.9	0.0	3.5	7.6
MI	2.8	0.5	X	0.0	0.3	1.5
Mr	0.0	0.1	0.0	X	0.0	.0
Nr	0.1	0.5	0.4	0.0	X	0.0
Sg	1.3	11.8	5.8	4.7	0.9	X

1975-79 PAYS IMPORTATEUR

	BF	CI	MI	Mr	Nr	Sg
BF	X	1.0	0.2	0.0	1.0	0.0
CI	36.5	X	40.1	2.1	17.0	22.0
MI	1.8	6.6	X	.0	0.3	0.4
Mr	0.0	0.1	0.0	X	0.0	0.0
Nr	0.1	0.6	.0	.0	X	0.0
Sg	1.4	24.1	20.8	28.6	6.2	X

1980-85 PAYS IMPORTATEUR

	BF	CI	MI	Mr	Nr	Sg
BF	X	1.4	1.8	0.0	2.4	0.0
CI	66.4	X	96.0	2.0	23.1	29.2
MI	1.7	4.1	X	0.0	1.8	0.4
Mr	0.0	9.8	0.1	X	0.1	0.9
Nr	0.8	0.2	0.6	0.0	X	0.0
Sg	3.3	37.7	29.6	32.3	7.6	X

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 31

Valeur moyenne des importations de tous les membres de
la CEAO en provenance de certaines regions et pays
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1971-74	Periode d'integration 1975-79	1980-85	
Mondial	1326.7	3495.2	4648.5	
Pays developpes	966.5	74.21% 2560.9	73.12% 3014.2	64.89%
Pays sous-developpes	293.9	21.56% 760.7	21.85% 1435.3	30.88%
Afrique	140.1	10.28% 416.2	12.07% 760.7	16.60%
CEAO: Total	67.8	47.83% 210.8	55.75% 353.1	53.78%
		5.00% 50.62%	6.09% 46.19%	7.60%
Burkina Faso	2.2	48.68% 2.1	50.62% 5.5	46.19%
Cote d'Ivoire	35.0	3.15% 117.6	0.96% 216.7	1.50%
Mali	5.1	51.75% 9.1	55.87% 8.0	61.67%
Mauritanie	0.1	7.50% 0.1	4.30% 10.9	2.29%
Niger	1.0	0.12% 0.7	0.08% 1.6	3.29%
Senegal	24.4	1.56% 81.1	0.43% 110.5	0.50%
		35.92% 38.36%		30.77%

Source: tire de International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 32

Valeur moyenne des exportations de tous les membres de
la CEAO en direction de certaines regions et pays
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1971-74	Periode d'integration 1975-79	1980-85	
Mondial	1254.6	2996.8	4006.0	
Pays developpes	975.5	78.67% 2301.4	76.49% 2816.0	70.14%
Pays sous-developpes	222.7	17.38% 553.8	18.53% 870.2	21.76%
Afrique	167.5	12.58% 434.5	14.65% 639.8	16.06%
CEAO: Total	99.7	71.89% 251.5	78.90% 357.9	73.69%
		7.60% 58.21%	8.56% 55.71%	9.00%
Burkina Faso	16.9	61.05% 48.2	58.21% 89.6	55.71%
Cote d'Ivoire	26.3	17.59% 51.0	19.03% 70.0	25.34%
Mali	21.9	25.80% 71.1	20.16% 107.6	19.03%
Mauritanie	10.1	21.11% 27.9	28.08% 31.2	30.07%
Niger	5.5	9.10% 29.5	11.16% 30.6	8.69%
Senegal	19.0	5.92% 23.8	11.51% 29.0	8.67%
		20.48%	10.07%	8.20%

Source: tire de International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1974, 1980 et 1986.

marquée avec un peu plus de 11%. Si l'on compare maintenant la période pré-intégration et toute la période d'intégration, les chiffres indiquent une diminution de 7% en moyenne.

Inversement, la part des importations de tous les membres en provenance de la communauté a connu une augmentation de près de 22% entre 1971-74 et 1975-79, et de près de 25% entre 1975-79 et 1980-85. La valeur moyenne des importations originant de l'Afrique a connu elle aussi une croissance, soit de 17% et près de 38%. Si l'on établit la différence de la part des importations en provenance de l'Afrique et de la CEA0, on constate un écart d'un peu plus de 5 points de pourcentage dans la période pré-intégration, tandis que pour les périodes subséquentes, on passe à près de 6 et à 9 points. Ceci indique, que proportionnellement, tous les pays importent de plus en plus de l'Afrique, et que les préférences communautaires semblent, en fait, plus profiter au continent.

Le Tableau 32 nous donne, quant à lui, la valeur moyenne des exportations de tous les membres du groupe pendant certaines périodes. On remarque, ici aussi, une diminution de la part des exportations dirigées vers les pays développés et une augmentation en direction de l'Afrique et de la CEA0. Dans le cas des pays développés, la baisse a été de 3% entre 1971-74 et 1975-79 et de 8% entre 1975-79 et 1980-85. La part des exportations en direction du continent et du groupe a elle aussi connu de fortes augmentations depuis la création de la communauté. Ces augmentations ont été de 16% pour l'Afrique et de près de 13% pour le groupe entre 1971-74 et 1975-79. Cependant, entre 1975-79 et

1980-85, le taux de croissance est réduit de plus de la moitié pour atteindre 9 et 5%. Comme pour le cas des importations, on constate que la croissance des exportations en direction de l'Afrique est toujours plus forte que celle dirigée vers la communauté. En établissant la différence entre les parts d'exportations, on remarque que celle-ci va en augmentant, ce qui signifie que c'est encore le continent qui profite relativement plus de l'augmentation de la valeur des exportations de tous les membres.

Concernant maintenant les balances commerciales, le Tableau 33 nous indique que tous les membres ont connu un déficit commercial pour toutes les périodes considérées, avec une augmentation de près de 600% entre la période 1971-74 et 1975-79. Par contre, si l'on considère les chiffres vis-à-vis chaque région, on constate un surplus commercial moyen avec les pays développés dans la période pré-intégration, un déficit commercial avec les pays sous-développés, et finalement, un surplus avec le continent. Si l'on prend la balance commerciale moyenne de chaque, on arrive à un surplus moyen de près 32 millions de \$ US. Par contre, les premières années de l'intégration montrent, soit la transformation d'un surplus en déficit, soit une augmentation très importante du déficit, soit une diminution du surplus. Dans la dernière période d'intégration tous les membres de la CEA0 ont été déficitaires dans leur commerce, peu importe la région considérée. Quant aux chiffres du Tableau 33 pour chaque pays, on remarque que tous les pays, pris dans leur ensemble, ont eu une balance commerciale négative avec la Côte d'Ivoire et le Sénégal, et ce pour toutes

TABLEAU 33

Balance commerciale moyenne de tous les membres de
la CEAO vis-à-vis certaines régions et pays
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1971-74	Periode d'integration 1975-79	1980-85
Mondial	-72.1	-498.4	-642.5
Pays developpes	9.0	-259.5	-198.2
Pays sous-developpes	-71.2	-226.9	-565.1
Afrique	27.4	18.3	-120.9
CEAO: Total	31.9	40.7	4.8
Burkina Faso	14.7	46.1	84.1
Cote d'Ivoire	-8.7	-66.6	-146.7
Mali	16.8	62.0	99.6
Mauritanie	10.0	27.8	20.3
Niger	4.5	28.8	29.0
Senegal	-5.4	-57.3	-81.5

Source: tire de International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics,
Washington, 1974, 1980 et 1986.

les périodes.

En analysant maintenant la balance commerciale moyenne par période de chaque pays, on remarque que seule la Côte d'Ivoire a eu une balance commerciale positive vis-à-vis le monde depuis près de 15 ans. Tous les autres pays ont été déficitaires, à l'exception de la Mauritanie pendant la période pré-intégration. Dans le détail, le Burkina Faso a fait face à un déficit commercial vis-à-vis chacune des régions ainsi que vis-à-vis la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal pour chaque période. La Côte d'Ivoire a été en déficit, sur les trois périodes, uniquement dans son commerce avec les pays sous-développés. Quant à son commerce intra-régional, il n'a été déficitaire qu'avec la Mauritanie pour la période 1980-85, et avec le Sénégal pour toute la période d'intégration. Le Mali a eu une balance commerciale négative avec toutes les régions depuis près de 15 ans. Ce pays, dans la période pré-intégration, a connu un surplus commercial avec le Burkina Faso et la Mauritanie, tandis que lors de la première période d'intégration, il connaît aussi un surplus avec le Niger. La période 1980-85, montre quant à elle une détérioration de la balance commerciale avec les membres de la communauté, alors que son seul surplus commercial est avec le Niger. La Mauritanie est aussi un pays déficitaire mais ce que l'on constate c'est le passage d'un surplus à un déficit entre la période pré-intégration et la période d'intégration. Vis-à-vis les membres de la communauté, le moins que l'on puisse dire c'est que l'essentiel de son déficit est attribuable à ses échanges avec le Sénégal, et ce pour toutes les périodes. Le Niger est le seul pays, avec la Côte d'Ivoire,

TABLEAU 34

Balance commerciale du Burkina Faso
(en millions de \$ US)

		Periode pre-integration 1971-74	Periode d'integration 1975-79 1980-85	
Mondial		-60.6	-153.8	-239.0
Pays developpes		-48.5	-117.9	-164.8
Pays sous-developpes		-11.0	-31.0	-81.6
Afrique		-7.1	-25.3	-60.8
CEAD:	Total	-6.4	-22.2	-53.8
	Cote d'Ivoire	-3.5	-20.6	-51.0
	Mali	-1.8	-1.0	-0.1
	Mauritanie	0.0	0.0	0.0
	Niger	0.1	0.8	0.5
	Senegal	-1.2	-1.4	-3.3

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade
Statistics, Washington, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 35

Balance commerciale de la Cote d'Ivoire
(en millions de \$ US)

		Periode pre-integration 1971-74	Periode d'integration 1975-79 1980-85	
Mondial		138.1	168.5	554.3
Pays developpes		135.5	153.8	516.9
Pays sous-developpes		-6.6	-12.3	-25.5
Afrique		33.9	125.0	160.2
CEAD:	Total	21.6	62.9	85.8
	Burkina Faso	14.2	42.4	82.7
	Mali	14.8	43.6	79.8
	Mauritanie	0.1	1.8	-8.0
	Niger	3.8	19.7	24.1
	Senegal	2.9	-2.2	-10.0

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade
Statistics, Washington, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 36

Balance commerciale du Mali
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1971-74	Periode d'integration 1975-79	1980-85
Mondial	-63.2	-138.8	-278.5
Pays developpes	-45.6	-69.9	-147.4
Pays sous-developpes	-12.5	-55.5	-117.8
Afrique	-4.8	-43.9	-110.8
CEAD: Total	-7.9	-44.3	-110.8
Burkina Faso	0.5	1.1	-0.3
Cote d'Ivoire	-5.5	-28.1	-82.1
Mauritanie	0.1	.0	-0.1
Niger	-0.2	2.6	0.5
Senegal	-2.2	-18.9	-29.2

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade
Statistics, Washington, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 37

Balance commerciale de la Mauritanie
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1971-74	Periode d'integration 1975-79	1980-85
Mondial	43.9	-62.4	-104.4
Pays developpes	46.3	-15.4	-33.7
Pays sous-developpes	-8.4	-44.7	-70.5
Afrique	-2.4	-31.9	-38.2
CEAD: Total	-4.0	-30.6	-24.4
Burkina Faso	0.0	0.0	0.0
Cote d'Ivoire	0.0	-2.0	6.9
Mali	0.0	.0	0.1
Niger	0.0	.0	0.1
Senegal	-4.0	-28.6	-31.5

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade
Statistics, Washington, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 38
Balance commerciale du Niger
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1971-74	Periode d'integration 1975-79	1980-85
Mondial	-23.0	-79.3	-84.3
Pays developpes	-16.7	-32.1	15.4
Pays sous-developpes	-4.0	-36.2	-79.9
Afrique	-1.3	-30.1	-58.6
CEAO: Total	-3.5	-22.9	-31.4
Burkina Faso	-0.2	-0.6	-1.0
Cote d'Ivoire	-2.8	-16.5	-22.7
Mali	0.1	-0.2	-1.1
Mauritanie	.0	.0	-0.1
Senegal	-0.8	-6.2	-7.5

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade
Statistics, Washington, 1974, 1980 et 1986.

TABLEAU 39
Balance commerciale du Senegal
(en millions de \$ US)

	Periode pre-integration 1971-74	Periode d'integration 1975-79	1980-85
Mondial	-107.2	-232.4	-490.7
Pays developpes	-62.0	-178.1	-384.8
Pays sous-developpes	-28.6	-47.3	-189.9
Afrique	9.2	24.5	-12.7
CEAO: Total	3.4	3.7	4.9
Burkina Faso	0.3	3.2	2.7
Cote d'Ivoire	3.1	0.5	2.2
Mali	3.7	19.7	21.0
Mauritanie	9.8	26.0	28.4
Niger	0.8	5.6	3.8

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade
Statistics, Washington, 1974, 1980 et 1986.

qui a connu pour l'une des périodes d'intégration, un surplus commercial vis-à-vis les pays développés. Quant à sa balance commerciale avec chacun des membres du groupe, on constate que de très légers surplus, lors de la période pré-intégration, avec certains pays, se sont transformés en déficit pendant le processus d'intégration. Finalement, le Sénégal comme tous les autres membres du groupe, exception faite de la Côte d'Ivoire, a connu un déficit de sa balance commerciale sur les 15 années étudiées. Le Sénégal est aussi le seul pays, avec la Côte d'Ivoire, à avoir connu un surplus commercial vis-à-vis la communauté depuis les 15 dernières années.

Pour conclure, disons que seul la Côte d'Ivoire a connu une balance commerciale positive, en moyenne, depuis 1971. Quant à la balance commerciale vis-à-vis la CEA0, seulement deux pays ont connu un surplus, soit la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

6. Nature des échanges

En considérant les chiffres du tableau suivant, on peut voir que pour 1979 et 1982 une importante proportion des biens soumis à la TCR, qui ont fait l'objet d'échanges à l'intérieur de la communauté, était essentiellement attribuable à quelques produits (en pourcentage du total). Ainsi, l'alimentation-tabac et les textiles représentaient 59% du commerce intra-communautaire en 1979, contre environ 43% en 1982. Si l'on ajoute le secteur de la chimie, on passe à un peu plus de 73% et à près de 53%. Notons que les chiffres pour 1982 ne sont que des approximations, mais qui peuvent donner une bonne idée des tendances. On remarque donc qu'il y a eu une transformation dans la nature des échanges des produits soumis à la TCR. On semble échanger beaucoup moins de

produits alimentaires et textiles, tout en augmentant ceux où il y a une plus grande transformation (métaux par exemple).

TABLEAU 40

INDUSTRIES	1979	1982
Alimentaires - tabac	35.2	23.3
Textiles	23.8	20.1
Chimiques	14.3	9.9
Transformation des métaux	6.3	8
Mécaniques	5.6	-
Plastique	3.9	3.2
Chaussure	3.1	1.5
Papier - bois	3.4	2.6
Cuir	0.6	-
Caoutchouc	2.7	2.6
Autres	0.9	28.8

Source: pour 1979, J. Belotteau, Situation et objectifs d'une communauté régionale africaine, Afrique contemporaine, no 120, mars-avril 1982, p.16
pour 1982 (ces chiffres ne représentent pas nécessairement la répartition exacte par secteur industriel, mais constitue une approximation), P. Robson, Intégration, Développement et Équité. L'intégration économique en Afrique de l'Ouest, Economica, Paris, 1987, p.68.

On a estimé, pour 1980, que la totalité des échanges intra-communautaires de produits manufacturés a été de 58 milliards de francs CFA, que la part de la Côte d'Ivoire et du Sénégal pris ensemble a représenté près de 97% de ce total, et que les échanges entre ces deux pays a représenté environ 15% de la valeur totale.⁴⁰ Entre 1976 et 1982, la valeur totale des importations soumises à la TCR a augmenté d'un peu plus de 880%. Pour 1981, la part des importations de chaque pays de produits soumis à la TCR était de 78% pour le Sénégal, de 70% pour le Niger, de 55% pour la Côte d'Ivoire et de 42% pour le Burkina Faso et le Mali.⁴¹

40. P. ROBSON, ibid., p.70

41. Ibid., p.71

III. Les principaux indicateurs économiques dans la CEA0 Mesure du développement

Comme nous l'avons déjà indiqué dans le Chapitre II, le Traité de la CEA0 a mis de l'avant le principe du "développement économique harmonisé" afin d'assurer l'amélioration du niveau de vie de la population, en veillant au partage aussi équitable possible des gains futurs de l'intégration.

Le développement économique est une question primordiale pour tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest, comme partout en Afrique d'ailleurs, mais pour réaliser cet objectif, il faut naturellement disposer de politiques économiques nationales appropriées; or du fait de l'insuffisance des ressources en amont, et de l'étroitesse des marchés en aval, les efforts nationaux demandent d'être complétés par une stratégie régionale: l'intégration régionale.

Si l'on compare la croissance économique des pays membres de la CEA0, on saisit toute l'importance de l'équilibrage du développement économique.

Dans les pays sahariens, Niger et Mauritanie, la période 1960-1980 a été le point de départ de changements économiques non négligeables. En effet, en 1980, la Mauritanie tirait des revenus de la production et l'exportation du minéral de fer représentant plus de 25% du PNB et 75% des recettes d'exportation, dépassant ainsi largement ceux engendrés par l'agriculture et l'élevage.⁴² Dans le cas du Niger, les résultats sont plus récents, mais il n'empêche que même si les revenus engendrés par le secteur minier ne dépassent pas encore la part de l'agriculture dans le PNB, l'augmentation de ces revenus (surtout de la production d'uranium)

42. P. ROBSON, ibid., p.54

a permis de développer d'autres secteurs.

La Côte d'Ivoire, de son côté, a développé un secteur industriel moderne et varié. En 1980, par exemple, le secteur industriel a engendré plus de revenu que l'agriculture dans sa part du PNB. Depuis vingt ans, l'activité industrielle ivoirienne s'est développée par la substitution des biens anciennement importés du Sénégal par des produits nationaux. Conséquence inévitable, le développement du Sénégal a été beaucoup moins dynamique que par le passé. Il reste cependant que le Sénégal est le pays de la communauté où le secteur industriel tient une place majeure dans le PNB, plus qu'aucun autre membre de la CEA0.

Pour l'ensemble des pays du groupe, le secteur industriel majeur est celui de la production alimentaire, suivi par l'industrie chimique et l'industrie textile. Le type d'industries établies dans la communauté sont essentiellement: 1) les industries fabriquant des produits agricoles d'exportation; 2) les industries de transformation légère touchant quelques produits d'importation; 3) les industries de substitution utilisant des technologies simples (tissus, boissons, etc.); 4) les industries de transformation plus sophistiquées. La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont tous deux détenteurs de ces types d'industries, tandis que les pays enclavés et la Mauritanie ne détiennent que les industries de transformation de produits primaires et de minéral pour l'exportation, et à la production de substituts simples d'importation.⁴³

Voyons maintenant, par rapport aux indices que nous avons retenus, quelle est la situation du développement dans la CEA0.

43. Ibid., p.56

Le tableau concernant le PIB par secteur nous montre à quel point l'agriculture tient une place majeure dans l'activité économique de la CEA0. Entre la période pré-intégration (1965-1974) et la période d'intégration (1975-85), on constate que l'agriculture constitue une part un peu moins importante du PIB. Mais, en même temps, le secteur manufacturier a aussi perdu du terrain. Ce sont les secteurs des mines, de la construction, de l'administration publique et de la défense et finalement celui des autres branches (services essentiellement) qui ont connu une augmentation de leur part du PIB depuis l'intégration. A l'inverse du Groupe andin, il n'y a pas eu d'équilibrage entre les divers secteurs, ce qui signifie qu'il y a eu très peu de changement dans la structure économique des pays membres de la CEA0 (en générale, bien entendu). Si l'on ajoute à cela les chiffres concernant le PNB, on voit que même s'il y a eu une amélioration depuis le début du processus d'intégration, l'écart entre le PNB de la communauté et celui du continent n'a cessé d'augmenter. Nous dirons donc que la position relative de la CEA0 à l'intérieur de l'Afrique semble se dégrader.

Contrairement au Groupe andin, la CEA0 est très peu urbanisée mais la population active au travail est beaucoup plus importante que dans le premier groupe. Cependant, entre la période 1965-70 et la période d'intégration on remarque une augmentation des sans travail qui semble suivre la baisse de la population dans le secteur agricole. Même s'il y a eu une augmentation de la population dans l'industrie, son niveau reste très faible.

L'approvisionnement en calorie est restée entre les deux

Références des graphiques concernant les principaux indicateurs économiques de la CEAO

PIB par secteur en %, période pré-intégration 1965-74 et période d'intégration 1975-85, p.208, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Valeur du PNB moyen de la CEAO et de l'Afrique, p.209, tiré de World Bank - World Bank Atlas, Economic Analysis & Projections Department, Washington, plusieurs années.

Population urbaine et agricole, p.210, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Participation de la force de travail, p.211, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Approvisionnement en calorie par habitant, p.212, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Espérance de vie, p.213, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Education - Fréquentation, p.214, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

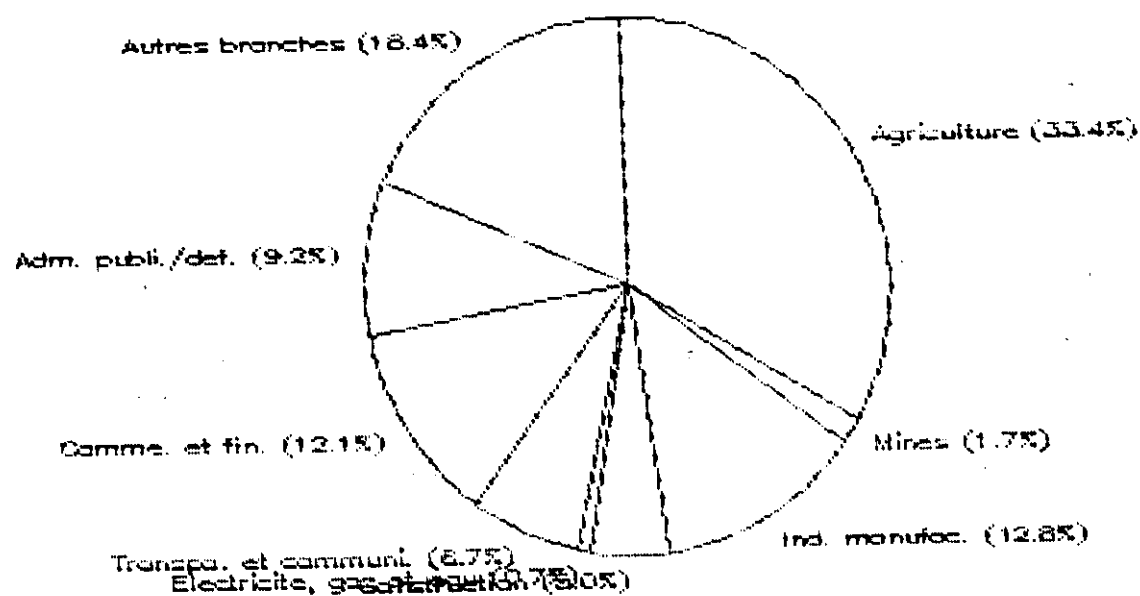
Degré d'alphabétisation des adultes, p.215, tiré de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années.

Note

Pour prendre connaissance des données statistiques concernant chaque graphique voir les annexes b à la fin de cette recherche.

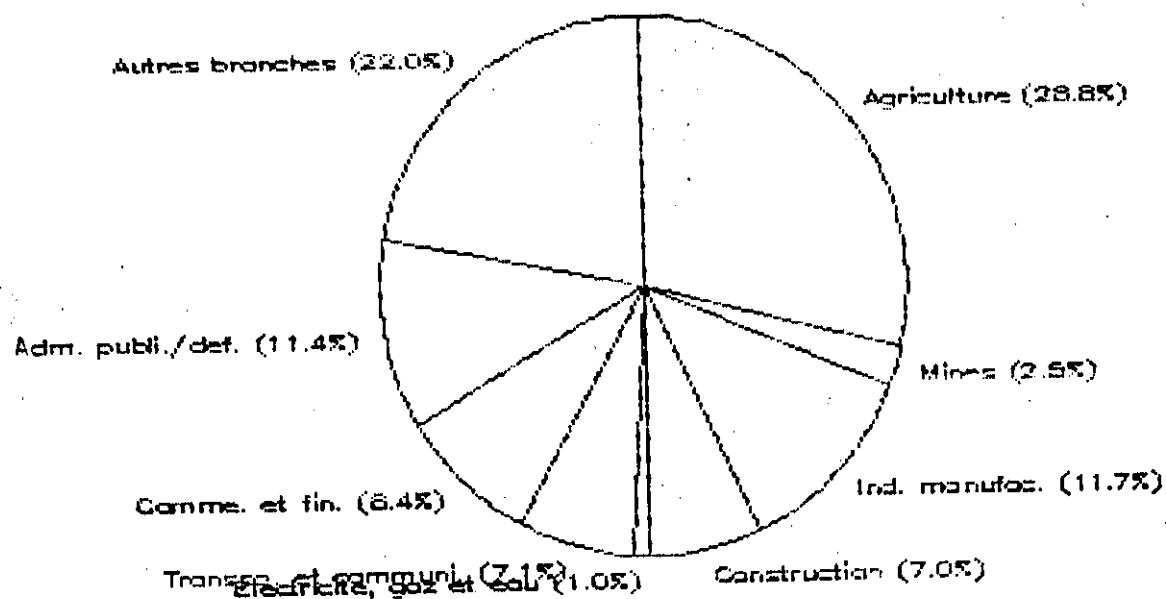
PIB par secteur en %

Période pré-intégration 1965-1974

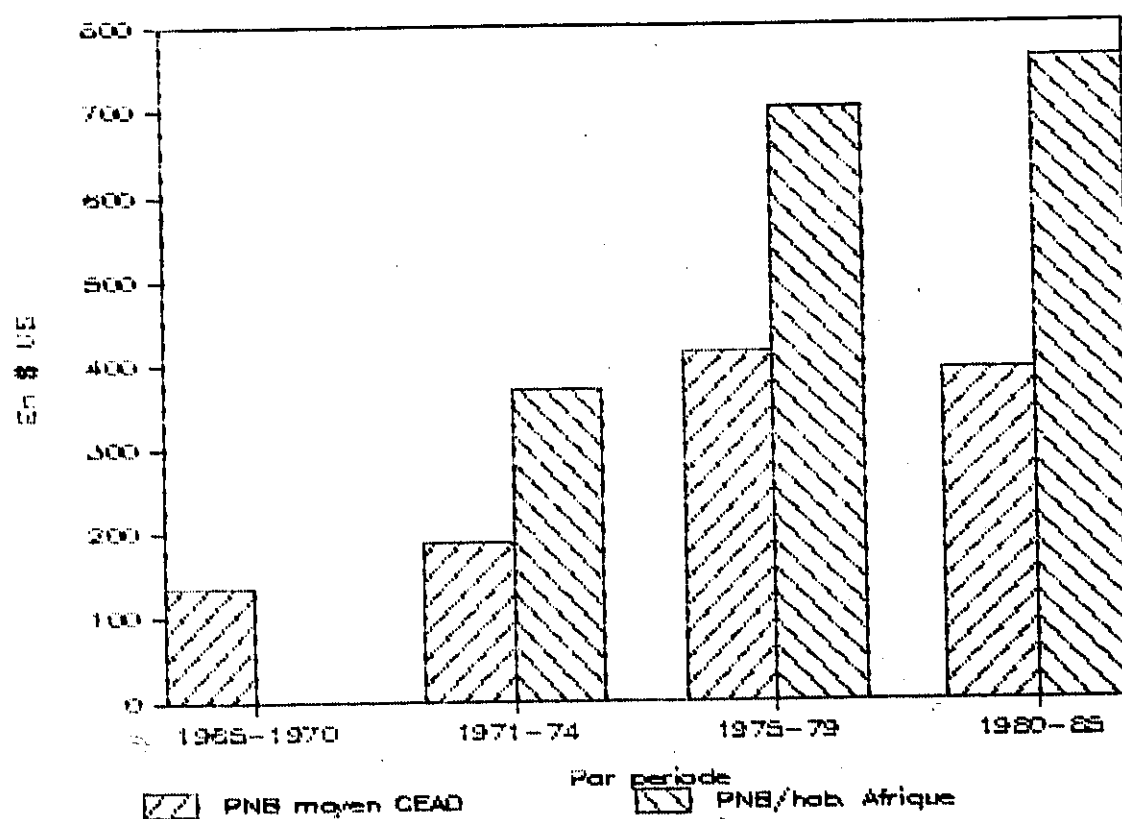


PIB par secteur en %

Période d'intégration 1975-1985

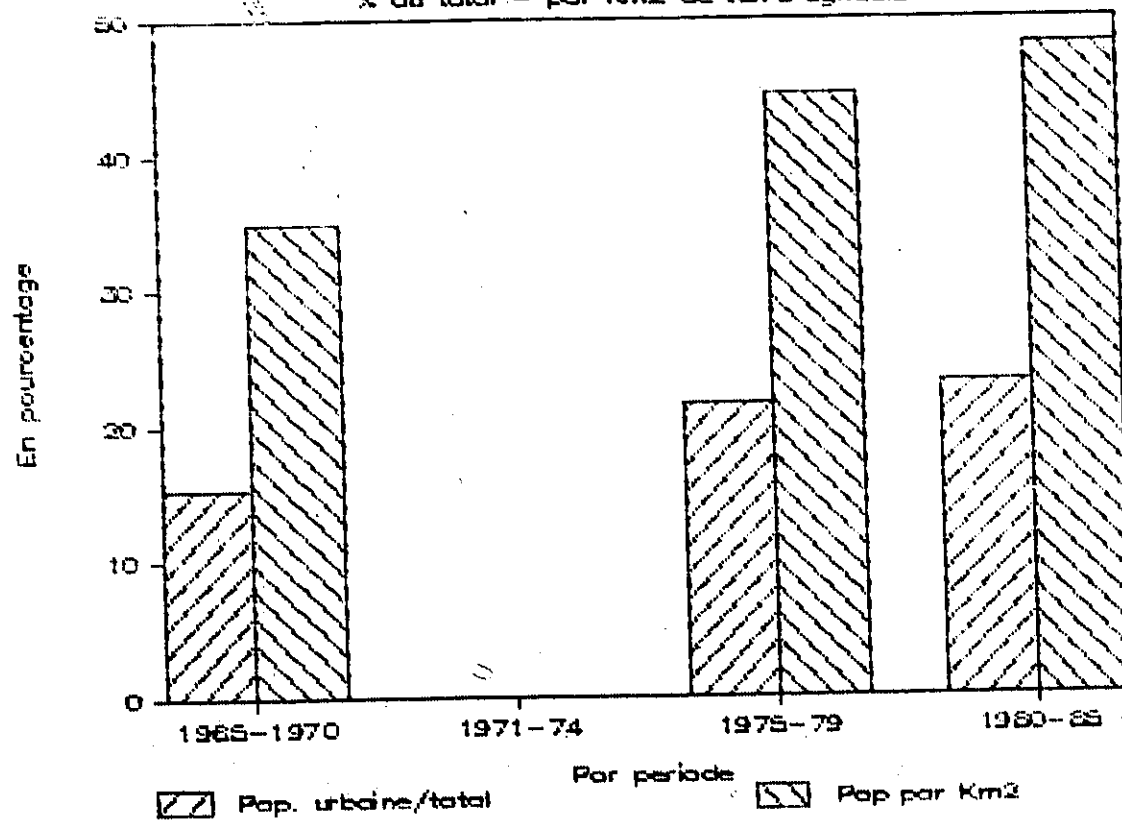


Valeur du PNB moyen CEAO et AF



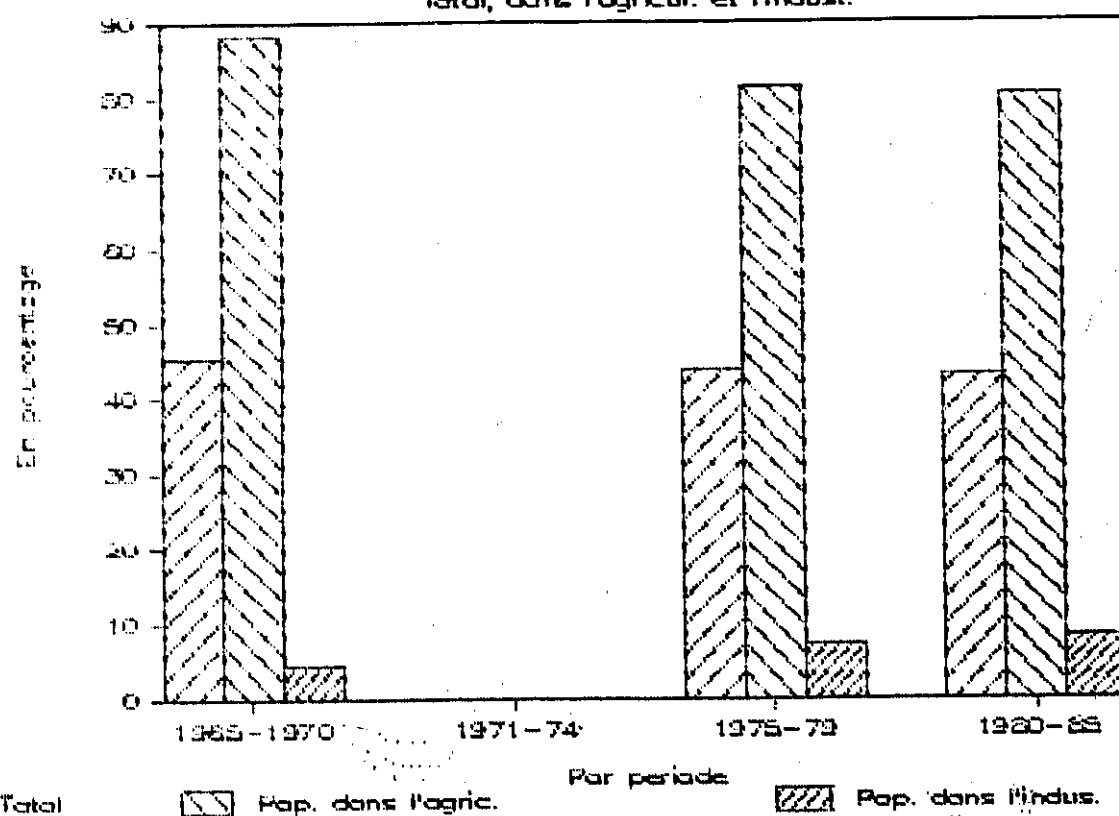
Population urbaine et agricole

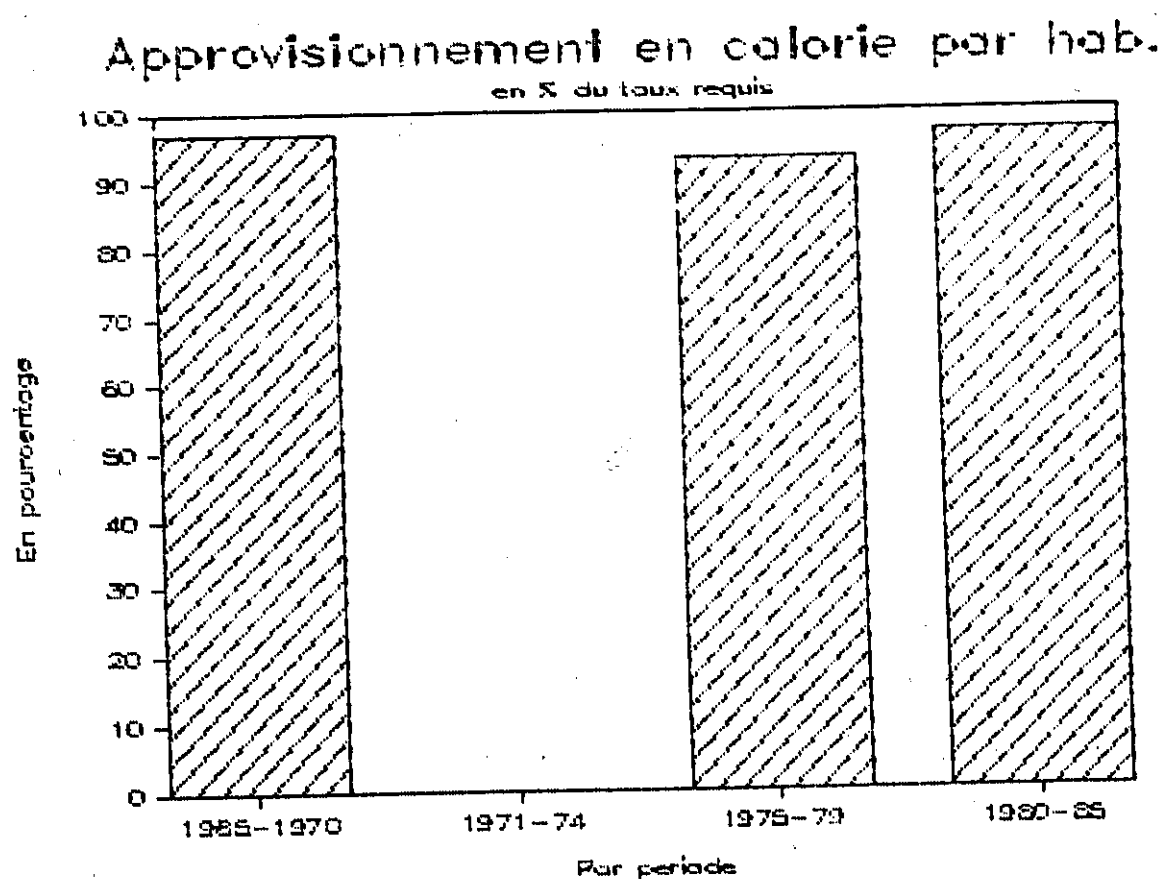
% du total - par Km² de terre agricole

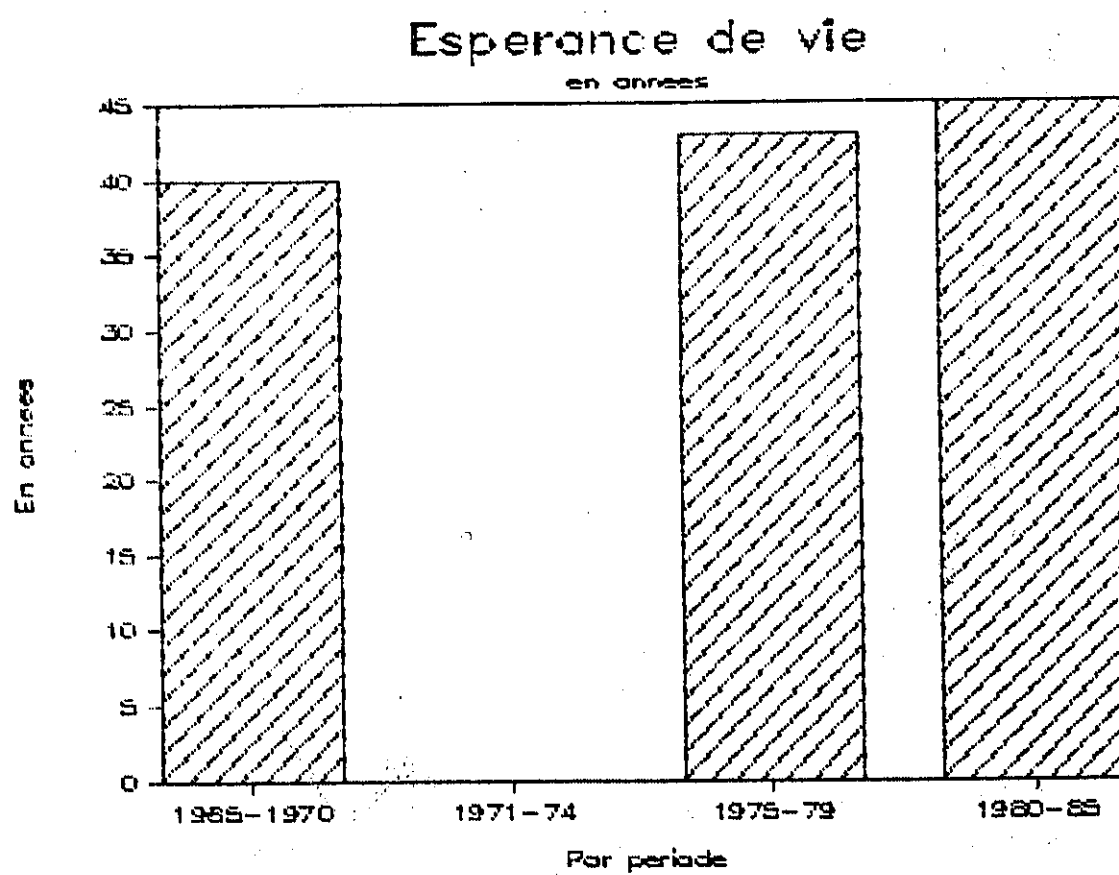


Participation de la force de travail

Total, dans l'agricul. et l'indust.

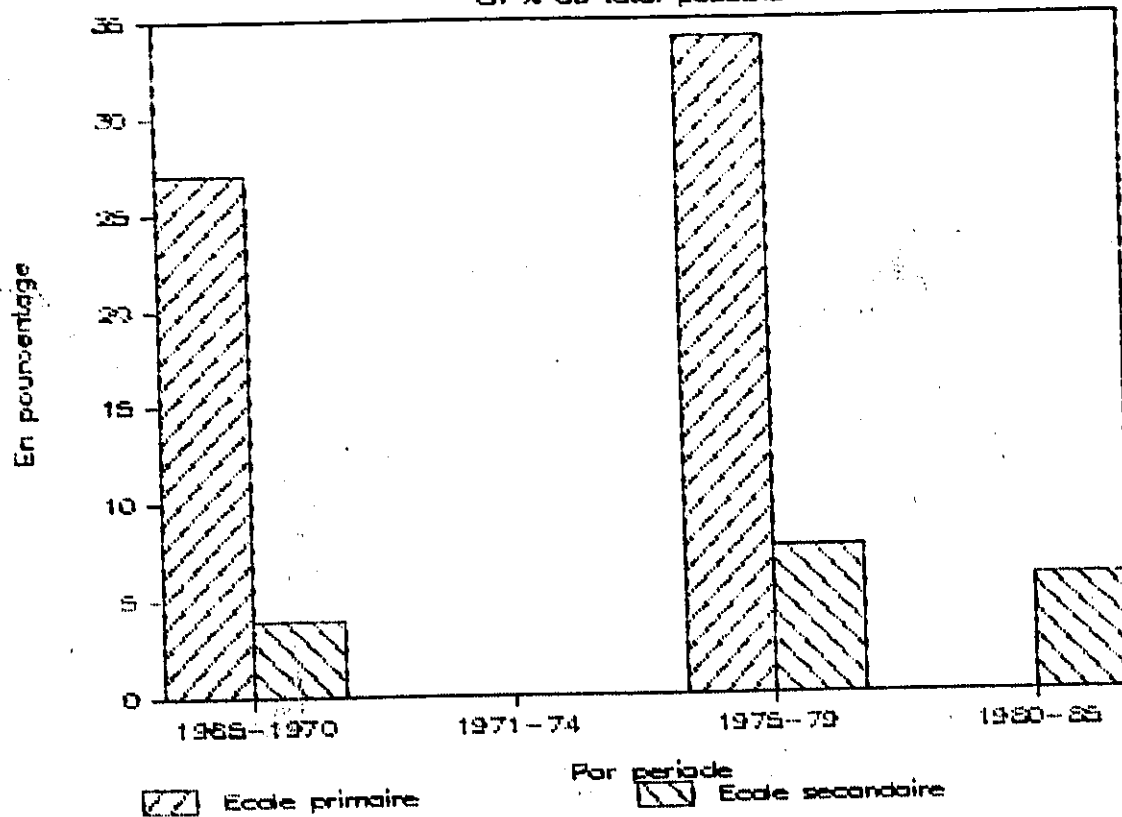






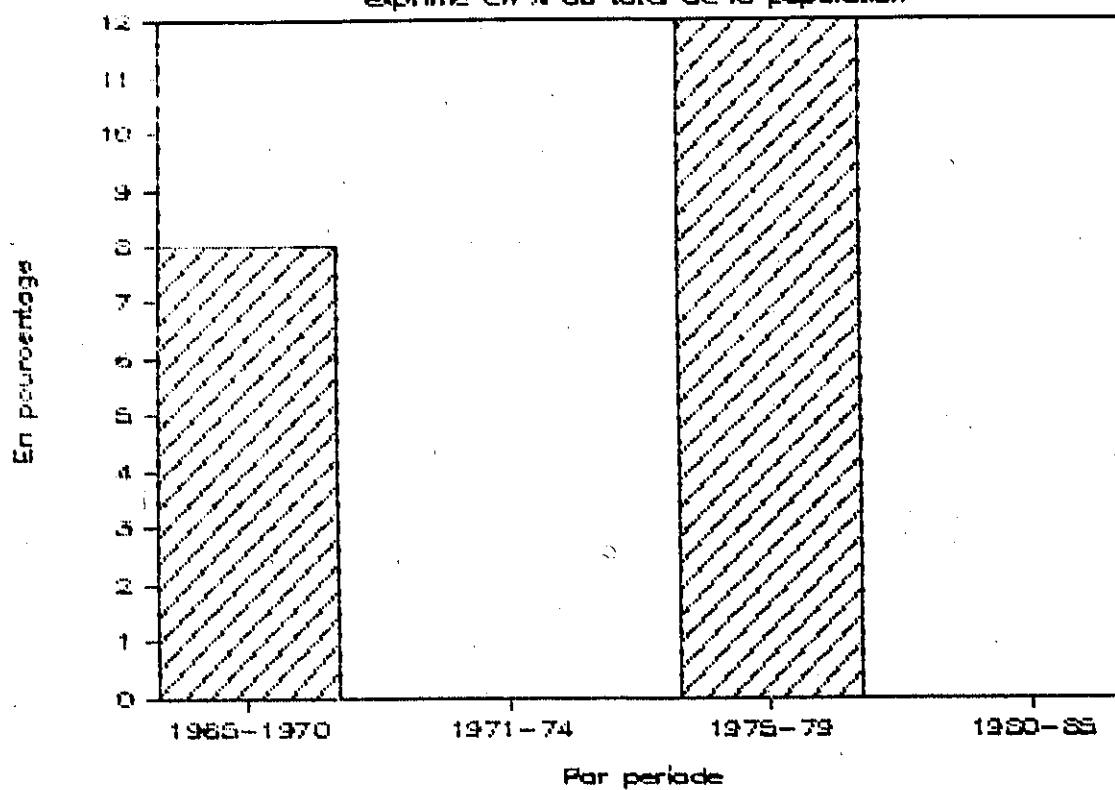
Education - Frequentation

en % du total possible



Degre d'alphabetisation des adultes

exprime en % du total de la population



périodes sous la barre du taux requis. L'approvisionnement en calories en pourcentage du taux requis pour le continent africain était en 1970 de près de 93%, ce qui indique que la CEA0 n'est pas vraiment différente à cet égard.⁴⁴ Même si ce taux a été inférieur à 100 pour toutes les périodes, cela ne semble pas avoir influencé l'augmentation de l'espérance de vie qu'a connue la CEA0 depuis la période 1965-70, contrairement à ce que nous avons déjà supposé précédemment.

Au niveau de l'éducation, il est de l'opinion générale que le continent africain souffre de certaines lacunes. En regardant les deux tableaux concernant la fréquentation scolaire et le degré d'alphabétisation, on voit bien qu'à cet égard la CEA0 fait piètre figure. Si la fréquentation au niveau scolaire primaire a augmenté depuis l'intégration, il n'en est pas de même pour le niveau secondaire, où l'on assiste à une augmentation lors de la première période d'intégration, par rapport à la précédente, et à une diminution pour la seconde. Le degré d'alphabétisation reste quand même très faible malgré une amélioration de 15% entre 1965-70 et 1975-79.

Que conclure sinon que la CEA0, si elle a connu un certain développement, il n'a pas été suffisant pour régler les anachronismes majeurs. Ces pays font face à des problèmes très importants qu'ils ne semblent pas être en mesure de résoudre: dette, sécheresse, analphabétisme, etc. La dette, par exemple, atteint aujourd'hui 100 milliards de dollars pour tous les pays au sud du Sahara, ce qui représente plus de 70% du PNB de la région. Pour

44. Banque mondiale, World Tables, Social Data, New York, 1986, p.158

certaines pays, le remboursement de leur dette représente plus de 30% de leurs recettes d'exportations,⁴⁵ ce qui constitue un poids beaucoup trop lourd pour des pays vraiment en voie de développement. Si le problème de la juste répartition des bénéfices de l'intégration ne semble pas résolu dans cette communauté, l'effort demandé en plus pour résoudre le problème de la dette n'est sûrement pas favorable à la bonne marche du processus d'intégration.

45. Journal La Presse, jeudi 12 mai 1988, p.D5

CHAPITRE CINQUIEME

Analyse des résultats et vérification des hypothèses

Notre hypothèse était que l'harmonisation des législations portant sur le contrôle des investissements étrangers devait impliquer; 1) une présence multinationale différenciée, 2) un processus d'intégration plus dynamique, et 3) un niveau de développement plus important.

Nous avons dû pour cela faire, dans un premier temps, une analyse de la présence multinationale pour ensuite porter notre attention sur le processus même d'intégration et finalement analyser le développement économique dans chaque région.

Nous arrivons finalement au point tournant de cette recherche que constitue la vérification de notre hypothèse. Pour mesurer, dans un premier temps, la présence multinationale, nous utiliseront l'indice de pénétration multinationale développé par Borschier & Chase-Dunn (1985) qui s'exprime dans les termes suivants:

$$PEN = \sqrt{\frac{K_{FDI}}{K} * \frac{L_{FDI}}{L}}$$

où K_{FDI} représente le stock de capital contrôlé par les FMN, K le stock total de capital d'un pays,¹ L_{FDI} représente le nombre des employés des FMN et L le total de la force de travail d'un pays. Mais comme ils l'indiquent, le nombre d'employés des FMN est difficilement évaluable, on peut substituer L_{FDI} par K_{FDI} et pour L , on peut prendre la population totale tandis que pour K on peut

1. Pour le besoin de leur recherche Borschier & Chase-Dunn ont défini le stock de capital comme étant l'accumulation de l'investissement domestique brut sur une période de 18 ans (voir Compendium of Data for World-System Analysis, p.63).

prendre la consommation totale d'énergie.² Ceci signifie que la mesure de pénétration devient:³

$$PEN = \frac{\text{Stock des investissements directs étrangers}}{\sqrt{\text{consom. tot. d'éner.} * \text{population}}}$$

Nous avons aussi à notre disposition un autre indicateur développé par ces chercheurs pour apprécier la croissance économique sur une certaine période de temps. Cet indicateur est construit de la façon suivante:

$$((Y - X) / \frac{PNE}{hab.} Y / \frac{PNE}{hab.} X - 1) * 100)^4$$

Cette autre mesure devrait nous permettre de vérifier si la croissance économique a été plus forte pendant le processus d'intégration qu'avant ce dernier.

Nous croyons pouvoir aussi donner une valeur quantitative à la variable intégration en construisant un indicateur de la concentration des relations commerciales qui se définirait comme la valeur des échanges d'une nation (ou d'un groupe) avec un partenaire X, en pourcentage du total de son commerce extérieur. Nous entendons bien évidemment ici connaître la relation commerciale qui existe entre les membres de chaque communauté et son groupe d'appartenance.

A l'aide de ces indicateurs, nous ferons une analyse pays par pays et région par région afin de vérifier ou d'infirmer notre

2. Bornschier & Chase-Dunn indiquent que les estimations concernant le stock total de capital peuvent très bien être substituées par la consommation d'énergie totale (voir Compendium of Data for World-System Analysis, p.129).

3. Voir Compendium of Data for World-System Analysis, p.128

4. Bornschier & Chase-Dunn, Transnational Corporations and Underdevelopment, Praeger, New York, 1985, p.103

hypothèse.

A. Le Groupe andin

I. Mesure de la pénétration multinationale

Nous avons indiqué, dans la section IV du premier chapitre, que notre hypothèse impliquait une double relation; soit celle entre la variable CODE et la variable PRESENCE, et celle entre la variable PRESENCE et les variables DEVELOPPEMENT et INTEGRATION. Voyons d'abord celle concernant les codes et la présence.

Dans le Chapitre Troisième, nous avons déterminé qu'entre les cinq pays étudiés c'est la Colombie qui possédait le code le plus restrictif, tandis que le Venezuela, le Pérou et la Bolivie tenaient une position médiane, alors que le Chili avait le code le moins restrictif des cinq. Ceci signifie que l'on devrait s'attendre à ce que la Colombie ait un indice de pénétration beaucoup plus faible que ses partenaires, alors qu'à l'autre extrémité on devrait normalement retrouver le Chili.

Voyons ce qu'il en est maintenant. Le tableau suivant donne les mesures de pénétration pour chaque pays ainsi que pour le Groupe andin, l'Amérique latine et pour l'échantillon de pays utilisé par Bornschier (pour deux années seulement et exprimant la moyenne). Nous constatons d'abord que le Groupe andin, en 1967, avait un indice de pénétration supérieur à la moyenne de l'Amérique latine et de l'échantillon. Cependant, en 1973, l'indice du Groupe andin devient plus faible que celui de l'échantillon tout en restant supérieur à celui de l'Amérique latine. Mais, on remarque que l'écart entre l'indice du Groupe andin et celui de

TABLEAU 41

Mesure de la pénétration

	1967	1971	1973(a)	1975	1976	1977	1978
Bolivie	91.98	30.35	35.27	33.69	34.71	37.76	38.50
Chili	115.04	77.66	41.33	35.78	37.39	107.10	126.37
Colombie	50.59	49.57	51.96	55.21	54.94	60.00	61.13
Equateur	33.19	57.56	106.26	100.56	101.94	109.69	101.60
Perou	90.73	74.94	84.71	128.34	131.02	135.60	154.05
Venezuela	201.29	174.06	198.60	168.11	120.13	131.95	140.14
Groupe andin	95.47	82.36	86.36	67.12	80.02	97.02	103.63
Moyenne Am. lat. (a)(b)	79.34		77.09				
Moyenne totale (a)(c)	78.72		107.25				

(a) Tire de Compendium of Data for World-System Analysis

(b) Ces moyennes sont tirees des chiffres obtenus par

Bornschier pour 10 pays d'Am. latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Paraguay, Perou, Uruguay et Venezuela).

(c) Ces moyennes tiennent comptes des 115 cas etudies en 1967 et des 106 cas etudies en 1973.

l'Amérique latine s'est considérablement réduit, passant de 16.13 à 9.27 entre 1967 et 1973.

Nous pouvons donc conclure que la position du Groupe andin s'est améliorée depuis la création de la communauté par rapport aux chiffres disponibles pour l'Amérique latine et l'échantillon de plus d'une centaine de pays.

Si l'on regarde maintenant les chiffres du Groupe andin pour toutes les années étudiées, on remarque que l'indice de pénétration a suivi un parcours en dents de scie dépassant même, en 1977 et 1978, le niveau de pénétration d'avant l'intégration.

Pays par pays, l'analyse nous indique que seul la Bolivie et le Venezuela ont maintenu jusqu'en 1978 un indice de pénétration inférieur à celui qu'ils avaient avant l'intégration. La Bolivie est aussi le pays ayant connu tout au long du processus d'intégration l'indice de pénétration le plus faible de tous les pays du Groupe andin. Le Chili a, quant à lui, connu une baisse de son indice de pénétration depuis le début du processus d'intégration jusqu'à son retrait du groupe en 1976. En 1977 et 1978, ce pays a repris son indice d'avant l'intégration, le dépassant même la dernière année. Ceci concorde parfaitement avec sa réorientation politique concernant les investissements étrangers. La Colombie est parmi les trois pays qui n'ont connu à peu près aucune diminution de leur indice de pénétration. Si on fait une moyenne de 1971 à 1978, l'indice de ce pays tourne autour de 55, soit plus que pour l'année 1967. Mais année par année, la Colombie reste un des deux pays le moins pénétré du Groupe andin. Le cas de l'Equateur est remarquable puisqu'il est le seul pays à avoir

peuvent aussi s'expliquer par l'existence de problèmes économiques importants qui le pousse à faire preuve d'un peu plus de laxisme dans son contrôle des investissements étrangers.

Voyons maintenant ce qu'il en est de l'effet de cette présence sur l'intégration maintenant que nous avons déterminé le niveau de pénétration pour le Groupe andin et tous ses membres.

II. Mesure du processus d'intégration

Notre indice d'intégration est en fait le pourcentage du commerce total d'un membre du groupe d'intégration avec cette même communauté. Nous avons aussi ajouté la proportion de son commerce avec d'autres régions afin d'assurer un certain contrôle sur cette variable. Nous présentons aussi, dans le tableau suivant, la mesure d'intégration pour chacun des pays de la communauté. Nous avons de plus construit ce tableau en tenant compte à la fois des exportations que des importations. Si on entend par commerce total uniquement les exportations, il nous semble dangereux de s'appuyer exclusivement sur cette valeur. Par exemple, si un pays A exporte une certaine valeur X vers un autre pays B et que cette valeur augmente (X') sur une période de temps déterminée mais qu'en même temps ce pays A importe de moins en moins de B dans une plus grande proportion que ses exportations, on ne peut pas conclure avec les seuls chiffres des exportations que le commerce de A avec B a augmenté. On peut, par contre, avoir une idée juste du commerce total d'un pays avec un autre si on analyse le courant des échanges dans les deux sens. Comme on le sait, les exportations d'un pays A vers un pays B constituent les importations de B

TABLEAU 42

Mesure de l'intégration

		EXPORTATIONS				IMPORTATIONS			
		1966-69	1970-74	1975-79	1980-85	1966-69	1970-74	1975-79	1980-85
B O L I V I E	Pays développés	92%	74%	61%	45%	84%	68%	59%	53%
	Pays sous-développés	8%	25%	31%	52%	15%	28%	33%	44%
	Amerique latine	8%	23%	30%	51%	13%	25%	31%	38%
	Groupe andin	2%	7%	6%	5%	3%	3%	7%	6%
C H I L I	Pays développés	90%	79%	63%	68%	73%	64%	56%	55%
	Pays sous-développés	9%	18%	32%	28%	27%	33%	41%	36%
	Amerique latine	9%	13%	25%	18%	24%	27%	30%	25%
	Groupe andin	2%	2%	6%	5%	7%	6%	12%	11%
C O L O M B .	Pays développés	85%	78%	76%	78%	87%	86%	80%	73%
	Pays sous-développés	12%	19%	20%	20%	11%	13%	19%	25%
	Amerique latine	7%	14%	17%	14%	10%	11%	16%	21%
	Groupe andin	4%	8%	13%	10%	4%	5%	9%	12%
E Q U A T E .	Pays développés	88%	66%	55%	59%	87%	82%	82%	74%
	Pays sous-développés	10%	31%	42%	38%	13%	16%	16%	23%
	Amerique latine	10%	18%	36%	16%	11%	14%	13%	16%
	Groupe andin	8%	11%	18%	8%	10%	10%	7%	7%
P E R O U	Pays développés	89%	80%	64%	69%	81%	81%	69%	63%
	Pays sous-développés	8%	11%	21%	21%	18%	19%	24%	17%
	Amerique latine	6%	9%	15%	11%	15%	17%	21%	14%
	Groupe andin	3%	4%	8%	7%	5%	9%	14%	4%
V E N E Z U .	Pays développés	63%	66%	63%	61%	94%	91%	88%	86%
	Pays sous-développés	37%	34%	35%	37%	5%	8%	11%	13%
	Amerique latine	8%	8%	10%	11%	3%	5%	8%	9%
	Groupe andin	2%	1%	3%	4%	1%	1%	3%	3%
G A	Pays développés	76%	71%	64%	64%	85%	82%	79%	73%
	Pays sous-développés	23%	26%	32%	33%	14%	16%	20%	22%
	Amerique latine	8%	11%	16%	13%	11%	13%	15%	16%
	Groupe andin	3%	3%	7%	5%	4%	5%	7%	7%

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics, Washington, 1971, 1974, 1980 et 1986.

par rapport à A. Alors, voyons ce que la mesure d'intégration nous donne pour chaque pays et le Groupe andin.

D'abord pour l'ensemble des membres du Groupe andin, on constate que la proportion des exportations en direction de la communauté n'a pas augmenté pour la première période d'intégration tandis qu'elle a doublé lors de la deuxième période pour ensuite diminuer d'environ 30% pour la dernière période. La proportion des importations en provenance du groupe a aussi suivi une progression qui a été quant à elle beaucoup plus régulière. La même tendance est observable vis-à-vis l'Amérique latine et les pays sous-développés, et ce tant pour les exportations que les importations.

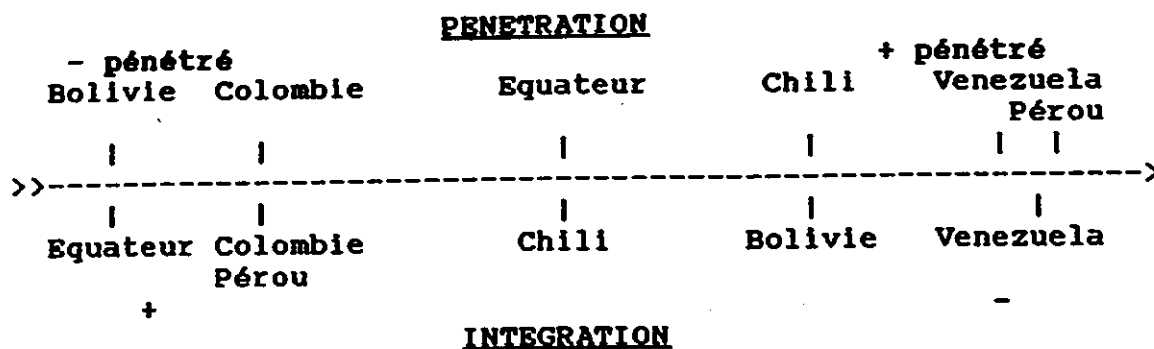
Si le Groupe andin commerce (exportation-importation) de plus en plus, en proportion de son commerce total, avec les PVD (continent et sous-région compris), la tendance inverse est observée en ce qui concerne les pays développés. On remarque aussi que la proportion des importations avec tous les groupes a toujours été plus importante sauf vis-à-vis l'ensemble des pays sous-développés où c'est la proportion des exportations qui est plus importante, comparativement.

Dans le cas de chaque pays, les résultats sont révélateurs de l'attitude de certains pays. Le Chili, par exemple, n'a pas connu de changement dans la proportion de ses exportations vers le groupe à la première période d'intégration. Par contre, depuis son retrait de la communauté, ce pays a exporté plus, en moyenne, vers la communauté dans une proportion trois fois plus grande environ. Concernant les importations, le Chili a importé une

proportion plus faible dans la première période d'intégration qu'il ne l'avait fait avant. Par contre, ce pays a importé plus du Groupe andin, en proportion, dans la période 1975-79 qu'il ne l'avait fait précédemment. Ces résultats, en fait, contredisent notre hypothèse et la position du Chili sur le continuum CODE et PENETRATION. On aurait pu s'attendre à ce que le Chili commerce moins avec la communauté, d'abord depuis son retrait du groupe, mais aussi en fonction de sa place sur le continuum PENETRATION. C'est plutôt le contraire qui s'est produit.

Les résultats concernant le Venezuela semblent concordants avec l'indice de pénétration. Ce pays est celui du Groupe andin qui commerce le moins en proportion avec la communauté. Par contre, le Pérou, le pays le plus pénétré selon notre indice, est l'un des pays qui commerce le plus avec le groupe en proportion de son commerce total, ce qui est contraire à ce que nous avions supposé. La Bolivie est dans le même cas, mais dans le sens contraire, c'est-à-dire que comme pays le moins pénétré on pourrait s'attendre à ce qu'il entretienne des relations commerciales plus soutenues avec le Groupe andin, or il est le deuxième pays commerçant le moins avec la communauté.

Finalement, les seuls résultats qui nous semblent concordant sont ceux de la Colombie et l'Equateur. Cependant, si l'Equateur est plus pénétré que la Colombie, c'est lui qui commerce le plus en proportion avec le Groupe andin.



Pour conclure notre analyse, il nous faut maintenant discuter des chiffres concernant l'indice de développement afin de vérifier si les pays les moins pénétrés obtiennent un indice de développement plus grand.

III. Mesure du développement

Le tableau suivant nous donne la mesure du développement de chaque pays du Groupe andin ainsi que celui de la communauté à travers le temps. Les chiffres présentés dans ce tableau représentent le taux composé de développement pour une période. Selon les études effectuées par Bornschier, la pénétration par les FMN est la plus significative prédiseuse du niveau de développement dans les pays de la périphérie.⁵

On remarque que le Groupe andin a doublé son indice de développement entre la période pré-intégration et la première période d'intégration. Il a été à peu près équivalent pour la deuxième période tandis que lors de la dernière période on assiste à un "recul" relatif dans le niveau de développement au niveau de la sous-région.

5. Ibid., p.96

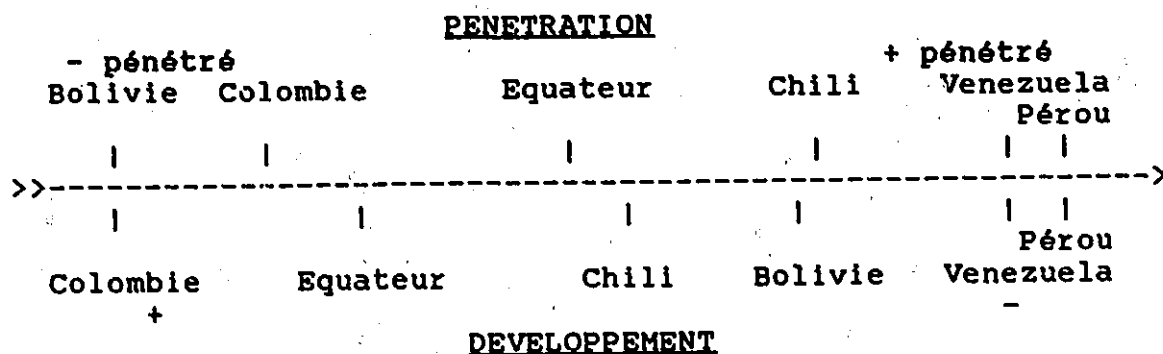
TABLEAU 43
Mesure de la croissance

	1965-70	1970-74	1974-79	1979-85
Groupe andin	5.0698	10.1054	10.8772	-0.7216
Bolivie	3.0853	9.2388	11.9096	-2.2204
Chili	6.9913	2.8843	14.7001	-3.8102
Colombie	4.5725	8.0185	13.3415	3.1833
Equateur	8.2731	10.6034	14.9953	0.6314
Perou	6.9913	10.4596	2.3366	1.7537
Venezuela	2.8074	14.8698	9.8290	-1.4303

Source: Resultats obtenus a partir de la mesure statistique developpee par Bornschier et al. ainsi que des donnees fourni dans World Bank - Atlas, Washington, (plusieurs annees).

L'analyse pays par pays montre une assez grande diversité au niveau des tendances sur toute la période étudiée. Les différences les plus significatives entre la période 1965-70 et 1970-74 se retrouvent chez le Chili, qui voit son indice de développement baisser d'une période à l'autre, et le Venezuela, qui a presque que sextuplé son indice de développement. Pour les autres, la croissance de leur indice est variable; d'environ 200% pour la Bolivie, 75% pour la Colombie, 50% pour le Pérou et 30% pour l'Equateur. Disons aussi que seul ces trois derniers pays n'ont pas connu d'indices négatifs pour la dernière période d'intégration. Par contre, le Pérou a connu une baisse importante (près de 80%) de son indice de développement pour la période 1974-79, tout comme le Venezuela d'ailleurs.

Sur le continuum PENETRATION-DEVELOPPEMENT, en utilisant uniquement l'indice moyen pour la période 1974-85, on remarque une assez forte concordance entre l'indice de pénétration et celui du développement, sauf dans le cas de la Bolivie qui peut s'expliquer par le fait que, comme nous l'avons déjà expliqué, si ce pays est faiblement pénétré c'est en raison du peu d'intérêt qu'il représente pour les investisseurs et qu'il est un pays avec peu de possibilité économique comparativement aux autres membres.



Voyons maintenant la mesure des indices pour les pays membres de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest. Nous terminerons ce chapitre sur une analyse comparative des deux sous-régions. En effet, la comparaison est l'élément essentiel de cette recherche puisque nous voulons justement savoir si le fait d'avoir une politique restrictive concernant le capital étranger permet un meilleur contrôle de ces investissements, d'où découlerait un plus grand développement et une plus grande viabilité du processus général d'intégration.

B. La CEAO

I. Mesure de la pénétration multinationale

Le tableau de la mesure de pénétration dans la CEAO montre des indices très faibles, pour le Mali en particulier, et des indices très élevés pour la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Sénégal. A mi-chemin entre les deux, on retrouve le Burkina Faso et le Niger. Le Mali, pour toutes les années considérées, a maintenu à peu près son indice de pénétration autour de 9, le Burkina Faso autour de plus ou moins 25 et la Côte d'Ivoire autour de 130. Pour les autres pays, les variations ont été beaucoup plus importantes, comme pour la Mauritanie qui est passé d'une moyenne de 375 pour la période 1967-73 à une moyenne de presque 55 pour la période 1975-78, avec une forte chute entre 1973 et 1975. Le Sénégal a pour sa part connu des indices très variables dans le temps, même si l'on remarque que le niveau atteint pour chaque année de l'intégration a été inférieur à celui de 1973. Le Niger

TABLEAU 44

Mesure de la penetration

	1967(a)	1971	1973(a)	1975	1976	1977	1978
Burkina Faso	32.24	29.92	31.64	25.49	26.48	23.94	21.95
Cote d'Ivoire	128.90	123.55	142.33	126.57	131.31	135.85	136.42
Mali	9.04	8.78	11.21	9.73	9.88	9.23	8.87
Mauritanie	391.75	290.93	443.85	96.30	43.30	41.13	39.17
Niger	55.30	38.85	49.68	40.28	81.84	84.00	91.46
Senegal	112.42	62.49	139.68	88.48	106.12	106.95	99.12
CEAO	121.61	92.42	136.40	64.47	66.49	66.85	66.17
Moyenne Afrique (a)(b)	97.63		96.33				
Moyenne totale (a)(c)	78.72		107.25				

(a) Tire de Compendium of Data for World-System Analysis

(b) Ces moyennes sont tirees des chiffres obtenus par Bornschier pour 37 pays d'Afrique

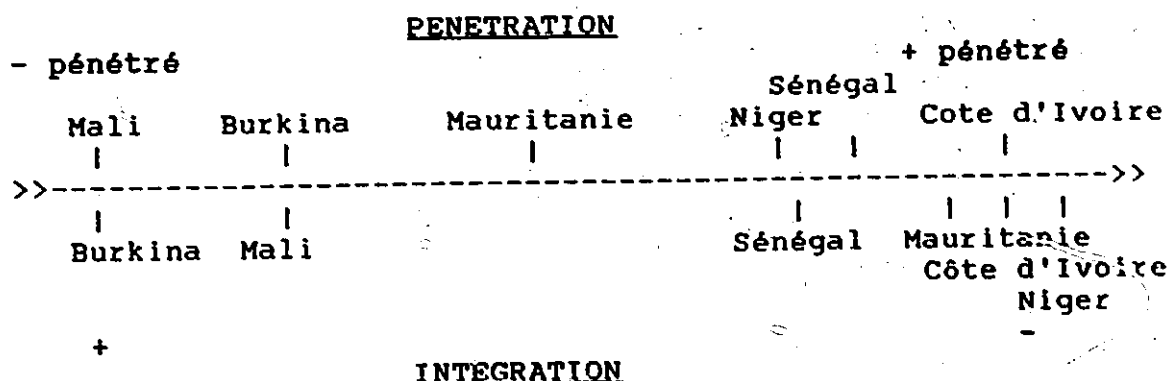
(c) Ces moyennes tiennent comptes des 115 cas etudies en 1967

TABLEAU 45
Mesure de l'intégration

		EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
		1971-74	1975-79	1980-85	1971-74	1975-79	1980-85
BURKINA FASO	Pays développés	45%	56%	45%	69%	71%	63%
	Pays sous-développés	54%	41%	37%	30%	26%	35%
	Afrique	53%	35%	30%	25%	21%	27%
	CEAO	45%	31%	25%	21%	19%	23%
IVOIRE	Pays développés	82%	78%	72%	79%	77%	67%
	Pays sous-développés	15%	17%	21%	19%	19%	28%
	Afrique	10%	13%	16%	8%	8%	12%
	CEAO	6%	7%	9%	2%	2%	3%
MALI	Pays développés	55%	60%	74%	66%	56%	59%
	Pays sous-développés	31%	29%	26%	25%	34%	36%
	Afrique	31%	26%	15%	20%	28%	33%
	CEAO	22%	24%	11%	19%	27%	32%
MAURITIE	Pays développés	85%	95%	92%	74%	78%	76%
	Pays sous-développés	4%	5%	8%	16%	21%	24%
	Afrique	2%	2%	5%	5%	14%	14%
	CEAO	1%	0%	4%	5%	12%	9%
NIGER	Pays développés	75%	81%	79%	75%	69%	59%
	Pays sous-développés	25%	19%	19%	22%	26%	35%
	Afrique	23%	17%	15%	18%	23%	26%
	CEAO	3%	1%	1%	7%	8%	9%
SENEGAL	Pays développés	71%	65%	47%	69%	69%	62%
	Pays sous-développés	27%	26%	30%	25%	23%	34%
	Afrique	19%	21%	24%	9%	11%	14%
	CEAO	12%	15%	16%	2%	3%	3%
CEAO	Pays développés	79%	76%	70%	74%	73%	65%
	Pays sous-développés	17%	19%	22%	22%	22%	31%
	Afrique	13%	15%	16%	10%	12%	17%
	CEAO	8%	9%	9%	5%	6%	8%

Source: International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics, Washington, 1974, 1980 et 1986.

Burkina Faso et le Mali exportent et importent dans une proportion beaucoup plus élevée que tous les autres pays du groupe. Les pays qui exportent, en proportion, le moins vers la communauté sont respectivement: le Niger, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire. Par contre, les pays qui importent le moins, en proportion, de la CEAO sont: la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Niger.



Sur le continuum PENETRATION-INTEGRATION, contrairement à celui code-présence, il semble exister une forte relation entre l'indice de pénétration et celui de l'intégration. Les pays les moins pénétrés sont aussi ceux qui participent le plus, en proportion, au commerce intra-régional.

III. La mesure du développement

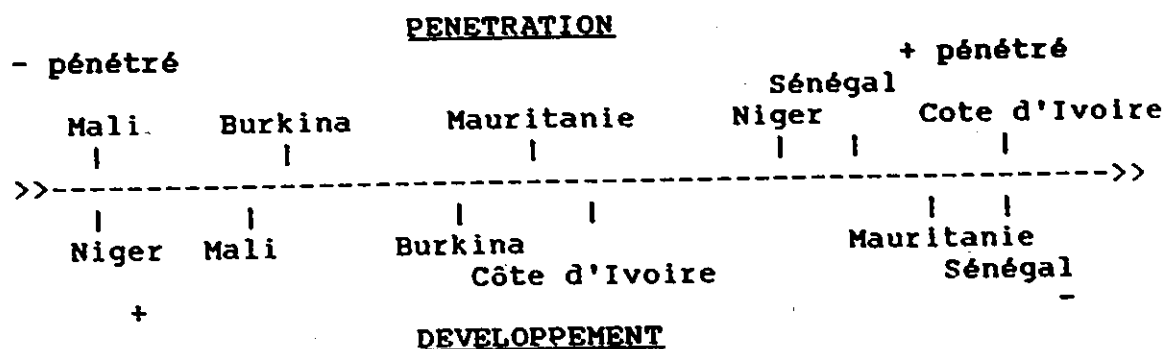
En comparant les chiffres de la période pré-intégration avec ceux de la première période d'intégration, on voit que la CEAO a doublé son indice de développement. Pays par pays, les résultats sont beaucoup plus encourageants pour la plupart d'entre eux, surtout pour le Mali et le Niger, et dans une moindre mesure pour le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Par contre, la Mauritanie et le Sénégal, ont enregistré des contre-performances. Mais la

TABLEAU 46
Mesure de la croissance

	1965-70	1974-79	1979-85
CEAO	6.7938	12.6020	-3.8796
Burkina Faso	6.0540	14.8698	-3.5265
Cote d'Ivoire	8.1568	18.3927	-7.4995
Mali	2.9186	17.6079	-3.5265
Mauritanie	6.8146	0.6803	4.5635
Niger	5.5378	20.1124	-5.6277
Senegal	6.8578	6.3995	-2.7576

Source: Resultats obtenus a partir de la mesure statistique developpee par Bornschier et al. ainsi que des donnees fourni dans World Bank - Atlas, Washington, (plusieurs annees).

Mauritanie est le seul pays de la CEAO qui n'a pas connu un indice négatif pour la période 1979-85.



Sur le continuum PENETRATION-DEVELOPPEMENT, on s'étonnera encore de l'inexistence d'une relation entre les variables pour la plupart des pays. Il y a cependant concordance pour le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal, ce qui confirme les deux idées que moins un pays est pénétré plus les chances de développement sont grandes, et qu'une pénétration plus importante limite le développement.

Synthèse

Notre hypothèse de travail était que l'harmonisation des législations portant sur les investissements étrangers devait impliquer; 1) une présence multinationale différenciée, 2) un processus d'intégration plus dynamique, et 3) un niveau de développement plus important.

Si l'on compare maintenant les résultats obtenus pour les deux régions, on constate que la relation code-présence est celle qui montre la plus faible liaison logique. Dans le cas du Groupe andin, il y a seulement deux pays (la Colombie (+ restrictif et

- pénétré) et le Chili (- restrictif et + pénétré)) qui répondent à notre hypothèse, tandis que dans le cas de la CEA0, les chiffres d'un seul pays (le Sénégal (+ libéral + pénétré)) vont dans le sens de l'hypothèse.

Concernant les résultats de la relation pénétration-intégration, la liaison logique est ici très évidente dans le cas de la CEA0 (excepté pour la Mauritanie) et dans une moindre mesure dans le cas du Groupe andin, où trois pays (Chili, Colombie et Venezuela) sur six répondent à notre hypothèse. On supposait ici, que moins un pays est pénétré plus sa participation au processus d'intégration serait grande.

Finalement, la relation pénétration-développement est très évidente dans le Groupe andin, exception faite de la Bolivie, et plus faiblement dans le cas de la CEA0 où trois pays (Burkina Faso, Mali et Sénégal) sur six corroborent notre hypothèse. On supposait que moins un pays est pénétré plus son niveau de développement est élevé.

Pour conclure, tentons maintenant de vérifier l'hypothèse par rapport aux deux groupes en regroupant les données. Comme nous l'avons fait pour représenter notre hypothèse dans le Chapitre premier, utilisons le tableau suivant pour placer nos résultats globaux. Rappelons cependant que nous avons tenté simplement de montrer s'il y avait une différence entre "l'harmonisation-restrictive" des législations du Groupe andin et la "non-harmonisation - incitative" des législations des pays de la CEA0.

Comme nous pouvons le voir, les deux groupes ne constituent pas un bloc monolithique. La Colombie et le Sénégal répondent parfaitement à tous les éléments de notre hypothèse. On remarque

pourtant une certaine liaison logique entre chacune des variables, sauf pour ce qui est de la relation CODE-PRESENCE. Cela tient peut être au fait, que si un pays peut indiquer qu'il aura telle ou telle attitude vis-à-vis les investisseurs étrangers, rien ne garantit que sa législation sera uniformément appliquée ou tout simplement appliquée.

TABLEAU 47

Codes restrictifs/régionaux					Codes libéraux/nationaux				
+ restrictif		- restrictif			- libéral		+ libéral		
Colombie				Chili		Côte d'Ivoire		Mauritanie	Sénégal
	Venezuela Pérou Bolivie						Mali		
PENETRATION									
- pénétré		+ pénétré			- pénétré		+ pénétré		
Bolivie	Colombie	Equateur	Chili	Venezuela Pérou		Mali	Burkina	Mauritanie	Sénégal Niger Côte d'Ivoire
INTEGRATION									
+		-			+		-		
Equateur	Colombie Pérou	Chili	Bolivie	Venezuela		Burkina	Mali	Sénégal	Mauritanie Côte d'Ivoire Niger
DEVELOPPEMENT									
+		-			+		-		
Colombie	Equateur	Chili	Bolivie	Venezuela Pérou		Niger	Mali	Burkina Côte d'Ivoire	Mauritanie Sénégal

Comme on le constate, dans le tableau suivant, pour les deux groupes seules la Colombie et le Sénégal sont placés là où nous avions supposé que leur groupe d'appartenance devait se retrouver.

Pour les autres pays de chaque groupe, les résultats sont éparpillés dans les différentes cases du tableau.

TABLEAU 48

CODE REGIONAL / NATIONAL				
RESTRICTIF			LIBERAL	
présence des FMN			présence des FMN	
haute (+)	basse (-)		haute (+)	basse (-)
	Colombie			
			Sénégal	

EFFETS (à long
terme) sur
INTEGRATION
REGIONALE /
DEVELOPPEMENT
REGIONAL

(+)

(-)

On peut cependant étendre l'analyse en comparant les résultats obtenus dans les tableaux 41 à 46 du présent chapitre. En effet, les mesures (limitées) de pénétration du Groupe andin et de la CEAO nous montrent des niveaux différents. En termes absolu, la CEAO montre un niveau inférieur de pénétration par rapport au Groupe andin pour les années 1975 à 1978, ce qui démentirait clairement notre hypothèse, mais il nous est difficile d'attribuer cette différence à l'unique existence des codes. Il en va de même pour les mesures de l'intégration et du développement pour lesquelles il est difficile de déterminer qu'elle est l'impact respectif des codes. Si nous avions pu obtenir des différences plus marquées entre les deux groupes quant à chacune de ces mesures, nous aurions peut-être pu nous permettre d'affirmer que notre hypothèse était vérifiée ou non, mais tel n'est pas le cas.

CONCLUSION

L'expérience d'intégration andine montre, comme les autres expériences du même genre dans les PVD, qu'il y a une marge entre les réalisations du processus d'intégration, comme l'accroissement des échanges, et la création des conditions susceptibles d'amener un plus haut degré d'intégration. Malgré l'accroissement du commerce intra-régional, il est peu probable qu'il contribue significativement à leur développement.¹

Depuis toujours, les investissements étrangers ont joué un rôle très important dans l'économie latino-américaine surtout dans le secteur manufacturier.²

Selon Wionczek (1970), les pays latino-américains se devaient d'adopter certaines mesures de contrôle des investissements étrangers au niveau régional puisqu'isolés au niveau national, il devenait presque impossible de les harmoniser. De plus à cet époque, elles s'appuyaient sur une prémisse dépassée qui consistait à penser que l'Etat était en mesure de négocier tenant une position de force vis-à-vis les entreprises étrangères. Dépassée aussi parce que ces pays négocient avec des systèmes de production qui sont parfois plus puissant qu'eux et possédant une base

1. A.P. DE PALACIOS, Economic Integration among Unequal Partners. The Case of the Andean Group, Pergamon Press, Toronto, 1982, p.275

2. C. VAITSOS, Foreign Investment Policies and Economic Development in Latin America, Journal of World Trade Law, Nov.-Dec. 1973, p.619, dans G. MACE Intégration régionale et pluralisme idéologique au sein du groupe andin, Centre québécois de relations internationales, PUQ, 1981, p.63

d'activité mondiale. L'étude de cet auteur a montré que le comportement des compagnies multinationales a largement contribué à désarticuler l'économie régionale en s'implantant particulièrement, jusqu'à la fin des années soixante, dans le secteur manufacturier, dans le but de desservir le marché national de chacun des pays hôtes. Par conséquent, chaque pays a reçu le même type d'industrie sans qu'un effort ne soit fait pour coordonner le tout au niveau de la région. Or, cette coordination était devenue indispensable pour assurer une meilleure utilisation des ressources. Ainsi, pour Wionczek, le contrôle des investissements étrangers était devenu nécessaire non seulement pour l'obtention d'un développement économique vraiment national mais aussi en fonction des exigences du processus d'intégration qui est lui aussi un instrument de développement économique.³

Aussi, comme le note Mytelka (1979), le contrôle des investissements étrangers et du transfert de technologie constitue, dans un modèle régional de développement économique capitaliste, la charpente autour de laquelle on doit greffer les mesures correctives capables d'assurer une juste répartition des bénéfices de l'intégration.

Mais comme nous l'avons montré, le laxisme dont ont fait preuve les pays membres du Groupe andin concernant les investissements étrangers a rendu la Décision 24 très vulnérable, pour finalement conduire au retrait du Chili de la communauté et à

3. M.S. Wionczek, Problemas Involucrados en el Establecimiento de un Trato Comun para la Inversion Extranjera en el Mercado Comun Andino, éd. par Junta del Acuerdo de Cartagena, Lima, Document JUN/di3, 20 de octubre de 1970, pp.4-5 dans G. MACE, Ibid., p.207

l'assouplissement des mesures contenues dans le code régional.

Les principes de base sur lesquels s'appuyait le contrôle des investissements consistaient à la recherche, par les populations andines, du bien-être et du partage équitable assuré par le contrôle de l'Etat sur l'assignation des ressources. Le second principe voulait que l'intégration puisse permettre à la communauté de s'assurer le contrôle de tous les facteurs économiques par l'entremise du code régional. Et finalement, que ce contrôle effectif puisse permettre la formation de capital national dans le but de stimuler la participation de ce capital au processus d'intégration assurant ainsi que les investissements étrangers soient plus conformes, grâce à la nationalisation progressive de ce capital, aux plans nationaux de développement. Il ne faut pas oublier que ce contrôle avait aussi pour objectif de régler le problème du partage équitable des bénéfices de l'intégration.

Or comme nous avons pu le constater, l'expérience andine d'intégration a connu certains ratés (retrait du Chili, application différenciée de la Décision 24 et assouplissement du code commun régional). Mais il ne faut pas nécessairement attribuer cette situation au manque de volonté des pays de cette communauté mais plutôt à la situation économique mondiale des années 70.

Dans le cas de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, si la comparaison avec le groupe sous-régional latino-américain montre la faiblesse de la CEA0, on peut tout de même lui accorder un certain crédit.

Le mécanisme de la TCR a quand même connu un certain succès puisque le nombre d'entreprises dont les produits ont été agréés à la TCR est passé de 91 en 1975 à 222 en 1981, soit une augmenta-

tion de 143%, tandis que le nombre de produits agréés est passé de 179 à 403 pour la même période, soit une augmentation de 125%.⁴ Cependant, si certains produits ont été agréés cela n'implique par qu'ils soient nécessairement échangés. En effet le Niger avait, en 1979, 20 produits agréés dont aucun n'a été exporté, le Burkina Faso en avait 50, dont 5 seulement ont été exportés dans la communauté.⁵

S'il y a eu augmentation du commerce intra-régional, il reste que la proportion de ce commerce est encore très faible. Par ailleurs, le développement des échanges commerciaux ne peut pas être considéré comme une fin en soi, et l'essentiel des mécanismes d'intégration dans ce groupe y sont justement reliés. Le manque d'harmonisation au niveau de la communauté a aussi entraîné certains dérèglements, comme par exemple l'implantation des mêmes industries dans plusieurs pays de la communauté sans oublier la polarisation des activités économiques, principalement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. La CEAO, nous dit Diouf, "ne commencera vraiment à répondre aux attentes que lorsque seront concrétisés des projets communautaires dans le domaine de la production de biens et services".⁶

La voie dans laquelle s'est engagée jusqu'à présent cette communauté ne peut qu'entretenir des illusions puisque le processus d'intégration n'est pas vraiment envisagé dans des termes pouvant vraiment assurer la réalisation de l'objectif de dévelop-

4. M. DIOUF, Intégration économique. Perspectives africaines Nouvelles Ed. Africaines, Dakar, 1984, p.160

5. Ibid., p.161

6. Ibid., p.164

pement économique et encore moins celui du développement harmonisé.

Selon Diouf, l'idéal pour la stratégie d'intégration africaine serait d'avoir une seule communauté économique par sous-région et dans laquelle nous retrouverions des agences coordonnant véritablement les activités à l'intérieur de la sous-région. A cet égard, Robson affirme que le processus d'intégration économique régional, tel qu'il s'exprime dans la CEA0, est en quelque sorte une politique de croissance repliée sur elle-même et ne favorisant pas l'équilibre régional.⁷

Au niveau de notre hypothèse, nous avons montré qu'il existait une certaine relation entre les variables CODE - PRESENCE - INTEGRATION - DEVELOPPEMENT mais sans pourtant pouvoir généraliser pour l'ensemble des deux communautés. Sans être totalement infirmé, notre hypothèse reste valable dans le cas de deux pays précis; la Colombie et le Sénégal. L'hypothèse de Bornschier concernant l'effet de la pénétration sur le développement est corroboré par nos résultats, dans une certaine mesure. Par contre, nous pouvons affirmer que son hypothèse concernant l'effet de l'existence de code restrictif sur le développement est en partie infirmé par nos résultats. Or, il y a sûrement une multitude de variables qui peuvent expliquer que nos résultats ne soient pas plus concordants, de façon générale, avec notre hypothèse. En effet, notre méthodologie référait essentiellement à l'aspect quantitatif de chacune des variables analysées. Nous avons cependant tenté de préciser le contexte dans lequel la transforma-

7. P. ROBSON, Intégration, développement et équité. L'intégration économique en Afrique de l'Ouest, Economica, Paris, 1987, p.88

tion des législations portant sur les investissements étrangers s'est effectuée (La situation économique mondiale depuis les années 1970). Il est bien évident qu'une analyse plus poussée des luttes politiques, des caractéristiques économiques particulières de chacune des régions étudiées nous aurait par exemple permis de mieux comprendre les mécanismes propres au processus d'intégration dans le Tiers monde. Si cette recherche s'est concentrée surtout sur un seul aspect du phénomène, elle a l'avantage d'ouvrir la porte à des analyses plus poussées de la relation CODE-PRESENCE-DEVELOPPEMENT intégrant l'utilisation d'instruments plus raffinés et une approche plus englobante du phénomène.

ANNEXES

Références des annexes concernant le Groupe andin (annexe a) et de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (annexe b)

Les annexes 1a à 20a, pp.249-280, sont tirées des chiffres obtenus de International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics, Washington, plusieurs années.

Les annexes 21a à 35a, pp.281-309, sont tirées des chiffres obtenus de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années. Cependant, les chiffres du PNB par habitant sont tirés de World Bank - World Bank Atlas, Economic Analysis & Projections Department, Washington, plusieurs années. Les chiffres du stock des investissements directs sont quant à eux tirés de United Nations - Salient Features and Trends in Foreign Direct Investment, Centre on Transnational Corporations, New York, 1983.

Les annexes 1b à 20b, pp.310-339, sont tirées des chiffres obtenus de International Monetary Fund - Direction of Trade Statistics, Washington, plusieurs années.

Les annexes 21b à 35b, pp.340-368, sont tirées des chiffres obtenus de World Bank - World Tables, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, plusieurs années. Cependant, les chiffres du PNB par habitant sont tirés de World Bank - World Bank Atlas, Economic Analysis & Projections Department, Washington, plusieurs années. Les chiffres du stock des investissements directs sont quant à eux tirés de United Nations - Salient Features and Trends in Foreign Direct Investment, Centre on Transnational Corporations, New York, 1983.

ANNEXE 1a - Valeur et % des exportations totales effectuees par
tous les membres du Groupe andin (en millions de \$ US)

	1965	1967	1968	1969	1970	
Total	5501.4	5488.1	5631.2	5798.4	6682.9	
(variation en %)		4.53%	2.61%	2.97%	15.25%	
Pays developpes	3998.8	4147.9	4353.9	4306.9	5041.6	
(variation en %)		3.73%	4.97%	-1.06%	17.06%	
(% du total des exportations)		75.16%	75.58%	77.32%	74.28%	75.44%
Pays sous-developpes	1208.1	1302.8	1236.8	1428.9	1558.1	
(variation en %)		7.94%	-5.07%	15.53%	9.04%	
(% du total des exportations)		23.01%	23.74%	21.96%	24.64%	23.31%
Amerique latine	409.3	392.6	444.0	507.5	566.1	
(variation en %)		-4.08%	13.09%	14.29%	11.56%	
(% du total des exportations)		7.80%	7.15%	7.88%	8.75%	8.47%
Groupe andin	139.4	123.0	153.9	152.7	150.4	
(variation en %)		-11.76%	25.12%	-0.78%	-1.51%	
(% du total des exportations)		2.66%	2.24%	2.73%	2.63%	2.25%

	1971	1972	1973	1974	1975	
Total	6210.2	6460.6	9221.2	18268.4	14635.4	
(variation en %)	-7.07%	4.03%	42.73%	98.11%	-19.89%	
Pays developpes	4545.6	4654.9	6389.9	12197.4	9406.1	
(variation en %)	-9.84%	2.40%	37.27%	90.89%	-22.88%	
(% du total des exportations)		73.20%	72.05%	69.30%	56.77%	54.27%
Pays sous-developpes	1529.5	1624.9	2553.4	5405.3	4609.2	
(variation en %)	-1.84%	6.24%	57.14%	111.69%	-14.73%	
(% du total des exportations)		24.63%	25.15%	27.69%	29.59%	31.49%
Amerique latine	591.4	664.5	1143.1	2363.9	2209.0	
(variation en %)	4.47%	12.36%	72.03%	106.80%	-6.55%	
(% du total des exportations)		9.52%	10.29%	12.40%	12.94%	15.09%
Groupe andin	186.7	216.4	322.3	723.4	804.0	
(variation en %)	24.14%	15.91%	48.94%	124.45%	11.14%	
(% du total des exportations)		3.01%	3.35%	3.50%	3.96%	5.49%

ANNEXE la (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980	
Total	16306.7	17765.1	18630.3	28161.0	35320.2	
(variation en %)	11.42%	8.94%	4.87%	51.16%	25.42%	
Pays developpes	10339.4	11538.6	12248.4	17708.3	21552.1	
(variation en %)	9.92%	11.60%	6.15%	44.58%	21.71%	
(% du total des exportations)	63.41%	64.95%	65.74%	62.88%	61.02%	
Pays sous-developpes	5945.4	5577.8	5876.9	9139.8	12845.3	
(variation en %)	15.97%	4.35%	5.36%	55.52%	40.54%	
(% du total des exportations)	32.76%	31.40%	31.54%	32.46%	36.37%	
Amerique latine	2462.1	2873.8	3061.0	4651.1	5359.7	
(variation en %)	11.46%	16.72%	6.51%	51.95%	15.24%	
(% du total des exportations)	15.10%	16.18%	16.43%	16.52%	15.17%	
Groupe andin	969.3	1245.7	1518.3	1683.6	2053.5	
(variation en %)	20.56%	28.52%	21.88%	10.89%	21.97%	
(% du total des exportations)	5.94%	7.01%	8.15%	5.98%	5.81%	

	1981	1982	1983	1984	1985	
Total	33690.2	29947.0	27989.3	29151.4	28788.4	
(variation en %)	-4.61%	-11.11%	-6.54%	4.15%	-1.25%	
Pays developpes	20341.6	18061.4	18298.4	19934.6	19972.7	
(variation en %)	-5.62%	-11.21%	1.31%	8.94%	0.19%	
(% du total des exportations)	60.38%	60.31%	65.38%	68.38%	69.38%	
Pays sous-developpes	12268.2	10944.3	8717.2	8381.5	8023.5	
(variation en %)	-4.49%	-10.79%	-20.35%	-3.85%	-4.27%	
(% du total des exportations)	36.41%	36.55%	31.14%	28.75%	27.87%	
Amerique latine	5201.2	4710.6	3568.3	3345.8	2836.7	
(variation en %)	-2.96%	-9.43%	-24.25%	-6.24%	-15.22%	
(% du total des exportations)	15.44%	15.73%	12.75%	11.48%	7.85%	
Groupe andin	1951.9	1749.7	1307.8	1267.3	1148.3	
(variation en %)	-4.95%	-10.36%	-25.26%	-3.10%	-9.39%	
(% du total des exportations)	5.79%	5.84%	4.67%	4.35%	3.99%	

ANNEXE 2a - Valeur et % des exportations par pays a destination du Groupe andin (en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	
Groupe andin (total)	139.4	123.0	153.9	152.7	150.4	
(variation en %)		-11.76%	25.12%	-0.76%	-1.51%	
Bolivie	2.6	2.4	2.6	3.5	3.2	
(variation en %)		-7.69%	8.33%	34.62%	-8.57%	
(pays/total en %)		1.87%	1.95%	1.69%	2.29%	2.13%
Chili	49.9	45.3	56.7	55.7	31.5	
(variation en %)		-9.22%	25.17%	-1.76%	-43.45%	
(pays/total en %)		35.80%	36.83%	36.84%	36.48%	20.94%
Colombie	17.9	15.7	20.1	23.1	31.2	
(variation en %)		-12.29%	28.03%	14.93%	35.06%	
(pays/total en %)		12.84%	12.76%	13.06%	15.13%	20.74%
Equateur	16.6	18.8	23.7	25.6	21.9	
(variation en %)		13.25%	26.06%	8.02%	-14.45%	
(pays/total en %)		11.91%	15.28%	15.40%	16.76%	14.56%
Perou	31.3	27.5	33.3	30.3	48.7	
(variation en %)		-12.14%	21.09%	-9.01%	60.73%	
(pays/total en %)		22.45%	22.36%	21.64%	19.84%	32.38%
Venezuela	21.1	13.3	17.5	14.5	13.9	
(variation en %)		-36.97%	31.58%	-17.14%	-4.14%	
(pays/total en %)		15.14%	10.81%	11.37%	9.50%	9.24%
	1971	1972	1973	1974	1975	
Groupe andin (total)	186.7	216.4	322.3	723.4	804.0	
(variation en %)	24.14%	15.91%	48.94%	124.45%	11.14%	
Bolivie	3.5	5.4	7.4	15.0	25.7	
(variation en %)	9.38%	54.29%	37.04%	102.70%	71.33%	
(pays/total en %)		1.87%	2.50%	2.30%	2.07%	3.20%
Chili	41.1	56.6	73.3	199.3	220.5	
(variation en %)	30.48%	37.71%	29.51%	171.90%	10.64%	
(pays/total en %)		22.01%	26.16%	22.74%	27.55%	27.43%
Colombie	38.7	34.1	48.6	104.2	90.6	
(variation en %)	24.04%	-11.89%	42.52%	114.40%	-13.05%	
(pays/total en %)		20.73%	15.76%	15.08%	14.40%	11.27%
Equateur	29.8	30.2	66.7	153.3	86.6	
(variation en %)	36.07%	1.34%	120.86%	129.84%	-43.51%	
(pays/total en %)		15.96%	13.96%	20.70%	21.19%	10.77%
Perou	58.4	68.8	93.9	193.3	256.4	
(variation en %)	19.92%	17.81%	36.48%	105.86%	32.64%	
(pays/total en %)		31.28%	31.79%	29.13%	26.72%	31.89%
Venezuela	15.2	21.3	32.4	58.3	124.2	
(variation en %)	9.35%	40.13%	52.11%	79.94%	113.04%	
(pays/total en %)		8.14%	9.84%	10.05%	8.06%	15.45%

ANNEXE 2a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980	
Groupe andin (total)	969.3	1245.7	1518.3	1683.6	2053.5	
(variation en %)	20.56%	28.52%	21.88%	10.89%	21.97%	
Bolivie	30.7	35.8	51.7	124.7	98.4	
(variation en %)	19.46%	16.61%	44.41%	141.20%	-21.09%	
(pays/total en %)		3.17%	2.87%	3.41%	7.41%	4.79%
Chili	191.3	260.0	280.7	401.2	618.6	
(variation en %)	-13.24%	35.91%	7.96%	42.93%	54.19%	
(pays/total en %)		19.74%	20.67%	18.49%	23.83%	30.12%
Colombie	164.7	232.2	374.6	347.4	508.8	
(variation en %)	81.79%	40.98%	61.33%	-7.26%	46.46%	
(pays/total en %)		16.99%	18.64%	24.67%	20.63%	24.78%
Equateur	90.1	102.6	103.8	199.3	201.3	
(variation en %)	4.04%	13.87%	1.17%	92.00%	1.00%	
(pays/total en %)		9.30%	8.24%	6.84%	11.84%	9.80%
Perou	308.6	315.7	276.5	84.5	171.1	
(variation en %)	20.36%	2.30%	-12.42%	-69.44%	102.49%	
(pays/total en %)		31.64%	25.34%	18.21%	5.02%	8.33%
Venezuela	183.9	299.4	431.0	526.5	455.3	
(variation en %)	48.07%	62.81%	43.95%	22.16%	-13.52%	
(pays/total en %)		18.97%	24.03%	28.39%	31.27%	22.17%
	1981	1982	1983	1984	1985	
Groupe andin (total)	1951.9	1749.7	1307.8	1267.3	1148.3	
(variation en %)	-4.95%	-10.36%	-25.26%	-3.10%	-9.39%	
Bolivie	52.8	24.7	25.0	27.2	25.5	
(variation en %)	-46.34%	-53.22%	1.21%	8.80%	-6.25%	
(pays/total en %)		2.71%	1.41%	1.91%	2.15%	2.22%
Chili	505.4	319.4	293.7	322.8	320.5	
(variation en %)	-18.30%	-36.80%	-8.05%	9.91%	-0.71%	
(pays/total en %)		25.89%	18.25%	22.46%	25.47%	27.91%
Colombie	581.4	603.7	594.6	528.9	496.7	
(variation en %)	14.27%	3.84%	-1.51%	-11.05%	-6.09%	
(pays/total en %)		29.79%	34.50%	45.47%	41.73%	43.26%
Equateur	112.8	150.9	114.0	105.5	56.5	
(variation en %)	-43.96%	33.78%	-24.45%	-7.46%	-46.45%	
(pays/total en %)		5.78%	8.62%	8.72%	8.32%	4.92%
Perou	184.5	142.4	98.3	108.8	103.6	
(variation en %)	7.83%	-22.82%	-30.97%	10.68%	-4.78%	
(pays/total en %)		9.45%	8.14%	7.52%	8.59%	9.02%
Venezuela	515.0	508.6	182.2	174.1	145.5	
(variation en %)	13.11%	-1.24%	-64.18%	-4.45%	-16.43%	
(pays/total en %)		26.38%	29.07%	13.93%	13.74%	12.67%

ANNEXE 3a - Exportations de chaque pays en valeur et % (d'augmentation ou de diminution, de la part des exportations) vers certaines régions (en millions de \$ US)

		1966		1967		1968		1969	
B O L I V I E	Mondial	150.4		13.63%		-0.18%		16.18%	
				170.9		170.6		198.2	
				9.18%		0.58%		15.32%	
	Pays développés	142.7	94.88%	155.8	91.16%	156.7	91.85%	180.7	91.17%
				95.10%		-7.95%		25.90%	
C H I L I	Pays sous-développés	7.7	5.12%	15.1	6.84%	13.9	8.15%	17.5	8.83%
				89.61%		-4.79%		25.90%	
	Amerique latine	7.7	5.12%	14.6	8.54%	13.9	8.15%	17.5	8.83%
				6.45%		12.12%		32.43%	
	Groupe andin	3.1	2.06%	3.3	1.93%	3.7	2.17%	4.9	2.47%
C O L O M B I E				3.74%		3.00%		14.31%	
	Mondial	850.5		913.4		940.8		1075.4	
				1.85%		2.18%		13.58%	
	Pays développés	811.0	92.11%	826.0	90.43%	844.0	89.71%	958.6	89.14%
				32.97%		11.52%		22.66%	
C O L O M B I E	Pays sous-développés	64.0	7.27%	85.1	9.32%	94.9	10.09%	116.4	10.82%
				36.82%		10.41%		23.94%	
	Amerique latine	61.1	6.94%	83.6	9.15%	92.3	9.81%	114.4	10.64%
				0.65%		-3.85%		-10.67%	
	Groupe andin	15.5	1.76%	15.6	1.71%	15.0	1.59%	13.4	1.25%
E Q U A T O R				0.41%		8.67%		10.20%	
	Mondial	507.8		509.9		554.1		610.6	
				4.08%		9.19%		2.49%	
	Pays développés	424.5	83.60%	441.8	86.64%	482.4	87.06%	494.4	80.97%
				-22.40%		4.40%		65.02%	
P E R O U	Pays sous-développés	67.4	13.27%	52.3	10.26%	54.6	9.85%	90.1	14.76%
				-23.77%		50.85%		15.06%	
	Amerique latine	38.7	7.62%	29.5	5.79%	44.5	8.03%	51.2	8.39%
				-6.99%		36.99%		32.49%	
	Groupe andin	18.6	3.66%	17.3	3.39%	23.7	4.28%	31.4	5.14%
V E N E Z U E L A				6.51%		-0.28%		-38.51%	
	Mondial	233.5		248.7		248.0		152.5	
				9.78%		-1.27%		-45.91%	
	Pays développés	207.6	88.91%	227.9	91.64%	225.0	90.75%	121.7	79.80%
				-19.69%		10.58%		-16.52%	
V E N E Z U E L A	Pays sous-développés	25.9	11.09%	20.8	8.36%	23.0	9.27%	19.2	12.59%
				-16.87%		7.73%		-24.86%	
	Amerique latine	24.9	10.66%	20.7	8.32%	22.3	8.99%	16.8	10.99%
				-23.33%		11.18%		-36.87%	
	Groupe andin	21.0	8.99%	16.1	6.47%	17.9	7.22%	11.3	7.41%
P E R O U				1.11%		11.64%		0.10%	
	Mondial	765.5		774.0		864.1		865.0	
				4.10%		9.54%		-0.62%	
	Pays développés	677.5	88.50%	705.3	91.12%	772.6	89.41%	767.8	88.76%
				-24.55%		41.57%		3.69%	
V E N E Z U E L A	Pays sous-développés	66.0	8.62%	49.8	6.43%	70.5	8.16%	73.1	8.45%
				-33.99%		27.86%		14.01%	
	Amerique latine	60.9	7.96%	40.2	5.19%	51.4	5.95%	58.6	6.77%
				-43.25%		24.86%		16.02%	
	Groupe andin	32.6	4.26%	18.5	2.39%	23.1	2.67%	26.8	3.10%
V E N E Z U E L A				5.84%		-0.61%		1.51%	
	Mondial	2712.7		2871.2		2853.5		2896.7	
				3.20%		4.58%		-4.78%	
	Pays développés	1735.5	63.98%	1791.1	62.38%	1873.2	65.64%	1783.7	61.58%
				10.50%		-9.24%		13.54%	
V E N E Z U E L A	Pays sous-développés	977.1	36.02%	1079.9	37.60%	979.9	34.34%	1112.6	38.41%
				-5.56%		7.65%		13.39%	
	Amerique latine	216.0	7.96%	204.0	7.11%	219.6	7.70%	249.0	8.60%
				7.41%		35.06%		-7.94%	
	Groupe andin	48.6	1.79%	52.2	1.82%	70.5	2.47%	64.9	2.24%

ANNEXE 3a (suite)

		1970	1971	1972	1973	
BOLIVIE	Mondial	15.19%	-7.01%	-18.32%	95.10%	
		228.3	212.3	173.4	338.3	
		11.40%	-8.74%	-35.96%	89.98%	
	Pays développés	201.3	88.17%	183.7	86.53%	66.78%
		54.29%	5.56%	102.11%	115.8	65.03%
	Pays sous-développés	27.0	11.83%	28.5	13.42%	57.6
		15.43%	16.34%	131.06%	33.22%	106.4
	Amerique latine	20.2	8.85%	23.5	11.07%	54.3
		73.47%	23.53%	65.71%	31.31%	103.2
	Groupe andin	8.5	3.72%	10.5	4.95%	17.4
CHILI		16.55%	-23.22%	-11.11%	10.03%	26.0
	Mondial	1253.4	962.3	855.4	43.85%	
		12.80%	-26.10%	-14.90%	1230.5	
	Pays développés	1081.3	86.27%	799.1	83.04%	680.0
		40.89%	-10.55%	126.9	79.49%	896.6
	Pays sous-développés	164.0	13.08%	146.7	15.24%	14.84%
		33.30%	-11.15%	-25.68%	126.9	135.07%
	Amerique latine	152.5	12.17%	135.5	14.08%	100.7
		64.93%	23.08%	-25.37%	11.77%	142.1
	Groupe andin	22.1	1.76%	27.2	2.83%	20.3
COLOMBIE		19.33%	-4.58%	24.55%	2.37%	23.4
	Mondial	728.6	695.2	865.9	35.96%	
		18.28%	-6.14%	23.88%	1177.3	
	Pays développés	584.8	80.26%	548.9	78.53%	680.0
		22.20%	11.63%	34.17%	78.53%	943.7
	Pays sous-développés	110.1	15.11%	122.9	17.68%	164.9
		27.15%	35.79%	45.70%	19.04%	197.8
	Amerique latine	65.1	8.93%	88.4	12.72%	128.8
		27.07%	51.63%	42.81%	14.87%	149.9
	Groupe andin	39.9	5.48%	60.5	8.70%	86.4
EQUATEUR		45.11%	-2.08%	50.56%	9.98%	87.8
	Mondial	221.3	216.7	326.3	63.22%	
		31.47%	-2.06%	55.84%	532.6	
	Pays développés	160.0	72.30%	156.7	72.31%	244.2
		175.52%	-13.04%	49.78%	74.84%	279.0
	Pays sous-développés	52.9	23.90%	46.0	21.23%	68.9
		25.33%	23.81%	79.53%	21.12%	241.3
	Amerique latine	21.0	9.49%	26.0	12.00%	46.7
		30.09%	30.61%	58.33%	14.31%	138.1
	Groupe andin	14.7	6.64%	19.2	8.86%	30.4
PEROU		21.14%	-14.71%	5.82%	9.32%	76.8
	Mondial	1047.9	893.8	945.8	11.18%	
		21.40%	-22.40%	4.60%	1051.5	
	Pays développés	932.1	88.95%	723.3	80.92%	756.6
		13.41%	8.20%	1.90%	80.00%	796.6
	Pays sous-développés	82.9	7.91%	89.7	10.04%	91.4
		11.26%	18.71%	-1.03%	9.66%	146.6
	Amerique latine	65.2	77.4	76.6	8.10%	91.8
		-1.12%	1.13%	19.03%	3.37%	42.01%
	Groupe andin	26.5	2.53%	25.9	3.00%	31.9
VENEZUELA		10.59%	0.83%	1.98%	48.49%	
	Mondial	3203.4	3229.9	3293.8	4891.0	
		16.73%	2.49%	2.08%	49.38%	
	Pays développés	2082.1	65.00%	2133.9	66.07%	2178.3
		0.77%	-2.27%	1.78%	66.13%	3254.0
	Pays sous-développés	1121.2	35.00%	1095.7	33.92%	1115.2
		-2.77%	-0.62%	6.98%	33.86%	1563.0
	Amerique latine	242.1	7.56%	240.6	7.45%	257.4
		-40.37%	9.82%	-29.41%	7.81%	518.0
	Groupe andin	38.7	1.21%	42.5	1.32%	30.0
					0.91%	63.0

ANNEXE 3a (suite)

		1974	1975	1976	1977		
B O L I V I E	Mondial	92.28%	-19.83%	19.50%	15.28%		
		650.5	521.5	623.2	718.4		
	Pays developpes	81.95%	-25.46%	25.57%	24.37%		
		400.3	298.4	374.7	466.0	60.13%	64.87%
	Pays sous-developpes	106.39%	-11.75%	12.85%	-7.68%	35.09%	28.10%
C H I L I	Amerique latine	219.6	193.8	218.7	201.9		
		104.07%	-11.21%	13.74%	-11.19%		
		210.6	187.0	212.7	168.9	34.13%	26.29%
	Groupe andin	134.62%	-53.93%	41.64%	-52.51%		
		61.0	28.1	39.8	18.9	6.39%	2.63%
C H I L I	Mondial	101.43%	-32.99%	26.13%	4.51%		
		2478.6	1660.8	2094.8	2189.2		
	Pays developpes	99.92%	-36.60%	15.25%	1.97%		
		1792.5	1136.5	1309.8	1335.6	62.53%	61.01%
	Pays sous-developpes	78.21%	-6.81%	37.40%	13.19%		
C O L O M B I E	Amerique latine	531.6	495.4	680.7	770.5	32.49%	35.20%
		190.29%	-4.63%	39.50%	7.84%		
		412.5	393.4	548.8	591.8	26.20%	27.03%
	Groupe andin	190.17%	56.70%	33.93%	0.77%		
		67.9	106.4	142.5	143.6	6.80%	6.56%
C O L O M B I E	Mondial	20.78%	3.39%	18.70%	39.40%		
		1422.0	1470.2	1745.1	2432.7		
	Pays developpes	8.55%	7.21%	19.94%	41.99%		
		1024.4	1098.3	1317.3	1870.4	75.49%	76.89%
	Pays sous-developpes	81.40%	-5.02%	-1.50%	42.51%		
E Q U A T O R I A N	Amerique latine	358.8	340.8	335.7	478.4	19.24%	19.67%
		87.86%	-0.75%	-5.47%	53.86%		
		281.6	279.5	264.2	406.5	15.14%	16.71%
	Groupe andin	70.50%	26.79%	2.79%	59.20%		
		149.7	189.8	195.1	310.6	11.18%	12.77%
E Q U A T O R I A N	Mondial	111.04%	-16.73%	34.89%	-4.91%		
		1124.0	935.9	1262.4	1200.4		
	Pays developpes	128.89%	-13.47%	12.09%	12.14%		
		638.6	552.6	619.4	694.6	49.07%	57.86%
	Pays sous-developpes	92.33%	-24.84%	72.62%	-23.32%		
P E R O U	Amerique latine	464.1	348.8	602.1	461.7	47.69%	38.46%
		119.55%	4.09%	52.44%	-15.59%		
		303.2	315.6	481.1	406.1	38.11%	33.83%
	Groupe andin	122.92%	22.25%	46.58%	-15.94%		
		171.2	209.3	306.8	257.9	24.30%	21.48%
P E R O U	Mondial	44.68%	-18.03%	2.74%	30.85%		
		1521.3	1247.0	1281.2	1676.4		
	Pays developpes	40.80%	-34.89%	18.61%	26.18%		
		1121.6	730.3	866.2	1093.0	67.61%	65.20%
	Pays sous-developpes	37.24%	23.46%	-6.52%	61.63%		
V E N E Z U E L A	Amerique latine	201.2	248.4	232.2	375.3	18.12%	22.39%
		80.83%	26.20%	-16.32%	37.76%		
		166.0	209.5	175.5	241.5	13.68%	14.41%
	Groupe andin	51.43%	79.88%	-44.00%	58.76%		
		68.6	123.4	69.1	109.7	5.39%	6.54%
V E N E Z U E L A	Mondial	126.37%	-20.52%	5.68%	2.67%		
		11072.0	8800.0	9300.0	9548.0		
	Pays developpes	121.88%	-22.58%	4.69%	3.88%		
		7220.0	5590.0	5852.0	6079.0	62.92%	63.67%
	Pays sous-developpes	132.25%	-17.85%	9.86%	0.43%		
V E N E Z U E L A	Amerique latine	3630.0	2982.0	3276.0	3290.0	35.23%	34.46%
		91.12%	-16.77%	-5.34%	33.21%		
		990.0	824.0	780.0	1039.0	8.39%	10.88%
	Groupe andin	225.40%	-28.29%	46.94%	87.50%		
		205.0	147.0	216.0	405.0	2.32%	4.24%

ANNEXE 3a (suite)

		1978	1979	1980	1981		
B O L I V I E	Mondial	0.72%	18.46%	20.88%	-3.95%		
		723.6	857.2	1036.2	995.3		
	Pays developpes	-6.14%	21.58%	10.46%	-11.56%	52.20%	
	Pays sous-developpes	437.4	531.8	587.4	519.5		
		-5.60%	33.05%	50.51%	15.75%	44.39%	
C H I L I	Amerique latine	190.6	253.6	29.58%	381.7	36.84%	42.57%
		-0.79%	33.67%	51.90%	11.35%		
	Groupe andin	187.4	250.5	29.22%	380.5	36.72%	5.04%
		85.15%	102.86%	34.37%	-47.38%		
	Mondial	35.0	71.0	8.28%	95.4	9.21%	
C O L O M B I E	Pays developpes	8.86%	63.04%	20.65%	-15.75%		
		2383.1	3885.3	4687.5	3949.3		
	Pays sous-developpes	13.39%	58.01%	23.66%	-14.51%	64.06%	
	Amerique latine	1514.5	2393.1	2959.4	2530.0		
		-0.56%	62.56%	27.57%	-20.47%	32.00%	
E Q U A T E U R	Groupe andin	766.2	1245.5	1588.9	1263.7		
		5.22%	50.52%	19.40%	-23.88%	21.57%	
	Mondial	622.7	937.3	1119.1	851.9		
		26.13%	31.10%	35.93%	-8.29%	6.36%	
	Pays developpes	153.7	201.5	273.9	251.2		
P E R O U	Pays sous-developpes	27.71%	7.04%	18.63%	-25.06%		
	Amerique latine	3106.8	3325.4	3945.0	2956.4		
		31.46%	2.56%	18.09%	-30.36%	70.15%	
	Groupe andin	2458.8	2521.7	2978.0	2073.8		
	Mondial	14.59%	32.32%	15.95%	-4.39%	27.20%	
V E N E Z U E L A	Pays developpes	548.2	725.4	841.1	804.2		
		18.11%	20.22%	10.01%	1.84%	21.87%	
	Pays sous-developpes	480.1	577.2	635.0	646.7		
	Amerique latine	33.97%	7.43%	1.16%	7.25%		
	Groupe andin	416.1	447.0	452.2	435.0		

ANNEXE 3a (suite)

		1982	1983	1984	1985		
BOLIVIE	Mondial	-9.73%	-12.44%	-11.82%	-14.40%		
		898.5	786.7	693.7	593.8		
	Pays developpes	-18.02%	-21.18%	-18.50%	-28.00%		
		425.9	335.7	273.6	197.0	33.18%	
	Pays sous-developpes	6.38%	-7.28%	-7.32%	-5.55%		
		470.0	435.8	403.9	381.5	64.25%	
CHILI	Amerique latine	9.46%	-6.71%	-8.55%	-4.78%		
		463.8	432.7	395.7	376.8	63.46%	
	Groupe andin	-9.76%	-32.45%	-19.93%	-20.82%		
		45.3	30.6	24.5	19.4	3.27%	
	Mondial	-6.07%	3.79%	-4.99%	3.60%		
		3709.5	3850.0	3658.0	3789.6		
COLOMBIE	Pays developpes	2.38%	10.76%	-11.27%	3.51%		
		2590.1	2868.7	2545.4	2634.8	69.53%	
	Pays sous-developpes	-18.97%	-18.14%	17.54%	5.78%		
		1024.0	838.2	985.2	1042.1	27.50%	
	Amerique latine	-16.61%	-35.19%	19.61%	0.90%		
		710.4	453.3	542.2	547.1	14.44%	
EQUATEUR	Groupe andin	-19.90%	-22.37%	9.22%	-2.58%		
		201.2	156.2	170.6	166.2	4.39%	
	Mondial	4.69%	-0.46%	13.05%	-4.27%		
		3055.0	3080.8	3482.8	3334.2		
	Pays developpes	8.24%	7.43%	17.01%	3.72%		
		2244.7	2411.4	2821.5	2926.5	87.77%	
PEROU	Pays sous-developpes	-6.68%	-29.34%	11.24%	-42.35%		
		750.5	530.3	589.9	340.1	10.20%	
	Amerique latine	-5.91%	-43.47%	-1.66%	-56.70%		
		608.5	344.0	338.3	146.5	4.39%	
	Groupe andin	-4.21%	-58.48%	-4.35%	-47.32%		
		464.6	192.9	184.5	97.2	2.92%	
VENEZUELA	Mondial	-15.76%	4.09%	15.83%	16.94%		
		2139.9	2227.5	2580.1	3017.2		
	Pays developpes	-18.68%	20.02%	28.71%	5.17%		
		1149.1	1379.1	1775.1	1866.8	61.87%	
	Pays sous-developpes	-12.40%	-23.08%	-1.92%	41.15%		
		962.5	740.4	726.2	1025.0	33.97%	
	Amerique latine	4.47%	-14.28%	-36.90%	-0.94%		
		474.2	406.5	256.5	254.1	8.42%	
	Groupe andin	-14.93%	-5.19%	-54.18%	33.99%		
		186.9	177.2	81.2	108.8	3.61%	
	Mondial	3.89%	-8.83%	4.73%	-8.79%		
		3373.1	3075.3	3220.8	2937.6		
	Pays developpes	4.27%	-0.40%	6.30%	-12.08%		
		2255.6	2246.5	2388.0	2099.6	71.47%	
	Pays sous-developpes	11.22%	-29.05%	0.72%	9.18%		
		739.3	524.5	528.3	576.8	19.64%	
	Amerique latine	-10.38%	-26.89%	17.37%	-1.27%		
		356.7	260.8	306.1	302.2	10.29%	
	Groupe andin	9.45%	-36.18%	24.46%	-8.83%		
		253.7	161.9	201.5	183.7	6.25%	
	Mondial	-16.35%	-10.53%	3.65%	-2.58%		
		16731.0	14969.0	15516.0	15116.0		
	Pays developpes	-19.29%	-3.61%	11.86%	1.15%		
		9396.0	9057.0	10131.0	10248.0	67.80%	
	Pays sous-developpes	-12.47%	-19.29%	-8.85%	-9.52%		
		6998.0	5648.0	5148.0	4658.0	30.82%	
	Amerique latine	-13.60%	-20.31%	-9.81%	-19.71%		
		2097.0	1671.0	1507.0	1210.0	8.00%	
	Groupe andin	-16.25%	-1.51%	2.72%	-5.29%		
		598.0	589.0	605.0	573.0	3.79%	

ANNEXE 4a - Valeur et % des importations totales effectuees par
tous les membres du Groupe andin (en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	
Total	3782.1	3762.6	3952.2	4173.5	4605.8	
(variation en %)		-0.52%	5.04%	5.60%	10.36%	
Pays developpes	3247.6	3216.3	3408.9	3518.0	3950.0	
(variation en %)		-0.96%	5.99%	3.20%	12.28%	
(% du total des importations)		85.87%	85.48%	86.25%	84.29%	85.76%
Pays sous-developpes	534.5	519.6	512.3	604.6	603.8	
(variation en %)		2.53%	-1.40%	18.02%	-0.13%	
(% du total des importations)		13.40%	13.81%	12.96%	14.49%	13.11%
Amerique latine	420.6	423.9	437.5	522.1	514.3	
(variation en %)		0.78%	3.21%	19.34%	-1.49%	
(% du total des importations)		11.12%	11.27%	11.07%	12.51%	11.17%
Groupe andin	147.0	152.0	144.9	175.9	184.1	
(variation en %)		3.40%	-4.67%	21.39%	4.66%	
(% du total des importations)		3.89%	4.04%	3.67%	4.21%	4.00%

	1971	1972	1973	1974	1975	
Total	4916.5	5309.4	6333.6	9900.7	12289.4	
(variation en %)	6.75%	7.99%	19.29%	56.32%	24.13%	
Pays developpes	4123.7	4409.5	5069.3	7807.7	10000.1	
(variation en %)	4.40%	6.93%	14.96%	54.02%	28.08%	
(% du total des importations)		83.87%	83.05%	80.04%	78.86%	81.37%
Pays sous-developpes	735.2	839.1	1115.0	1970.9	2160.2	
(variation en %)	21.76%	14.13%	32.88%	76.76%	9.60%	
(% du total des importations)		14.95%	15.80%	17.60%	19.91%	17.58%
Amerique latine	589.6	686.7	902.5	1594.2	1707.1	
(variation en %)	14.64%	16.47%	31.43%	76.64%	7.08%	
(% du total des importations)		11.99%	12.93%	14.25%	16.10%	13.89%
Groupe andin	230.7	220.2	276.0	568.4	800.3	
(variation en %)	25.31%	-4.55%	25.34%	105.94%	40.80%	
(% du total des importations)		4.69%	4.15%	4.36%	5.74%	6.51%

ANNEXE 5a - Valeur et % des importations de chaque pays en
provenance du Groupe andin (en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	
Groupe andin (total)	147.0	152.0	144.9	175.9	184.1	
(variation en %)		3.40%	-4.67%	21.39%	4.66%	
Bolivie	1.5	1.6	1.6	1.6	1.9	
(variation en %)		6.67%	0.00%	0.00%	18.75%	
(pays/total en %)		1.02%	1.05%	1.10%	0.91%	1.03%
Chili	19.1	19.4	18.0	18.7	32.9	
(variation en %)		1.57%	-7.22%	3.89%	75.94%	
(pays/total en %)		12.99%	12.76%	12.42%	10.63%	17.87%
Colombie	24.0	22.9	25.9	37.0	64.2	
(variation en %)		-4.58%	13.10%	42.86%	73.51%	
(pays/total en %)		16.33%	15.07%	17.87%	21.03%	34.87%
Equateur	16.4	17.6	19.6	23.7	21.5	
(variation en %)		7.32%	11.36%	20.92%	-9.28%	
(pays/total en %)		11.16%	11.58%	13.53%	13.47%	11.68%
Perou	36.9	20.2	23.0	26.8	29.4	
(variation en %)		-45.26%	13.86%	16.52%	9.70%	
(pays/total en %)		25.10%	13.29%	15.87%	15.24%	15.97%
Venezuela	49.1	70.3	56.8	68.1	34.2	
(variation en %)		43.18%	-19.20%	19.89%	-49.78%	
(pays/total en %)		33.40%	46.25%	39.20%	38.72%	18.58%
	1971	1972	1973	1974	1975	
Groupe andin (total)	230.7	220.2	276.0	568.4	800.3	
(variation en %)	25.31%	-4.55%	25.34%	105.94%	40.80%	
Bolivie	9.0	19.1	28.0	36.9	17.4	
(variation en %)	374.21%	111.99%	46.60%	31.79%	-52.85%	
(pays/total en %)		3.91%	8.67%	10.14%	6.49%	2.17%
Chili	32.3	26.7	20.4	68.8	99.1	
(variation en %)	-1.82%	-17.34%	-23.60%	237.25%	44.04%	
(pays/total en %)		14.00%	12.13%	7.39%	12.10%	12.38%
Colombie	84.8	82.5	87.7	115.3	173.2	
(variation en %)	32.09%	-2.71%	6.30%	31.47%	50.22%	
(pays/total en %)		36.76%	37.47%	31.78%	20.29%	21.64%
Equateur	29.8	33.1	49.5	176.5	232.3	
(variation en %)	38.60%	11.07%	49.55%	256.57%	31.61%	
(pays/total en %)		12.92%	15.03%	17.93%	31.05%	29.03%
Perou	28.0	25.7	41.0	68.0	90.7	
(variation en %)	-4.76%	-8.21%	59.53%	65.85%	33.38%	
(pays/total en %)		12.14%	11.67%	14.86%	11.96%	11.33%
Venezuela	46.8	33.1	49.4	102.9	187.6	
(variation en %)	36.84%	-29.27%	49.24%	108.30%	82.31%	
(pays/total en %)		20.29%	15.03%	17.90%	18.10%	23.44%

ANNEXE 5a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980	
Groupe andin (total)	964.7	1230.0	1404.9	1371.4	1726.0	
(variation en %)	20.54%	27.50%	14.22%	-2.38%	25.86%	
Bolivie	39.5	23.8	31.8	49.3	59.7	
(variation en %)	127.01%	-39.75%	33.61%	55.03%	21.10%	
(pays/total en %)	4.09%	1.93%	2.26%	3.59%	3.46%	
Chili	148.2	128.6	143.6	168.4	225.2	
(variation en %)	49.55%	-13.23%	11.66%	17.27%	33.73%	
(pays/total en %)	15.36%	10.46%	10.22%	12.28%	13.05%	
Colombie	137.5	252.5	304.5	299.2	306.7	
(variation en %)	8.26%	34.67%	20.59%	-1.74%	2.51%	
(pays/total en %)	19.44%	20.55%	21.67%	21.82%	17.77%	
Equateur	306.8	298.3	203.1	278.2	332.2	
(variation en %)	32.07%	-2.77%	-31.91%	36.96%	19.41%	
(pays/total en %)	31.80%	24.25%	14.46%	20.29%	19.25%	
Perou	63.8	122.5	170.8	282.3	295.9	
(variation en %)	-29.66%	92.01%	39.43%	65.28%	4.78%	
(pays/total en %)	6.61%	9.96%	12.16%	20.58%	17.14%	
Venezuela	216.9	404.0	551.1	294.0	506.4	
(variation en %)	16.68%	84.70%	36.31%	-46.65%	72.24%	
(pays/total en %)	22.69%	32.87%	39.23%	21.44%	29.34%	

	1981	1982	1983	1984	1985	
Groupe andin (total)	1950.3	1855.8	1459.4	1419.0	1212.5	
(variation en %)	13.02%	-4.87%	-21.36%	-2.77%	-14.55%	
Bolivie	32.6	44.2	27.6	25.5	20.1	
(variation en %)	-45.39%	35.58%	-37.56%	-7.61%	-21.18%	
(pays/total en %)	1.67%	2.38%	1.89%	1.80%	1.65%	
Chili	217.0	196.6	170.4	169.1	108.2	
(variation en %)	-3.64%	-9.40%	-13.33%	-0.76%	-36.01%	
(pays/total en %)	11.12%	10.59%	11.68%	11.92%	8.92%	
Colombie	341.9	473.4	216.2	200.0	172.0	
(variation en %)	11.48%	38.46%	-54.33%	-7.49%	-14.60%	
(pays/total en %)	17.53%	25.51%	14.81%	14.09%	14.19%	
Equateur	203.2	188.9	207.3	124.4	66.3	
(variation en %)	-29.80%	-19.00%	9.74%	-39.99%	-46.70%	
(pays/total en %)	11.95%	10.18%	14.20%	8.77%	5.47%	
Perou	296.3	288.5	185.4	229.3	209.7	
(variation en %)	0.17%	-2.63%	-35.74%	23.68%	-8.55%	
(pays/total en %)	15.19%	15.55%	12.70%	16.16%	17.29%	
Venezuela	829.8	664.2	652.5	670.7	636.2	
(variation en %)	63.86%	-19.96%	-1.76%	2.79%	-5.14%	
(pays/total en %)	42.54%	35.79%	44.71%	47.27%	52.47%	

ANNEXE 6a - Importations de chaque pays en valeur et % d'augmentation ou de diminution, de la part des importations) en provenance de certaines régions (en millions de \$ US)

		1965		1967		1968		1969	
MUNDIAL	Mondial	129.5		9.17%		-1.46%		10.74%	
				151.2		149.0		165.0	
				8.77%		0.94%		2.95%	
	Pays développés	117.4	54.77%	127.7	64.46%	128.9	66.51%	132.7	60.42%
				12.11%		-13.62%		63.04%	
PAYS SOUS-DEVELOPPES	Pays sous-développés	19.0	13.72%	21.3	14.09%	18.4	12.35%	30.0	19.18%
				11.05%		-4.19%		50.27%	
	Amerique latine	17.2	12.42%	19.1	12.63%	18.3	12.28%	27.5	16.67%
				4.38%		-11.63%		26.32%	
	Groupe andin	4.1	2.96%	4.3	2.84%	3.8	2.55%	4.8	2.91%
MUNDIAL	Mondial	755.6		-3.08%		1.02%		22.15%	
				735.2		742.7		907.2	
				-7.94%		4.74%		22.50%	
	Pays développés	561.5	74.02%	516.9	70.31%	541.4	72.90%	663.2	73.10%
				11.08%		-6.21%		20.48%	
PAYS SOUS-DEVELOPPES	Pays sous-développés	194.0	25.57%	215.5	29.31%	197.8	26.63%	238.3	26.27%
				9.08%		-5.49%		21.87%	
	Amerique latine	175.2	23.10%	191.1	25.99%	180.6	24.32%	220.1	24.26%
				11.50%		-19.15%		33.81%	
	Groupe andin	54.8	7.22%	61.1	8.31%	49.4	6.65%	66.1	7.29%
MUNDIAL	Mondial	674.3		-26.35%		28.57%		7.38%	
				496.6		638.5		695.6	
				-25.40%		31.63%		3.17%	
	Pays développés	583.4	86.52%	429.4	86.47%	565.2	89.52%	593.1	85.05%
				-28.20%		5.24%		40.46%	
PAYS SOUS-DEVELOPPES	Pays sous-développés	79.8	11.83%	57.3	11.54%	60.3	9.44%	84.7	12.35%
				-29.40%		15.74%		34.25%	
	Amerique latine	71.1	10.54%	50.2	10.11%	58.1	9.10%	78.0	11.38%
				-13.11%		22.35%		38.81%	
	Groupe andin	20.6	3.06%	17.9	3.60%	21.9	3.43%	30.4	4.43%
MUNDIAL	Mondial	177.2		25.73%		5.03%		3.33%	
				222.8		234.0		241.8	
				22.95%		6.60%		-1.12%	
	Pays développés	156.4	88.26%	192.3	86.31%	205.0	87.61%	202.7	83.83%
				46.63%		-5.25%		23.88%	
PAYS SOUS-DEVELOPPES	Pays sous-développés	20.8	11.74%	30.5	13.69%	28.9	12.35%	35.8	14.81%
				16.06%		20.09%		16.36%	
	Amerique latine	19.3	10.89%	22.4	10.05%	26.9	11.50%	31.3	12.94%
				11.90%		26.06%		12.24%	
	Groupe andin	16.8	9.48%	16.8	8.44%	23.7	10.13%	26.6	11.00%
MUNDIAL	Mondial	817.2		-0.47%		-22.54%		-4.51%	
				813.4		630.1		601.7	
				-0.44%		-27.43%		-4.81%	
	Pays développés	685.4	83.87%	682.4	83.89%	495.2	78.59%	471.4	78.34%
				-0.47%		0.86%		-6.73%	
PAYS SOUS-DEVELOPPES	Pays sous-développés	128.7	15.75%	128.1	15.75%	129.2	20.50%	120.5	20.03%
				-0.19%		5.33%		-1.29%	
	Amerique latine	103.4	12.65%	103.2	12.69%	108.7	17.25%	107.3	17.83%
				-2.25%		-18.44%		10.60%	
	Groupe andin	35.5	4.34%	34.7	4.27%	28.3	4.49%	31.3	5.20%
MUNDIAL	Mondial	1216.3		10.45%		15.97%		0.92%	
				1343.4		1557.9		1572.2	
				10.85%		16.22%		-0.56%	
	Pays développés	1143.5	94.01%	1267.6	94.36%	1473.2	94.56%	1464.9	93.16%
				3.72%		16.14%		22.65%	
PAYS SOUS-DEVELOPPES	Pays sous-développés	64.5	5.30%	66.9	4.98%	77.7	4.99%	95.3	6.06%
				10.17%		18.47%		28.95%	
	Amerique latine	34.4	2.83%	37.9	2.82%	44.9	2.88%	57.9	3.68%
				0.00%		17.11%		-6.18%	
	Groupe andin	15.2	1.25%	15.2	1.13%	17.8	1.14%	16.7	1.06%

ANNEXE 6a (suite)

		1970		1971		1972		1973
B O L I V I E	Mondial	-3.94%		3.03%		12.96%		18.55%
		158.5		171.3		193.5		229.4
		-4.97%		8.17%		-5.72%		-3.73%
	Pays developpes	126.1	79.56%	136.4	79.63%	128.6	66.46%	123.8
		5.00%		7.30%		88.76%		10.66%
C O L O M B I E	Pays sous-developpes	31.5	19.87%	33.8	19.73%	63.8	32.97%	70.6
		-4.00%		7.95%		102.46%		5.89%
	Amerique latine	26.4	16.66%	28.5	16.64%	57.7	29.62%	61.1
		-4.17%		8.70%		14.00%		63.16%
	Groupe andin	4.6	2.90%	5.0	2.92%	5.7	2.95%	9.3
E Q U A T O R I A N		2.60%		5.29%		-3.97%		16.63%
	Mondial	930.8		980.0		941.1		1097.6
		6.82%		-7.36%		-10.55%		13.28%
	Pays developpes	706.4	76.11%	652.0	66.53%	583.0	61.95%	660.4
		-3.31%		42.11%		7.12%		12.45%
G U Y A N E	Pays sous-developpes	218.5	23.47%	310.5	31.68%	332.6	35.34%	374.0
		-12.86%		22.84%		14.36%		10.06%
	Amerique latine	191.8	20.61%	235.6	24.04%	269.3	28.62%	296.4
		-31.47%		28.26%		-16.35%		29.84%
	Groupe andin	45.3	4.87%	58.1	5.93%	48.6	5.16%	63.1
P E R O U		23.10%		1.55%		0.21%		23.59%
	Mondial	844.0		857.1		858.9		1061.5
		26.56%		0.07%		1.06%		26.74%
	Pays developpes	738.0	87.44%	738.5	86.16%	746.3	86.69%	901.1
		4.96%		14.96%		-0.59%		47.83%
V E N E Z U E L A	Pays sous-developpes	88.9	10.53%	102.2	11.92%	101.6	11.83%	150.2
		5.90%		14.53%		-0.85%		37.21%
	Amerique latine	82.6	9.79%	94.6	11.04%	93.8	10.92%	128.7
		39.26%		21.46%		-19.13%		33.93%
	Groupe andin	39.6	4.69%	48.1	5.61%	38.9	4.53%	52.1
P E R O U		13.28%		24.17%		-6.88%		25.48%
	Mondial	273.9		340.1		316.7		397.4
		13.57%		20.03%		-3.00%		20.67%
	Pays developpes	230.2	84.05%	276.3	81.24%	268.0	84.62%	323.4
		7.82%		49.48%		-25.13%		55.32%
V E N E Z U E L A	Pays sous-developpes	38.6	14.09%	57.7	16.97%	43.2	13.64%	67.1
		13.10%		44.92%		-27.10%		56.68%
	Amerique latine	35.4	12.92%	51.3	15.08%	37.4	11.81%	58.6
		10.90%		46.44%		-41.20%		44.49%
	Groupe andin	29.5	10.77%	43.2	12.70%	25.4	8.02%	36.7
P E R O U		2.84%		21.64%		5.97%		28.60%
	Mondial	618.8		752.7		797.6		1025.7
		5.13%		25.79%		3.85%		25.67%
	Pays developpes	495.6	80.09%	623.4	82.82%	647.4	81.17%	813.6
		-1.08%		4.70%		15.71%		37.19%
V E N E Z U E L A	Pays sous-developpes	119.2	19.26%	124.8	16.58%	144.4	18.10%	198.1
		-1.12%		4.52%		17.49%		37.91%
	Amerique latine	106.1	17.15%	110.9	14.73%	130.3	16.34%	179.7
		46.33%		33.19%		31.64%		13.08%
	Groupe andin	45.8	7.40%	61.0	8.10%	80.3	10.07%	90.8
V E N E Z U E L A		13.20%		1.99%		21.28%		14.55%
	Mondial	1779.8		1815.3		2201.6		2522.0
		12.75%		2.75%		19.98%		10.35%
	Pays developpes	1651.7	92.80%	1697.1	93.49%	2036.2	92.49%	2247.0
		12.38%		-0.84%		44.54%		66.12%
V E N E Z U E L A	Pays sous-developpes	107.1	6.02%	106.2	5.85%	153.5	6.97%	255.0
		24.35%		-4.58%		42.94%		81.26%
	Amerique latine	72.0	4.05%	68.7	3.78%	98.2	4.46%	178.0
		15.57%		-20.73%		39.22%		12.68%
	Groupe andin	19.3	1.08%	15.3	0.84%	21.3	0.97%	24.0

ANNEXE 6a (suite)

		1974	1975	1976	1977		
S C I V I E	Mondial	70.01%	43.05%	5.32%	13.33%		
		330.6	557.9	587.6	665.9		
	Pays developpes	92.41%	42.91%	-3.03%	16.15%		
		238.1	340.4	330.1	383.4	57.56%	
	Pays sous-developpes	101.84%	42.18%	5.92%	-1.03%		
C H I L I		142.5	202.6	214.6	212.4	31.90%	
	Amerique latine	121.60%	41.65%	7.19%	-4.47%		
		135.4	191.8	205.6	196.4	29.49%	
	Groupe andin	56.67%	92.26%	4.36%	46.30%		
		15.5	29.8	31.1	45.5	6.63%	
C H I L I		74.14%	-19.72%	9.72%	34.20%		
	Mondial	1911.4	1534.5	1683.7	2259.5		
	Pays developpes	65.22%	-14.83%	-2.83%	33.54%		
		1091.1	929.3	903.0	1205.9	53.37%	
	Pays sous-developpes	108.82%	-23.75%	7.49%	62.46%		
C O L O M B I E		791.0	595.5	640.1	1039.9	46.02%	
	Amerique latine	113.02%	-32.44%	27.22%	39.40%		
		531.4	426.6	542.7	756.5	33.48%	
	Groupe andin	178.76%	16.03%	7.40%	38.73%		
		175.9	204.1	219.2	304.1	13.46%	
E Q U A T E U R		50.47%	-5.41%	13.85%	19.17%		
	Mondial	1597.2	1494.8	1701.8	2028.0		
	Pays developpes	47.85%	-1.35%	11.42%	8.87%		
		1332.3	1274.4	1420.0	1546.0	76.23%	
	Pays sous-developpes	63.65%	-15.70%	27.99%	68.67%		
P E R O U		245.8	207.2	265.2	447.3	22.06%	
	Amerique latine	67.83%	-18.38%	32.67%	54.81%		
		216.0	176.3	233.9	362.1	17.86%	
	Groupe andin	103.26%	-16.81%	43.70%	62.01%		
		105.9	88.1	126.6	205.1	10.11%	
V E N E Z U E L A		70.73%	46.74%	-2.65%	55.60%		
	Mondial	678.5	995.6	969.2	1508.1		
	Pays developpes	66.64%	53.70%	-3.92%	56.47%		
		538.9	828.3	795.8	1245.2	62.57%	
	Pays sous-developpes	91.06%	21.76%	2.43%	57.35%		
P E R O U		128.2	156.1	159.9	251.6	16.68%	
	Amerique latine	83.96%	14.19%	-4.39%	60.07%		
		107.8	123.1	117.7	188.4	12.49%	
	Groupe andin	66.49%	12.11%	7.01%	36.56%		
		61.1	68.5	73.3	100.1	6.64%	
V E N E Z U E L A		49.32%	55.37%	-13.09%	-10.85%		
	Mondial	1531.6	2379.6	2068.1	1843.7		
	Pays developpes	48.99%	51.02%	-20.69%	-13.99%		
		1212.2	1830.7	1452.0	1248.8	67.73%	
	Pays sous-developpes	49.12%	77.66%	11.15%	-5.86%		
V E N E Z U E L A		295.4	524.8	583.3	549.1	29.78%	
	Amerique latine	46.69%	64.00%	21.28%	-7.44%		
		263.6	432.3	524.3	485.3	26.32%	
	Groupe andin	76.21%	82.38%	16.35%	2.27%		
		160.0	291.8	339.5	347.2	18.83%	
V E N E Z U E L A		50.36%	40.48%	12.61%	56.99%		
	Mondial	3792.0	5327.0	5999.0	9418.0		
	Pays developpes	51.09%	41.30%	10.55%	56.08%		
		3395.0	4797.0	5303.0	8277.0	87.88%	
	Pays sous-developpes	48.24%	25.40%	47.47%	63.66%		
V E N E Z U E L A		378.0	474.0	699.0	1144.0	12.15%	
	Amerique latine	34.83%	48.75%	43.14%	65.56%		
		240.0	357.0	511.0	346.0	8.98%	
	Groupe andin	108.33%	136.00%	48.31%	30.29%		
		50.0	118.0	175.0	228.0	2.42%	

ANNEXE 6a (suite)

		1978	1979	1980	1981		
C O N T I N E N T A L	Mondial	27.58%	1.50%	-5.47%	12.83%		
		848.2	560.9	813.8	918.2		
		33.75%	2.50%	-5.40%	7.00%		
	Pays developpes	512.6	60.46%	525.6	61.05%	51.10%	57.94%
		15.96%	15.32%	-7.16%	33.35%		
C O N T I N E N T A L	Pays sous-developpes	246.3	29.04%	286.5	33.28%	32.69%	38.63%
		14.87%	7.80%	-5.55%	31.08%		
	Amerique latine	225.6	26.60%	243.2	26.25%	26.23%	32.79%
		17.80%	58.21%	-5.54%	-12.38%		
	Groupe andin	53.6	6.32%	84.8	9.85%	9.84%	7.65%
C O N T I N E N T A L		32.89%	40.47%	21.48%	24.20%		
	Mondial	3002.4	4217.6	5123.7	6363.8		
		42.93%	32.62%	34.73%	25.33%		
	Pays developpes	1723.6	57.41%	2295.9	54.20%	60.11%	60.66%
		14.86%	46.79%	5.59%	15.37%		
C O N T I N E N T A L	Pays sous-developpes	1194.4	35.78%	1753.3	41.57%	36.17%	33.59%
		15.10%	22.34%	17.63%	17.24%		
	Amerique latine	870.7	29.00%	1065.2	25.26%	24.45%	23.08%
		3.42%	41.62%	23.93%	1.54%		
	Groupe andin	314.5	10.47%	445.4	10.56%	10.77%	8.81%
C O N T I N E N T A L		44.36%	10.44%	44.21%	11.51%		
	Mondial	2927.6	3233.1	4662.6	5199.1		
		54.69%	1.95%	44.03%	4.70%		
	Pays developpes	2391.5	81.69%	2438.1	75.41%	75.31%	70.71%
		43.62%	15.10%	42.76%	35.63%		
C O N T I N E N T A L	Pays sous-developpes	642.4	21.94%	739.4	22.87%	22.64%	27.54%
		54.13%	12.78%	21.85%	53.01%		
	Amerique latine	558.1	19.06%	629.4	19.47%	16.45%	22.57%
		61.43%	-4.29%	45.60%	50.09%		
	Groupe andin	331.1	11.31%	316.9	9.80%	9.90%	13.32%
E Q U A T E U R		8.10%	-1.87%	40.88%	-0.33%		
	Mondial	1630.2	1599.7	2253.7	2246.3		
		7.87%	-5.79%	31.45%	-0.80%		
	Pays developpes	1343.2	82.39%	1265.4	79.10%	73.81%	73.46%
		4.37%	4.80%	90.15%	0.40%		
E Q U A T E U R	Pays sous-developpes	262.6	16.11%	275.2	17.20%	23.22%	23.39%
		12.47%	3.73%	27.07%	2.72%		
	Amerique latine	211.9	13.00%	219.8	13.74%	12.39%	12.77%
		12.49%	4.86%	42.76%	-24.97%		
	Groupe andin	112.6	6.91%	118.1	7.38%	7.48%	5.63%
P E R O U		-7.13%	-1.67%	55.05%	31.53%		
	Mondial	1712.3	1683.7	2610.5	3433.7		
		-5.90%	-8.72%	50.90%	41.51%		
	Pays developpes	1175.1	68.63%	1072.6	63.70%	62.00%	66.70%
		-12.84%	-50.96%	53.90%	55.09%		
V E N E Z U E L A	Pays sous-developpes	478.6	27.95%	234.7	13.94%	13.84%	16.31%
		-13.21%	-53.63%	50.13%	55.56%		
	Amerique latine	421.2	24.60%	195.3	11.60%	11.23%	13.28%
		-12.41%	-77.24%	47.25%	26.69%		
	Groupe andin	304.1	17.76%	69.2	4.11%	3.90%	3.76%
V E N E Z U E L A		10.26%	-7.42%	16.33%	8.18%		
	Mondial	10384.0	9613.0	11183.0	12098.0		
		12.11%	-11.65%	17.71%	7.94%		
	Pays developpes	9279.0	89.36%	8198.0	85.28%	86.29%	86.10%
		-3.41%	19.73%	9.67%	9.86%		
V E N E Z U E L A	Pays sous-developpes	1105.0	10.64%	1323.0	13.76%	12.98%	13.18%
		-5.56%	23.53%	-9.42%	18.01%		
	Amerique latine	799.0	7.69%	987.0	10.27%	7.99%	9.72%
		26.75%	16.61%	7.42%	2.76%		
	Groupe andin	289.0	2.78%	337.0	3.51%	3.24%	3.07%

ANNEXE 6a (suite)

		1982	1983	1984	1985	
S O L I V I E	Mondial	-45.95%	6.93%	29.02%	-12.82%	
		496.3	530.7	684.7	595.9	
	Pays developpes	-44.21%	-0.40%	-11.43%	3.40%	
		296.8	295.6	261.8	283.8	47.55%
	Pays sous-developpes	-49.42%	26.20%	82.95%	-26.36%	
C H I L I		179.4	226.4	414.2	305.0	51.10%
	Amerique latine	-45.90%	35.05%	29.59%	3.82%	
		162.9	220.0	285.1	296.0	49.53%
	Groupe andin	-55.98%	3.88%	-5.30%	-6.58%	
		30.9	32.1	30.4	28.4	4.76%
E C U A T E U R		-44.43%	-16.07%	17.28%	-11.28%	
	Mondial	3536.1	2967.7	3480.5	3087.8	
	Pays developpes	-47.78%	-25.25%	22.27%	-11.45%	
		2015.5	1486.5	1817.6	1609.4	52.12%
	Pays sous-developpes	-51.15%	13.68%	11.46%	-11.29%	
P E R O U		1044.3	1187.2	1323.3	1173.9	38.02%
	Amerique latine	-43.83%	-7.18%	17.75%	-9.50%	
		824.4	765.2	901.0	815.4	26.41%
	Groupe andin	-38.13%	-6.50%	15.81%	1.39%	
		346.8	323.9	375.1	380.3	12.32%
V E N E Z U E L A		5.36%	-9.30%	-9.58%	-8.45%	
	Mondial	5477.7	4968.1	4492.4	4112.7	
	Pays developpes	4.88%	-8.85%	-8.46%	0.82%	
		3855.7	3514.5	3217.2	3243.7	78.87%
	Pays sous-developpes	7.79%	-14.09%	-9.38%	-33.16%	
S O L I V I E		1543.2	1325.8	1201.4	803.0	19.52%
	Amerique latine	10.45%	-15.33%	-4.39%	-37.95%	
		1296.0	1084.3	1036.7	843.3	1.64%
	Groupe andin	-3.09%	0.89%	-10.87%	-27.49%	
		671.1	677.1	603.5	437.6	10.64%
E C U A T E U R		-11.49%	-26.31%	20.62%	-1.86%	
	Mondial	1988.2	1465.2	1767.3	1734.5	
	Pays developpes	-5.18%	-30.42%	13.46%	7.21%	
		1564.6	1088.6	1235.1	1324.2	76.34%
	Pays sous-developpes	-30.80%	-8.99%	50.14%	-25.24%	
P E R O U		363.6	330.9	496.8	271.4	21.41%
	Amerique latine	0.87%	-6.46%	51.35%	-35.83%	
		289.4	270.7	409.7	262.9	15.16%
	Groupe andin	6.56%	-5.12%	-14.93%	-8.82%	
		134.8	127.9	108.8	99.2	5.72%
V E N E Z U E L A		9.52%	-27.00%	-7.09%	-20.87%	
	Mondial	3760.5	2745.2	2550.6	2018.3	
	Pays developpes	7.89%	-27.98%	-11.01%	-26.09%	
		2471.2	1779.8	1567.8	1158.8	57.41%
	Pays sous-developpes	18.14%	-37.44%	17.42%	-4.98%	
S O L I V I E		661.8	414.0	486.1	461.9	22.89%
	Amerique latine	15.90%	-39.77%	26.73%	-3.49%	
		528.6	318.4	403.5	389.4	19.29%
	Groupe andin	17.12%	-30.29%	10.25%	-4.48%	
		151.2	105.4	116.2	111.0	5.50%
V E N E Z U E L A		-1.36%	-50.78%	14.68%	1.95%	
	Mondial	11933.0	5873.0	6735.0	6866.0	
	Pays developpes	-3.00%	-50.45%	14.00%	4.54%	
		10103.0	5006.0	5707.0	5966.0	86.89%
	Pays sous-developpes	5.90%	-51.90%	19.09%	-14.06%	
S O L I V I E		1688.0	812.0	967.0	831.0	12.10%
	Amerique latine	17.16%	-51.54%	24.54%	-20.64%	
		1236.0	599.0	746.0	592.0	8.62%
	Groupe andin	40.05%	-62.96%	-4.15%	-15.68%	
		521.0	193.0	185.0	156.0	2.27%

ANNEXE 7a - Importations totales de l'Amerique
latine vers certaines regions ou pays
(en millions de \$ US)

		1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Mondial		9757.3	10180.5	11186.9	12163.4	14033.8	15494.7	17700.6	26351.0	47882.0
Pays developpes		7865.7	8231.8	9032.6	9715.6	11389.7	12399.8	14192.5	17876.0	28130.0
Pays sous-developpes		1745.1	1907.6	2006.0	2271.7	2492.1	2886.3	3318.9	7957.0	19150.0
Amerique latine		1334.9	1359.6	1525.3	1754.3	1871.1	2004.2	2262.2	4482.0	8527.0
Groupe andin:	Total	450.1	447.1	479.8	571.2	595.5	683.5	716.3	2299.0	5130.0
	Bolivie	4.0	8.2	5.2	15.3	14.0	27.7	59.6	84.0	171.0
	Chili	79.4	88.7	102.4	133.3	160.4	151.9	114.7	146.0	412.0
	Colombie	42.6	39.4	43.9	57.1	92.5	113.1	123.9	165.0	301.0
	Equateur	20.3	22.8	24.2	30.9	28.8	37.6	53.8	209.0	475.0
	Perou	70.2	48.0	54.3	63.0	69.8	83.3	74.3	82.0	154.0
	Venezuela	233.6	240.0	249.8	271.6	230.0	269.3	290.0	1613.0	3617.0

		1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Mondial		49348.0	50764.0	53706.0	61359.0	87284.0	114905.0	120907.0
Pays developpes		30005.0	27844.0	29233.0	35693.0	52706.0	69456.0	75007.0
Pays sous-developpes		18780.0	22192.0	23823.0	24784.0	32935.0	41847.0	42374.0
Amerique latine		7759.0	8286.0	9515.0	10306.0	15489.0	19675.0	20954.0
Groupe andin:	Total	4361.0	4443.0	5281.0	5361.0	8165.0	10966.0	10655.0
	Bolivie	167.0	153.0	219.0	163.0	273.0	363.0	405.0
	Chili	377.0	574.0	633.0	609.0	949.0	1094.0	864.0
	Colombie	234.0	224.0	240.0	231.0	437.0	477.0	503.0
	Equateur	398.0	546.0	469.0	391.0	547.0	493.0	458.0
	Perou	185.0	163.0	221.0	260.0	544.0	695.0	448.0
	Venezuela	3000.0	2783.0	3499.0	3707.0	5415.0	7844.0	7977.0

		1982	1983	1984	1985
Mondial		98127.0	74354.0	77081.0	81341.0
Pays developpes		59402.0	42978.0	46054.0	53627.0
Pays sous-developpes		35433.0	28087.0	27899.0	24923.0
Amerique latine		18932.0	15031.0	15831.0	13762.0
Groupe andin:	Total	10118.0	7876.0	7348.0	6588.0
	Bolivie	475.0	444.0	435.0	415.0
	Chili	756.0	517.0	586.0	530.0
	Colombie	649.0	393.0	456.0	395.0
	Equateur	670.0	428.0	229.0	179.0
	Perou	424.0	311.0	361.0	356.0
	Venezuela	7144.0	5783.0	5281.0	4713.0

ANNEXE 8a - Exportations totales de l'Amérique
latine vers certaines régions ou pays
(en millions de \$ US)

		1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Mondial		11149.9	11093.1	11597.9	12758.2	14353.6	14179.7	16424.9	22521.0	34132.0
Pays développés		8404.1	8471.7	8785.1	9548.1	10779.4	10489.5	11985.9	16215.0	24315.0
Pays sous-développés		2340.3	2393.8	2565.5	2930.6	3243.2	3327.1	3888.0	5068.0	7970.0
Amérique latine		1177.5	1174.2	1374.1	1576.1	1737.2	1856.7	2158.6	3034.0	4992.0
Groupe andin:	Total	356.5	353.0	407.5	445.8	444.2	551.1	710.6	993.0	1540.0
	Bolivie	12.8	15.3	19.6	30.7	27.2	38.0	52.4	79.0	169.0
	Chili	145.2	158.6	171.8	183.6	164.4	227.4	299.0	367.0	489.0
	Colombie	50.3	33.5	42.3	61.1	68.7	78.9	80.7	116.0	192.0
	Équateur	18.7	22.3	26.9	31.1	27.4	39.2	40.7	67.0	146.0
	Pérou	92.1	92.8	104.8	90.9	98.4	98.5	138.5	185.0	255.0
	Venezuela	37.4	30.5	42.1	49.4	58.1	69.1	99.3	179.0	289.0

		1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Mondial		33235.0	38839.0	46425.0	49033.0	79225.0	100270.0	105747.0
Pays développés		22490.0	27015.0	31912.0	33811.0	53459.0	65240.0	66634.0
Pays sous-développés		8402.0	9543.0	11763.0	12440.0	22263.0	29956.0	32373.0
Amérique latine		5212.0	6207.0	7271.0	7802.0	12042.0	14981.0	16012.0
Groupe andin:	Total	1756.0	2060.0	2639.0	2845.0	3730.0	4582.0	5361.0
	Bolivie	217.0	206.0	299.0	317.0	377.0	420.0	441.0
	Chili	442.0	412.0	600.0	583.0	1003.0	1426.0	1556.0
	Colombie	160.0	258.0	328.0	442.0	661.0	871.0	1047.0
	Équateur	229.0	256.0	309.0	293.0	284.0	316.0	304.0
	Pérou	355.0	400.0	288.0	162.0	226.0	470.0	627.0
	Venezuela	353.0	528.0	815.0	1048.0	1179.0	1079.0	1386.0

		1982	1983	1984	1985
Mondial		96267.0	97075.0	105927.0	102429.0
Pays développés		63333.0	66416.0	74188.0	72324.0
Pays sous-développés		28339.0	25228.0	26279.0	24440.0
Amérique latine		13529.0	10555.0	11247.0	9502.0
Groupe andin:	Total	4475.0	3344.0	3624.0	3211.0
	Bolivie	221.0	192.0	260.0	269.0
	Chili	817.0	838.0	868.0	721.0
	Colombie	1179.0	1041.0	922.0	896.0
	Équateur	294.0	242.0	321.0	259.0
	Pérou	555.0	343.0	420.0	401.0
	Venezuela	1409.0	688.0	833.0	663.0

ANNEXE 9a - Tableau de la valeur des importations
effectuées par la Bolivie
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	138.5	151.2	149.0	165.0	158.5	171.3	193.5	229.4	390.0	557.9
Pays développés	117.4	127.7	128.9	132.7	126.1	136.4	128.6	123.8	238.2	340.4
Pays sous-développés	19.0	21.3	18.4	30.0	31.5	33.8	63.8	70.6	142.5	202.6
Amerique latine	17.2	19.1	18.3	27.5	26.4	28.5	57.7	61.1	135.4	181.8
Groupe andin: Total	4.1	4.3	3.8	4.8	4.6	5.0	5.7	9.3	15.5	29.8
Colombie	0.2	0.3		0.5	0.5	0.5	1.8	3.3	7.1	9.8
Chili	2.1	2.1	1.8	2.0	1.9	2.1	0.8	2.4	3.8	10.6
Equateur	0.2	0.1		0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.3	0.4
Perou	1.5	1.7	2.0	2.2	2.1	2.3	3.0	3.2	4.2	8.7
Venezuela	0.1	0.1		0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	587.6	665.9	848.2	860.9	813.8	918.2	495.3	530.7	684.7	596.9
Pays développés	330.1	383.4	512.8	525.6	497.2	532.0	296.8	295.6	261.8	263.8
Pays sous-développés	214.6	212.4	246.3	286.5	266.0	354.7	179.4	226.4	414.2	305.0
Amerique latine	205.6	196.4	225.6	243.2	229.7	301.1	162.9	220.0	285.1	296.0
Groupe andin: Total	31.1	45.5	53.6	84.8	80.1	70.2	30.9	32.1	30.4	28.4
Colombie	10.1	5.1	6.8	3.5	3.3	3.6	1.8	1.6	1.5	1.4
Chili	11.3	22.1	26.2	32.8	30.9	36.4	14.8	16.2	16.2	15.6
Equateur	0.4	0.5	0.6	1.0	1.0	0.9	0.6	0.3	0.2	0.1
Perou	9.0	16.2	18.1	46.9	44.4	28.8	13.6	13.5	12.1	10.9
Venezuela	0.3	1.6	1.9	0.6	0.5	0.5	0.1	0.5	0.4	0.4

ANNEXE 10a - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par la Bolivie
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	150.4	170.9	170.6	198.2	228.3	212.3	173.4	338.3	650.5	521.5
Pays développés	142.7	155.8	156.7	180.7	201.3	183.7	115.8	220.0	400.3	298.4
Pays sous-développés	7.7	15.1	13.9	17.5	27.0	28.5	57.6	106.4	219.6	193.8
Amerique latine	7.7	14.6	13.9	17.5	20.2	23.5	54.3	103.2	210.6	187.0
Groupe andin: Total	2.1	2.1	2.3	3.3	6.1	8.1	10.7	8.8	33.9	22.3
Chili	1.0	1.2	1.4	1.6	2.4	2.4	6.7	17.2	27.1	5.8
Colombie				0.0			1.1	1.7	2.9	1.4
Equateur							0.0		14.7	13.3
Perou	2.1	2.1	2.3	3.3	6.1	8.1	9.6	7.1	16.3	7.4
Venezuela				0.0						0.2

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	623.2	718.4	723.6	857.2	1036.2	995.3	898.5	786.7	693.7	593.8
Pays développés	374.7	466.0	437.4	531.8	587.4	519.5	425.9	335.7	273.6	197.0
Pays sous-développés	218.7	201.9	190.6	253.6	381.7	441.8	470.0	435.8	403.9	381.5
Amerique latine	212.7	188.9	187.4	250.5	380.5	423.7	463.8	432.7	395.7	376.8
Groupe andin: Total	29.7	10.1	15.9	35.6	48.5	41.7	34.2	23.8	18.5	15.7
Chili	10.1	8.8	19.1	35.4	46.9	8.5	11.1	6.8	6.0	3.7
Colombie	3.2	4.0	5.8	6.7	9.8	5.9	5.8	3.8	5.0	4.8
Equateur	9.0		1.0	0.8	1.6	0.8	1.0	5.0		0.1
Perou	17.3	5.6	7.0	24.6	32.3	31.2	23.1	14.8	13.3	10.6
Venezuela	0.2	0.5	2.1	3.5	4.8	3.8	4.3	0.2	0.2	0.2

ANNEXE 11a - Tableau de la valeur des importations
effectuées par le Chili
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	758.6	735.2	742.7	907.2	930.8	990.0	941.1	1097.6	1911.4	1534.5
Pays développés	561.5	516.9	541.4	663.2	708.4	652.0	583.0	660.4	1091.1	929.3
Pays sous-développés	194.0	215.5	197.8	238.3	218.5	310.5	332.6	374.0	781.0	595.5
Amerique latine	175.0	181.1	180.6	220.1	191.8	235.6	269.3	296.4	631.4	426.6
Groupe andin: Total	53.8	59.7	48.0	64.7	44.1	54.2	41.3	47.1	147.9	193.2
Bolivie	1.0	1.4	1.4	1.4	1.2	3.9	7.3	16.0	28.0	10.9
Colombie	0.9	2.4	3.0	7.0	16.3	17.8	9.5	8.4	19.9	9.9
Equateur	5.6	7.3	9.5	12.2	9.0	10.2	14.6	13.4	78.1	91.3
Perou	17.6	7.3	6.6	9.6	7.1	6.8	8.1	12.4	25.9	46.3
Venezuela	29.7	42.7	28.9	35.9	11.7	19.4	9.1	12.9	24.0	45.7

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	1683.7	2259.5	3002.4	4217.6	5123.7	6363.8	3536.1	2967.7	3480.5	3087.8
Pays développés	903.0	1205.9	1723.6	2285.9	3079.8	3860.0	2015.5	1486.5	1817.6	1609.4
Pays sous-développés	640.1	1039.9	1194.4	1753.3	1853.0	2137.8	1044.3	1187.2	1323.3	1173.9
Amerique latine	542.7	756.5	870.7	1065.2	1253.0	1469.0	8244.0	765.2	901.0	815.4
Groupe andin: Total	205.1	293.3	300.1	417.0	525.7	551.5	337.8	315.2	368.5	376.2
Bolivie	14.1	10.8	14.4	28.4	26.3	9.0	9.0	8.7	6.6	4.1
Colombie	12.5	14.6	21.4	36.8	17.8	25.6	11.2	12.8	21.5	20.7
Equateur	90.7	107.2	94.5	173.5	210.2	99.5	32.8	40.4	46.0	56.4
Perou	17.4	35.8	35.4	52.6	40.6	66.9	33.4	37.2	49.2	43.1
Venezuela	84.5	135.7	148.8	154.1	257.1	359.5	260.4	224.8	251.8	256.0

ANNEXE 12a - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par le Chili
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	880.5	913.4	940.8	1075.4	1253.4	962.3	855.4	1230.5	2478.6	1660.8
Pays développés	811.0	826.0	844.0	958.6	1081.3	799.1	680.0	896.6	1792.5	1136.5
Pays sous-développés	64.0	85.1	94.9	116.4	164.0	146.7	126.9	298.3	531.6	495.4
Amerique latine	61.1	93.6	92.3	114.4	152.5	135.5	100.7	142.1	412.5	393.4
Groupe andin: Total	14.5	14.6	14.2	12.6	21.0	26.3	19.5	22.6	65.5	93.0
Bolivie	1.0	1.0	0.8	0.8	1.1	0.9	0.8	0.8	2.4	13.4
Colombie	3.3	1.4	3.2	3.1	6.1	11.8	8.8	7.1	37.7	25.0
Equateur	1.3	1.6	1.7	2.4	2.6	3.7	1.4	1.0	3.6	19.1
Perou	4.5	6.7	4.4	4.6	9.0	8.5	7.8	12.7	15.7	25.0
Venezuela	5.4	4.9	4.9	2.5	3.3	2.3	1.5	1.8	8.5	23.9

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	2094.8	2189.2	2383.1	3885.3	4687.5	3949.3	3709.5	3850.0	3658.0	3789.6
Pays développés	1309.8	1335.6	1514.5	2393.1	2959.4	2530.0	2590.1	2868.7	2545.4	2634.8
Pays sous-développés	680.7	770.5	766.2	1245.5	1588.9	1263.7	1024.0	838.2	985.2	1042.1
Amerique latine	548.8	591.8	622.7	937.3	1119.1	851.9	710.4	453.3	542.2	547.1
Groupe andin: Total	121.8	123.1	135.0	181.7	247.5	227.4	190.0	145.2	155.9	152.0
Bolivie	20.7	20.5	18.7	19.8	26.4	23.8	11.2	11.0	14.7	14.2
Colombie	29.6	34.5	41.6	61.9	76.8	70.9	46.3	42.3	43.0	44.9
Equateur	20.8	24.9	20.4	28.8	21.6	14.2	51.3	33.8	27.8	29.8
Perou	29.0	12.3	9.5	19.8	70.7	70.3	49.0	39.4	44.9	45.6
Venezuela	42.4	51.4	63.5	71.2	78.4	72.0	43.4	29.7	40.2	31.7

ANNEXE 13a - Tableau de la valeur des importations
effectuées par la Colombie
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	674.3	496.6	638.5	685.6	844.0	857.1	858.9	1061.5	1597.2	1494.8
Pays développés	583.4	429.4	565.2	583.1	738.0	738.5	746.3	901.1	1332.3	1274.4
Pays sous-développés	79.8	57.3	80.3	84.7	88.9	102.2	101.6	150.2	245.8	207.2
Amérique latine	71.1	50.2	58.1	78.0	82.6	94.6	93.8	128.7	216.0	176.3
Groupe andin: Total	20.6	17.9	21.9	30.4	39.6	48.1	38.9	52.1	105.9	88.1
Bolivie						.0	1.2	1.5	3.4	1.1
Chili	3.5	1.7	4.2	4.8	10.4	14.5	12.5	8.2	35.2	29.1
Equateur	5.0	5.9	7.0	8.6	9.9	12.0	10.5	20.9	27.5	21.4
Pérou	10.3	4.3	6.2	7.3	9.8	10.3	8.4	12.4	23.4	18.0
Venezuela	1.8	6.0	4.5	9.7	9.5	11.3	6.3	9.1	16.4	18.5

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	1701.8	2028.0	2927.6	3233.1	4662.6	5199.1	5477.7	4968.1	4492.4	4112.7
Pays développés	1420.0	1546.0	2391.5	2438.1	3511.5	3676.4	3855.7	3514.5	3217.2	3243.7
Pays sous-développés	265.2	447.3	642.4	739.4	1055.6	1431.7	1543.2	1325.8	1201.4	803.0
Amérique latine	233.9	362.1	558.1	629.4	766.9	1173.4	1296.0	1084.3	1036.7	643.3
Groupe andin: Total	126.6	205.1	331.1	316.9	461.4	692.5	671.1	677.1	603.5	437.6
Bolivie	2.2	3.5	6.4	5.7	7.4	12.0	6.8	4.1	5.5	5.3
Chili	34.5	35.0	45.8	59.6	82.5	84.9	68.0	56.7	48.8	
Equateur	42.8	57.7	89.8	63.9	77.5	83.4	90.2	160.1	68.9	
Pérou	13.5	16.6	38.1	80.4	97.0	102.6	151.5	62.6	92.9	83.6
Venezuela	33.6	92.3	151.0	107.3	197.0	409.6	354.6	393.6	387.4	348.7

ANNEXE 14a - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par la Colombie
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	507.8	509.9	554.1	610.6	728.6	695.2	865.9	1177.3	1422.0	1470.2
Pays développés	424.5	441.8	482.4	494.4	594.8	548.9	680.0	943.7	1024.4	1098.3
Pays sous-développés	67.4	52.3	54.6	90.1	110.1	122.9	164.9	197.2	358.8	340.8
Amerique latine	38.7	29.5	44.5	51.2	65.1	88.4	128.8	149.9	281.6	279.5
Groupe andin: Total	18.6	17.3	23.7	31.4	39.3	60.5	86.4	87.8	149.7	189.8
Bolivie				0.5		0.5	1.7	2.9	5.0	6.5
Chili	1.3	1.9	4.7	3.9	5.2	8.8	14.9	7.5	32.6	23.9
Equateur	5.1	5.6	6.4	8.9	7.9	15.4	21.8	27.1	38.2	36.1
Perou	9.5	5.7	6.3	11.3	21.7	28.4	31.7	29.1	32.4	33.7
Venezuela	2.7	4.1	6.3	6.8	5.1	7.4	16.3	21.2	41.5	89.6
	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	1745.1	2432.7	2500.8	3325.4	3945.0	2956.4	3095.0	3080.8	3482.8	3334.2
Pays développés	1317.3	1870.4	2458.8	2521.7	2978.0	2073.8	2244.7	2411.4	2821.5	2926.5
Pays sous-développés	335.7	478.4	548.2	725.4	841.1	804.2	750.5	530.3	589.9	340.1
Amerique latine	264.2	406.5	480.1	577.2	635.0	646.7	608.5	344.0	338.3	146.5
Groupe andin: Total	195.1	310.6	416.1	447.0	452.2	485.0	464.6	192.9	184.5	97.2
Bolivie	3.2	2.9	6.2	2.3	2.2	3.8	0.9	1.6	1.3	1.3
Chili	10.7	12.0	19.5	29.3	64.3	28.3	11.7	11.1	16.0	
Equateur	39.1	48.0	37.3	53.8	77.3	66.3	51.9	42.7	47.3	
Perou	19.9	28.5	37.1	13.7	29.2	45.4	34.0	19.6	23.3	18.6
Venezuela	122.3	219.2	316.0	347.9	279.2	341.2	366.1	117.9	96.6	77.3

ANNEXE 15a - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par l'Equateur
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	177.2	222.8	234.0	241.8	273.9	340.1	316.7	397.4	678.5	995.6
Pays développés	156.4	192.3	205.0	202.7	230.2	276.3	268.0	323.4	539.9	828.3
Pays sous-développés	20.8	30.5	28.9	35.8	38.6	57.7	43.2	57.1	128.2	156.1
Amerique latine	19.3	22.4	26.9	31.3	35.4	51.3	37.4	58.6	107.8	113.1
Groupe andin: Total	15.3	17.2	22.0	23.4	25.9	38.6	22.9	35.7	58.4	56.5
Bolivie	0.2			0.0	0.0	0.0	0.0			
Chili	1.3	1.6	1.7	3.2	3.6	4.6	2.5	1.0	2.7	12.0
Colombie	5.1	5.6	6.4	8.3	13.3	28.2	17.1	24.6	28.5	37.2
Perou	1.1	1.2	2.1	2.0	4.4	3.2	2.8	4.0	6.5	5.7
Venezuela	9.1	10.4	13.5	13.1	8.2	7.2	3.0	7.1	23.4	13.6

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	969.2	1508.1	1630.2	1599.7	2253.7	2246.3	1988.2	1465.2	1767.3	1734.5
Pays développés	795.6	1245.2	1343.2	1265.4	1663.4	1650.1	1564.6	1088.6	1235.1	1324.2
Pays sous-développés	159.9	251.6	262.6	275.2	523.3	525.4	363.6	330.9	496.8	371.4
Amerique latine	117.7	188.4	211.9	219.8	279.3	286.9	289.4	270.7	409.7	262.9
Groupe andin: Total	50.4	74.7	93.8	96.7	132.6	108.5	98.7	85.2	74.8	69.9
Bolivie	0.2	0.4	1.3	0.6	11.6	1.3	1.3		0.1	0.1
Chili	22.7	25.0	17.5	20.8	24.4	16.7	34.8	42.7	33.9	29.2
Colombie	39.9	46.5	41.1	47.0	52.4	47.9	47.4	49.6	42.0	40.1
Perou	6.9	22.9	45.2	40.4	56.8	38.0	36.0	29.1	30.1	27.1
Venezuela	3.6	5.3	7.5	9.3	23.4	22.6	15.3	6.5	2.7	2.7

ANNEXE 16a - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par l'Equateur
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	233.5	246.7	248.0	152.5	221.3	216.7	326.3	532.6	1124.0	935.9
Pays développés	207.6	227.9	225.0	121.7	160.0	156.7	244.2	279.0	638.6	552.6
Pays sous-développés	25.9	20.8	23.0	19.2	52.9	46.0	68.9	241.3	464.1	348.8
Amerique latine	24.9	20.7	22.3	16.8	21.0	26.0	46.7	138.1	303.2	215.6
Groupe andin: Total	15.7	9.3	9.2	7.3	9.0	12.6	16.5	53.8	88.7	131.0
Bolivie	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.2	0.3
Chili	5.1	6.7	8.6	3.9	5.6	6.5	13.8	22.7	62.3	78.0
Colombie	4.5	5.4	6.4	5.4	5.0	7.2	10.0	20.8	25.4	26.3
Perou	5.1	3.9	2.5	1.9	3.9	5.3	6.4	33.0	62.9	103.3
Venezuela	6.1		0.3	0.0	0.1	0.1	0.1		0.4	1.4
	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	1262.4	1200.4	1493.5	2107.8	2475.8	2540.3	2139.9	2227.5	2580.1	3017.2
Pays développés	619.4	694.6	963.6	972.2	1317.5	1413.0	1149.1	1379.1	1775.1	1866.8
Pays sous-développés	602.1	461.7	490.0	1100.7	1139.3	1098.8	962.5	740.4	726.2	1025.0
Amerique latine	481.1	406.1	416.7	996.1	476.9	453.9	474.2	406.5	256.5	254.1
Groupe andin: Total	230.7	169.7	100.0	105.9	147.1	145.3	157.5	140.1	53.9	64.1
Bolivie	0.3	0.3	0.7	0.6	0.6	0.7	0.2	0.1	0.2	0.1
Chili	75.8	87.9	76.6	145.7	220.4	73.7	29.2	37.0	27.1	44.6
Colombie	71.9	46.1	81.6	62.0	93.3	82.7	91.9	133.6	44.5	54.0
Perou	154.5	115.3	2.9	11.4	12.9	9.6	11.3	4.5	6.3	7.8
Venezuela	4.3	8.3	15.5	32.5	40.9	53.0	54.3	2.0	3.1	2.3

ANNEXE 17a - Tableau de la valeur des importations
effectuées par le Pérou
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	817.2	813.4	630.1	601.7	618.5	752.7	797.6	1025.7	1531.6	2379.6
Pays développés	685.4	682.4	495.2	471.4	495.6	623.4	647.4	813.6	1212.2	1830.7
Pays sous-développés	128.7	128.1	129.2	120.5	119.2	124.8	144.4	198.1	295.4	524.8
Amerique latine	103.4	103.2	108.7	107.3	106.1	110.9	130.3	179.7	263.6	432.3
Groupe andin: Total	26.8	23.6	21.2	25.5	33.9	45.6	61.3	74.4	139.7	260.2
Bolivie	0.3	0.2	0.2	0.2	0.7	5.1	10.6	10.5	5.5	5.4
Chili	8.4	10.9	6.9	5.6	11.2	10.3	8.4	5.9	14.8	26.2
Colombie	12.8	8.2	6.5	13.3	26.7	29.3	38.8	39.3	30.1	32.5
Equateur	5.6	4.3	2.8	2.8	2.4	7.4	7.8	14.9	70.6	118.2
Venezuela	8.4	11.1	9.9	9.4	4.8	8.9	14.7	20.2	39.0	109.5
	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	2068.1	1843.7	1712.3	1683.7	2610.5	3433.7	3760.5	2745.2	2550.6	2018.3
Pays développés	1452.0	1248.8	1175.1	1072.6	1618.5	2290.4	2471.2	1779.8	1567.8	1158.8
Pays sous-développés	583.3	549.1	478.6	234.7	361.2	560.2	661.8	414.0	486.1	461.9
Amerique latine	524.3	485.3	421.2	195.3	293.2	456.1	528.6	318.4	403.5	389.4
Groupe andin: Total	288.6	327.6	285.9	40.1	56.5	81.0	79.1	51.2	58.0	54.8
Bolivie	19.0	6.1	7.7	11.6	11.4	7.3	23.1	14.8	13.3	10.6
Chili	31.9	13.5	10.5	17.5	34.0	40.8	49.0	39.4	44.9	45.6
Colombie	21.8	31.3	40.8	11.6	22.6	37.0	34.0	19.6	23.3	18.6
Equateur	169.9	126.9	3.2	5.8	5.5	6.4	11.3	4.5	6.3	7.8
Venezuela	96.9	169.4	241.9	22.7	28.4	37.6	33.8	27.1	28.4	28.4

ANNEXE 18a - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par le Pérou
en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	765.5	774.0	864.1	865.0	1047.9	893.8	945.8	1051.5	1521.3	1247.0
Pays développés	677.5	705.3	772.6	767.8	932.1	723.3	756.6	796.6	1121.6	730.3
Pays sous-développés	66.0	49.8	70.5	73.1	82.9	69.7	91.4	146.6	201.2	246.4
Amerique latine	60.9	40.2	51.4	58.6	65.2	77.4	76.6	91.8	166.0	209.5
Groupe andin: Total	16.2	9.1	13.4	15.2	17.8	19.1	16.2	28.0	40.9	35.1
Bolivie	1.3	1.3	1.7	2.1	2.0	2.0	2.6	3.4	7.4	5.5
Chili	15.1	8.1	8.0	9.5	6.7	5.7	12.9	13.9	20.3	82.8
Colombie	8.2	3.6	5.3	7.5	9.5	9.5	8.5	12.0	21.2	15.9
Equateur	1.1	1.2	2.1	2.5	2.9	4.2	4.3	6.6	11.8	10.1
Venezuela	6.9	4.3	6.0	5.2	5.4	5.4	3.4	9.4	7.9	9.1
	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	1281.2	1676.4	1932.3	3675.3	3914.7	3246.9	3373.1	3075.3	3220.8	2937.6
Pays développés	866.2	1093.0	1320.1	2272.5	2489.8	2163.3	2255.6	2246.5	2388.0	2099.6
Pays sous-développés	232.2	375.3	449.9	873.6	1131.3	664.7	739.3	524.5	528.3	576.8
Amerique latine	175.3	241.5	235.1	702.0	691.2	398.0	356.7	260.8	306.1	302.2
Groupe andin: Total	43.9	60.3	106.6	248.1	191.7	148.4	210.9	115.8	145.8	134.6
Bolivie	6.5	12.1	24.1	102.0	69.2	24.5	12.4	12.3	11.0	9.9
Chili	18.7	37.3	30.5	64.8	45.0	58.9	30.4	33.8	44.7	39.2
Colombie	12.0	18.6	24.6	69.6	55.9	91.9	137.7	56.9	84.4	76.0
Equateur	17.2	21.7	38.1	106.9	83.8	11.5	32.7	26.5	27.4	24.6
Venezuela	14.7	20.0	33.9	71.4	52.0	45.0	40.5	32.4	34.0	34.0

ANNEXE 19a - Tableau de la valeur des importations
effectuées par le Venezuela
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	1216.3	1343.4	1557.9	1572.2	1779.8	1815.3	2201.6	2522.0	3792.0	5327.0
Pays développés	1143.5	1267.6	1473.2	1464.9	1651.7	1697.1	2036.2	2247.0	3395.0	4797.0
Pays sous-développés	64.5	66.9	77.7	95.3	107.1	106.2	153.5	255.0	378.0	474.0
Amerique latine	34.4	37.9	44.9	57.9	72.0	68.7	98.2	178.0	240.0	357.0
Groupe andin: Total	9.5	10.3	12.6	12.1	12.1	12.9	19.8	22.0	41.0	96.0
Bolivie	5.7	4.9	5.2	4.6	7.2	2.4	1.5	2.0	9.0	22.0
Chili	3.1	4.6	6.2	6.4	6.0	7.4	16.3	13.0	33.0	63.0
Colombie			0.3	0.0	0.1	0.1	0.1			1.0
Equateur	6.4	5.7	6.1	5.7	6.0	5.4	3.4	9.0	8.0	12.0
Perou										

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	5999.0	9418.0	10394.0	9613.0	11183.0	12098.0	11933.0	5873.0	6735.0	6866.0
Pays développés	5303.0	8177.0	9279.0	8198.0	9650.0	10416.0	10103.0	5006.0	5707.0	5966.0
Pays sous-développés	699.0	1144.0	1105.0	1323.0	1451.0	1594.0	1688.0	812.0	967.0	831.0
Amerique latine	511.0	846.0	789.0	987.0	894.0	1055.0	1236.0	599.0	746.0	592.0
Groupe andin: Total	122.0	175.0	224.0	267.0	278.0	298.0	474.0	163.0	145.0	124.0
Bolivie	4.0	3.0	2.0	3.0	3.0	3.0	4.0			
Chili	49.0	50.0	63.0	67.0	81.0	71.0	43.0	30.0	40.0	32.0
Colombie	102.0	138.0	175.0	171.0	183.0	195.0	366.0	118.0	97.0	77.0
Equateur	3.0	6.0	15.0	34.0	38.0	43.0	54.0	2.0	3.0	2.0
Perou	17.0	31.0	34.0	62.0	57.0	60.0	54.0	43.0	45.0	45.0

ANNEXE 20a - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par le Venezuela
(en millions de \$ US)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Mondial	2712.7	2871.2	2853.6	2896.7	3203.4	3229.9	3293.8	4891.0	11072.0	2200.0
Pays développés	1735.5	1791.1	1873.2	1783.7	2082.1	2133.9	2178.3	3254.0	7220.0	5590.0
Pays sous-développés	977.1	1079.7	979.9	1112.6	1121.2	1095.7	1115.2	1563.0	3630.0	2982.0
Amerique latine	216.0	204.0	219.6	249.0	242.1	240.6	257.4	518.0	990.0	924.0
Groupe andin: Total	21.1	24.8	36.5	28.1	27.1	24.8	21.7	51.0	168.0	117.0
Bolivie	0.1				0.0	0.0	0.0			
Chili	27.4	27.4	34.0	36.8	11.6	17.7	8.3	12.0	37.0	30.0
Colombie	1.3	5.3	5.2	7.1	10.6	10.2	5.7	7.0	17.0	22.0
Equateur	9.1	10.4	13.5	11.8	8.5	6.5	2.7	32.0	85.0	8.0
Perou	10.1	9.1	17.8	9.2	8.0	8.1	13.3	12.0	66.0	67.0
	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	9300.0	9548.0	8991.0	14310.0	19261.0	20002.0	16731.0	14969.0	15516.0	15116.0
Pays développés	5852.0	6079.0	5554.0	9017.0	11220.0	11642.0	9396.0	9057.0	10131.0	10248.0
Pays sous-développés	3276.0	3290.0	3432.0	4941.0	7763.0	7995.0	6998.0	5648.0	5148.0	4658.0
Amerique latine	780.0	1039.0	1119.0	1198.0	2057.0	2427.0	2097.0	1671.0	1507.0	1210.0
Groupe andin: Total	140.0	291.0	438.0	171.0	316.0	378.0	361.0	384.0	376.0	340.0
Bolivie			2.0							
Chili	76.0	114.0	135.0	126.0	242.0	336.0	237.0	205.0	229.0	233.0
Colombie	48.0	129.0	211.0	147.0	273.0	330.0	322.0	358.0	352.0	317.0
Equateur	4.0	8.0	7.0	9.0	17.0	20.0	14.0	6.0	3.0	2.0
Perou	88.0	154.0	220.0	15.0	26.0	28.0	25.0	20.0	21.0	21.0

ANNEXE 21a - Données économiques pour la Bolivie
(en million de \$ US)

	1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Population (total en millions)	3.428	3.841	4.325	4.433	4.544	4.658	4.775	4.894
PIS, par secteur								
Agriculture	118	152	189	211	234	237	415	451
Mines	30	64	107	100	169	205	387	282
Ind. manufacturières	68	117	151	162	176	175	279	324
Construction	13	28	43	48	50	55	84	108
Electricité, gaz et eau	4	7	14	15	17	15	19	23
Transports et communications	25	51	78	92	107	93	139	181
Commerce et finances	98	138	199	221	235	229	401	532
Admin. publique/défense	25	53	83	98	108	99	163	212
Autres branches	68	116	179	192	206	199	307	359
PIS au coût des facteurs	459	726	1042	1139	1302	1308	2192	2472
PNB	459	723	1016	1122	1280	1285	2151	2437
PNB par habitant (en \$ US)		180	180	190	200		280	
Balance nette des biens et services	-32	-37	0	-5	-6	-4	144	-173
Taux de change (peso par \$ US)	11.86	11.88	11.98	11.88	13.233	20	20	20
Population								
Population urbaine (en % du total)	24	26	28.1					30.3
Densité de population par km ² de terre agricole	11.7	13.2	14.5					16.1
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	42.7	44.3	45.9					47.7
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	80.9		83.2					83.5
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	64	73	76					87
Proportion d'inscription à l'école secondaire	12	18	24					31
Degré d'alphabétisation des adultes	38.8		40					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	34.9	33.8	32.7					32
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	61	58.2	55.4					52.6
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	18.1	19.6	21.1					22.6
Investissement direct (net)			-75.9					53.4
Stock des investissements directs		144		70	75	85	100	100
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris			550.7					1224.5
Paiement de l'intérêt			6.5					23.8
Total du service de la dette			23.3					74
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	169	226	268					378
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	0.6	0.9	1.2					1.8

ANNEXE 21a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980
Population					
Total (en millions)	5.022	5.154	5.289	5.425	5.57
PIB, par secteur					
Agriculture	503	564	673	861	1063
Mines	329	379	430	479	568
Ind. manufacturières	381	436	505	647	825
Construction	135	172	210	254	318
Electricité, gaz et eau	29	35	41	49	56
Transports et communications	218	273	344	424	514
Commerce et finances	636	717	918	1202	1455
Admin. publique/défense	253	300	357	390	434
Autres branches	405	461	553	699	845
PIB au coût des facteurs	2689	3337	4030	5015	6100
PNB	2649	3262	3920	4849	5839
PNB par habitant (en \$ US)				550	570
Balance nette des biens et services	-77	-87	-317	-390	-173
Taux de change (peso par \$ US)	20	20	20	20.333	24.51
Population					
Population urbaine (en % du total)	32.7	35.3	38.1	41.1	44.4
Densité de population par km ² de terre agricole	16.5	17	17.4	17.8	18.3
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	48.1	48.5	49	49.6	50.2
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	87	96.6	87	87.6	87.2
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire	89	89	0	0	84
Proportion d'inscription à l'école secondaire	30	32	0	0	36
Degré d'alphabétisation des adultes	63.2				63
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	32	31.9	31.8	31.8	31.7
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	52	51.5	50.9	50.3	49.7
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	22.9	23.3	23.6	23.9	24.2
Investissement direct (net)	-8.1	-1.2	11.5	18	41.5
Stock des investissements directs	110	130	140		
Total de l'encours de la dette emprunts non décaissés compris	1607.8	2014	2371.3	2763.5	2943.9
Paiement de l'intérêt	36.9	57.2	83.6	116.2	157.2
Total du service de la dette	103.4	152.8	350.5	258.7	274.1
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	403	455	472	452	452
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	2.0	2.3	2.5	2.5	2.5

ANNEXE 21a (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population					
(total en millions)	3.721				
PIB, par secteur					
Agriculture	1417				
Mines	550				
Ind. manufacturières	1110				
Construction	394				
Electricité, gaz et eau	93				
Transports et communications	719				
Commerce et finances	1374				
Admin. publique/défense	557				
Autres branches	1100				
PIB au coût des facteurs	7914				
PNB	7600				
PNB par habitant (en \$ US)	600	510	480	490	470
Balance nette des biens et services	-265				
Taux de change	24.51				
(peso par \$ US)					
Population					
Population urbaine (en % du total)	45.2				
Densité de population par km ² de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Esperance de vie (en années)	50.8				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)					
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire					
Proportion d'inscription à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	31.7				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)					
Investissement direct (net)	60				
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	3009.6				
Paiement de l'intérêt	178.6				
Total du service de la dette	278.6				
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)					

ANNEXE IIa - Données économiques pour la Bolivie (en millions de \$ US)

	% d'augmentation							
	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	12%	10%	14%	5%	PIB par secteur/population (moyen)			
PIB, par secteur								
Agriculture	29%	119%	109%	65%	\$37.14	\$56.48	\$112.33	\$221.40
Mines	113%	262%	24%	15%	\$12.93	\$42.58	\$73.63	\$92.06
Ind. manufacturières	72%	85%	132%	71%	\$25.45	\$41.48	\$88.92	\$171.34
Construction	115%	95%	214%	49%	\$5.64	\$12.36	\$31.46	\$63.02
Electricité, gaz et eau	75%	36%	157%	92%	\$1.51	\$3.52	\$6.36	\$13.23
Transports et communications	46%	78%	205%	69%	\$11.83	\$22.39	\$55.84	\$109.20
Commerce et finances	41%	102%	200%	64%	\$32.47	\$55.52	\$155.39	\$303.99
Admin. publique/défense	112%	96%	139%	43%	\$10.73	\$24.24	\$58.60	\$87.76
Autres branches	71%	72%	128%	57%	\$25.31	\$47.59	\$96.06	\$172.19
PIB au coût des facteurs	58%	110%	129%	58%				
PNB	58%	112%	125%	57%				
PNB par habitant (en \$ US)	20%	56%	96%	-15%				
Balance nette des biens et services	16%	2780%	171%	-32%				
Taux de change (peso par \$ US)	0%	68%	2%	20%				
Population								
Population urbaine (en % du total)	3%	3%	36%	10%				
Densité de population par km ² de terre agricole	13%	11%	11%	3%				
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	4%	4%	4%	2%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	3%	0%	5%	0%				
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	14%	14%	2%	-6%				
Proportion d'inscription à l'école secondaire	50%	29%	3%	-11%				
Degré d'alphabétisation des adultes	3%	58%	0%					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-3%	-2%	-1%	0%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-5%	-5%	-4%	-1%				
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	8%	7%	6%	1%				
Investissement direct (net)		170%	-66%	233%	Investissement direct net par pers. (\$17.55) \$2.85 \$8.99			
Stock des investissements directs	-51%	43%	40%		Stock d'investissement par personne \$37.49 \$17.93 \$23.58			
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		122%	126%	9%	Valeur de la dette par personne \$127.33 \$387.06 \$527.28			
Paiement de l'intérêt		266%	388%	54%	Paiement d'intérêts par personne \$1.50 \$12.32 \$29.74			
Total du service de la dette		218%	250%	8%	Service de la dette par personne \$5.39 \$36.43 \$48.95			

ANNEXE 23a - Données économiques pour le Chili
(en millions de \$ US)

	1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Population (total en millions)	7.585	8.51	9.368	9.528	9.691	9.856	10.025	10.195
FIS, par secteur								
Agriculture	400	533	558	856	975	688	629	475
Mines	300	467	717	617	800	941	1322	750
Ind. manufacturières	900	1467	2092	2583	2740	2799	3267	1464
Construction	200	357	417	650	720	444	673	388
Electricité, gaz et eau	100	133	157	233	170	50	125	150
Transports et communications	200	300	425	542	685	635	635	412
Commerce et finances	1100	1357	1950	2467	2760	2669	2144	1697
Adm. publique/défense	200	300	458	708	865	626	722	449
Autres branches	300	1200	1417	1925	1990	1478	1539	1432
PIB au coût des facteurs	4300	6133	8200	10583	11725	10332	11056	7218
PNB	4200	6000	8000	10458	11580	10222	10883	6935
PNB par habitant (en \$ US)		480	720	760	800		830	
Balance nette des biens et services	-200	-67	-150	-233	-555	-302	-98	-425
Taux de change (peso par \$ US)	0.001	0.003	0.012	0.012	0.02	0.111	0.832	4.911
Population								
Population urbaine (en % du total)	67.6	71.7	75.2					78.5
Densité de population par km ² de terre agricole	53.9	58.2	59					60.3
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	56.9	59.1	62.4					64.9
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	110.3		109.7					109.3
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	109	124	107					118
Proportion d'inscription à l'école secondaire	24	34	39					48
Degré d'alphabétisation des adultes	83.6		89					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	33	31.6	30.8					29.9
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	30.5	26.4	22.6					20.9
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	20	20.6	21					20.2
Investissement direct (net)			-79					49.8
Stock des investissements directs		961		820	765	500	700	400
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris			2534.5					4389.3
Paiement de l'intérêt			78					156.6
Total du service de la dette			241.4					501.5
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	833	961	1274					1140
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	5.3	8.2	11.9					11.6

ANNEXE 23a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980
Population (total en millions)	10.371	10.55	10.731	10.915	11.104
PIB, par secteur					
Agriculture	832	1314	1171	1507	2024
Mines	1003	1076	1146	2022	2376
Ind. manufacturières	2293	2506	3449	4404	5911
Construction	422	544	645	687	1452
Electricité, gaz et eau	222	301	304	419	585
Transports et communications	487	714	644	1072	1331
Commerce et finances	2094	2926	3518	5140	7108
Admin. publique/defense	592	849	897	1143	1430
Autres branches	1913	2736	3337	4138	5246
PIB au coût des facteurs	9857	13367	15400	20732	27462
PNB	9535	13013	14979	20063	26547
PNB par habitant (en \$ US)				1890	2290
Balance nette des biens et services	105	-594	-936	-1250	-2100
Taux de change (peso par \$ US)	13.054	21.529	31.656	37.246	39
Population					
Population urbaine (en % du total)	78.9	79.3	79.7	80.2	80.6
Densité de population par km ² de terre agricole	60.9	61.4	62	62.8	63.8
Caractéristique démographique					
Esperance de vie (en années)	65.2	65.5	65.9	66.5	67.1
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	108.3	109.8	110.2	112.1	114.3
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire	116	117	118	119	117
Proportion d'inscription à l'école secondaire	49	50	52	55	55
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	30.2	30.5	30.8	31.1	31.4
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	20.5	20.2	19.9	19.5	19.2
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	20.1	19.9	19.7	19.6	19.4
Investissement direct (net)	-1.2	16.3	176.5	232.6	170.5
Stock des investissements directs	410	1215	1440		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	4289.5	4643.1	5614	5536.9	5086.5
Paiement de l'intérêt	208.9	201.3	289.8	355.5	483.7
Total du service de la dette	755.2	885.8	1214.8	1258	1374.5
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	1120	1153	1125	1139	1137
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	11.6	12.2	12.1	12.4	12.6

ANNEXE 23a (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population (total en millions)	11.732				
PIB, par secteur					
Agriculture	2423				
Mines	1723				
Ind. manufacturières	7094				
Construction	2038				
Electricité, gaz et eau	740				
Transports et communications	1634				
Commerce et finances	5532				
Admin. publique/défense	1729				
Autres branches	6551				
PIB au coût des facteurs	32865				
PNB	31437				
PNB par habitant (en \$ US)	2560	2190	1890	1710	1440
Balance nette des biens et services	-4875				
Taux de change (peso par \$ US)	39				
Population					
Population urbaine (en % du total)	81.2				
Densité de population par km ² de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	67.7				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)					
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire					
Proportion d'inscription à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	31.8				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)					
Investissement direct (net)	376.1				
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	4936.9				
Paiement de l'intérêt	488.6				
Total du service de la dette	1663.2				
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)					

ANNEXE 24a - Données économiques pour le Chili (en millions de \$ US)

	% d'augmentation							
	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	12%	7%	9%	3%	PIB par secteur/population (moyen)			
PIB, par secteur	33%	13%	140%	61%	\$57.99	\$76.52	\$100.42	\$198.58
Agriculture	56%	84%	53%	-15%	\$47.62	\$90.70	\$113.65	\$183.01
Mines	63%	56%	35%	61%	\$147.04	\$278.15	\$275.10	\$580.66
Ind. manufacturières	83%	62%	32%	130%	\$35.21	\$59.92	\$54.71	\$155.82
Construction	33%	-25%	234%	77%	\$14.50	\$15.39	\$26.47	\$59.20
Electricité, gaz et eau	50%	49%	69%	52%	\$31.07	\$60.29	\$66.85	\$132.40
Transports et communications	24%	10%	140%	74%	\$153.26	\$247.78	\$293.30	\$716.20
Commerce et finances	50%	57%	58%	51%	\$31.07	\$69.72	\$74.28	\$141.04
Admin. publique/défense	33%	9%	169%	58%	\$130.48	\$172.25	\$256.92	\$526.74
Autres branches	43%	35%	88%	59%				
PIB au coût des facteurs	43%	36%	84%	57%				
PNB	50%	15%	128%	-24%				
PNB par habitant (en \$ US)	-67%	-58%	1173%	290%				
Balance nette des biens et services								
Taux de change (peso par \$ US)	200%	6833%	4377%	5%				
Population								
Population urbaine (en % du total)	6%	4%	2%	1%				
Densité de population par km ² de terre agricole	8%	2%	4%	2%				
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	4%	4%	2%	2%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	-1%	0%	3%	2%				
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	14%	10%	-1%	0%				
Proportion d'inscription à l'école secondaire	42%	23%	4%	-9%				
Degré d'alphabétisation des adultes	6%							
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-4%	-3%	4%	2%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-13%	-8%	-7%	-2%				
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	3%	-4%	-3%	-1%				
Investissement direct (net)		163%	367%	62%	Investissement direct net par pers. (\$8.43) \$8.98 \$24.41			
Stock des investissements directs	-15%	-15%	106%		Stock d'investissement par personne \$112.93 \$71.23 \$82.80			
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		73%	26%	-11%	Valeur de la dette par personne \$270.55 \$463.82 \$447.55			
Paiement de l'intérêt		101%	127%	37%	Paiement d'intérêts par personne \$8.33 \$22.97 \$43.41			
Total du service de la dette		108%	151%	32%	Service de la dette par personne \$25.77 \$87.47 \$135.64			

ANNEXE 25a - Données économiques pour la Colombie
(en millions de \$ US)

	1950	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Population (total en millions)	15.754	18.488	21.266	21.785	22.291	22.571	23.309	23.502
PIB, par secteur								
Agriculture	1259	1687	1857	1948	2251	2819	3383	3665
Mines	149	148	137	149	135	145	158	161
Ind. manufacturières	553	992	1137	1284	1452	1867	2445	2577
Construction	137	199	354	403	408	516	656	638
Electricité, gaz et eau	34	71	97	111	125	140	149	157
Transports et communications	243	343	492	519	534	587	785	776
Commerce et finances	592	929	1115	1180	1358	1659	2140	2251
Admin. publique/défense	207	324	449	513	581	696	900	865
Autres branches	469	738	857	945	1033	1146	1290	1403
PIB au coût des facteurs	3779	5431	6496	7051	7877	9579	11809	12492
PNS	3986	5664	6889	7466	8317	10078	12441	13096
PNS par habitant (en \$ US)		260	340	370	400		500	
Balance nette des biens et services	-45	-81	-329	-479	-246	-90	-397	-122
Taux de change (peso par \$ US)	6.635	10.475	18.443	19.932	21.866	23.637	26.064	30.929
Population								
Population urbaine (en % du total)	48.2	52.1	59.8					60.7
Densité de population par km ² de terre agricole	44.9	54.4	60.7					66.6
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	53.1	55.9	58.9					60.8
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	97.7		89.1					96
Éducation								
Proportion d'inscription à l'école primaire	77	84	108					118
Proportion d'inscription à l'école secondaire	12	17	25					39
Degré d'alphabétisation des adultes	63					80.8		
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	30	29.3	29.9					30.9
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	51.4	44.6	37.9					31.6
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	19.2	20.3	21					21.3
Investissement direct (net)			39					35.2
Stock des investissements directs		728		900	910	950	1100	1200
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris			1850.4					3010.5
Paiement de l'intérêt			43.7					113.7
Total du service de la dette			119.2					249
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	519	606	730					856
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	8.2	11.2	15.5					20.1

ANNEXE 25a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980
Population (total en millions)	23.968	24.434	24.905	25.376	25.892
PIB, par secteur					
Agriculture	4267	5763	6540	7299	8311
Mines	173	206	286	349	592
Ind. manufacturières	3016	3613	4453	5599	6558
Construction	589	752	971	1224	1586
Electricité, gaz et eau	195	240	292	378	517
Transports et communications	936	1226	1470	1874	2293
Commerce et finances	2541	3195	3835	4273	4932
Admin. publique/défense	936	1690	1383	1750	2127
Autres branches	1594	1932	2285	2698	3225
PIB au coût des facteurs	14247	18018	21516	25444	30141
PNB	15088	19272	23153	27845	33244
PNB par habitant (en \$ US)				1060	1260
Balance nette des biens et services	166	398	289	421	-350
Taux de change (peso par \$ US)	34.694	36.775	39.095	42.55	47.28
Population					
Population urbaine (en % du total)	61.3	61.9	62.5	63.1	63.7
Densité de population par km ² de terre agricole	67.7	68.8	70	71.3	72.6
Caractéristique démographique					
Esperance de vie (en années)	61.2	61.6	62	62.4	62.9
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	100.1	99.8	105.2	105.5	108.2
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire	122	125	129	133	128
Proportion d'inscription à l'école secondaire	41	43	45	48	46
Degré d'alphabétisation des adultes					81
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	31.5	32	32.6	33.2	33.8
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	30.4	29.2	28	26.9	25.8
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	21.3	21.3	21.3	21.3	21.2
Investissement direct (net)	13.9	43.2	67.6	104.7	233
Stock des investissements directs	1250	1410	1510		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	3357.4	3679.3	4290.7	5245.2	6502.8
Paiement de l'intérêt	125.4	137.1	168.2	227.1	282.2
Total du service de la dette	278.3	312.6	393	657.3	546.2
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	900	924	982	1014	970
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	21.6	22.6	24.5	25.7	25.1

ANNEXE 25a (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population (total en millions)	26.425				
PIB, par secteur					
Agriculture	8870				
Mines	591				
Ind. manufacturières	7064				
Construction	1903				
Electricité, gaz et eau	650				
Transports et communications	2426				
Commerce et finances	5383				
Admin. publique/defense	2408				
Autres branches	3656				
PIB au total des facteurs	52970				
PNS	35461				
PNS par habitant (en \$ US)	1380	1420	1410	1420	1320
Balance nette des biens et services	-1819				
Taux de change (peso par \$ US)	54.491				
Population					
Population urbaine (en % du total)	64.4				
Densité de population par km ² de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	63.3				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)					
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire					
Proportion d'inscription à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	34				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)					
Investissement direct (net)	208.7				
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette - emprunts non décaissés compris	7629.6				
Paiement de l'intérêt	416.9				
Total du service de la dette	725.6				
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)					

ANNEXE 26a - Données économiques pour la Colombie (en millions de \$ US)

	% d'augmentation							
	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	17%	10%	9%	4%	PIB par secteur/population (moyen)			
PIB, par secteur								
Agriculture	31%	82%	116%	22%	\$86.93	\$110.21	\$225.34	\$328.41
Mines	0%	15%	120%	69%	\$8.66	\$6.52	\$9.61	\$22.61
Ind. manufacturières	52%	115%	129%	26%	\$48.04	\$73.59	\$157.61	\$260.37
Construction	45%	85%	87%	56%	\$9.80	\$27.02	\$34.16	\$66.69
Electricité, gaz et eau	106%	54%	153%	72%	\$3.06	\$5.59	\$10.34	\$22.30
Transports et communications	38%	64%	138%	30%	\$17.28	\$26.16	\$51.41	\$90.58
Commerce et finances	57%	90%	100%	25%	\$44.44	\$67.09	\$131.73	\$197.16
Admin. publique/defense	57%	78%	119%	38%	\$15.51	\$27.33	\$49.30	\$86.69
Autres branches	57%	51%	109%	35%	\$35.25	\$47.39	\$81.13	\$131.52
PIB au coût des facteurs	44%	82%	115%	30%				
PNB	42%	81%	124%	31%				
PNB par habitant (en \$ US)	31%	47%	112%	25%				
Balance nette des biens et services	80%	-17%	6%	-53%				
Taux de change (peso par \$ US)	58%	41%	63%	28%				
Population								
Population urbaine (en % du total)	8%	2%	4%	2%				
Densité de population par km ² de terre agricole	21%	10%	7%	2%				
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	5%	3%	3%	1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	-9%	8%	10%	3%				
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	9%	9%	6%	2%				
Proportion d'inscription à l'école secondaire	42%	56%	10%	-7%				
Degré d'alphabétisation des adultes	28%	0%						
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-2%	3%	7%	2%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-13%	-17%	-15%	-4%				
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	6%	1%	0%	0%				
Investissement direct (net)		10%	197%	99%	Investissement direct net par pers. \$1.83 \$2.17 \$8.44			
Stock des investissements directs	24%	22%	37%		Stock d'investissement par personne \$39.38 \$42.91 \$55.47			
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		63%	74%	45%	Valeur de la dette par personne \$87.01 \$160.27 \$270.13			
Paiement de l'intérêt		160%	100%	84%	Paiement d'intérêts par personne \$2.05 \$6.31 \$13.36			
Total du service de la dette		109%	164%	10%	Service de la dette par personne \$5.61 \$15.47 \$24.31			

ANNEXE 27a - Données économiques pour l'Equateur
(en millions de \$ US)

	1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Population (total en millions)	4.422	5.088	5.962	5.165	6.378	6.599	6.83	7.063
PIB, par secteur								
Agriculture	250	313	401	367	421	490	695	773
Mines	10	10	4	3	37	243	865	630
Ind. manufacturières	155	213	327	324	375	437	359	558
Construction	18	24	66	86	89	101	166	240
Electricité, gaz et eau	10	11	15	15	22	24	26	32
Transports et communications	27	47	113	108	128	149	187	247
Commerce et finances	165	191	279	273	328	440	630	785
Admin. publique/défense		79	144	127	143	192	291	386
Autres branches	333	263	325	299	330	414	491	659
PIB au coût des facteurs	969	1151	1674	1602	1874	2489	3711	4310
PNB	943	1126	1642	1565	1807	2347	3484	4211
PNB par habitant (en \$ US)		180	290	310	360		480	
Balance nette des biens et services	-49	-60	-108	-188	-135	-61	-36	-378
Taux de change (sucre par \$ US)	15	18	20.917	25	25	25	25	25
Population								41.9
Population urbaine (en % du total)	34.4	37.2	39.5					
Densité de population par km ² de terre agricole	93.7	110.5	122.8					136.6
Caractéristique démographique								58.5
Esperance de vie (en années)	50.7	53.2	55.9					
Santé et nutrition								48
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	84		87.2					
Education								104
Proportion d'inscription à l'école primaire	83	91	97					
Proportion d'inscription à l'école secondaire	12	17	22					33
Degré d'alphabétisation des adultes	67.5		68				74.2	
Emploi et revenu								32.1
Taux de participation de la force de travail (en %)	32.7	32.3	32.2					
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	57.4	54.2	50.9					51.4
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	19.4	20.8	22.2					19.5
Investissement direct (net)			88.6					95.3
Stock des investissements directs		82		300	350	400	800	500
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris			357.2					783.5
Paiement de l'intérêt			7.3					17.6
Total du service de la dette			23.6					50.7
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	216	235	319					496
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	1.0	1.2	1.9					3.5

ANNEXE 27a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980
Population (total en millions)	7.306	7.556	7.814	8.078	8.354
PIB, par secteur					
Agriculture	905	1107	1140	1265	1593
Mines	712	866	692	1633	2351
Ind. manufacturières	774	959	1308	1240	1004
Construction	353	416	584	652	824
Electricité, gaz et eau	40	51	60	71	105
Transports et communications	330	424	623	835	1038
Commerce et finances	954	1227	1419	1639	1914
Admin. publique/défense	472	545	614	696	983
Autres branches	777	1061	1215	1399	1756
PIB au coût des facteurs	5317	6655	7654	9436	11356
PNB	5172	6434	7399	9080	10933
PNB par habitant (en \$ US)				1110	1100
Balance nette des biens et services	-218	-421	-587	-254	-770
Taux de change (sucre par \$ US)	25	25	25	25	25
Population					
Population urbaine (en % du total)	42.4	43	43.5	44	44.6
Densité de population par km ² de terre agricole	141.2	146	151	156.1	161.3
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	59.1	59.7	60.2	60.7	61.2
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	87.7	87.2	90.4	88.7	87.8
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire	104	106	108	107	
Proportion d'inscription à l'école secondaire	35	37	39	40	
Degré d'alphabétisation des adultes			76.6		81
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	32.1	32.1	32	32	32
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	51.4	51.5	51.5	51.6	51.6
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	19	18.5	18	17.6	17.1
Investissement direct (net)	-19.9	34.4	48.6	63.4	70
Stock des investissements directs	530	580	660		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	1072.6	1789.5	2263.3	2948.4	3679.7
Paiement de l'intérêt	25.4	45	98	157.3	230.4
Total du service de la dette	82	117.5	208.3	730.8	409.1
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	512	484	689	700	692
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	3.7	3.7	5.4	5.7	5.8

ANNEXE 27a (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population (total en millions)	8.605				
PIB, par secteur					
Agriculture	1550				
Mines	2395				
Ind. manufacturières	1483				
Construction	1104				
Electricité, gaz et eau	106				
Transports et communications	1421				
Commerce et finances	2160				
Admin. publique/défense	1148				
Autres branches	2049				
PIB au coût des facteurs	13427				
PNB	12594				
PNB par habitant (en \$ US)	1180	1610	1420	1150	1160
Balance nette des biens et services	-1085				
Taux de change (sucre par \$ US)	25				
Population					
Population urbaine (en % du total)	45.2				
Densité de population par km ² de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	61.7				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)					
Éducation					
Proportion d'inscription à l'école primaire					
Proportion d'inscription à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	32.1				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)					
Investissement direct (net)	60				
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	4256.7				
Paiement de l'intérêt	345.1				
Total du service de la dette	535.6				
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)					

ANNEXE 10a - Données économiques pour l'Équateur (en millions de \$ US)

	% d'augmentation							
	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	15%	15%	18%	7%	PIB par secteur/population (moyen)			
PIB, par secteur	25%	73%	82%	23%	\$59.21	\$74.35	\$137.24	\$174.14
Agriculture	5%	24355%	89%	46%	\$2.14	\$36.06	\$120.03	\$279.84
Mines	37%	10%	245%	20%	\$38.70	\$57.07	\$127.93	\$145.61
Ind. manufacturières	32%	152%	233%	65%	\$4.43	\$15.89	\$53.34	\$113.73
Construction	5%	63%	173%	50%	\$2.20	\$3.27	\$6.71	\$12.44
Electricité, gaz et eau	72%	66%	346%	70%	\$7.75	\$21.45	\$65.02	\$144.98
Transports et communications	15%	126%	150%	32%	\$37.50	\$61.09	\$159.28	\$240.25
Commerce et finances	-21%	102%	139%	65%	\$8.32	\$28.06	\$71.71	\$125.65
Admin. publique/défense	19%	122%	154%	42%	\$62.72	\$58.20	\$135.16	\$224.36
Autres branches	19%	112%	161%	39%				
PIB au total des facteurs	61%	66%	131%	5%				
PNS	22%	-81%	530%	312%				
PNB par habitant (en \$ US)	20%	20%	0%	0%				
Balance nette des biens et services								
Taux de change (peso par \$ US)								
Population								
Population urbaine (en % du total)	8%	6%	5%	3%				
Densité de population par km ² de terre agricole	18%	11%	14%	3%				
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	5%	5%	4%	2%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	1%	1%	1%	-1%				
Éducation								
Proportion d'inscription à l'école primaire	10%	7%	3%					
Proportion d'inscription à l'école secondaire	42%	50%	21%					
Degré d'alphabétisation des adultes	1%	9%	6%					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-1%	0%	0%	0%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-6%	1%	0%	0%				
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	7%	-12%	-10%	-3%				
Investissement direct (net)		8%	-33%	-5%	Investissement direct net par pers.	\$14.85	\$5.87	\$7.67
Stock des investissements directs	266%	167%	-18%		Stock d'investissement par personne	\$16.12	\$71.23	\$76.33
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		119%	276%	44%	Valeur de la dette par personne	\$59.91	\$234.21	\$467.98
Paiement de l'intérêt		141%	794%	119%	Paiement d'intérêts par personne	\$1.22	\$9.08	\$33.93
Total du service de la dette		115%	1341%	-27%	Service de la dette par personne	\$3.96	\$31.45	\$55.70

ANNEXE 29a - Données économiques pour le Pérou
(en millions de \$ US)

	1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Population (total en millions)	9.665	11.23	12.833	13.194	13.565	13.948	14.341	14.745
PIB, par secteur								
Agriculture	423	722	1129	1167	1200	1402	1715	2133
Mines	144	284	471	424	471	696	814	698
Ind. manufacturières	583	999	1539	1904	2111	2572	3399	3836
Construction	63	149	206	240	293	358	466	574
Electricité, gaz et eau	10	27	50	57	54	78	86	116
Transports et communications	104	225	370	411	465	562	759	1005
Commerce et finances	378	916	1217	1417	1626	1961	2676	3439
Admin. publique/défense	103	303	385	425	464	569	644	812
Autres branches	595	1274	1434	1535	1741	1946	2194	2765
PIB au coût des facteurs	2412	4900	6902	7630	8456	10144	12775	15377
PNB	2346	4814	6786	7533	8348	9982	12614	15164
PNB par habitant (en \$ US)		300	450	480	520		740	
Balance nette des biens et services	-15	-147	132	-42	-49	-215	-798	-1543
Taux de change (sol par \$ US)	27.422	26.82	38.7	38.7	38.7	38.7	38.7	40.8
Population								62.8
Population urbaine (en % du total)	46.3	51.9	59.5					
Densité de population par km ² de terre agricole	31.6	38.8	42.9					49.6
Caractéristique démographique								55.7
Espérance de vie (en années)	47.5	50.4	53.4					
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	103.3		101.9					102.3
Éducation								
Proportion d'inscription à l'école primaire	83	99	105					110
Proportion d'inscription à l'école secondaire	15	25	30					45
Degré d'alphabétisation des adultes	61				72.5			72
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	31.3	29.9	28.9					29.2
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	52.5	50.3	48					43.9
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	19.6	19	18.4					18.5
Investissement direct (net)			-70					315.7
Stock des investissements directs		787		820	880	990	1300	1700
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris			1092.5					4002.2
Paiement de l'intérêt			43.6					186.9
Total du service de la dette			144.2					440.7
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	433	593	707					804
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	4.2	6.7	9.1					11.9

ANNEXE 29a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980
Population					
(total en millions)	15.1	15.464	15.837	16.219	16.61
PIB, par secteur					
Agriculture	1863	1772	1279	1455	1660
Mines	797	966	1186	2151	2271
Ind. manufacturières	3844	3499	3254	4238	5430
Construction	536	488	341	373	553
Electricité, gaz et eau	124	127	120	148	172
Transports et communications	976	1015	758	914	1157
Commerce et finances	3216	2972	2627	3411	4608
Admin. publique/defense	749	738	506	522	910
Autres branches	2354	2062	1713	1923	2654
PIB au coût des facteurs	14460	13639	11764	15135	19423
PNB	14110	13227	11223	14190	4102
PNB par habitant (en \$ US)				850	1090
Balance nette des biens et services	-1202	-389	-229	531	-48
Taux de change (sol par \$ US)	57.432	83.813	156.335	224.549	288.653
Population					
Population urbaine (en % du total)	63.2	63.7	64.2	64.7	65.2
Densité de population par km ² de terre agricole	49.6	50.6	51.8	53.1	54.4
Caractéristique démographique					
Esperance de vie (en années)	56.1	56.4	56.7	57.1	57.5
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	101	101.6	91.3	97.6	98.6
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire	112	112	113	112	112
Proportion d'inscription à l'école secondaire	47	50	55	56	57
Degré d'alphabétisation des adultes			79.7		80
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	29.3	29.4	29.5	29.6	29.6
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	43.1	42.2	41.4	40.6	39.8
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	18.5	18.5	18.5	18.5	18.5
Investissement direct (net)	169.7	53.7	25	71.1	27.3
Stock des investissements directs	1800	1930	2150		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	5559.3	6437.7	6749.7	7997.4	8387.7
Paiement de l'intérêt	199	248.5	319.9	440.2	547.4
Total du service de la dette	455	653.3	752.7	923.2	1504.4
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	831	848	778	807	807
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	12.5	13.1	12.3	13.1	13.4

ANNEXE 29a (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population (total en millions)	17.031				
PIB, par secteur					
Agriculture	2068				
Mines	2115				
Ind. manufacturières	6491				
Construction	727				
Electricité, gaz et eau	233				
Transports et communications	1486				
Commerce et finances	5758				
Admin. publique/défense	1177				
Autres branches	3203				
PIB au coût des facteurs	23257				
PNB	649				
PNB par habitant (en \$ US)	1170	1260	1040	1020	960
Balance nette des biens et services	-2255				
Taux de change (sol par \$ US)	422.85				
Population					
Population urbaine (en % du total)	65.9				
Densité de population par km ² de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	57.9				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)					
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire					
Proportion d'inscription à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	29.8				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	39.2				
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	18.2				
Investissement direct (net)	266.5				
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	8468				
Paiement de l'intérêt	528.2				
Total du service de la dette	1895				
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)					

ANNEXE 30a - Données économiques pour le Pérou (en millions de \$ US)

	% d'augmentation							
	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85
Population								
(total, en millions)	16%	12%	13%	5%	PIB par secteur/population			
PIB, par secteur					(moyen)			
Agriculture	71%	52%	-15%	42%	\$54.81	\$37.43	\$109.90	\$110.80
Mines	97%	73%	164%	-2%	\$20.52	\$42.36	\$74.94	\$130.37
Ind. manufacturières	71%	107%	25%	53%	\$75.73	\$171.25	\$241.32	\$354.35
Construction	135%	136%	-24%	95%	\$10.16	\$23.36	\$29.89	\$38.04
Electricité, gaz et eau	166%	72%	72%	58%	\$1.80	\$4.94	\$8.20	\$12.02
Transports et communications	116%	105%	21%	62%	\$15.77	\$37.83	\$60.34	\$78.55
Commerce et finances	142%	120%	27%	69%	\$61.94	\$131.08	\$202.49	\$308.11
Admin. publique/défense	177%	67%	-19%	125%	\$19.72	\$36.93	\$43.01	\$62.02
Autres branches	114%	53%	-12%	67%	\$89.47	\$131.13	\$139.62	\$174.40
PIB au coût des facteurs	103%	85%	18%	54%				
PNB	105%	86%	12%	-95%				
PNB par habitant (en \$ US)	50%	64%	15%	13%				
Balance nette des biens et services	884%	1818%	-21%	-457%				
Taux de change	-2%	0%	480%	88%				
(peso par \$ US)								
Population								
Population urbaine (en % du total)	12%	6%	3%	2%				
Densité de population par km ²								
de terre agricole	23%	13%	9%	2%				
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	6%	4%	3%	1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie								
par habitant (en % du taux requis)	-1%	0%	-5%	1%				
Education								
Proportion d'inscription								
à l'école primaire	19%	5%	2%	0%				
Proportion d'inscription								
à l'école secondaire	67%	50%	11%	-12%				
Degré d'alphabétisation des adultes	19%	-1%	11%					
Emploi et revenu								
Taux de participation de								
la force de travail (en %)	-4%	1%	1%	1%				
Force de travail dans l'agriculture								
(en % du total)	-4%	-9%	-8%	-2%				
Force de travail dans l'industrie								
(en % du total)	-3%	1%	0%	0%				
Investissement direct (net)		551%	-77%	275%	Investissement direct net par pers.			
					(\$5.45) \$8.21 \$8.73			
Stock des investissements directs	4%	59%	65%		Stock d'investissement par personne			
					\$70.08 \$72.48 \$123.97			
Total de l'encours de la dette					Valeur de la dette par personne			
-emprunts non décaissés compris		266%	100%	6%	\$85.13 \$397.42 \$501.05			
Paiement de l'intérêt		329%	136%	20%	Paiement d'intérêts par personne			
					\$3.40 \$18.02 \$31.97			
Total du service de la dette		206%	109%	105%	Service de la dette par personne			
					\$11.24 \$41.68 \$101.05			

ANNEXE 31a - Données économiques pour le Venezuela
(en millions de \$ US)

	1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Population (total en millions)	7.632	9.119	10.709	11.075	11.453	11.844	12.248	12.666
PIB, par secteur								
Agriculture	456	544	826	853	888	1063	1319	1628
Mines	1627	1897	2066	2340	2383	3608	8591	7115
Ind. manufacturières	inclus dans Commerce et finances		1849	2088	2273	2792	4710	4399
Construction	idea		463	524	703	887	1038	1447
Electricité, gaz et eau	idea		188	205	216	242	278	328
Transports et communications	idea		1213	1306	1540	1710	2025	2582
Commerce et finances	5481	5851	3043	3197	3467	3856	4636	5644
Admin. publique/defense	inclus dans Commerce et finances		1283	1435	1665	1857	2436	3014
Autres branches	idea		698	807	912	1052	1222	1447
PIB au coût des facteurs	7564	8292	11629	12757	14045	17068	26256	27603
PNB	7042	7587	11067	12015	13559	16381	25616	27684
PNB par habitant (en \$ US)		830	980	1060	1240		1960	
Balance nette des biens et services	455	163	-33	50	-23	948	5825	2280
Taux de change (bolivar par \$ US)	3.35	4.5	4.498	4.501	4.4	4.305	4.285	4.285
Population								
Population urbaine (en % du total)	66.6	71.7	76.2					80.2
Densité de population par km ² de terre agricole	43.7	48.1	53.7					62.2
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	57.3	60.4	63.2					65.4
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	96.4		94					95.4
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	100	94	94					97
Proportion d'inscription à l'école secondaire	21	27	33					43
Degré d'alphabétisation des adultes	63.3			76.5				82
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	30.9	29.3	28.9					29.9
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	34.9	30	25.6					21.6
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	22.2	23.6	24.9					25.9
Investissement direct (net)			-23					417.7
Stock des investissements directs		3513		3700	3700	3600	3030	4000
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris			924.1					1393.3
Paiement de l'intérêt			40.3					103.5
Total du service de la dette			82.1					539.3
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	3014	3660	3809					3533
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	23.0	33.4	40.8					44.7

ANNEXE 31a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Population (total en millions)	13.095	13.536	13.988	14.453	14.93	15.423				
PiB, par secteur										
Agriculture	1735	2159	2471	2851	3434	3975				
Mines	7261	7655	7058	10762	14428	15649				
Ind. manufacturières	5303	5775	6247	6278	9647	10348				
Construction	1928	2676	3335	3437	3373	3537				
Electricité, gaz et eau	359	424	525	599	689	968				
Transports et communicati	3170	3990	5034	5571	6051	7249				
Commerce et finances	6565	7430	8202	9523	12271	14429				
Admin. publique/défense	3589	4245	4709	5399	6819	7862				
Autres branches	1632	1957	2240	2547	2977	3452				
PiB au coût des facteurs	31542	36311	39822	46966	59689	67768				
PNB	31584	35226	39676	48789	59968	68521				
PNB par habitant (en \$ US)				3440	3910	4220	4140	3830	3480	3110
Balance nette des biens et	-480	-2887	-5310	754	5151	4415				
Taux de change (bolivar par \$ US)	4.29	4.293	4.293	4.293	4.293	4.293				
Population										
Population urbaine (en %)	80.8	81.4	82	82.7	83.3	83.8				
Densité de population par km ² de terre agricole	63.8	65.4	67.3	69.3	71.2					
Caractéristique démographique										
Esperance de vie (en année)	65.7	66.1	66.5	66.9	67.4	67.9				
Santé et nutrition										
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du tau)	97.9	102	108	111.5	111.9					
Education										
Proportion d'inscription à l'école primaire	103	102	103	104						
Proportion d'inscription à l'école secondaire	38	38	38	39						
Degré d'alphabétisation des adultes			82							
Emploi et revenu										
Taux de participation de la force de travail (en %)	30.1	30.2	30.4	30.5	30.7	30.8				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	20.8	20.1	19.4	18.7	18					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	26.1	26.3	26.5	26.7	26.8					
Investissement direct (net)	-889	-3.5	67.6	87.9	54.7	160.3				
Stock des investissements d	2900	3300	3620							
Total de l'encours de la dette										
-emprunts non décaissés c	3204.2	4780.7	7384.3	10238.7	11150.4	11534.9				
Paiement de l'intérêt	121.6	222.6	393.3	658.7	1229.2	1696.2				
Total du service de la dette	406.5	827.1	749.6	1548.4	2964.3	3048.5				
Consommation d'énergie per (en Kg de charbon)	3397	3413	3408	3388	3039					
Consommation totale d'énerg (en million de tonne de charbon)	44.5	46.2	47.7	49.0	45.4					

ANNEXE 31a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980
Population (total en millions)	12.095	13.536	13.988	14.453	14.93
PIB, par secteur					
Agriculture	1735	2159	2471	2851	3434
Mines	7261	7655	7058	10752	14428
Ind. manufacturières	5303	5775	6247	6278	9647
Construction	1928	2676	3335	3437	3373
Electricité, gaz et eau	359	424	525	599	689
Transports et communications	3170	3990	5034	5571	6051
Commerce et finances	6565	7430	9202	9523	12271
Admin. publique/défense	3589	4245	4709	5399	6819
Autres branches	1632	1957	2240	2547	2977
PIB au coût des facteurs	31542	36311	39822	48966	59689
PNB	31584	36226	39676	48789	59668
PNB par habitant (en \$ US)				3440	3910
Balance nette des biens et services	480	-2887	-5310	754	5151
Taux de change (bolivar par \$ US)	4.29	4.293	4.293	4.293	4.293
Population					
Population urbaine (en % du total)	80.8	81.4	82	82.7	83.3
Densité de population par km ² de terre agricole	63.8	65.4	67.3	69.3	71.2
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	55.7	66.1	66.5	66.9	67.4
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	97.9	102	108	111.5	111.9
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire	103	102	103	104	
Proportion d'inscription à l'école secondaire	38	38	38	39	
Degré d'alphabétisation des adultes			82		
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	30.1	30.2	30.4	30.5	30.7
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	20.8	20.1	19.4	18.7	18
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	26.1	26.3	26.5	26.7	26.8
Investissement direct (net)	-889	-3.5	67.6	87.9	54.7
Stock des investissements directs	2900	3300	3620		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	3204.2	4780.7	7384.3	10238.7	11150.4
Paiement de l'intérêt	121.6	222.6	393.3	658.7	1229.2
Total du service de la dette	406.5	827.1	749.6	1548.4	2964.3
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	3397	3413	3408	3388	3339
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	44.5	46.2	47.7	49.0	45.4

ANNEXE 32a - Données économiques pour le Venezuela (en millions de \$ US)

	% d'augmentation				1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	19%	14%	18%	7%				
PIB, par secteur								PIB par secteur/population (moyen)
Agriculture	19%	60%	116%	33%	\$59.71	\$86.32	\$160.09	\$244.09
Mines	17%	316%	25%	47%	\$210.38	\$331.21	\$586.29	\$997.49
Ind. manufacturières		155%	76%	25%		\$239.21	\$442.93	\$658.75
Construction		124%	231%	6%		\$63.07	\$183.31	\$230.94
Electricité, gaz et eau		48%	115%	62%		\$19.68	\$33.00	\$54.60
Transports et communications		67%	175%	30%		\$135.96	\$300.38	\$438.15
Commerce et finances	7%	52%	105%	52%	\$676.52	\$317.44	\$551.57	\$879.66
Admin. publique/défense		90%	122%	45%		\$151.33	\$309.36	\$483.66
Autres branches		75%	108%	36%		\$81.83	\$145.03	\$211.79
PIB au coût des facteurs	10%	126%	86%	35%				
PNB	8%	131%	90%	40%				
PNB par habitant (en \$ US)	18%	100%	76%	-10%				
Balance nette des biens et services	-64%	17368%	-87%	485%				
Taux de change (peso par \$ US)	34%	-5%	0%	0%				
Population								
Population urbaine (en % du total)	8%	5%	3%	1%				
Densité de population par km ² de terre agricole	10%	16%	11%	3%				
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	5%	3%	2%	1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	-2%	1%	17%	0%				
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	-6%	3%	5%					
Proportion d'inscription à l'école secondaire	29%	30%	-12%					
Degré d'alphabétisation des adultes	21%	7%	0%					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-5%	3%	2%	1%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-14%	-16%	-13%	-4%				
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	6%	4%	3%	0%				
Investissement direct (net)		1916%	-79%	82%				Investissement direct net par pers. (\$2.15) (\$4.71) \$7.08
Stock des investissements directs	5%	-18%	19%					Stock d'investissement par personne \$385.24 \$300.94 \$259.36
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		51%	635%	13%				Valeur de la dette par personne \$86.29 \$398.61 \$747.38
Paiement de l'intérêt		157%	536%	158%				Paiement d'intérêts par personne \$3.76 \$22.14 \$96.38
Total du service de la dette		557%	187%	97%				Service de la dette par personne \$7.67 \$60.10 \$198.10

ANNEXE 22a - Données économiques pour le Groupe andin
(en million de \$ US)

	1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Population (total en millions)	48.486	56.276	64.463	66.18	67.923	69.476	71.528	73.066
PIB, par secteur								
Agriculture	2936	3952	4960	5405	5969	5700	8154	9125
Mines	2269	2871	3501	3632	3995	5837	12138	9635
Ind. manufacturières	2350	3787	7196	8346	9127	10642	14459	13157
Construction	432	766	1549	1952	2263	2362	3105	3394
Electricité, gaz et eau	155	249	531	637	614	550	684	807
Transports et communications	615	966	2681	2977	3453	3737	4534	5202
Commerce et finances	7815	9392	7814	8754	9794	10845	12627	14348
Admin. publique/défense	541	1059	2802	3306	3846	4039	5055	5738
Autres branches	2365	3592	4909	5753	6212	6236	7043	8066
PIB au coût des facteurs	19483	26634	35943	40761	45279	50918	67799	69472
FNB	18976	25914	35399	40150	44891	50295	67189	69527
PNB par habitant (en \$ US)		2200	2960	3170	3520		4790	
Balance nette des biens et services	113	-229	-488	-897	-1016	277	4640	-362
Taux de change (peso par \$ US)	64.288	71.678	94.45	100.025	103.219	111.753	114.881	125.925
Population								
Population urbaine (en % du total)	47.9	51.8	56.4					59.1
Densité de population par km ² de terre agricole	46.6	53.9	58.9					65.1
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	51.4	53.9	56.6					58.8
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	95.4		94.2					95.8
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	86.0	94.2	97.8					105.7
Proportion d'inscription à l'école secondaire	16.0	23.0	28.8					39.8
Degré d'alphabétisation des adultes	62.9		65.7					77.0
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	32.1	31.0	30.6					30.7
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	48.0	44.0	40.1					37.0
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	19.8	20.7	21.4					21.3
Investissement direct (net)			-120.3					967.1
Stock des investissements directs		6215		6610	6680	6525	7030	7900
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris			7309.4					14803.3
Paiement de l'intérêt			219.4					602.1
Total du service de la dette			633.8					1855.2
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	864.0	1046.8	1184.5					1201.2
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	41.9	58.9	76.4					87.8

ANNEXE 33a (suite)

	1976	1977	1978	1979	1980
Population (total en millions)	74.862	76.694	78.565	80.47	82.46
PIB, par secteur					
Agriculture	10105	12680	13274	15238	17905
Mines	10274	11147	10797	17403	22586
Ind. manufacturières	15610	17188	19215	24406	29374
Construction	3964	5048	6086	6837	8106
Electricité, gaz et eau	970	1178	1343	1663	2124
Transports et communications	6117	7642	9072	10692	12383
Commerce et finances	16008	18467	20620	25187	32291
Admin. publique/défense	6590	7767	8455	9300	12702
Autres branches	6675	10210	11343	13404	16712
PIB au coût des facteurs	78313	91327	100205	124730	154183
PNB	78339	91435	100350	124822	140534
PNB par habitant (en \$ US)				8300	10210
Balance nette des biens et services	-745	-4580	-7190	-97	1683
Taux de change (peso par \$ US)	154.47	191.41	276.379	354.031	428.736
Population					
Population urbaine (en % du total)	59.9	60.8	61.7	62.6	63.6
Densité de population par km ² de terre agricole	66.6	66.2	69.9	71.7	73.6
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	59.2	59.6	60.1	60.5	61.1
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	97.0	97.8	98.7	100.5	101.3
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire	107.7	108.5	95.2	95.8	73.5
Proportion d'inscription à l'école secondaire	40.0	41.7	38.2	39.7	32.3
Degré d'alphabétisation des adultes			79.4		76.3
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	30.9	31.0	31.2	31.4	31.5
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	36.4	35.8	35.2	34.6	34.0
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	21.3	21.3	21.3	21.3	21.2
Investissement direct (net)	-734.6	142.9	396.8	577.7	597
Stock des investissements directs	7000	8565	9520		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	19090.8	23344.3	28673.3	34730.1	37751
Paiement de l'intérêt	717.2	911.7	1352.8	1955	2930.1
Total du service de la dette	2080.4	2949.1	3668.9	5376.4	7072.6
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	1193.8	1212.8	1242.3	1250.0	1182.8
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	89.4	93.0	97.6	100.6	97.5

ANNEXE 33a (suite)

	1951	1952	1953	1954	1955
Population (total en millions)	84.497				
PIB, par secteur					
Agriculture	20313				
Mines	23223				
Ind. manufacturières	33589				
Construction	9803				
Electricité, gaz et eau	2791				
Transports et communications	14954				
Commerce et finances	38536				
Admin. publique/défense	14881				
Autres branches	20010				
PIB au coût des facteurs	178200				
PNB	157262				
PNB par habitant (en \$ US)	11110	11230	10070	9270	8460
Balance nette des biens et services	-5889				
Taux de change (peso par \$ US)	570.144				
Population					
Population urbaine (en % du total)	64.3				
Densité de population par km ² de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	61.6				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)					
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire					
Proportion d'inscription à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)					
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)					
Investissement direct (net)	1131.6				
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette - emprunts non décaissés compris	39835.7				
Paiement de l'intérêt	3653.6				
Total du service de la dette	8146.5				
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)					

ANNEXE 34a - Données économiques pour le Groupe andin (en millions de \$ US)

	% d'augmentation							
	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85	1960-1965	1970-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	15%	11%	13%	5%	PIB par secteur/population (moyen)			
PIB, par secteur	35%	64%	87%	33%	\$65.75	\$91.85	\$157.49	\$228.91
Agriculture	27%	247%	43%	33%	\$48.98	\$85.71	\$154.45	\$274.38
Mines	60%	101%	69%	38%	\$58.68	\$146.57	\$233.48	\$377.12
Ind. manufacturières	77%	100%	120%	43%	\$11.44	\$33.07	\$66.02	\$107.27
Construction	57%	29%	143%	58%	\$3.89	\$8.88	\$15.54	\$29.44
Electricité, gaz et eau	57%	69%	135%	40%	\$15.03	\$51.21	\$100.94	\$163.74
Transports et communications	20%	62%	99%	53%	\$164.25	\$146.67	\$246.65	\$424.82
Commerce et finances	96%	80%	96%	50%	\$15.27	\$56.09	\$100.22	\$165.21
Admin. publique/défense	52%	43%	90%	49%	\$56.86	\$58.80	\$134.75	\$219.95
Autres branches	37%	89%	84%	43%				
PIB au coût des facteurs	37%	90%	85%	26%				
PNB	35%	62%	86%	-5%				
PNB par habitant (en \$ US)	-303%	417%	-98%	5971%				
Balance nette des biens et services	11%	22%	208%	61%				
Taux de change (peso par \$ US)								
Population								
Population urbaine (en % du total)	8%	5%	6%	3%				
Densité de population par km ² de terre agricole	16%	10%	10%	3%				
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	5%	4%	3%	2%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	-1%	2%	5%	1%				
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	9%	8%	3%	-32%				
Proportion d'inscription à l'école secondaire	44%	38%	5%	29%				
Degré d'alphabétisation des adultes	4%	17%	-1%					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-3%	0%	2%	-100%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-8%	-8%	-6%	-2%				
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	5%	0%	0%	0%				
Investissement direct (net)		904%	-40%	96%	Investissement direct net par pers. (\$1.87) \$3.52 \$10.35			
Stock des investissements directs	6%	6%	35%		Stock d'investissement par personne \$110.44 \$97.58 \$108.79			
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		103%	135%	15%	Valeur de la dette par personne \$113.39 \$314.45 \$464.71			
Paiement de l'intérêt		174%	225%	87%	Paiement d'intérêts par personne \$3.40 \$14.44 \$39.43			
Total du service de la dette		193%	190%	52%	Service de la dette par personne \$9.83 \$41.52 \$91.16			

ANNEXE 35a - Données économiques pour le Groupe andin
(en millions de \$ US et en % (moyenne))

1960-1965 1970-74 1975-79 1980-85 1970-85

FIB, par secteur					
Agriculture	15%	13%	13%	11%	12%
Mines	11%	12%	13%	14%	13%
Ind. manufac.	13%	21%	19%	19%	20%
Construction	3%	5%	5%	5%	5%
Electricité, gaz et eau	1%	1%	1%	1%	1%
Transpo. et communi.	3%	7%	8%	8%	8%
Comme. et finan.	37%	21%	20%	21%	21%
Adm. publi./def.	3%	8%	8%	8%	8%
Autres branches	13%	13%	11%	11%	12%
FIB au cout des facteurs	100%	100%	100%	100%	100%
PNS	3741	7931	15482	24516	
PNS par habitant (moyenne en \$)	367	602	1483	1576	
PNS par habitant pour l'Amérique latine		805	1730	2070	
		72 et 74	1979	1980	
Population					
Population urbaine (en % du total)	50	58	61	64	
Densité de population par km ² de terre agricole	50	62	68	74	
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	53	58	60	61	
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	95	95	99	101	
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire	90	102	103	74	
Proportion d'inscription à l'école secondaire	20	34	40	32	
Degré d'alphabétisation des adultes	63	71	78	76	
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	32	31	31	32	
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	46	39	36	34	
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	20	21	21	21	
Investissement direct (net)		-120	270	864	
Stock des investissements directs	6215	6711	8246		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		11056	24128	38793	
Paiement de l'intérêt		411	1108	3292	
Total du service de la dette		1245	3186	7610	
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	955	1193	1220	1183	
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	50	82	94	98	

ANNEXE 10 - Valeur et % des exportations totales effectuées par
tous les membres de la CEAO vers chaque région (en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	
Total	748.2	982.2	1349.4	1938.7	
(variation en %)		31.28%	37.39%	43.67%	
Pays développés	513.7	801.5	1011.5	1475.0	
(variation en %)		30.60%	26.21%	45.81%	
(% du total des exportations)		82.02%	81.60%	74.97%	76.08%
Pays sous-développés	117.2	167.1	248.6	350.0	
(variation en %)		42.58%	47.58%	45.99%	
(% du total des exportations)		15.66%	17.01%	18.27%	18.57%
Afrique	84.5	78.5	215.5	290.4	
(variation en %)		-7.10%	175.92%	34.07%	
(% du total des exportations)		11.29%	7.95%	15.05%	14.98%
CEAO	55.1	49.5	125.1	169.0	
(variation en %)		-10.16%	152.73%	35.09%	
(% du total des exportations)		7.36%	5.04%	9.27%	8.72%

	1975	1976	1977	1978	
Total	2020.5	2585.2	3249.4	3227.8	
(variation en %)	4.22%	28.94%	24.73%	-0.66%	
Pays développés	1471.5	2016.4	2545.2	2468.0	
(variation en %)	-0.24%	37.03%	26.22%	-3.03%	
(% du total des exportations)		72.83%	77.40%	78.33%	76.46%
Pays sous-développés	416.8	425.8	594.4	592.9	
(variation en %)	15.78%	2.16%	39.60%	-0.25%	
(% du total des exportations)		20.63%	16.34%	18.29%	18.37%
Afrique	350.2	332.7	446.0	482.2	
(variation en %)	20.59%	-5.00%	34.05%	8.12%	
(% du total des exportations)		17.33%	12.77%	13.73%	14.94%
CEAO	222.7	189.0	259.8	273.7	
(variation en %)	31.78%	-15.13%	37.46%	5.35%	
(% du total des exportations)		11.02%	7.25%	8.00%	8.48%

ANNEXE 1b (suite)

	1979	1980	1981	1982
Total	3681.1	4659.4	4120.0	3568.6
(variation en %)	20.24%	20.05%	-11.58%	-13.38%
Pays développés	3005.2	3445.3	2732.0	2498.0
(variation en %)	21.79%	14.62%	-20.70%	-8.57%
(% du total des exportations)	77.45%	73.94%	65.31%	70.00%
Pays sous-développés	739.0	995.8	1153.6	798.4
(variation en %)	24.64%	34.75%	15.55%	-30.79%
(% du total des exportations)	19.04%	21.37%	28.00%	22.37%
Afrique	561.4	755.9	805.3	636.8
(variation en %)	16.42%	34.65%	6.54%	-20.92%
(% du total des exportations)	14.46%	16.22%	19.55%	17.84%
CEAO	312.4	411.7	480.7	362.2
(variation en %)	14.14%	31.79%	16.76%	-24.65%
(% du total des exportations)	8.05%	8.84%	11.67%	10.15%

	1983	1984	1985
Total	3421.5	3997.8	4268.6
(variation en %)	-4.12%	16.84%	6.77%
Pays développés	2340.1	2797.1	3083.5
(variation en %)	-6.32%	19.53%	10.24%
(% du total des exportations)	68.39%	69.97%	72.24%
Pays sous-développés	752.3	756.8	764.2
(variation en %)	-5.77%	0.60%	0.98%
(% du total des exportations)	21.93%	18.93%	17.90%
Afrique	587.5	564.4	489.1
(variation en %)	-7.74%	-3.93%	-13.34%
(% du total des exportations)	17.17%	14.12%	11.46%
CEAO	338.7	284.3	270.0
(variation en %)	-6.49%	-15.06%	-5.03%
(% du total des exportations)	9.90%	7.11%	6.33%

ANNEXE 15 - Valeur et % des exportations de la CEEA à destination de chaque pays (en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	
CEAO (total)	55.1	49.5	125.1	169.0	
(variation en %)		-10.16%	152.73%	35.09%	
Burkina Faso	7.6	11.9	19.3	28.9	
(variation en %)		56.58%	62.18%	49.74%	
(pays/total en %)	13.75%	24.04%	15.43%	17.10%	
Cote d'Ivoire	15.4	9.8	39.0	41.0	
(variation en %)		-36.36%	297.96%	5.13%	
(pays/total en %)	27.95%	19.80%	31.18%	24.26%	
Mali	10.9	10.0	24.1	42.5	
(variation en %)		-8.26%	141.00%	76.76%	
(pays/total en %)	19.78%	20.20%	19.26%	25.21%	
Mauritanie	7.6		14.2	18.4	
(variation en %)			82.05%	29.58%	
(pays/total en %)	14.16%	0.00%	11.35%	10.89%	
Niger	2.3	4.8	5.3	9.4	
(variation en %)		109.70%	10.42%	77.36%	
(pays/total en %)	4.17%	9.70%	4.24%	5.56%	
Senegal	11.1	13.0	23.2	28.7	
(variation en %)		17.12%	78.46%	23.71%	
(pays/total en %)	20.15%	26.26%	18.55%	16.98%	
	1975	1976	1977	1978	
CEAO (total)	222.7	189.0	259.8	273.7	
(variation en %)	31.78%	-15.13%	37.46%	5.35%	
Burkina Faso	34.8	36.9	51.3	55.1	
(variation en %)	20.42%	6.03%	39.02%	7.41%	
(pays/total en %)	15.63%	19.52%	19.75%	20.13%	
Cote d'Ivoire	54.7	35.6	46.7	38.0	
(variation en %)	33.41%	-34.92%	31.18%	-18.63%	
(pays/total en %)	24.56%	18.84%	17.98%	13.88%	
Mali	66.1	45.9	72.8	81.8	
(variation en %)	55.16%	-30.56%	58.61%	12.36%	
(pays/total en %)	29.68%	24.29%	28.02%	29.89%	
Mauritanie	25.9	18.2	32.1	40.7	
(variation en %)	40.76%	-29.73%	76.37%	26.79%	
(pays/total en %)	11.63%	9.63%	12.36%	14.87%	
Niger	14.5	19.9	30.9	52.0	
(variation en %)	54.26%	37.24%	55.28%	68.26%	
(pays/total en %)	6.51%	10.53%	11.89%	19.00%	
Senegal	26.7	32.5	26.0	6.1	
(variation en %)	-6.97%	21.72%	-20.00%	-76.54%	
(pays/total en %)	11.99%	17.20%	10.01%	2.23%	

ANNEXE 2b (suite)

	1979	1980	1981	1982	
CEAO (total)	312.4	411.7	480.7	362.2	
(variation en %)	14.14%	31.73%	16.76%	-24.65%	
Burkina Faso	62.8	97.3	100.7	109.4	
(variation en %)	13.97%	54.94%	3.49%	8.64%	
(pays/total en %)		20.10%	23.63%	20.95%	30.20%
Cote d'Ivoire	79.8	74.1	129.3	62.1	
(variation en %)	110.00%	-7.14%	74.49%	-51.97%	
(pays/total en %)		25.54%	18.00%	26.90%	17.15%
Mali	89.1	147.6	129.9	96.4	
(variation en %)	8.92%	65.66%	-11.99%	-25.79%	
(pays/total en %)		28.52%	35.85%	27.02%	26.62%
Mauritanie	22.8	30.5	50.5	25.6	
(variation en %)	-43.98%	33.77%	65.57%	-49.31%	
(pays/total en %)		7.30%	7.41%	10.51%	7.07%
Niger	30.0	29.9	37.6	38.4	
(variation en %)	-42.31%	-0.33%	25.75%	2.13%	
(pays/total en %)		9.60%	7.26%	7.82%	10.60%
Senegal	27.9	32.2	32.7	30.3	
(variation en %)	357.38%	15.77%	1.24%	-7.34%	
(pays/total en %)		8.93%	7.85%	6.80%	8.37%

	1983	1984	1985	
CEAO (total)	338.7	284.3	270.0	
(variation en %)	-6.43%	-16.06%	-5.03%	
Burkina Faso	88.7	72.6	69.0	
(variation en %)	-18.92%	-18.15%	-4.96%	
(pays/total en %)		25.19%	25.54%	25.56%
Cote d'Ivoire	56.0	50.6	48.1	
(variation en %)	-9.82%	-9.64%	-4.94%	
(pays/total en %)		15.53%	17.80%	17.81%
Mali	106.5	84.6	80.3	
(variation en %)	10.48%	-20.56%	-5.08%	
(pays/total en %)		31.44%	29.76%	29.74%
Mauritanie	28.0	26.8	25.5	
(variation en %)	9.38%	-4.29%	-4.85%	
(pays/total en %)		8.27%	9.43%	9.44%
Niger	26.1	26.5	25.1	
(variation en %)	-32.03%	1.53%	-5.28%	
(pays/total en %)		7.71%	9.32%	9.30%
Senegal	33.4	23.2	22.0	
(variation en %)	10.23%	-30.54%	-5.17%	
(pays/total en %)		9.86%	8.16%	8.15%

Annexe 20 - Exportations de chaque pays en valeur et % (d'augmentation ou de diminution, de la part des exportations) vers certaines régions (en millions de \$ US)

		1971		1972		1973		1974	
M O N D I A L	Mondial	15.9		20.5		25.2		36.4	
				28.93%		22.93%		44.44%	
	Pays développés	7.2	45.28%	7.9	38.54%	11.5	45.63%	19.1	52.47%
				9.72%		45.57%		65.03%	
	Pays sous-développés	6.7	54.72%	12.6	61.46%	13.5	53.57%	17.2	47.25%
				44.83%		7.14%		27.41%	
A F R I Q U E	Afrique	8.6	54.09%	11.9	58.05%	13.3	52.78%	17.2	47.25%
				38.37%		11.76%		29.32%	
	CEAO	6.9	43.40%	10.5	51.22%	11.2	44.44%	14.2	39.01%
				52.17%		6.67%		26.79%	
	Mondial	455.6		545.6		860.8		1213.1	
				19.75%		57.77%		40.93%	
P A Y S D E V E L O P P E S	Pays développés	389.5	85.49%	451.6	92.77%	702.9	81.66%	954.2	78.66%
				15.94%		55.65%		35.75%	
	Pays sous-développés	49.9	10.95%	82.2	15.07%	129.0	14.99%	212.0	17.48%
				64.73%		56.93%		64.34%	
	Afrique	26.9	5.90%	46.2	8.47%	104.2	12.11%	162.3	13.38%
				71.75%		125.54%		55.76%	
P A Y S S O U S - D E V E L O P P E S	CEAO	20.2	4.43%	55.7	6.54%	53.3	6.19%	87.9	7.25%
				76.73%		49.30%		64.92%	
	Mondial	22.5		25.5		52.3		64.1	
				13.33%		105.10%		22.56%	
	Pays développés	16.3	72.44%	20.4	80.00%	12.4	23.71%	27.8	43.37%
				25.15%		-39.22%		124.19%	
P A Y S S O U S - D E V E L O P P E S	Pays sous-développés	6.2	27.56%	5.1	20.00%	22.0	42.07%	23.2	36.19%
				-17.74%		331.37%		5.45%	
	Afrique	6.0	25.67%	4.8	18.82%	22.0	42.07%	23.0	35.88%
				-20.00%		358.33%		4.55%	
	CEAO	2.9	12.89%	2.6	10.20%	19.4	37.09%	17.7	27.51%
				-10.34%		646.15%		-8.76%	
M A U R I T A N I E	Mondial	99.8		130.2		153.8		181.3	
				44.99%		18.13%		17.88%	
	Pays développés	82.5	91.87%	122.2	93.86%	112.3	73.02%	149.2	82.29%
				48.12%		-8.10%		32.86%	
	Pays sous-développés	6.5	7.24%	6.2	4.76%	2.1	1.37%	1.7	0.94%
				-4.82%		-66.13%		-19.05%	
A F R I Q U E	Afrique	4.1	4.57%	3.2	2.46%	2.1	1.37%	1.7	0.94%
				-21.95%		-34.38%		-19.05%	
	CEAO	1.8	2.00%	0.0	0.00%	0.6	0.39%	0.2	0.11%
				0.0		-66.67%		-66.67%	
	Mondial	39.6		45.4		62.3		52.7	
				14.65%		37.22%		-15.41%	
N I G E R	Pays développés	34.0	85.86%	38.4	84.58%	40.6	65.17%	34.2	64.90%
				12.94%		5.73%		-15.76%	
	Pays sous-développés	5.6	14.14%	7.1	15.64%	21.3	34.19%	18.1	34.35%
				26.79%		200.00%		-15.02%	
	Afrique	4.6	11.62%	5.7	12.56%	21.2	34.03%	17.8	33.78%
				23.91%		271.93%		-16.04%	
S E N E G A L	CEAO	1.0	2.53%	0.7	1.54%	2.3	3.69%	2.3	4.36%
				-30.00%		228.57%		0.00%	
	Mondial	124.8		215.0		195.0		391.1	
				72.28%		-9.30%		100.56%	
	Pays développés	84.2	67.47%	161.0	74.98%	131.9	67.64%	290.5	74.28%
				91.21%		-18.07%		120.24%	
P A Y S S O U S - D E V E L O P P E S	Pays sous-développés	40.3	32.29%	53.9	25.07%	58.7	30.10%	87.8	22.45%
				33.75%		8.91%		49.57%	
	Afrique	34.3	27.48%	6.7	3.12%	53.8	27.59%	68.4	17.49%
				-80.47%		702.99%		27.14%	
	CEAO	22.3	17.87%	0.0	0.00%	38.3	19.64%	46.7	11.94%
				0.0		71.75%		21.93%	

ANNEXE 3b (suite)

		1975	1976	1977	1978	
BURUNDI	Mondial	43.7	53.1	54.7	38.0	
		20.05%	21.51%	3.01%	-30.53%	
	Pays developpes	17.6	38.9	27.7	29.1	76.58%
		-7.85%	121.02%	-28.79%	5.05%	
	Pays sous-developpes	24.2	13.4	25.9	6.8	17.89%
COTE D'IVOIRE		40.70%	-44.63%	93.28%	-73.75%	
	Afrique	23.8	11.8	21.2	3.7	9.74%
		38.37%	-50.42%	79.66%	-82.55%	
	CEAO	21.0	9.8	18.9	2.4	6.32%
		47.89%	-53.35%	92.85%	-87.30%	
GUINEE	Mondial	1187.7	1642.4	2154.2	2324.2	
		-2.09%	38.28%	31.16%	7.89%	
	Pays developpes	880.5	1310.0	1742.8	1831.2	78.79%
		-7.72%	48.78%	33.04%	5.07%	
	Pays sous-developpes	249.4	270.5	341.8	340.9	14.67%
MALI		17.54%	8.46%	26.36%	-0.26%	
	Afrique	200.4	195.7	249.0	274.3	11.80%
		23.48%	-2.35%	27.24%	10.16%	
	CEAO	124.0	111.1	142.5	131.4	5.65%
		41.07%	-10.40%	28.26%	-7.79%	
MALI	Mondial	36.5	84.5	106.6	105.1	
		-43.06%	131.51%	26.15%	-1.41%	
	Pays developpes	9.6	54.1	76.6	68.0	64.70%
		-65.47%	463.54%	41.59%	-11.23%	
	Pays sous-developpes	18.5	20.4	19.1	24.3	23.12%
MAURITIE		-20.26%	10.27%	-6.37%	27.23%	
	Afrique	17.7	20.3	13.8	19.4	18.46%
		-23.04%	14.69%	-32.02%	40.58%	
	CEAO	16.8	18.5	12.1	17.2	16.37%
		-5.08%	10.12%	-34.59%	42.15%	
MAURITIE	Mondial	198.9	201.6	193.1	142.0	
		9.71%	1.36%	-4.22%	-26.46%	
	Pays developpes	192.5	185.1	186.6	132.9	93.59%
		29.02%	-3.84%	0.81%	-28.78%	
	Pays sous-developpes	6.4	16.5	6.5	9.2	6.48%
NIGER		276.47%	157.81%	-60.61%	41.54%	
	Afrique	3.4	9.2	1.8	2.8	1.97%
		100.00%	170.59%	-80.43%	55.56%	
	CEAO	0.4	0.1	0.0	0.0	0.00%
		100.00%	-75.00%	-100.00%	-100.00%	
NIGER	Mondial	91.3	133.6	118.3	145.4	
		73.24%	46.33%	-11.45%	22.91%	
	Pays developpes	63.8	98.2	95.5	134.0	92.16%
		86.55%	53.92%	-2.75%	40.31%	
	Pays sous-developpes	26.6	35.1	22.8	11.4	7.84%
SENEGAL		46.96%	31.95%	-35.04%	-50.00%	
	Afrique	26.6	35.1	20.4	8.0	5.50%
		49.44%	31.95%	-41.88%	-60.78%	
	CEAO	0.1	2.6	0.5	0.1	0.07%
		-95.65%	2500.00%	-80.77%	-80.00%	
SENEGAL	Mondial	462.4	490.0	622.5	473.1	
		18.23%	5.97%	27.04%	-24.00%	
	Pays developpes	307.5	330.1	416.0	272.8	57.66%
		5.85%	7.35%	26.02%	-34.42%	
	Pays sous-developpes	91.7	69.9	178.3	200.3	42.34%
SENEGAL		4.44%	-23.77%	155.08%	12.34%	
	Afrique	78.3	60.6	139.8	174.0	36.78%
		14.47%	-22.61%	130.69%	24.46%	
	CEAO	60.4	46.9	85.8	122.6	25.91%
		29.34%	-22.35%	82.94%	42.89%	

ANNEXE 3b (suite)

		1979	1980	1981	1982	
S U R K I N A	Mondial	76.3 100.79%	90.2 18.22%	73.5 -18.74%	55.1 -24.83%	
	Pays developpes	29.5 1.37%	38.66% 37.1 25.76%	41.13% 29.1 -21.56%	39.70% 26.4 -9.28%	47.91%
	Pays sous-developpes	44.9 550.23%	58.85% 45.6 1.55%	50.55% 33.7 -26.10%	45.98% 19.6 -41.84%	35.57%
	Afrique	37.2 965.41%	48.75% 36.3 4.57%	43.13% 27.6 -29.05%	37.65% 17.6 -36.23%	31.94%
	CEAO	35.5 1379.17%	46.53% 34.9 -1.69%	38.69% 25.9 -25.79%	35.33% 14.8 -42.86%	26.95%
I V O I R E	Mondial	2514.4 8.18%	3142.1 24.95%	2536.7 -19.27%	2274.5 -10.34%	
	Pays developpes	1957.4 8.89%	2368.8 21.02%	1789.4 -24.46%	1614.4 -9.78%	70.98%
	Pays sous-developpes	462.6 35.70%	18.40% 627.3 35.60%	19.96% 601.5 -4.11%	23.71% 544.4 -9.49%	23.93%
	Afrique	363.0 32.34%	14.44% 482.4 32.89%	15.35% 435.9 -9.64%	17.18% 251.2 -2.20%	18.74%
	CEAO	179.2 36.38%	7.13% 263.0 46.75%	8.37% 251.2 -4.49%	9.90% 247.6 -1.35%	10.89%
M A L I	Mondial	106.2 1.05%	148.1 39.45%	209.4 41.39%	86.1 -58.88%	
	Pays developpes	76.2 12.05%	71.75% 125.7 64.96%	84.86% 105.6 -15.99%	50.43% 71.7 -32.10%	83.28%
	Pays sous-developpes	30.1 23.87%	25.34% 22.2 -26.25%	14.99% 367.57%	49.57% 14.5 -85.03%	16.84%
	Afrique	25.7 32.47%	24.20% 14.6 -43.19%	9.86% 367.81%	32.62% 10.2 -85.07%	11.85%
	CEAO	24.6 43.02%	23.16% 10.9 -55.69%	7.36% 509.17%	31.71% 5.9 -91.11%	6.85%
M A U R I T A	Mondial	195.9 40.77%	235.6 17.86%	336.2 42.70%	272.9 -18.83%	
	Pays developpes	193.1 45.30%	96.60% 224.6 16.31%	95.33% 317.4 41.32%	94.41% 243.2 -23.38%	89.12%
	Pays sous-developpes	6.7 -27.17%	3.35% 11.0 64.18%	4.67% 71.82%	5.62% 57.67%	10.92%
	Afrique	0.0	0.00% 1.8 -35.71%	0.76% 338.83%	2.35% 165.82%	7.70%
	CEAO	0.0	0.00% 0.9 800.00%	0.38% 3.7 311.11%	1.10% 16.6 348.65%	6.08%
N I G E R I E	Mondial	449.0 208.80%	566.5 26.17%	464.3 -18.04%	332.1 -28.47%	
	Pays developpes	359.7 190.82%	85.79% 449.9 15.45%	79.42% 292.8 -34.92%	63.06% 281.4 -3.89%	84.73%
	Pays sous-developpes	57.9 407.89%	12.90% 107.4 85.49%	18.96% 168.2 56.61%	36.23% 45.9 -72.71%	13.82%
	Afrique	39.8 397.50%	8.86% 70.8 77.89%	12.50% 81.5 15.11%	17.55% 45.7 -43.93%	13.76%
	CEAO	1.7 1600.00%	0.38% 3.5 105.88%	0.62% 2.5 -28.57%	0.54% 0.00%	0.75%
S E N E G A L	Mondial	535.3 13.15%	476.9 -10.91%	500.1 4.86%	547.9 9.56%	
	Pays developpes	359.9 31.93%	67.23% 239.2 -33.54%	50.16% 197.7 -17.35%	39.53% 260.9 31.97%	47.62%
	Pays sous-developpes	136.8 -31.70%	25.56% 182.3 33.26%	38.23% 227.5 24.79%	45.49% 144.2 -36.62%	26.32%
	Afrique	95.7 -45.00%	17.88% 147.4 54.02%	30.91% 184.1 24.90%	36.81% 116.0 -36.99%	21.17%
	CEAO	71.4 -41.76%	13.34% 98.5 37.96%	20.65% 131.0 32.99%	26.19% 74.6 -43.05%	13.62%

ANNEXE 3b (suite)

		1983		1984		1985	
M	Mondial	57.0		79.8		85.9	
		3.45%		-40.00%		-17.42%	
	Pays developpes	19.7	34.56%	38.2	47.87%	37.1	56.30%
		-25.38%		93.91%		-2.88%	
	Pays sous-developpes	21.7	36.07%	21.3	26.69%	15.8	25.49%
		10.71%		-1.84%		-21.13%	
A	Afrique	15.0	26.32%	16.3	20.43%	15.2	23.07%
		-14.77%		6.67%		-6.75%	
	CEAO	9.4	18.49%	12.8	16.04%	12.2	18.51%
		-38.49%		36.17%		-4.69%	
	Mondial	2090.9		2693.7		3061.4	
		-8.07%		29.12%		13.40%	
I	Pays developpes	1455.4	69.61%	1937.7	71.77%	2272.9	74.24%
		-9.85%		33.14%		17.30%	
	Pays sous-developpes	487.9	23.33%	506.6	18.77%	540.5	17.66%
		-10.38%		3.83%		6.69%	
	Afrique	381.5	18.25%	368.0	13.63%	308.4	10.07%
		-10.51%		-3.54%		-16.20%	
E	CEAO	224.7	10.75%	176.2	6.53%	167.3	5.46%
		-9.32%		-21.58%		-5.05%	
	Mondial	95.3		106.3		81.8	
		10.69%		11.54%		-23.05%	
	Pays developpes	74.8	78.49%	80.9	76.11%	59.8	73.11%
		4.32%		8.16%		-26.08%	
A	Pays sous-developpes	20.5	21.51%	25.0	23.52%	21.8	26.65%
		41.38%		21.95%		-12.80%	
	Afrique	9.7	10.18%	13.4	12.61%	9.6	11.74%
		-4.90%		38.14%		-28.36%	
	CEAO	5.5	5.77%	6.8	6.40%	6.4	7.82%
		-6.78%		23.64%		-5.88%	
M	Mondial	264.7		266.7		296.6	
		-3.00%		0.76%		11.21%	
	Pays developpes	231.2	87.34%	246.1	92.28%	278.0	93.73%
		-4.93%		6.44%		12.96%	
	Pays sous-developpes	33.5	12.66%	20.6	7.72%	18.6	6.27%
		12.42%		-38.51%		-9.71%	
A	Afrique	24.7	9.33%	13.9	5.21%	12.5	4.21%
		17.62%		-43.72%		-10.07%	
	CEAO	19.4	7.33%	9.6	3.60%	9.1	3.07%
		16.87%		-50.52%		-5.21%	
	Mondial	287.7		227.6		222.7	
		-13.37%		-20.89%		-2.15%	
N	Pays developpes	241.5	83.94%	183.4	80.58%	185.4	83.25%
		-14.18%		-24.06%		1.09%	
	Pays sous-developpes	40.9	14.22%	38.7	17.00%	32.0	14.37%
		-10.89%		-5.38%		-17.31%	
	Afrique	40.6	14.11%	38.6	16.96%	31.9	14.32%
		-11.16%		-4.93%		-17.36%	
I	CEAO	1.1	0.38%	2.6	1.14%	2.4	1.08%
		-56.00%		136.35%		-7.69%	
	Mondial	625.9		617.7		540.2	
		14.24%		-1.31%		-12.55%	
	Pays developpes	317.5	50.73%	310.8	50.32%	250.3	46.33%
		21.69%		-2.11%		-19.47%	
S	Pays sous-developpes	147.8	23.61%	144.6	23.41%	134.5	24.90%
		2.50%		-2.17%		-6.98%	
	Afrique	116.0	18.53%	114.2	18.49%	111.5	20.64%
		0.00%		-1.55%		-2.36%	
	CEAO	78.6	12.56%	76.3	12.35%	72.6	13.44%
		5.36%		-2.93%		-4.85%	

ANNEXE 4b - Valeur et % des importations totales effectuées par
tous les membres de la CEAO (en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	
Total	928.1	986.8	1477.9	2013.8	
(variation en %)		19.16%	49.77%	36.26%	
Pays développés	649.7	761.5	1107.6	1356.3	
(variation en %)		18.85%	45.45%	21.45%	
(% du total des importations)		77.37%	77.17%	74.94%	67.35%
Pays sous-développés	169.0	206.3	289.6	510.5	
(variation en %)		22.07%	40.38%	76.28%	
(% du total des importations)		20.41%	20.91%	19.60%	25.35%
Afrique	80.5	94.4	150.3	235.0	
(variation en %)		17.27%	59.22%	56.35%	
(% du total des importations)		9.72%	9.57%	10.17%	11.67%
CEAO	40.6	41.6	82.7	106.2	
(variation en %)		2.46%	99.80%	29.42%	
(% du total des importations)		4.90%	4.22%	5.60%	5.27%

	1975	1976	1977	1978	
Total	2382.5	2531.8	3476.2	4337.6	
(variation en %)	18.31%	6.27%	37.30%	24.76%	
Pays développés	1669.4	1867.0	2607.8	3255.7	
(variation en %)	23.08%	11.84%	39.68%	24.84%	
(% du total des importations)		70.07%	73.74%	75.02%	75.06%
Pays sous-développés	503.8	454.9	798.3	996.0	
(variation en %)	-1.31%	-9.71%	75.49%	24.77%	
(% du total des importations)		21.15%	17.97%	22.96%	22.96%
Afrique	341.5	267.9	435.1	556.5	
(variation en %)	45.32%	-21.55%	62.41%	27.90%	
(% du total des importations)		14.33%	10.58%	12.52%	12.83%
CEAO	155.6	143.1	229.7	286.4	
(variation en %)	46.70%	-8.15%	60.52%	24.68%	
(% du total des importations)		6.54%	5.65%	6.61%	6.60%

ANNEXE 4b (suite)

	1979	1980	1981	1982
Total	4746.0	5791.8	5362.3	4744.2
(variation en %)	9.46%	21.98%	-7.42%	-11.53%
Pays développés	3404.5	3901.5	3345.4	2943.8
(variation en %)	4.57%	14.60%	-14.25%	-12.00%
(% du total des importations)	71.70%	67.35%	62.39%	62.05%
Pays sous-développés	1150.6	1613.7	1788.5	1572.6
(variation en %)	15.52%	40.25%	10.83%	-12.07%
(% du total des importations)	24.23%	27.86%	33.35%	33.15%
Afrique	479.9	738.3	871.1	816.7
(variation en %)	-13.76%	53.84%	17.99%	-6.25%
(% du total des importations)	10.11%	12.75%	16.24%	17.21%
CEAO	238.9	386.0	467.2	552.0
(variation en %)	-16.59%	61.57%	21.04%	-24.66%
(% du total des importations)	5.03%	6.66%	8.71%	7.42%

	1983	1984	1985
Total	4245.9	3872.2	3874.7
(variation en %)	-10.50%	-8.80%	0.06%
Pays développés	2764.8	2474.8	2655.0
(variation en %)	-6.08%	-10.49%	7.28%
(% du total des importations)	65.12%	63.91%	68.52%
Pays sous-développés	1312.1	1251.7	1073.2
(variation en %)	-16.56%	-4.60%	-14.26%
(% du total des importations)	30.90%	32.33%	27.70%
Afrique	813.1	689.3	636.0
(variation en %)	-0.43%	-15.23%	-7.73%
(% du total des importations)	19.15%	17.80%	16.41%
CEAO	348.4	289.6	275.2
(variation en %)	-1.02%	-16.88%	-4.97%
(% du total des importations)	8.21%	7.48%	7.10%

ANNEXE E - Valeur et % des importations par pays en
provenance de la CEAO (en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	
CEAO (total)	40.6	41.6	52.7	106.2	
(variation en %)		2.46%	99.80%	28.42%	
Burkina Faso	1.0	1.7	1.8	4.1	
(variation en %)		70.00%	5.68%	127.78%	
(pays/total en %)	2.46%		4.09%	2.16%	3.86%
Cote d'Ivoire	17.9	25.1	41.7	55.4	
(variation en %)		40.22%	65.14%	32.85%	
(pays/total en %)	44.09%		60.34%	50.42%	52.17%
Mali	3.2	2.7	7.7	6.7	
(variation en %)		-15.63%	185.19%	-12.99%	
(pays/total en %)	7.86%		6.49%	9.31%	6.31%
Mauritanie	0.0		0.1	0.4	
(variation en %)				300.00%	
(pays/total en %)	0.00%		0.00%	0.12%	0.38%
Niger	0.8	0.7	0.5	2.1	
(variation en %)		-12.50%	-26.57%	320.00%	
(pays/total en %)	1.97%		1.66%	0.60%	1.98%
Senegal	17.7	11.4	30.9	37.5	
(variation en %)		-35.59%	171.05%	21.36%	
(pays/total en %)	43.60%		27.40%	37.36%	35.31%

	1975	1976	1977	1978	
CEAO (total)	155.8	143.1	229.7	286.4	
(variation en %)	46.70%	-8.15%	60.52%	24.68%	
Burkina Faso	1.8	1.0	2.2	4.1	
(variation en %)	-56.10%	-44.44%	120.00%	86.36%	
(pays/total en %)	1.16%		0.70%	0.96%	1.43%
Cote d'Ivoire	86.1	77.8	133.4	144.5	
(variation en %)	55.42%	-9.64%	71.47%	8.32%	
(pays/total en %)	55.26%		54.37%	50.08%	50.45%
Mali	5.0	7.2	8.5	11.9	
(variation en %)	-25.37%	44.00%	18.06%	38.82%	
(pays/total en %)	3.21%		5.03%	3.70%	4.12%
Mauritanie	0.5	0.1			
(variation en %)	25.00%	-80.00%			
(pays/total en %)	0.32%		0.07%	0.00%	0.00%
Niger	1.2	1.2	0.6	0.2	
(variation en %)	-42.86%	.00%	-50.00%	-66.67%	
(pays/total en %)	0.77%		0.84%	0.26%	0.07%
Senegal	61.2	55.6	85.0	125.6	
(variation en %)	63.20%	-8.82%	52.33%	48.00%	
(pays/total en %)	39.28%		38.99%	37.00%	43.92%

ANNEXE 5b (suite)

	1979	1980	1981	1982	
CEAO (total)	238.9	386.0	467.2	352.0	
(variation en %)	-16.59%	61.57%	21.04%	-24.66%	
Burkina Faso	1.3	8.0	9.1	4.5	
(variation en %)	-68.29%	515.38%	13.75%	-50.55%	
(pays/total en %)		0.54%	2.07%	1.95%	1.28%
Cote d'Ivoire	146.2	246.3	257.1	227.9	
(variation en %)	1.18%	68.47%	4.38%	-11.36%	
(pays/total en %)		61.20%	63.81%	55.03%	64.74%
Mali	13.0	12.1	8.8	6.6	
(variation en %)	10.17%	-6.92%	-27.27%	-25.00%	
(pays/total en %)		5.44%	3.13%	1.86%	1.88%
Mauritanie		0.9	4.1	16.3	
(variation en %)		800.00%	355.56%	346.34%	
(pays/total en %)		0.00%	0.23%	0.88%	5.20%
Niger	0.5	0.9	0.6	1.1	
(variation en %)	150.00%	80.00%	-33.33%	83.33%	
(pays/total en %)		0.21%	0.23%	0.13%	0.31%
Senegal	77.9	117.8	187.5	93.6	
(variation en %)	-38.08%	51.22%	59.17%	-50.08%	
(pays/total en %)		32.61%	30.52%	40.13%	26.59%

	1983	1984	1985	
CEAO (total)	348.4	289.6	275.2	
(variation en %)	-1.02%	-16.88%	-4.97%	
Burkina Faso	5.8	2.9	2.8	
(variation en %)	28.89%	-50.00%	-3.45%	
(pays/total en %)		1.66%	1.00%	1.02%
Cote d'Ivoire	223.2	177.1	168.4	
(variation en %)	-2.06%	-20.65%	-4.91%	
(pays/total en %)		64.06%	61.15%	61.19%
Mali	6.0	7.4	7.0	
(variation en %)	-9.09%	23.33%	-5.41%	
(pays/total en %)		1.72%	2.56%	2.54%
Mauritanie	21.3	10.6	10.0	
(variation en %)	16.39%	-50.23%	-5.66%	
(pays/total en %)		6.11%	3.66%	3.63%
Niger	1.3	2.8	2.7	
(variation en %)	18.18%	115.38%	-3.57%	
(pays/total en %)		0.37%	0.97%	0.98%
Senegal	90.8	88.8	84.3	
(variation en %)	-2.99%	-2.20%	-5.07%	
(pays/total en %)		26.06%	30.66%	30.63%

ANNEXE 6b - Importations de chaque pays en valeur et % (d'augmentation ou de diminution, de la part des importations) en provenance de certaines regions (en millions de \$ US)

		1971		1972		1973		1974	
B U R K I N A	Mondial	50.6		59.2		77.4		153.3	
				17.00%		30.74%		98.06%	
	Pays developpes	34.1	67.39%	37.9	64.02%	52.1	57.31%	115.7	75.47%
				11.14%		37.47%		122.07%	
	Pays sous-developpes	16.2	32.02%	19.8	33.45%	23.9	30.88%	36.2	23.61%
I V O I R E				22.22%		20.71%		51.46%	
	Afrique	12.7	25.10%	17.1	28.89%	20.3	26.23%	29.4	19.18%
				34.65%		18.71%		44.63%	
	CEAO	10.9	21.54%	14.7	24.83%	16.9	21.83%	26.0	16.96%
				34.86%		14.97%		53.85%	
M A L I	Mondial	399.5		446.9		710.6		965.8	
				11.86%		59.01%		35.91%	
	Pays developpes	331.8	83.05%	364.6	81.56%	562.8	79.20%	697.1	72.18%
				9.89%		54.36%		23.86%	
	Pays sous-developpes	60.0	15.02%	74.8	16.74%	130.8	18.41%	234.0	24.23%
M A U R I T A.				24.67%		74.87%		78.90%	
	Afrique	30.1	7.53%	34.2	7.65%	48.0	6.75%	91.7	9.49%
				13.62%		40.35%		91.04%	
	CEAO	6.0	2.00%	9.5	2.13%	15.9	2.24%	20.7	2.14%
				18.75%		67.37%		30.19%	
N I G E R	Mondial	55.9		56.0		126.3		179.0	
				0.18%		125.54%		41.73%	
	Pays developpes	40.7	72.81%	43.7	78.04%	74.8	59.22%	100.0	55.87%
				7.37%		71.17%		33.69%	
	Pays sous-developpes	15.2	27.19%	12.3	21.96%	30.2	23.91%	48.9	27.32%
S E N E G A L				-19.06%		145.53%		61.92%	
	Afrique	14.6	26.12%	12.2	21.79%	19.7	15.60%	28.6	15.98%
				-16.44%		61.48%		45.18%	
	CEAO	14.2	25.40%	11.1	19.82%	19.2	15.20%	27.5	15.36%
				-21.83%		72.97%		43.23%	
S E N E G A L	Mondial	62.9		81.1		115.7		120.0	
				28.93%		42.66%		3.72%	
	Pays developpes	43.7	69.48%	63.2	77.93%	96.2	83.15%	78.1	65.08%
				44.62%		52.22%		-18.81%	
	Pays sous-developpes	18.2	28.93%	16.6	20.47%	7.1	6.14%	8.3	6.92%
S E N E G A L				-8.79%		-57.23%		16.90%	
	Afrique	3.3	5.25%	1.9	2.34%	7.1	6.14%	8.3	6.92%
				-42.42%		273.68%		16.90%	
	CEAO	3.3	5.25%	0.0	0.00%	7.1	6.14%	8.3	6.92%
				-100.00%		115.15%		16.90%	
S E N E G A L	Mondial	41.2		65.5		86.3		98.9	
				58.98%		31.76%		14.60%	
	Pays developpes	35.1	85.19%	47.6	72.98%	63.7	73.81%	67.4	68.15%
				36.18%		33.26%		5.81%	
	Pays sous-developpes	6.1	14.61%	16.1	24.58%	18.6	21.55%	27.2	27.50%
S E N E G A L				163.93%		15.53%		46.24%	
	Afrique	5.8	14.08%	11.8	18.02%	13.9	16.11%	23.0	23.26%
				103.45%		17.80%		65.47%	
	CEAO	3.2	7.77%	6.3	9.62%	5.1	5.91%	6.6	6.67%
				96.88%		-19.05%		29.41%	
S E N E G A L	Mondial	218.0		278.1		361.6		496.8	
				27.57%		30.03%		37.39%	
	Pays developpes	155.3	71.24%	204.3	73.46%	258.0	71.35%	298.0	59.98%
				31.55%		26.28%		15.50%	
	Pays sous-developpes	53.3	24.45%	66.7	23.98%	79.0	21.85%	155.9	31.38%
S E N E G A L				25.14%		18.44%		97.34%	
	Afrique	14.0	6.42%	17.2	6.18%	41.3	11.42%	54.0	10.87%
				22.86%		140.12%		30.75%	
	CEAO	1.0	0.46%	0.0	0.00%	18.5	5.12%	17.1	3.44%
				-100.00%		1750.00%		-7.57%	

ANNEXE 6b (suite)

		1975		1976		1977		1978	
ALGERIE	Mondial	151.3		144.0		205.3		233.9	
		-1.30%		-4.82%		42.57%		13.93%	
	Pays developpes	102.0	67.42%	106.3	73.82%	156.6	76.28%	158.6	67.81%
		-11.84%		4.22%		47.32%		1.28%	
	Pays sous-developpes	40.2	26.57%	33.1	22.99%	43.8	21.33%	70.2	30.01%
ANGOLA		11.05%		-17.66%		32.33%		60.27%	
	Afrique	35.5	23.46%	28.4	19.72%	35.1	17.10%	58.0	24.80%
		20.75%		-20.00%		23.59%		65.24%	
	CEAO	30.7	20.29%	26.0	18.06%	31.5	15.34%	53.3	22.79%
		18.08%		-15.31%		21.15%		69.21%	
BURUNDI	Mondial	1126.5		1305.9		1748.6		2315.7	
		16.62%		15.77%		34.11%		32.43%	
	Pays developpes	837.3	74.34%	994.6	76.28%	1382.3	79.05%	1876.0	81.01%
		20.11%		18.79%		38.98%		35.72%	
	Pays sous-developpes	245.4	21.79%	248.0	19.02%	335.6	19.19%	387.8	16.75%
CAMEROUN		4.87%		1.06%		35.32%		15.55%	
	Afrique	128.9	11.44%	100.8	7.73%	126.0	7.21%	151.0	6.52%
		40.57%		-21.80%		25.00%		19.84%	
	CEAO	23.9	2.12%	26.1	2.00%	27.0	1.54%	41.7	1.80%
		15.46%		9.21%		3.45%		54.44%	
MALI	Mondial	190.1		150.2		224.9		263.4	
		6.20%		-20.99%		49.73%		17.12%	
	Pays developpes	99.4	52.29%	87.2	58.06%	126.4	56.20%	151.4	57.48%
		-0.60%		-12.27%		44.95%		19.78%	
	Pays sous-developpes	52.1	27.41%	40.6	27.00%	88.5	39.35%	101.4	38.50%
MADAGASCAR		6.54%		-22.07%		117.98%		14.58%	
	Afrique	47.5	24.99%	37.2	24.77%	83.6	37.17%	89.9	34.13%
		66.08%		-21.66%		124.73%		7.54%	
	CEAO	46.7	24.57%	36.1	24.03%	60.1	35.62%	86.7	32.92%
		69.82%		-22.70%		121.88%		8.24%	
MARI	Mondial	231.2		224.0		285.6		247.4	
		92.67%		-3.11%		27.50%		-13.38%	
	Pays developpes	178.4	77.16%	194.0	82.14%	222.5	77.91%	177.8	71.87%
		128.43%		3.14%		20.92%		-20.09%	
	Pays sous-developpes	50.0	21.63%	37.7	16.83%	60.1	21.04%	65.9	26.64%
MOROC		502.41%		-24.60%		59.42%		9.65%	
	Afrique	35.1	15.61%	24.2	10.80%	39.7	13.90%	48.4	19.56%
		334.94%		-32.96%		64.05%		21.91%	
	CEAO	28.5	12.33%	20.1	8.97%	35.3	12.36%	44.7	18.07%
		243.37%		-29.47%		75.62%		26.63%	
NIGER	Mondial	102.1		126.3		248.4		390.7	
		3.24%		23.70%		96.67%		57.29%	
	Pays developpes	62.6	61.31%	86.0	68.09%	183.8	73.99%	265.8	68.03%
		-7.12%		37.38%		113.72%		44.61%	
	Pays sous-developpes	34.1	33.40%	27.7	21.93%	57.1	22.99%	114.6	29.33%
NIGER		25.37%		-18.77%		106.14%		100.70%	
	Afrique	31.5	30.85%	26.5	20.98%	54.6	21.98%	90.2	23.09%
		36.96%		-15.87%		106.04%		65.20%	
	CEAO	0.7	0.69%	12.2	9.66%	29.1	11.71%	53.3	13.64%
		-89.39%		1642.86%		138.52%		83.16%	
SENEGAL	Mondial	581.5		583.4		763.4		886.5	
		17.05%		0.33%		30.85%		16.13%	
	Pays developpes	389.7	67.02%	408.9	70.09%	536.2	70.24%	626.1	70.63%
		30.77%		4.93%		31.13%		16.77%	
	Pays sous-developpes	82.0	14.10%	67.8	11.62%	213.2	27.93%	256.1	28.89%
SENEGAL		-47.40%		-17.32%		214.45%		20.12%	
	Afrique	62.0	10.66%	50.8	8.71%	96.1	12.59%	119.0	13.42%
		14.81%		-18.06%		89.17%		23.83%	
	CEAO	25.3	4.35%	22.6	3.87%	26.7	3.50%	6.7	0.76%
		47.95%		-10.67%		18.14%		-74.91%	

ANNEXE 6b (suite)

		1979	1980	1981	1982	
B U R U N D I A L	Mondial	300.5	357.9	336.5	347.0	
		26.47%	19.10%	-5.95%	3.12%	
	Pays developpes	208.8	248.5	224.5	212.7	61.30%
		31.65%	19.01%	-9.66%	-5.26%	
	Pays sous-developpes	82.8	102.5	198.5	125.8	36.25%
		17.55%	23.79%	5.66%	16.16%	
A F R I Q U E	Afrique	67.2	83.7	89.0	95.8	27.61%
		15.86%	24.55%	6.33%	7.64%	
	CEAO	57.3	72.8	78.3	84.9	24.47%
		19.07%	27.05%	7.55%	8.43%	
	Mondial	2486.0	2990.6	2404.3	2186.8	
		7.35%	20.30%	-19.60%	-9.05%	
I N D O N E S	Pays developpes	1862.6	2103.8	1530.5	1385.5	63.36%
		-0.71%	12.95%	-27.25%	-9.47%	
	Pays sous-developpes	509.7	723.8	723.4	653.8	29.90%
		31.43%	42.01%	-0.06%	-9.62%	
	Afrique	150.5	184.8	226.5	263.2	12.04%
		-0.33%	22.79%	22.56%	16.20%	
M A L D I V E	CEAO	43.3	57.0	57.0	61.0	2.79%
		1.74%	31.64%	0.00%	7.02%	
	Mondial	304.5	457.9	566.6	507.4	
		15.60%	50.38%	23.74%	-45.75%	
	Pays developpes	169.4	240.3	302.0	181.2	58.95%
		11.89%	41.85%	25.68%	-40.06%	
A F R I Q U E	Pays sous-developpes	107.3	172.1	257.8	120.1	39.07%
		5.82%	60.39%	49.80%	-53.41%	
	Afrique	58.4	167.6	211.9	106.9	34.78%
		-35.04%	186.99%	26.43%	-49.55%	
	CEAO	55.5	162.4	201.6	106.1	34.52%
		-35.99%	192.61%	24.14%	-47.37%	
M A L D I V E	Mondial	259.5	315.6	443.7	445.0	
		4.89%	21.62%	40.59%	0.29%	
	Pays developpes	204.3	263.1	330.6	324.3	72.88%
		14.90%	28.78%	25.66%	-1.91%	
	Pays sous-developpes	54.9	52.0	112.8	120.5	27.08%
		-16.69%	-5.28%	116.92%	6.83%	
A F R I Q U E	Afrique	28.3	38.4	57.2	55.7	12.51%
		-41.53%	35.69%	48.96%	-2.71%	
	CEAO	25.1	33.5	55.5	28.2	6.34%
		-43.85%	33.47%	65.67%	-49.19%	
	Mondial	466.8	618.1	535.4	466.2	
		19.48%	32.41%	-13.38%	-12.92%	
N I G E R	Pays developpes	343.4	408.1	281.6	264.9	56.82%
		29.19%	18.84%	-31.00%	-5.95%	
	Pays sous-developpes	101.4	175.5	229.1	178.8	38.35%
		-11.52%	73.08%	30.54%	-21.96%	
	Afrique	77.4	110.9	149.4	128.6	27.58%
		-14.19%	43.28%	34.72%	-13.92%	
S E N E G A L	CEAO	27.1	30.3	38.4	41.4	8.88%
		-49.16%	11.81%	26.73%	7.81%	
	Mondial	930.7	1051.7	1075.8	991.8	
		4.99%	13.00%	2.29%	-7.81%	
	Pays developpes	616.0	637.7	676.2	575.2	58.00%
		-1.61%	3.52%	6.04%	-14.94%	
S E N E G A L	Pays sous-developpes	294.5	387.8	357.1	373.6	37.67%
		14.99%	31.68%	-7.92%	4.62%	
	Afrique	98.1	152.9	137.1	166.5	16.79%
		-17.56%	55.86%	-10.33%	21.44%	
	CEAO	30.6	30.0	36.4	30.4	3.07%
		356.72%	-1.96%	-21.33%	-16.48%	

ANNEXE 6b (suite)

		1983		1984		1985	
S U D A N	Mondial	287.6		254.6		271.9	
		-17.12%		-11.47%		6.79%	
	Pays developpes	173.3	60.26%	142.2	55.85%	175.0	64.36%
		-18.52%		-17.95%		23.07%	
	Pays sous-developpes	110.0	38.25%	107.9	42.38%	93.7	34.46%
		-12.56%		-1.91%		-13.16%	
I V O I R E	Afrique	62.7	28.75%	75.6	29.77%	68.4	25.16%
		-13.67%		-8.34%		-9.76%	
	CEAO	73.5	25.56%	63.3	24.86%	60.1	22.10%
		-13.43%		-13.86%		-5.06%	
	Mondial	1847.9		1507.2		1542.9	
		-15.50%		-18.44%		2.37%	
M A L I	Pays developpes	1211.0	65.53%	1018.8	67.60%	1087.5	70.48%
		-12.53%		-15.87%		6.74%	
	Pays sous-developpes	546.9	29.60%	424.4	28.16%	389.1	25.22%
		-16.35%		-22.40%		-8.32%	
	Afrique	309.2	16.73%	240.2	15.94%	217.6	14.10%
		17.48%		-22.32%		-9.41%	
M A U R I T A.	CEAO	56.9	3.08%	44.6	2.96%	42.4	2.75%
		-6.72%		-21.62%		-4.93%	
	Mondial	342.7		333.0		390.1	
		11.48%		-2.83%		17.15%	
	Pays developpes	207.8	60.64%	204.5	61.41%	267.1	68.47%
		14.68%		-1.59%		30.61%	
N I G E R	Pays sous-developpes	128.1	37.38%	120.8	36.28%	115.5	29.61%
		6.66%		-5.70%		-4.39%	
	Afrique	117.9	34.40%	95.6	28.77%	90.4	23.17%
		10.29%		-18.74%		-5.64%	
	CEAO	117.1	34.17%	92.9	27.90%	88.4	22.66%
		10.37%		-20.67%		-4.84%	
S E N E G A L	Mondial	371.4		365.0		358.5	
		-16.54%		-1.72%		-1.78%	
	Pays developpes	276.4	74.42%	272.1	74.55%	275.9	76.96%
		-14.77%		-1.56%		1.40%	
	Pays sous-developpes	94.6	25.47%	92.8	25.42%	82.5	23.01%
		-21.49%		-1.90%		-11.10%	
	Afrique	57.1	15.37%	53.1	14.55%	49.5	13.81%
		2.61%		-7.01%		-6.78%	
	CEAO	30.9	8.32%	29.5	8.08%	28.0	7.81%
		9.57%		-4.53%		-5.08%	
	Mondial	330.2		302.3		354.2	
		-29.17%		-8.45%		17.17%	
	Pays developpes	195.6	59.24%	170.7	56.47%	220.8	62.34%
		-26.16%		-12.73%		29.35%	
	Pays sous-developpes	112.4	34.04%	108.8	35.99%	107.8	30.43%
		-37.14%		-3.20%		-0.92%	
	Afrique	95.6	28.95%	91.1	30.14%	85.2	24.05%
		-25.66%		-4.71%		-6.48%	
	CEAO	33.3	10.08%	33.8	11.18%	32.1	9.06%
		-19.57%		1.50%		-5.03%	
	Mondial	1066.1		1110.1		957.1	
		7.49%		4.13%		-13.78%	
	Pays developpes	700.7	65.73%	666.5	60.04%	628.7	65.69%
		21.82%		-4.88%		-5.67%	
	Pays sous-developpes	320.1	30.03%	397.0	35.76%	284.6	29.74%
		-14.32%		24.02%		-28.31%	
	Afrique	150.6	14.13%	133.3	12.01%	124.9	13.05%
		-9.55%		-11.49%		-6.30%	
	CEAO	36.7	3.44%	25.5	2.30%	24.2	2.53%
		20.72%		-30.52%		-5.10%	

ANNEXE 7c - Importations totales de l'Afrique
vers certaines régions ou pays
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Mondial	11382.2	12658.9	15896.0	23349.0	26614.0	25166.0	28578.0	34703.0	55009.0
Pays développés	9114.4	10017.6	12041.0	17142.0	20104.0	18938.0	21370.0	26619.0	43340.0
Pays sous-développés	1842.8	2159.4	3030.0	4979.0	5139.0	5178.0	5904.0	7024.0	9944.0
Afrique	887.0	905.0	1355.0	1916.0	2127.0	2059.0	2283.0	2616.0	2566.0
CEAO: Total	78.8	87.1	132.0	190.0	235.0	224.0	336.0	406.0	456.0
Burkina Faso	3.0	2.7	4.0	9.0	6.0	5.0	7.0	10.0	6.0
Côte d'Ivoire	37.6	50.6	71.0	106.0	136.0	140.0	211.0	227.0	318.0
Mali	6.5	5.2	9.0	9.0	6.0	8.0	9.0	12.0	19.0
Mauritanie	1.8	2.6	1.0	1.0	2.0			1.0	
Niger	2.5	3.3	2.0	5.0	3.0	2.0	2.0	2.0	4.0
Senegal	27.4	22.7	45.0	60.0	82.0	69.0	107.0	154.0	109.0

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	81159.0	90228.0	79303.0	66075.0	64458.0	59999.0
Pays développés	58305.0	64958.0	56323.0	45996.0	45294.0	42801.0
Pays sous-développés	14880.0	16794.0	15671.0	14306.0	14108.0	12849.0
Afrique	3816.0	4109.0	3852.0	3336.0	3081.0	2695.0
CEAO: Total	726.0	699.0	570.0	549.0	474.0	430.0
Burkina Faso	15.0	16.0	13.0	11.0	6.0	5.0
Côte d'Ivoire	457.0	429.0	382.0	365.0	303.0	270.0
Mali	16.0	10.0	11.0	10.0	14.0	10.0
Mauritanie	1.0	6.0	23.0	26.0	15.0	13.0
Niger	77.0	4.0	7.0	5.0	6.0	5.0
Senegal	160.0	234.0	134.0	132.0	130.0	127.0

ANNEXE 8b - Exportations totales de l'Afrique
vers certaines régions ou pays
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Mondial	11748.2	13499.8	16555.0	23870.0	23364.0	24070.0	28773.0	33538.0	58152.0
Pays développés	9724.9	11024.2	10169.0	14443.0	14347.0	15802.0	18336.0	20709.0	49160.0
Pays sous-développés	1602.7	1972.3	3285.0	4717.0	4350.0	4591.0	6024.0	7221.0	10406.0
Afrique	756.3	785.0	1851.0	2359.0	2319.0	2273.0	2570.0	2782.0	2841.0
CEAO: Total	95.1	101.9	164.0	199.0	277.0	248.0	315.0	343.0	489.0
Burkina Faso	8.6	13.1	20.0	30.0	36.0	39.0	53.0	59.0	67.0
Côte d'Ivoire	37.4	36.4	53.0	58.0	85.0	69.0	79.0	79.0	164.0
Mali	11.2	11.1	25.0	45.0	70.0	49.0	75.0	83.0	98.0
Mauritanie	10.5	1.7	26.0	20.0	29.0	22.0	36.0	43.0	26.0
Niger	4.7	10.0	7.0	12.0	18.0	23.0	33.0	54.0	41.0
Senegal	22.7	29.6	33.0	34.0	39.0	46.0	39.0	25.0	93.0

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	95480.0	77206.0	65560.0	65691.0	67981.0	68540.0
Pays développés	66734.0	51785.0	46303.0	45933.0	48000.0	48893.0
Pays sous-développés	14704.0	14498.0	9891.0	9776.0	10310.0	10731.0
Afrique	4190.0	4330.0	3387.0	3182.0	2862.0	2777.0
CEAO: Total	762.0	725.0	606.0	651.0	554.0	516.0
Burkina Faso	105.0	104.0	114.0	96.0	82.0	76.0
Côte d'Ivoire	229.0	279.0	175.0	258.0	211.0	192.0
Mali	152.0	133.0	97.0	107.0	87.0	82.0
Mauritanie	35.0	52.0	51.0	52.0	48.0	45.0
Niger	101.0	42.0	61.0	40.0	40.0	38.0
Senegal	140.0	115.0	108.0	98.0	86.0	82.0

ANNEXE 5b - Tableau de la valeur des importations
effectuées par le Burkina Faso
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	50.6	59.2	77.4	153.3	151.3	144.0	205.3	233.9	300.5	357.9
Pays développés	34.1	37.9	52.1	115.7	102.0	106.3	156.6	158.6	208.8	248.5
Pays sous-développés	16.2	19.8	23.9	36.2	40.2	33.1	43.8	70.2	82.8	102.5
Afrique	12.7	17.1	20.3	29.4	35.5	28.4	35.1	58.0	67.2	83.7
CEAO: Total	10.9	14.7	16.9	26.0	30.7	26.0	31.5	53.3	57.3	72.8
Cote d'Ivoire	7.8	10.3	13.1	20.9	23.7	23.5	27.8	48.3	53.0	67.2
Mali	2.2	2.7	2.4	3.7	1.0	0.8	2.2	3.6	1.2	2.4
Mauritanie										
Niger	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.1	0.1	0.2	0.2
Sénégal	0.8	1.6	1.3	1.3		1.6	1.4	1.3	2.9	3.0

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	336.5	347.0	287.6	254.6	271.9
Pays développés	224.5	212.7	173.3	142.2	175.0
Pays sous-développés	108.3	125.8	110.0	107.9	93.7
Afrique	89.0	95.8	82.7	75.8	68.4
CEAO: Total	78.3	84.9	73.5	63.3	60.1
Cote d'Ivoire	74.0	77.8	67.7	57.1	54.3
Mali	1.2	2.7	1.4	1.2	1.1
Mauritanie					
Niger	0.2	0.2	0.4	2.0	1.9
Sénégal	2.9	4.2	4.0	3.0	2.8

ANNEXE 10b - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par le Burkina Faso
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	15.9	20.5	25.2	36.4	43.7	53.1	54.7	38.0	76.3	90.2
Pays développés	7.2	7.9	11.5	19.1	17.6	38.9	27.7	29.1	29.5	37.1
Pays sous-développés	8.7	12.6	13.5	17.2	24.2	13.4	25.9	6.8	44.9	45.6
Afrique	8.6	11.9	13.3	17.2	23.8	11.8	21.2	3.7	37.2	38.9
CEAD: Total	6.9	10.5	11.2	14.2	21.0	9.8	18.9	2.4	35.5	34.9
Cote d'Ivoire	6.1	9.3	10.3	12.4	21.0	8.2	17.5	1.2	31.5	29.7
Mali	0.6	1.0	0.6	1.6	0.0	0.1	0.2	0.3	3.0	3.7
Mauritanie										
Niger	0.2	0.2	0.2	0.2		1.5	1.2	0.9	1.0	1.4
Senegal	0.0	0.0	0.1	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.1

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	73.3	55.1	57.0	79.8	65.9
Pays développés	29.1	26.4	19.7	38.2	37.1
Pays sous-développés	33.7	19.6	21.7	21.3	16.8
Afrique	27.6	17.6	15.0	16.3	15.2
CEAD: Total	25.9	14.8	9.4	12.8	12.2
Cote d'Ivoire	22.9	11.6	5.1	11.8	11.2
Mali	1.1	0.6	3.0	0.4	0.4
Mauritanie					
Niger	1.8	2.4	1.3	0.6	0.6
Senegal	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0

ANNEXE 115 - Tableau de la valeur des importations
effectuées par la Côte d'Ivoire
en millions de \$ US

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	399.5	446.9	710.6	965.8	1125.3	1303.9	1749.6	2315.7	2486.0	2990.6
Pays développés	331.8	364.6	562.8	697.1	837.3	994.6	1382.3	1876.0	1862.6	2103.8
Pays sous-développés	60.0	74.8	130.8	234.0	245.4	248.0	335.6	387.8	509.7	723.8
Afrique	30.1	34.2	48.0	91.7	128.9	100.8	126.0	151.0	150.5	184.6
CEAO: TOTAL	7.8	9.1	15.2	19.7	22.2	25.2	26.3	40.4	43.1	56.0
Burkina Faso	0.2	0.4	0.7	1.0	1.7	0.9	0.7	1.3	0.2	1.0
Mali			1.2	0.8	2.3	5.3	6.2	8.2	11.1	8.4
Mauritanie			0.1	0.3	0.5	0.1				0.6
Niger	0.6	0.5	0.4	0.6	1.0	1.1	0.5	0.1	0.2	0.3
Senegal	7.2	8.6	13.5	18.0	18.4	18.7	19.6	32.1	31.8	46.7

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	2404.3	2186.8	1847.9	1507.2	1542.9
Pays développés	1530.5	1385.5	1211.0	1018.8	1087.5
Pays sous-développés	723.4	653.8	546.9	424.4	389.1
Afrique	226.5	263.2	309.2	240.2	217.6
CEAO: TOTAL	55.2	60.0	55.9	42.8	40.6
Burkina Faso	1.6	1.0	1.0	1.8	1.8
Mali	2.8	2.2	2.8	4.3	4.1
Mauritanie	2.8	17.2	20.1	9.3	8.8
Niger	0.1	0.3	0.2	0.1	0.1
Senegal	49.5	40.3	32.8	29.1	27.6

ANNEXE 125 - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par la Côte d'Ivoire
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	455.6	545.6	850.8	1213.1	1187.7	1642.4	2154.2	2324.2	2514.4	3142.1
Pays développés	389.5	451.6	702.9	954.2	880.5	1310.0	1742.8	1831.2	1957.4	2368.8
Pays sous-développés	49.9	62.2	129.0	212.0	249.4	270.5	341.8	340.9	462.6	627.3
Afrique	26.9	46.2	104.2	162.3	200.4	195.7	249.0	274.3	363.0	482.4
CEAO: Total	15.0	26.4	35.8	60.8	90.2	77.0	97.7	87.5	119.2	172.5
Burkina Faso	5.2	9.3	17.5	27.1	33.8	34.1	44.8	43.9	60.0	90.5
Mali	4.8	8.9	15.4	32.1	52.9	35.4	50.7	48.0	64.3	115.5
Mauritanie			0.2	0.6	1.3	1.0	4.0	1.8	1.4	2.2
Niger	1.8	4.5	4.5	6.4	13.2	12.8	17.1	31.6	26.5	22.7
Senegal	6.4	13.0	15.7	21.7	22.8	27.8	25.9	6.1	27.0	32.1

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	2536.7	2274.5	2090.3	2699.7	3081.4
Pays développés	1789.4	1614.4	1455.4	1937.7	2272.9
Pays sous-développés	601.5	544.4	487.9	506.6	540.5
Afrique	435.9	426.3	381.5	368.0	398.4
CEAO: Total	155.4	143.5	141.3	109.2	103.6
Burkina Faso	95.8	104.3	83.4	67.0	63.7
Mali	89.1	80.9	87.1	67.0	63.6
Mauritanie	3.6	2.4	2.5		
Niger	31.8	31.4	19.8	20.6	19.5
Senegal	30.9	28.8	31.9	21.6	20.5

ANNEXE 135 - Tableau de la valeur des importations
effectuées par le Mali
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	55.9	56.0	126.3	175.0	190.1	150.2	224.9	263.4	304.5	457.9
Pays développés	40.7	43.7	74.8	100.0	99.4	87.2	126.4	151.4	169.4	240.3
Pays sous-développés	15.2	12.3	30.2	48.9	52.1	40.6	88.5	101.4	107.3	172.1
Afrique	14.6	12.2	19.7	28.6	47.5	37.2	83.6	89.9	58.4	167.8
CEAO: Total	13.6	9.9	19.7	26.0	46.6	36.1	79.9	86.3	55.4	158.3
Burkina Faso	0.6	1.2	0.5	1.5	0.1	0.0	0.2	0.4	0.1	4.1
Côte d'Ivoire	7.5	9.8	10.5	15.8	30.4	21.5	55.8	52.6	39.8	127.1
Mauritanie			0.0	0.0						
Niger	0.1	0.1	0.0	1.4	0.2	0.0			0.0	0.4
Sénégal	6.0		9.2	8.9	16.0	14.6	24.1	33.5	15.6	30.8

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	566.6	307.4	342.7	333.0	390.1
Pays développés	302.0	181.2	207.8	204.5	267.1
Pays sous-développés	257.8	120.1	128.1	120.8	115.5
Afrique	211.9	106.9	117.9	95.8	90.4
CEAO: Total	199.9	105.4	113.8	92.5	88.0
Burkina Faso	1.7	0.7	3.3	0.4	0.4
Côte d'Ivoire	120.7	89.0	95.8	73.6	70.0
Mauritanie	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Niger	0.3	0.6	0.7	0.7	0.7
Sénégal	78.8	15.7	17.2	18.1	17.2

ANNEXE 14b - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par le Mali
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	22.5	25.5	52.3	64.1	36.5	34.5	105.6	105.1	106.2	149.1
Pays développés	16.3	20.4	12.4	27.8	17.6	54.1	76.6	68.0	76.2	125.7
Pays sous-développés	5.2	5.1	22.0	23.2	18.5	20.4	19.1	24.3	30.1	22.2
Afrique	6.0	4.8	22.0	23.0	17.7	20.3	13.8	19.4	25.7	14.6
CEAO: Total	0.9	0.1	18.8	17.0	16.7	17.7	10.1	14.0	24.5	8.8
Burkina Faso	2.0	2.5	0.6	0.7	0.1	0.8	2.0	3.2	0.1	2.1
Cote d'Ivoire			11.8	9.7	12.4	10.7	5.6	7.5	23.7	7.6
Mauritanie			0.1	0.2	0.2	0.0				
Niger		0.1	0.3	0.3	0.2	2.3	4.4	6.5	0.0	1.1
Senegal	0.9		6.6	6.8	3.9	4.7	0.1		0.8	0.1
	1981	1982	1983	1984	1985					
Mondial	209.4	86.1	95.3	106.3	81.8					
Pays développés	105.6	71.7	74.8	80.9	59.8					
Pays sous-développés	103.8	14.5	20.5	25.0	21.8					
Afrique	68.3	10.2	9.7	13.4	9.6					
CEAO: Total	65.3	3.5	4.2	5.7	5.4					
Burkina Faso	1.1	2.4	1.3	1.1	1.0					
Cote d'Ivoire	64.1	2.0	2.5	3.9	3.7					
Mauritanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					
Niger	0.7	1.1	1.2	1.3	1.2					
Senegal	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5					

ANNEXE 15b - Tableau de la valeur des importations
effectuées par la Mauritanie
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	60.9	81.1	115.7	120.0	231.2	224.0	235.5	247.4	259.5	315.6
Pays développés	43.7	63.2	96.2	78.1	178.4	184.0	222.5	177.6	204.3	263.1
Pays sous-développés	18.2	15.6	7.1	8.3	50.0	37.7	60.1	65.9	54.9	52.0
Afrique	3.3	1.3	7.1	8.3	36.1	24.2	39.7	48.4	29.3	38.4
CEAD: Total	3.3	0.0	7.1	8.3	28.5	20.1	35.3	44.7	25.1	33.5
Burkina Faso					1.5	1.1	4.4	1.9	1.5	2.4
Côte d'Ivoire					0.2	0.0				
Mali									0.1	
Niger			7.1	8.3	26.8	19.0	30.9	42.8	23.5	31.1
Senegal	3.3									

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	443.7	445.0	371.4	365.0	358.5
Pays développés	330.6	324.3	276.4	272.1	275.9
Pays sous-développés	112.8	120.5	94.6	92.8	82.5
Afrique	57.2	55.7	57.1	53.1	49.5
CEAD: Total	55.5	28.2	30.9	29.5	28.0
Burkina Faso					
Côte d'Ivoire	3.9	2.7	2.8		
Mali	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Niger					
Senegal	51.6	25.5	28.1	29.5	28.0

ANNEXE 16b - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par la Mauritanie
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	99.8	130.2	153.5	181.3	198.9	201.6	193.1	142.0	199.9	235.6
Pays développés	82.5	122.2	112.3	149.2	192.5	185.1	186.6	132.9	193.1	224.6
Pays sous-développés	6.5	8.2	2.1	1.7	6.4	16.5	6.5	9.2	6.7	11.0
Afrique	4.1	3.2	2.1	1.7	3.4	9.2	1.8	2.8	0.0	1.8
CEAO: Total	1.8	0.0	0.5	0.2	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.9
Burkina Faso					0.4	0.1				0.6
Cote d'Ivoire										
Mali										
Niger										0.3
Senegal	1.8		0.6	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0		

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	336.2	272.9	264.7	266.7	296.6
Pays développés	317.4	243.2	231.2	246.1	279.0
Pays sous-développés	18.9	29.8	33.5	20.6	18.6
Afrique	7.9	21.0	24.7	13.9	12.5
CEAO: Total	3.7	16.6	19.4	9.6	9.1
Burkina Faso	2.5	15.6	18.3	8.4	8.0
Cote d'Ivoire	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Mali					
Niger		0.0	0.0	0.0	0.0
Senegal	1.1	0.9	1.0	1.1	1.0

ANNEXE 18b - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par le Niger
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	39.6	45.4	62.3	52.7	91.3	133.6	118.3	145.4	449.0	566.5
Pays développés	34.0	36.4	40.6	34.2	63.8	99.2	95.5	134.0	389.7	449.9
Pays sous-développés	5.6	7.1	21.3	18.1	26.6	35.1	22.8	11.4	57.9	107.4
Afrique	4.6	5.7	21.2	17.8	26.6	35.1	20.4	8.0	39.6	70.8
CEAO: Total	0.9	0.6	1.6	1.6	0.1	1.5	0.4	0.1	1.0	0.7
Burkina Faso	0.1	0.1	0.7	0.7		1.1	0.1		0.7	2.8
Cote d'Ivoire	0.8	0.5	0.7	0.6		1.4	0.4	0.1	0.7	0.3
Mali	0.1	0.1	0.7	0.9	0.1	0.1	0.0		0.1	0.4
Mauritanie			0.0	0.1					0.1	
Senegal			0.2			0.0			0.1	0.0

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	464.3	332.1	287.7	227.6	222.7
Pays développés	292.8	281.4	241.5	183.4	185.4
Pays sous-développés	168.2	45.9	40.9	38.7	32.0
Afrique	81.5	45.7	40.6	38.6	31.9
CEAO: Total	1.7	2.0	0.8	0.8	0.7
Burkina Faso	0.8	0.5	0.3	1.8	1.7
Cote d'Ivoire	0.4	1.4	0.2	0.1	0.1
Mali	1.2	0.6	0.6	0.7	0.6
Mauritanie					
Senegal	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0

ANNEXE 19b - Tableau de la valeur des importations
effectuées par le Sénégal
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	218.0	278.1	361.6	496.8	581.5	583.4	763.4	886.5	930.7	1051.7
Pays développés	155.3	204.3	258.0	298.0	369.7	408.9	536.2	626.1	616.0	637.7
Pays sous-développés	53.3	66.7	79.0	155.9	82.0	67.8	213.2	256.1	294.5	367.8
Afrique	14.0	17.2	41.3	54.0	62.0	50.8	96.1	119.0	98.1	152.9
CEAD: Total	0.0	0.0	15.0	15.5	24.5	21.6	26.6	6.7	30.5	29.9
Burkina Faso	0.0								0.0	0.0
Côte d'Ivoire			15.0	15.5	24.5	21.6	26.6	6.7	30.5	29.9
Mali	1.0		3.5	1.5	0.8	1.0	0.1		0.1	0.1
Mauritanie	0.0			0.1						
Niger	0.0									0.0

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	1075.8	991.8	1065.1	1110.1	957.1
Pays développés	676.2	575.2	700.7	666.5	628.7
Pays sous-développés	357.1	373.6	320.1	397.0	284.6
Afrique	137.1	166.5	150.6	133.3	124.9
CEAD: Total	34.8	28.9	35.1	23.8	22.6
Burkina Faso		0.0	0.0	0.0	0.0
Côte d'Ivoire	34.8	28.9	35.1	23.8	22.6
Mali	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5
Mauritanie	1.2	1.0	1.1	1.2	1.1
Niger		0.0	0.0	0.0	0.0

ANNEXE 00b - Tableau de la valeur des exportations
effectuées par le Sénégal
(en millions de \$ US)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mondial	124.8	215.0	195.0	391.1	462.4	490.0	622.5	473.1	535.3	476.9
Pays développés	84.2	151.0	131.9	290.5	307.5	330.1	416.0	272.8	359.9	239.2
Pays sous-développés	40.3	53.9	58.7	87.8	91.7	69.9	178.3	19.3	136.8	182.3
Afrique	34.3	6.7	53.8	68.4	78.3	60.6	139.6	174.0	95.7	147.4
CEAD: Total	8.8	0.0	16.7	18.7	21.8	16.1	27.6	37.2	25.9	37.8
Burkina Faso	0.3		0.5	0.4	0.9	0.9	4.4	8.0	2.0	1.9
Côte d'Ivoire	8.5		16.2	18.3	20.9	15.2	23.2	29.2	23.9	35.9
Mali	5.4		7.4	8.0	13.1	10.3	21.9	33.5	21.7	28.0
Mauritanie	7.8		13.9	17.5	24.4	17.2	28.1	38.9	21.3	29.3
Niger	0.3		0.3	2.5	1.1	3.3	8.2	13.0	2.5	4.4

	1981	1982	1983	1984	1985
Mondial	500.1	547.9	625.9	617.7	540.2
Pays développés	197.7	260.9	317.5	310.8	250.3
Pays sous-développés	227.5	144.2	147.8	144.6	134.5
Afrique	184.1	116.0	116.0	114.2	111.5
CEAD: Total	42.4	33.7	33.6	29.1	27.7
Burkina Faso	3.0	2.2	3.7	2.7	2.6
Côte d'Ivoire	39.4	31.5	29.9	26.4	25.1
Mali	38.4	14.2	15.7	16.4	15.6
Mauritanie	46.9	23.2	25.5	26.8	25.5
Niger	3.3	3.5	3.8	4.0	3.8

ANNEXE D1b - Données économiques pour le Burkina Faso
(en milliards de \$ US)

	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Population total (en millions)	4.595	5.071	5.172	5.275	5.38	5.487	5.596	5.705
PIB, par secteur								
Agriculture	129	121	127	160	172	201	236	245
Mines	inclus dans ind. manufacturières							
Ind. manufacturières	23	37	41	52	63	69	84	85
Construction	13	16	14	14	22	17	32	35
Electricité, gaz et eau	2	2	3	3	4	4	5	6
Transports et communications	14	22	22	27	30	37	44	44
Commerce et finances	30	60	61	69	79	84	99	95
Admin. publique/défense	17	21	22	27	38	44	70	73
Autres branches	20	6	7	8	10	10	12	11
PIB au coût des facteurs	246	283	296	362	418	466	580	595
PNB	291	324	342	411	486	535	556	590
PNB par habitant (en \$ US)	50	60	70	70		90		
Balance nette des biens et services	-15	-24	-42	-54	-66	-74	-167	-126
Taux de change (franc CFA par \$ US)	246.853	277.71	277.13	252.21	222.7	240.5	214.32	238.98
Population								
Population urbaine (en % du total)	5.7	6.8					9.1	9.3
Densité de population par km ² de terre agricole	38.4	41.4					44.6	45.5
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	39	40.3					42.1	42.5
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	91.8	89.4					93.2	91.3
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	12	12					15	15
Proportion d'inscription à l'école secondaire	1	1					2	2
Degré d'alphabétisation des adultes	1.5			5			8.8	
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	55.9	54.8					53.7	53.4
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	89.8	87					84.8	84.2
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	6.3	8					10.2	10.7
Investissement direct (net)		0.4					-0.4	2.1
Stock des investissements directs	16		18	18	20	20	20	20
Total de l'encours de la dette - emprunts non décaissés compris		30.6					190	251.6
Paiement de l'intérêt		0.3					1.5	1.6
Total du service de la dette		1.9					5.2	4.7
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	11	14					19	17
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	0.05	0.07					0.11	0.10

ANNEXE 21b (suite)

	1977	1978	1979	1980
Population				
Total en millions)	5.816	5.926	5.044	5.161
PIB, par secteur				
Agriculture	279	386	446	454
Ind. manufacturières	92	112	138	148
Construction	26	39	37	44
Electricité, gaz et eau	7	9	10	12
Transports et communications	52	57	76	79
Commerce et finances	129	172	227	228
Admin. publique/défense	87	112	142	165
Autres branches	12	14	16	18
PIB au coût des facteurs	683	900	1093	1148
PNB	755	1057	1265	1366
PNB par habitant (en \$ US)			180	200
Balance nette des biens et services	-192	-209	-247	-252
Taux de change (franc CFA par \$ US)	245.67	225.64	212.72	211.3
Population				
Population urbaine (en % du total)	9.6	9.8	10	10.3
Densité de population par km ² de terre agricole	46.4	47.2	48.1	49
Caractéristique démographique				
Esperance de vie (en années)	43	43.3	43.6	43.8
Santé et nutrition				
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	92.2	84.3	96.2	95
Education				
Proportion d'inscription à l'école primaire	16	17	18	19
Proportion d'inscription à l'école secondaire	2	2	3	3
Degré d'alphabétisation des adultes				
Emploi et revenu				
Taux de participation de la force de travail (en %)	53.2	52.9	52.7	52.5
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	83.7	83.2	82.6	82
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	11.3	11.8	12.4	13
Investissement direct (net)	4.6	0.4	1.2	
Stock des investissements directs	20	20		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	299.1	357.8	430.4	508
Paiement de l'intérêt	1.8	2.6	4.6	6.6
Total du service de la dette	5.5	7.3	9.3	16.1
Consommation d'énergie per capita (en kg de charbon)	20	24	26	33
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	0.12	0.14	0.16	0.20

ANNEXE 21b (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population (total en millions)	6.025				
PIB, par secteur					
Agriculture	449				
Mines					
Ind. manufacturières	128				
Construction	38				
Electricité, gaz et eau	11				
Transports et communications	76				
Commerce et finances	221				
Admin. publique/defense	147				
Autres branches	13				
PIB au coût des facteurs	1083				
PNB	1280				
PNB par habitant (en \$ US)	240	210	180	140	140
Balance nette des biens et services	-211				
Taux de change (franc CFA par \$ US)	271.73				
Population					
Population urbaine (en % du total)	10.6				
Densité de population par km ² de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Esperance de vie (en années)	44.1				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)					
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire					
Proportion d'inscription à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	52.2				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)					
Investissement direct (net)					
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	474				
Paiement de l'intérêt	6.3				
Total du service de la dette	14.1				
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)					

ANNEXE 22b - Données économiques pour le Burkina Faso (en million de \$ US)

	% d'augmentation							
	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	10%	6%	8%	3%	PIB par secteur/population (moyen)			
PIB, par secteur	-6%	58%	89%	-1%	\$25.89	\$31.02	\$54.76	\$72.32
Agriculture								
Mines			inclus dans					
Ind. manufacturières	62%	67%	64%	-13%	\$5.26	\$10.57	\$17.54	\$22.08
Construction	3%	21%	24%	-15%	\$2.64	\$3.18	\$5.88	\$6.60
Electricité, gaz et eau	-11%	65%	112%	-7%	\$0.47	\$0.65	\$1.26	\$1.83
Transports et communications	57%	68%	73%	-4%	\$3.66	\$5.42	\$9.35	\$12.43
Commerce et finances	101%	38%	129%	-3%	\$9.32	\$13.77	\$24.60	\$35.98
Admin. publique/défense	26%	97%	102%	-11%	\$3.88	\$6.19	\$16.59	\$24.98
Autres branches	-67%	39%	37%	-26%	\$2.72	\$1.61	\$2.20	\$2.50
PIB au coût des facteurs	14%	57%	88%	-6%				
PNB	11%	57%	93%	-6%				
PNB par habitant (en \$ US)	20%	29%	100%	-30%				
Balance nette des biens et services	65%	77%	48%	-16%				
Taux de change (franc CFA par \$ US)	13%	-13%	-1%	29%				
Population								
Population urbaine (en % du total)	19%		10%	3%				
Densité de population par km ² de terre agricole	6%		8%					
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	3%		4%	1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	-3%		3%					
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	0%		20%					
Proportion d'inscription à l'école secondaire	0%		50%					
Degré d'alphabétisation des adultes	233%	76%						
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-2%		-2%	-1%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-3%		-3%					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	27%		22%					
Investissement direct (net)		-200%	400%		Investissement direct net par pers. \$0.08 \$0.27			
Stock des investissements directs	13%	11%	0%		Stock d'investissement par personne \$3.48 \$3.57 \$3.47			
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		521%	127%	-7%	Valeur de la dette par personne \$6.03 \$52.56 \$78.65			
Paiement de l'intérêt		400%	207%	-5%	Paiement d'intérêts par personne \$0.06 \$0.42 \$1.03			
Total du service de la dette		174%	79%	-12%	Service de la dette par personne \$0.37 \$1.10 \$2.42			

ANNEXE 136 - Données économiques pour la Côte d'Ivoire
en millions de \$ US

	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Population								
Total en millions	4.159	5	5.311	5.644	5.997	6.372	6.755	7.033
PIS, par secteur								
Agriculture	344	405	424	496	714	803	1122	1192
Mines	7	3	5	6	8	9	7	7
Ind. manufacturières	97	200	224	295	355	446	510	547
Construction	52	100	121	130	155	158	257	308
Electricité, gaz et eau	3	17	17	23	28	37	63	61
Transports et communications	85	115	136	167	236	264	337	360
Commerce et finances	inclus dans Autres branches							
Admin. publique/défense	83	142	153	176	243	282	411	447
Autres branches	277	508	505	535	600	672	1186	1739
PIB au coût des facteurs	959	1491	1585	1870	2542	3073	3994	4661
PNB	303	1398	1465	1719	2314	2873	3767	4489
PNS par habitant (en \$ US)	210	310	330	340		460		
Balance nette des biens et services	-53	-75	-131	-144	-251	-59	-121	64
Taux de change (franc CFA par \$ US)	246.853	277.71	277.13	252.21	222.7	240.5	214.32	239.36
Population								
Population urbaine (en % du total)	23.2	27.6					32.6	33.9
Densité de population par km ² de terre agricole	75.7	66.7					103.9	105.6
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	39.2	41.5					43.8	44.3
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calories par habitant (en % du taux requis)	118.3	116.8					106.8	103.9
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	60	63					64	68
Proportion d'inscription à l'école secondaire	6	9					13	13
Degré d'alphabétisation des adultes	5		20					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	53.7	53.2					51.9	51.5
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	86.7	84					81.6	81.1
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	2.5	3					3.5	3.6
Investissement direct (net)		30.7					69.2	44.9
Stock des investissements directs	202		300	340	375	400	420	480
Total de l'encours de la dette emprunts non décaissés compris		424.3					1503	2122.7
Paiement de l'intérêt		11.4					55	65.2
Total du service de la dette		35.5					131.3	174.5
Consommation d'énergie per capita (en kg de charbon)	161	221					241	270
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	0.67	1.11					1.63	1.90

ANNEXE 23b (suite)

	1977	1978	1979	1980
Population (total en millions)	7.322	7.623	7.936	8.262
PIB, par secteur				
Agriculture	1548	2020	2312	2758
Mines	12	19	28	31
Ind. manufacturières	680	932	1092	1252
Construction	434	644	893	923
Electricité, gaz et eau	71	81	110	166
Transports et communications	398	597	716	833
Commerce et finances				
Admin. publique/défense	590	711	927	1149
Autres branches	2623	2997	3326	3359
PIB au coût des facteurs	6266	7902	9403	10490
PNB	6050	7584	8991	10019
PNB par habitant (en \$ US)			1070	1110
Balance nette des biens et services	169	-390	-658	-1076
Taux de change (franc CFA par \$ US)	245.67	225.64	212.72	211.3
Population				
Population urbaine (en % du total)	35.0	36.6	38.1	39.6
Densité de population par km ² de terre agricole	103.5	112.1	115.9	120.1
Caractéristique démographique				
Espérance de vie (en années)	44.7	45.2	45.8	46.3
Santé et nutrition				
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	106.6	111.6	111	112.4
Education				
Proportion d'inscription à l'école primaire	70	74	76	
Proportion d'inscription à l'école secondaire	14	15	17	
Degré d'alphabétisation des adultes				35
Emploi et revenu				
Taux de participation de la force de travail (en %)	51.2	50.8	50.4	50
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	80.6	80.1	79.5	79
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	3.7	3.8	3.9	4
Investissement direct (net)	14.5	83.5	44.8	47.6
Stock des investissements directs	500	530		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	3632	4306	4952.9	5469
Paiement de l'intérêt	100.4	171.9	227.9	296
Total du service de la dette	277.2	390.9	596.6	830.2
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	253	260	240	248
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	1.85	1.98	1.90	2.05

ANNEXE 23b (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population (total en millions)	2.505				
PIB, par secteur					
Agriculture	2355				
Mines	58				
Ind. manufacturières	1085				
Construction	695				
Electricité, gaz et eau	152				
Transports et communications	695				
Commerce et finances					
Admin. publique/défense	1003				
Autres branches	2545				
PIB au coût des facteurs	8666				
PNB	8274				
PNB par habitant (en \$ US)	1200	910	710	630	620
Balance nette des biens et services	-1000				
Taux de change (franc CFA par \$ US)	271.75				
Population					
Population urbaine (en % du total)	40.6				
Densité de population par km ² de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Esperance de vie (en années)	45.6				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)					
Education					
Proportion d'inscription à l'école primaire					
Proportion d'inscription à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	49.6				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)					
Investissement direct (net)					
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette - emprunts non décaissés compris	5790.7				
Paiement de l'intérêt	412.7				
Total du service de la dette	901.5				
Consommation d'énergie per capita (en kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)					

ANNEXE 24b - Données économiques pour la Côte d'Ivoire (en million de \$ US)

	% d'augmentation							
	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	20%	20%	17%	3%	PIB par secteur/population (moyen)			
PIB, par secteur								
Agriculture	18%	29%	106%	-15%	\$81.82	\$104.53	\$123.44	\$304.84
Mines	-53%	68%	276%	89%	\$1.11	\$1.14	\$2.02	\$5.30
Ind. man. factorielles	105%	100%	114%	-15%	\$32.47	\$56.30	\$99.83	\$138.23
Construction	34%	31%	248%	-25%	\$16.83	\$24.16	\$69.12	\$96.48
Electricité, gaz et eau	35%	114%	75%	-18%	\$2.74	\$4.51	\$10.50	\$20.11
Transports et communications	35%	95%	113%	-16%	\$21.83	\$34.55	\$65.66	\$91.16
Commerce et finances								
Admin. publique/défense	60%	64%	125%	-13%	\$25.18	\$36.70	\$91.71	\$128.31
Autres branches	83%	112%	180%	-21%	\$85.73	\$127.05	\$323.82	\$355.06
PIB au coût des facteurs	55%	94%	141%	-17%				
PNB	57%	96%	139%	-17%				
PNB par habitant (en \$ US)	48%	29%	133%	-44%				
Balance nette des biens et services	42%	-46%	444%	-7%				
Taux de change (Franc CFA par \$ US)	13%	-13%	-1%	29%				
Population								
Population urbaine (en % du total)	19%		17%	3%				
Densité de population par km ² de terre agricole	15%		12%					
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	6%		5%	-1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calories par habitant (en % du taux requis)	0%		4%					
Éducation								
Proportion d'inscription à l'école primaire	5%		13%					
Proportion d'inscription à l'école secondaire	50%		31%					
Degré d'alphabétisation des adultes	300%		75% (1971-60)					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-1%		-3%	-1%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-3%		-3%					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	20%		11%					
Investissement direct (net)		125%	35%		Investissement direct net par pers. \$6.14 \$6.76			
Stock des investissements directs	49%	33%	26%		Stock d'investissement par personne \$48.57 \$60.66 \$67.17			
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		254%	230%		Valeur de la dette par personne 6% \$84.86 \$450.42 \$671.54			
Paiement de l'intérêt		382%	314%		39% \$2.28 \$16.92 \$42.27			
Total du service de la dette		241%	354%		9% \$7.70 \$42.83 \$103.28			

ANNEXE 15b - Données économiques pour le Mali
(en millions de \$ US)

	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Population								
Total (en millions)	4.558	5.162	5.297	5.435	5.577	5.723	5.873	6.016
PID, par secteur								
Agriculture	179	121	131	153	170	146	280	303
Mines								
Ind. manufacturières	22	25	28	40	45	44	57	54
Construction	24	10	11	11	15	16	20	16
Electricité, gaz et eau	2	3	3	3	7	6	7	9
Transports et communications	12	10	11	14	23	28	36	22
Commerce et finances	78	63	72	89	103	101	139	187
Admin. publique/défense	33	31	34	45	53	54	71	61
Autres branches	11	10	11	10	15	18	22	23
PID au bout des facteurs	366	275	301	373	433	414	637	721
PNS	366	270	300	373	431	410	628	714
PNS par habitant (en \$ US)	60	70	70	80	80	80	80	80
Balance nette des biens et services	-41	-25	-21	-39	-63	-139	-154	-85
Taux de change (franc malien par \$ US)	246.853	555.42	554.06	504.42	445.4	480.99	428.64	477.95
Population								
Population urbaine (en % du total)	12.8	14.9					16.8	17.1
Densité de population par km ² de terre agricole	14.7	15.3					12.4	15.3
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	39	40.3					42.2	42.7
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calories par habitant (en % du taux requis)	30.8	39.1					65.9	86.6
Éducation								
Proportion d'inscription à l'école primaire	24	23					25	26
Proportion d'inscription à l'école secondaire	4	5					7	8
Niveau d'alphabétisation des adultes							10	9.4
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	55.3	55.3					54.3	55.3
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	92.7	91					83.8	81.9
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	3.5	4					7.1	7.3
Investissement direct (net)							2.1	-5.1
Stock des investissements directs	7		7	8	9	7	10	10
Total de l'encours de la dette (emprunt) non décaissés compris		288.1					482.8	570.8
Paiement de l'intérêt		0.4					0.8	0.8
Total du service de la dette		0.7					2.9	3.7
Consommation d'énergie per capita (en kg de charbon)	14	23					30	29
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	0.06	0.12					0.18	0.17

ANNEXE 25b (suite)

	1977	1978	1979	1980
Population (total en millions)	6.184	6.35	6.522	6.699
PIB, par secteur				
Agriculture	339	374	514	557
Mines				
Ind. manufacturières	56	63	69	75
Construction	30	37	46	50
Electricité, gaz et eau	12	12	13	13
Transports et communications	36	55	70	83
Commerce et finances	223	267	349	360
Admin. publique/défense	36	105	130	148
Autres branches	22	26	32	36
PIB au coût des facteurs	606	938	1224	1325
PNE	806	949	1235	1336
PNE par habitant (en \$ US)			180	180
Balance nette des biens et services	-54	-184	-230	-251
Taux de change (franc malien par \$ US)	491.34	451.27	425.45	422.6
Population				
Population urbaine (en % du total)	17.3	17.6	17.8	18.1
Densité de population par km ² de terre agricole	19.3	19.8	20.3	20.9
Caractéristique démographique				
Espérance de vie (en années)	43.3	43.7	44	44.3
Santé et nutrition				
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	87.3	86	89.3	85.4
Éducation				
Proportion d'inscription à l'école primaire	27	27	27	
Proportion d'inscription à l'école secondaire	5	9		
Degré d'alphabétisation des adultes	10			
Emploi et revenu				
Taux de participation de la force de travail (en %)	53.5	55	52.6	52.1
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	79.8	77.6	75.2	72.6
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	8.7	9.6	10.6	11.7
Investissement direct (net)	-5	-9.8	3.1	2.3
Stock des investissements directs	10	10		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	695.9	807.8	827.9	939.5
Paiement de l'intérêt	2.4	3	3.1	3.8
Total du service de la dette	6.6	8.7	8.8	11.1
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	30	31	31	31
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	0.19	0.20	0.20	0.21

ANNEXE 25b (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population (total en millions)	5.881				
PIB, par secteur					
Agriculture	465				
Mines					
Ind. manufacturières	63				
Construction	46				
Electricité, gaz et eau	13				
Transports et communications	77				
Commerce et finances	284				
Admin. publique/défense	136				
Autres branches	35				
PIB au coût des facteurs	1119				
PNS	1136				
PNE par habitant (en \$ US)	190	170	150	140	140
Balance nette des biens et services	-231				
Taux de change (franc suisse par \$ US)	543.46				
Population					
Population urbaine (en % du total)	13.6				
Densité de population par km ² de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	44.6				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)					
Éducation					
Proportion d'inscription à l'école primaire					
Proportion d'inscription à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de la force de travail (en %)	52.1				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)					
Investissement direct (net)	3.7				
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	330.8				
Paiement de l'intérêt	6.8				
Total du service de la dette	36.5				
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)					

ANNEXE 26b - Données économiques pour le Mali (en millions de \$ US)

	% d'augmentation							
	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	13%	6%	11%	3%	PIB par secteur/population (moyen)			
PIB, par secteur	-32%	11%	84%	-17%	\$30.85	\$27.50	\$58.49	\$75.21
Agriculture								
Mines								
Ind. manufacturières	17%	50%	21%	-16%	\$4.98	\$7.17	\$9.71	\$10.10
Construction	-59%	51%	134%	-8%	\$3.54	\$2.40	\$5.13	\$7.10
Electricité, gaz et eau	51%	30%	81%	-7%	\$0.52	\$0.93	\$1.67	\$1.91
Transports et communications	-16%	147%	97%	-7%	\$2.31	\$3.46	\$7.04	\$11.78
Commerce et finances	-19%	41%	151%	-21%	\$14.56	\$16.55	\$37.64	\$47.47
Admin. publique/défense	-20%	58%	63%	-8%	\$7.07	\$8.48	\$15.30	\$20.95
Autres branches	-4%	65%	14%	-8%	\$2.12	\$2.51	\$4.76	\$5.42
PIB au bout des facteurs	-25%	37%	92%	-16%				
PNB	-26%	36%	97%	-15%				
PNB par habitant (en \$ US)	17%	14%	125%	-22%				
Balance nette des biens et services	-39%	554%	49%	-8%				
Taux de change (franc malien par \$ US)	125%	-13%	-1%	29%				
Population								
Population urbaine (en % du total)	16%		6%	3%				
Densité de population par km ² de terre agricole	11%		10%					
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	3%		4%	1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	-2%		4%					
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	-4%		8%					
Proportion d'inscription à l'école secondaire	25%		29%					
Degré d'alphabétisation des adultes			0%					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-2%		-3%	0%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-2%		-10%					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	14%		49%					
Investissement direct (net)			48%	61%	Investissement direct net par pers. (\$0.47) \$0.44			
Stock des investissements directs	0%	0%	0%		Stock d'investissement par personne \$1.54 \$1.41 \$1.64			
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		68%	71%	-12%	Valeur de la dette par personne \$55.81 \$109.36 \$130.36			
Paiement de l'intérêt		100%	288%	79%	Paiement d'intérêts par personne \$0.08 \$0.33 \$0.78			
Total du service de la dette		314%	203%	229%	Service de la dette par personne \$0.14 \$0.99 \$3.51			

ANNEXE 27b - Données économiques pour la Mauritanie
(en millions de \$ US)

	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Population								
Total (en millions)	1.095	1.214	1.242	1.27	1.299	1.328	1.359	1.389
PIB, par secteur								
Agriculture	52	58	50	63	66	90	120	134
Mines	46	52	57	64	69	87	80	91
Ind. manufacturières	6	10	10	12	14	17	21	24
Construction	5	13	15	10	9	14	18	25
Electricité, gaz et eau	1	1	1	1	inclus dans ind. manufacturières			
Transports et communications	inclus dans Autres branches				14	17	20	26
Commerce et finances	idem				43	53	69	76
Admin. publique/défense	idem				30	35	46	55
Autres branches	52	63	69	90	inclus dans Commerce et finances			
PIB au coût des facteurs	162	197	214	246	244	313	376	403
PNB	162	196	208	251	254	345	398	464
PNB par habitant (en \$ US)	150	140	170	180		290		
Balance nette des biens et services	12	3	-2	-22	-29	-27	-121	-241
Taux de change (ouguiya par \$ US)	49.371	55.542	55.406	50.443	44.54	45.176	43.161	44.959
Population								
Population urbaine (en % du total)	6.7	12.8					23.1	23.1
Densité de population par km ² de terre agricole	2.6	3.1					3.4	3.5
Caractéristique démographique								
Espérance de vie (en années)	39	40.3					41.9	42.3
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	92.8	89					63.6	66.2
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	13	14					19	23
Proportion d'inscription à l'école secondaire	1	2					4	4
Degré d'alphabétisation des adultes	11.1	10						17.4
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	30.3	29.8					29.3	29.2
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	89.6	88					74.4	71.7
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	3.5	4					6.9	7.4
Investissement direct (net)		0.8					-122.5	1.5
Stock des investissements directs	101		145	150	170	190	55	25
Total de l'encours de la dette (emprunts non remboursés compris)		43.3					413.3	619.4
Paiement de l'intérêt		0.4					5.5	7.8
Total du service de la dette		3.3					39.6	77.4
Consommation d'énergie per capita (en kg de charbon)	70	167					176	175
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	0.08	0.20					0.24	0.24

ANNEXE 27b (suite)

	1977	1978	1979	1980
Population (total en millions)	1.421	1.455	1.485	1.523
PIB, par secteur				
Agriculture	135	138	152	152
Mines	65	55	56	60
Ind. manufacturières	28	31	35	39
Construction	28	25	21	47
Electricité, gaz et eau				
Transports et communications	34	38	46	53
Commerce et finances	86	94	110	121
Admin. publique/défense	86	98	103	117
Autres branches				
PIB au coût des facteurs	462	483	508	596
PNB	472	485	542	622
PNB par habitant (en \$ US)			300	400
Balance nette des biens et services	-257	-208	-216	-239
Taux de change (ouguiya par \$ US)	45.684	46.157	45.89	45.916
Population				
Population urbaine (en % du total)	23.1	23	23	23
Densité de population par km ² de terre agricole	3.6	3.7	3.8	3.9
Caractéristique démographique				
Espérance de vie (en années)	42.6	43.2	43.6	44
Santé et nutrition				
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	89.5	86	96.2	96.7
Education				
Proportion d'inscription à l'école primaire	26	28	32	33
Proportion d'inscription à l'école secondaire	6	7	9	10
Degré d'alphabétisation des adultes	17.4	17		
Emploi et revenu				
Taux de participation de la force de travail (en %)	29.2	29	29	28.9
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	69			
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	8			
Investissement direct (net)	4.1	2.9	83.3	26.6
Stock des investissements directs	25	25		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	685	842.9	1223.4	1390
Paiement de l'intérêt	9.1	9.6	15.5	12.8
Total du service de la dette	41.1	26.2	66.1	30
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	186	191	197	199
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	0.26	0.29	0.29	0.30

ANNEXE 27b (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population					
Total en millions	1.56				
PIB, par secteur					
Agriculture	177				
Mines	80				
Ind. manufacturières	47				
Construction	44				
Electricité, gaz et eau					
Transports et communications	56				
Commerce et finances	125				
Admin. publique/défense	122				
Autres branches					
PIB au coût des facteurs	631				
PNB	679				
PNB par habitant (en \$ US)	460	460	460	460	410
Balance nette des biens et services	-230				
Taux de change	46.259				
(Couguiya par \$ US)					
Population					
Population urbaine (en % du total)	24.4				
Densité de population par km ²					
de terre agricole					
Caractéristique démographique					
Espérance de vie (en années)	44.4				
Santé et nutrition					
Provisionnement en calorie					
par habitant (en % du taux requis)					
Education					
Proportion d'inscription					
à l'école primaire					
Proportion d'inscription					
à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de					
la force de travail (en %)	28.8				
Force de travail dans l'agriculture					
(en % du total)					
Force de travail dans l'industrie					
(en % du total)					
Investissement direct (net)	22				
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette					
Emprunts non décaissés compris	1524.4				
Paiement de l'intérêt	18.3				
Total du service de la dette	54				
Consommation d'énergie per capita					
(en Kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie					
(en million de tonne de charbon)					

ANNEXE 261 - Données économiques pour la Mauritanie (en million de \$ US)

	% d'accroissement							
	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85
Population (total en millions)	12%	7%	10%	2%	PIB par secteur/population (moyen)			
PIB, par secteur	10%	50%	35%	10%	\$47.75	\$55.28	\$55.92	\$109.83
Agriculture	14%	51%	-30%	0%	\$42.48	\$53.81	\$49.27	\$38.98
Mines	53%	53%	65%	20%	\$6.99	\$10.56	\$19.59	\$27.70
Ind. manufacturières	175%	-6%	17%	-5%	\$7.65	\$9.47	\$16.69	\$29.51
Construction	11%	28%	Ind. manufact.		\$0.89	\$1.02		
Electricité, gaz et eau	Autres	13%	145%	7%		\$11.92	\$23.33	\$35.18
Transports et communications	25%	60%	3%			\$36.61	\$51.00	\$79.84
Commerce et finances	16%	114%	5%			\$24.55	\$56.52	\$77.68
Adm. publique/défense	21%	30%	Com. et finances		\$50.32	\$63.48		
Autres branches	21%	47%	42%	6%				
PIB au coût des facteurs	21%	66%	36%	9%				
PNB	-7%	71%	3%	3%				
PNB par habitant (en \$ US)	-79%	1126%	77%	-4%				
Balance nette des biens et services	12%	-16%	6%	5%				
Taux de change (ouguiya par \$ US)								
Population								
Population urbaine (en % du total)	31%		0%	5%				
Densité de population par km ² de terre agricole	11%		12%					
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	3%		4%	1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	-4%		15%					
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	8%		68%					
Proportion d'inscription à l'école secondaire	100%		125%					
Degré d'alphabétisation des adultes	-10%		2%					
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	-2%		-1%	0%				
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	-2%		-7%					
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	14%		16%					
Investissement direct (net)	-15413%		168%	-17%	Investissement direct net par pers. \$0.66 (\$4.32) \$15.76			
Stock des investissements directs	44%	31%	-55%		Stock d'investissement par personne \$93.09 \$127.46 \$23.12			
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		855%	196%	10%	Valeur de la dette par personne \$35.67 \$531.98 \$945.31			
Paiement de l'intérêt		1275%	182%	43%	Paiement d'intérêts par personne \$0.33 \$6.68 \$10.09			
Total du service de la dette		1100%	67%	80%	Service de la dette par personne \$2.72 \$35.20 \$27.25			

ANNEXE 33a - Données économiques pour le Niger
(en millions de \$ US)

	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Population								
Total, en millions	3.51	4.008	4.141	4.279	4.401	4.568	4.72	4.877
PIB, par secteur								
Agriculture	235	218	234	241	235	340	274	250
Mines	0	0	4	2	7	10	42	60
Ind. manufacturières	20	40	44	52	73	87	77	89
Construction	10	12	11	12	13	13	23	20
Electricité, gaz et eau	1	3	3	3	4	4	5	5
Transports et communications	1	15	13	17	22	16	25	24
Commerce et finances	57	50	55	61	75	75	101	103
Admin. publique/défense	16	20	21	23	33	32	54	63
Autres branches	23	26	17	14	25	13	80	89
PIB au total des facteurs	371	375	407	431	555	574	694	741
PNB	369	365	395	419	537	548	647	713
PNB par habitant (en \$ US)	70	90	100	90	120	120	145	145
Balance nette des biens et services	-25	-45	-25	-50	-61	-157	-145	-129
Taux de change	246.853	277.71	277.13	252.21	222.7	240.5	214.32	258.98
(1 franc CFA par \$ US)								
Population								
Population urbaine, en % du total	6.8	8.4					10.3	
Densité de population par km ² de terre agricole	28.4	30.3					36.9	
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	39.2	40.5					42.2	
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	101.1	99.1					84.4	81.6
Education								
Proportion d'inscription à l'école primaire	11	14						21
Proportion d'inscription à l'école secondaire	1	1						3
Degré d'alphabétisation des adultes								
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	32.2	31.8					31.6	31.5
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	94.1	93					92.1	91.9
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	1.4	2					2.5	2.6
Investissement direct (net)		0.3					16.4	11.7
Stock des investissements directs	23		25	35	35	40	35	70
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris		70.3					206.4	269.3
Paiement de l'intérêt		0.8					2.3	2.4
Total du service de la dette		2.3					8.1	9.2
Consommation d'énergie per capita (en kg de charbon)	13	24					33	31
Consommation totale d'énergie (en millions de tonnes de charbon)	0.05	0.10					0.16	0.15

ANNEXE 29b (suite)

	1977	1978	1979	1980
Population (total en millions)	5.039	5.198	5.353	5.532
PIB, par secteur				
Agriculture	347	485	533	627
Mines	94	160	237	334
Ind. manufacturières	88	108	133	159
Construction	42	61	126	146
Electricité, gaz et eau	5	6	7	9
Transports et communications	42	62	78	90
Commerce et finances	105	131	157	175
Admin. publique/défense	83	113	151	176
Autres branches	95	125	154	179
PIB au coût des facteurs	911	1271	1626	1894
PNS	852	1222	1547	1807
PNS par habitant (en \$ US)			300	300
Balance nette des biens et services	-129	-131	-227	-352
Taux de change (franc CFA par \$ US)	245.67	225.64	212.72	211.3
Population				
Population urbaine (en % du total)	11.4	11.6	12	12.5
Densité de population par km ² de terre agricole	39.4	40.7	41.4	42.5
Caractéristique démographique				
Esperance de vie (en années)	43.2	43.6	43.9	44.2
Santé et nutrition				
Approvisionnement en calories par habitant (en % du taux requis)	88	83.5	80.6	81.5
Éducation				
Proportion d'inscription à l'école primaire	22	26		
Proportion d'inscription à l'école secondaire	3	4		5
Degré d'alphabétisation des adultes	8	6		9.8
Emploi et revenu				
Taux de participation de la force de travail (en %)	31.3	31.3	31.2	31.2
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	91.7	91.4	91.3	91
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	2.7	2.8	2.9	3
Investissement direct (net)				
Stock des investissements directs	80	100		
Total de l'encours de la dette -emprunts non décaissés compris	270.6	406.3	527.5	828.1
Paiement de l'intérêt	3.1	3.8	5.8	16.1
Total du service de la dette	3.1	9.3	13.1	38.9
Consommation d'énergie par capita (en kg de charbon)	36	44	44	54
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	0.18	0.23	0.24	0.30

ANNEXE III - Données économiques pour le Niger (en millions de \$ US)

	L'année de référence				1980-85			
	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85
Population								
(total en millions)	141	107	142	37	PIB par secteur/population			
PIB par secteur					(moyen)			
Agriculture	-7%	-4%	-5%	-18%	\$50.23	\$53.84	\$75.38	\$101.56
Mines				-16%		\$1.57	\$25.54	\$54.62
Ind. manufacturières	78%	55%	75%	-15%	\$9.23	\$13.85	\$19.43	\$26.25
Construction	48%	50%	43%	-12%	\$2.71	\$2.50	\$12.15	\$24.51
Electricité, gaz et eau	10%	11%	11%	-17%	\$0.50	\$0.82	\$1.13	\$1.13
Transports et communications	74%	71%	17%	-11%	\$3.10	\$4.19	\$9.73	\$15.22
Commerce et finances	1%	1%	1%	-9%	\$15.59	\$15.39	\$24.05	\$23.70
Admin. publique/défense	1%	1%	1%	-11%	\$4.79	\$6.20	\$19.11	\$29.55
Autres branches	-5%	-10%	9%	40%	\$4.08	\$5.53	\$21.56	\$38.16
PIB au coût des facteurs				-10%				
PND	-1%	38%	139%	-9%				
PND par habitant (en \$ US)	10%	10%	150%	-33%				
Balance nette des biens et services	75%	440%	57%	5%				
Taux de change	10%	-13%	-1%	29%				
(Franc CFA par \$ US)								
Population								
Population urbaine (en % du total)	24%		17%	4%				
Densité de population par km ²								
de terre agricole	8%		12%					
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	3%		4%	1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calories								
par habitant (en % du taux requis)	-12%		8%					
Education								
Proportion d'inscription								
à l'école primaire	27%		21%					
Proportion d'inscription								
à l'école secondaire	0%		100%	20%				
Degré d'alphabétisation des adultes			23%					
Emploi et revenu								
Taux de participation de								
la force de travail (en %)	-1%		-1%	0%				
Force de travail dans l'agriculture								
(en % du total)	-1%		-1%					
Force de travail dans l'industrie								
(en % du total)	43%		16%					
Investissement direct (net)		1950%	-23%		Investissement direct net par pers.			
					\$0.20	\$2.93		
Stock des investissements directs	9%	-20%	186%		Stock d'investissement par personne			
					\$6.55	\$6.61	\$14.37	
Total de l'encours de la dette					Valeur de la dette par personne			
-emprunts non décaissés compris		184%	156%	11%	\$18.16	\$56.68	\$155.16	
Paiement de l'intérêt		187%	196%	110%	\$0.20	\$0.73	\$4.44	
Total du service de la dette		252%	62%	62%	\$0.57	\$1.94	\$9.08	

SECRET

	1965	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Population	3.809	4.251	4.492	4.588	4.728	4.881	4.977
Ind. du secteur							
Agriculture	105	208	187	257	192	335	577
Mines	inclus dans Ind. manufacturières						
Ind. manufacturières	105	141	150	175	201	278	345
Construction	36	104	38	41	42	58	90
Electricité, gaz et eau	inclus dans Ind. manufacturières						
Transports et communications	46	88	100	80	37	38	113
Commerce et finances	105	124	124	183	343	351	382
Admin. publique/défense	105	106	104	131	147	154	205
Autres branches	75	88	94	110	150	144	185
PNE au bout des facteurs	205	311	307	1039	1256	1409	1892
PNE	105	344	373	1052	1220	1381	1841
PNE par habitant (en \$ US)	170	230	250	280	330	350	390
Balances nette des biens et service	-47	-60	-24	-55	-155	-141	-154
Taux de change	246.653	277.71	277.13	252.21	222.7	240.5	214.32
FA par \$ US							
Population						32	32.2
Population urbaine (en % du total)	25.5	30					
Densité de population par km ²						46.5	47.3
de terre agricole	33.1	42					
La statistique des l'aplique						41.5	41.8
Esperance de vie (en années)	39	40.3					
Santé et nutrition							
Approvisionnement en calorie						92.4	93.6
par habitant (en % du taux requis)	97.2	96					
Education							
Proportion d'inscription						39	40
a l'école primaire	40	38					
Proportion d'inscription	7	9				10	10
a l'école secondaire		10					
Degré d'alphabetisation des adultes							
Emploi et revenu							
Taux de participation de						43.7	43.6
la force de travail (en %)	44.9	44					
Force de travail dans l'agriculture						78.6	79.2
(en % du total)	82.1	80.9					
Force de travail dans l'industrie						8.4	8.7
(en % du total)	5.9	7					
Investissement direct (net)		4.7				29.4	35.3
Stock des investissements directs	154		200	210	230	250	300
Total de l'encours de la dette							
emprunts non décaissés compris		141				524.6	627.1
Paiement de l'intérêt		1.6				18.5	16.2
Total de service de la dette		5.7				39.5	42.9
Consommation d'énergie per capita	460	519				464	394
(en kg de charbon)							
Consommation totale d'énergie	1.80	2.28				2.31	2.01
(en million de tonne de charbon)							

ANNEXE 31b (suite)

	1977	1978	1979	1980
Population				
Total en millions	5.05	5.337	5.548	5.703
PIB, par secteur				
Agriculture	533	484	553	522
Mines	34	33	41	41
Ind. manufacturières	340	378	471	497
Construction	85	122	151	177
Electricité, gaz et eau				
Transports et communications	116	137	154	191
Commerce et finances	125	158	153	152
Adm. publique/défense	121	132	132	141
Autres branches	161	218	233	267
PIB au total des facteurs	1788	2151	2522	2743
PNB	1913	2123	2526	2632
PNB par habitant (en \$ US)			450	420
Balance nette des biens et services	-175	-408	-492	-531
Taux de change	245.67	225.64	212.72	211.3
(Franc CFA par \$ US)				
Population				
Population urbaine (en % du total)	32.6	32.8	33.1	33.4
Densité de population par km ²				
de terre agricole	43.6	43.7	50.9	52.2
Caractéristique démographique				
Espérance de vie (en années)	42	42.4	42.9	43.4
Santé et nutrition				
Approvisionnement en calories				
par habitant (en % du taux requis)	94.7	93.7	100.6	99.6
Éducation				
Proportion d'inscription				
à l'école primaire	41	42	44	
Proportion d'inscription				
à l'école secondaire	10	10	10	
Degré d'alphabétisation des adultes	10			
Emploi et revenu				
Taux de participation de				
la force de travail (en %)	43.6	43.5	43.4	43.4
Force de travail dans l'agriculture				
(en % du total)	77.9	77.6	77.2	76.9
Force de travail dans l'industrie				
(en % du total)	9	9.3	9.7	10
Investissement direct (net)	25.1	-5.5		
Stock des investissements directs	350	340		
Total de l'encours de la dette				
-emprunts non décaissés compris	829.6	1192.9	1330.7	1531.8
Paiement de l'intérêt	20.8	30.6	44.2	56.9
Total du service de la dette	56.5	99.5	122.6	179.6
Consommation d'énergie per capita				
(en Kg de charbon)	366	404	363	363
Consommation totale d'énergie				
(en million de tonne de charbon)	2.04	2.18	2.01	2.07

ANNEXE 31b (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population	5.862				
PIB, par secteur					
Agriculture	594				
Ind. manufacturières	116				
Construction	340				
Services	180				
Ind. extractives	188				
Transport et communications	424				
Commerce et finances	371				
Autres branches	230				
PIB au total des secteurs	2326				
PIB par habitant (en \$ US)	400	430	440	370	370
Balance nette des biens et services	-511				
Taux de change	271.73				
(en \$ US par \$ US)					
Population					
Population urbaine (en % du total)	50.3				
Densité de population par km ²					
de terre agricole					
Densité démographique					
Taux de vie (en années)	43.6				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calories					
par habitant (en % du taux requis)					
Éducation					
Proportion d'inscription					
à l'école primaire	48				
Proportion d'inscription					
à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de					
la force de travail (en %)	43.3				
Force de travail dans l'agriculture					
(en % du total)					
Force de travail dans l'industrie					
(en % du total)					
Investissement direct (net)					
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette	1771.3				
Emprunts non décaissés compris					
Paiement de l'intérêt	44.4				
Total du service de la dette	58.7				
Consommation d'énergie per capita					
(en kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie					
(en million de tonne (charbon))					

ANNEXE III - Données statistiques pour le Sénégal, en millions de \$ US

% d'accroissement
1965-1970 1971-74 1975-79 1980-85 1965-1970 1971-74 1975-79 1980-85

Population					PIB par secteur population			
Total en millions	10%	8%	11%	3%	moyen			
PIB, par secteur								
Agriculture		30%	14%	-18%	\$49.71	\$57.68	\$106.77	\$97.45
Ind. manufactur.			14%	-13%			\$6.66	\$13.17
Ind. manufacturières		30%	14%	-18%	\$30.15	\$18.39	\$21.17	\$55.65
Construction	-6%	61%	80%	-10%	\$8.41	\$9.45	\$20.27	\$19.33
Electricité, gaz et eau					inclus dans ind. manufacturières			
Transports et communications	36%	32%	19%	-1%	\$13.10	\$18.08	\$24.16	\$32.50
Commerce et finances	5%	33%	45%	-1%	\$55.39	\$66.87	\$90.27	\$52.50
Admin. publique/défense	-9%	18%	78%	-15%	\$24.20	\$28.35	\$43.54	\$70.62
Autres branches	11%	54%	26%	-14%	\$19.99	\$25.76	\$36.13	\$43.00
PIB au coût des facteurs	7%	33%	38%	-15%				
PAB	7%	36%	37%	-15%				
PAB par habitant en \$ US	35%	32%	16%	-11%				
Balance nette des biens et services	18%	55%	215%	3%				
Taux de change	10%	-13%	-1%	19%				
(FRA) CFA par \$ US								
Population								
Population urbaine en % du total	13%		5%	1%				
Densité de population par km ²			9%					
de terre agricole	7%		9%					
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	3%		3%	1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calorie			9%					
par habitant (en % du taux requis)	-1%							
Éducation								
Proportion d'inscription								
à l'école primaire	-5%		13%	9%				
Proportion d'inscription								
à l'école secondaire	29%		0%					
Degré d'alphabétisation des adultes			0% (1970-77)					
Emploi et revenu								
Taux de participation de								
la force de travail (en %)	-2%		-1%	0%				
Force de travail dans l'agriculture								
(en % du total)	-1%		-2%					
Force de travail dans l'industrie								
(en % du total)	19%		15%					
Investissement direct (net)		528%	-119%		Investissement direct net par pers.			
					\$1.07 \$4.11			
Stock des investissements directs	30%	25%	13%		Stock d'investissement par personne			
					\$39.30 \$47.90 \$64.16			
Total de l'encours de la dette					Valeur de la dette par personne			
- emprunts non décaissés compris		272%	154%	16%	\$32.11	\$171.05	\$225.61	
Paiement de l'intérêt		315%	139%	-22%	\$0.41	\$5.03	\$8.76	
Total du service de la dette		490%	210%	-45%	\$1.53	\$13.74	\$24.08	

ANNEXE 1 - Données économiques pour le 1940
en millions de \$ US

	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Population								
Population totale	21.836	22.946	23.658	24.401	25.407	26.319	27.28	28.127
PIB, par secteur								
Agriculture	1142	1181	1164	1332	1701	1916	2604	2718
Industrie	53	58	68	76	100	108	130	133
Services	191	489	497	508	599	622	781	866
Industrie manufacturière	113	155	157	168	188	198	251	273
Construction	113	155	157	168	188	198	251	273
Électricité, gaz et eau	113	155	157	168	188	198	251	273
Transports et communications	113	155	157	168	188	198	251	273
Commerce et finances	113	155	157	168	188	198	251	273
Admin. publique fédérale	113	155	157	168	188	198	251	273
Autres entreprises	113	155	157	168	188	198	251	273
PIB au total des facteurs	2913	3484	3698	4366	5447	6249	8079	8683
PIB	2872	3397	3586	4233	5244	6072	7937	8567
PIB par habitant (en \$ US)	710	800	890	1020	1370	1570	2000	2150
Produit net des biens et services	-170	-226	-369	-371	-545	-606	-863	-576
Éducation								
Proportion de la population en % du total	17.6	16.6					20.7	21.1
Services de production par hectare de terre agricole	30.2	36.7					42.3	43.2
Caractéristique démographique								
Proportion de la population en % du total	33.1	40.5					42.3	42.7
Approvisionnement en calorie par habitant (en % du taux requis)	93.7	95.2					91.1	90.9
Éducation								
Proportion d'inscription à l'école primaire	26.7	27.0					30.2	32.2
Proportion d'inscription à l'école secondaire	3.3	4.5					5.3	5.7
Degré d'alphabétisation des adultes	9	10.0					9.4	13.4
Emploi et revenu								
Taux de participation de la force de travail (en %)	45.6	44.8					44.1	43.9
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	89.2	87.3					87.6	81.5
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	3.9	4.7					6.4	6.8
Investissement direct (net)		37.4					-5.8	91.4
Stock des investissements directs	503		695	761	839	887	840	945
Total de l'encours de la dette emprunts non décaissés compris		1000.1					3320.1	4460.9
Paiement de l'intérêt		15.1					83.6	96
Total du service de la dette		53.4					226.6	312.4
Consommation d'énergie per capita (en kg de charbon)	121.5	161.3					160.5	152.7
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	2.65	4.01					4.70	4.60

ANNEXE 33b (suite)

	1977	1978	1979	1980
Population				
Total (en millions)	31.421	31.551	31.902	33.68
PIB, par secteur				
Agriculture	3187	3357	4600	5181
Ind. manufacturières	1206	1271	1411	1513
Construction	1335	1524	1940	2090
Electricité, gaz et eau	631	947	1278	1353
Transports et communications	38	107	139	118
Commerce et finances	677	946	1141	1329
Admin. publique/défense	1003	1000	1037	1417
Autres branches	1071	1402	1816	1955
Total	2314	3381	3761	3851
PIB au total des facteurs	11095	12688	16503	18198
PNB	10917	13416	16104	17782
PNB par habitant (en \$ US)			2480	2610
Balance nette des biens et services	-115	-100	-2070	-2650
Population				
Population urbaine (en % du total)	21.5	21.6	22.3	22.6
Densité de population par km ² de terre agricole	44.3	45.5	46.7	48.1
Caractéristique démographique				
Espérance de vie (en années)	40.1	43.6	44.0	44.3
Santé et nutrition				
Approvisionnement en calories par habitant (en % du taux requis)	93.1	93.6	97.4	96.8
Éducation				
Proportion d'inscription à l'école primaire	33.7	35.2	39.4	
Proportion d'inscription à l'école secondaire	7.3	7.8	9.8	6.0
Degré d'alphabétisation des adultes	11.4	12.5		
Emploi et revenu				
Taux de participation de la force de travail (en %)	43.7	43.4	43.2	43.0
Force de travail dans l'agriculture (en % du total)	80.5	82.0	81.1	80.3
Force de travail dans l'industrie (en % du total)	7.2	7.5	7.9	8.3
Investissement direct (net)	43.3	71.5	132.4	76.5
Stock des investissements directs	985	1025		
Total de l'encours de la dette - emprunts non décaissés compris	6412.2	7903.7	9292.8	10666.4
Paiement de l'intérêt	137.6	221.5	302.1	392.2
Total du service de la dette	396	541.9	616.5	1106.1
Consommation d'énergie per capita (en Kg de charbon)	152.2	159.0	150.2	154.7
Consommation totale d'énergie (en million de tonne de charbon)	4.72	5.08	4.94	5.24

ANNEXE 33b (suite)

	1981	1982	1983	1984	1985
Population					
Total en millions	34.887				
PNB, par secteur					
Agriculture	4461				
Ind. manufacturières	519				
Construction	1781				
Énergie, gaz et eau	1103				
Transport et communications	127				
Commerce et finances	1171				
Admin. publique/enseigne	121				
Autres branches	1341				
PNB au total (en millions)	3174				
PNE	15537				
PNE par habitant (en \$ US)	15338	2560	2200	1950	1800
Balance nette des biens et services	2350				
	-2547				
Population					
Population urbaine (en % du total)	23.5				
Densité de population par km ²					
de terre agricole					
Caractéristique des graphiques					
Esperance de vie (en années)	44.7				
Santé et nutrition					
Approvisionnement en calories					
par habitant (en % du taux requis)					
Éducation					
Proportion d'inscription					
à l'école primaire					
Proportion d'inscription					
à l'école secondaire					
Degré d'alphabétisation des adultes					
Emploi et revenu					
Taux de participation de					
la force de travail (en %)	42.9				
Force de travail dans l'agriculture					
(en % du total)					
Force de travail dans l'industrie					
(en % du total)					
Investissement direct (net)	25.7				
Stock des investissements directs					
Total de l'encours de la dette					
intérêts non décaissés compris	11306.5				
Paiement de l'intérêt	522.3				
Total du service de la dette	1167.9				
Consommation d'énergie per capita					
(en kg de charbon)					
Consommation totale d'énergie					
(en million de tonne de charbon)					

ANNEXE I-2 - Données économiques pour la ZEP (en million de \$ US)

	% d'accroissement							
	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85
Produit intérieur brut	14%	17%	11%	0%	PIB par secteur/population			
PIB par secteur					moyen			
Agriculture	-1%	-1%	-1%	-1%	\$43.74	\$57.25	\$103.41	\$140.33
Industrie	-10%	-10%	-10%	-10%	\$43.56	\$55.55	\$83.43	\$117.07
Services	10%	10%	10%	10%	\$15.75	\$25.91	\$45.05	\$56.32
Construction	10%	10%	10%	10%	\$5.36	\$8.93	\$24.61	\$36.25
Electricité, gaz et eau	10%	10%	10%	10%	\$7.66	\$1.45	\$3.23	\$5.81
Transports et communications	10%	10%	10%	10%	\$8.36	\$13.34	\$25.39	\$36.38
Commerce et finances	10%	10%	10%	10%	\$7.66	\$21.01	\$34.12	\$38.24
Administration	10%	10%	10%	10%	\$12.50	\$17.36	\$39.55	\$60.19
Autres	10%	10%	10%	10%	\$24.51	\$34.04	\$87.44	\$102.38
PIB au total des facteurs	10%	10%	10%	10%				
PIB par habitant (en \$ US)	10%	10%	10%	10%				
Déficit net des biens et services	10%	10%	10%	10%				
Population								
Population urbaine (en % du total)	10%		8%	3%				
Densité de population par km ²	10%		11%					
Caractéristique démographique								
Esperance de vie (en années)	4%		4%	1%				
Santé et nutrition								
Approvisionnement en calories	-3%							
Education								
Proportion d'inscription								
à l'école primaire	2%		2%	9%				
à l'école secondaire	35%		54%	20%				
Degré d'alphabétisation des adultes	70%	-5%	33%					
Emploi et revenu								
Taux de participation de								
la force de travail (en %)	-2%		-2%	0%				
Force de travail dans l'agriculture	-2%		-2%					
(en % du total)								
Force de travail dans l'industrie	21%		23%					
(en % du total)								
Investissement direct (net)	-116%	2383%	44%		Investissement direct net par pers.			
Stock des investissements directs	38%	28%	22%		Stock d'investissement par personne			
Total de l'encours de la dette					Valeur de la dette par personne			
Emprunts non décaissés compris					Paie ment d'intérêts par personne			
Paie ment de l'intérêt					Service de la dette par personne			
Total du service de la dette								
Consommation d'énergie per capita	33%	-1%	-6%					
(en Kg de charbon)								
Consommation totale d'énergie	51%	17%	5%					
(en million de tonne de charbon)								

ANNEXE III - Données économiques pour la CEEAO
(en millions de \$ US et en % (moyenne))

	1965-1970	1971-74	1975-79	1980-85	1985-74	1975-85
Produit intérieur brut						
Total en millions						
PIB, par secteur						
Agriculture	26%	21%	25%	23%	33%	29%
Indes	14%	14%	14%	13%	12%	12%
Ind. manufacturières	11%	11%	11%	11%	13%	12%
Construction	11%	11%	11%	11%	11%	11%
Electricité, gaz et eau	11%	11%	11%	11%	11%	11%
Transport et communications	11%	11%	11%	11%	11%	11%
Commerce et finances	11%	11%	11%	11%	11%	11%
Admin. publique/défense	11%	11%	11%	11%	11%	11%
Autres branches	11%	11%	11%	11%	11%	11%
PIB, par secteur des facteurs	100%	100%	100%	100%		
PIB par habitant (moyenne en \$)	104	166	413	330		
PIB par habitant		370	700	760		
Technique						
Démographie						
Population						
Population totale en % du total	17		21	23		
Densité de population (par km ²)	32		44	46		
Caractéristique démographique	40		43	45		
Espérance de vie (en années)						
Santé et nutrition						
Apport énergétique en calorie						
par habitant (en % du taux requis)	97		93	97		
Éducation						
Proportion d'inscription						
à l'école primaire	27		34			
Proportion d'inscription						
à l'école secondaire	4		8	6		
Taux d'alphabétisation des adultes	6		12			
Emploi et revenu						
Taux de participation de						
la force de travail (en %)	45		44	43		
Force de travail dans l'agriculture						
(en % du total)	88		82	80		
Force de travail dans l'industrie						
(en % du total)	4		7	8		
Investissement direct (net)	37		67	51		
Stock des investissements directs	503	796	949			
Total de l'encours de la dette						
Emprunts non décaissés compris	1000		6276	10986		
Paiement de l'intérêt	15		168	457		
Total du service de la dette	53		459	1137		
Consommation d'énergie per capita	141		155	155		
(en kg de charbon)						
Consommation totale d'énergie	3		5	5		
(en million de tonne de charbon)						

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIS, M., Fondements théoriques, perspectives et conditions d'un marché commun effectif, Revue d'économie politique, janv.-fév. 1958.
- ALSCHULER, L., Multinationals and Maldevelopment, Macmillan Press, London, 1987.
- AMIN, S., Le développement extraverti - Bilan, 1960-1970, des pays francophones d'Afrique de l'Ouest, Nations-Unies, Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), 202, Dakar 1970.
- AMIN, S. et al, La crise, quelle crise? Dynamique de la crise mondiale, Maspéro, Paris, 1982.
- ANDERSON-SPEEKENBRINK, C., Private Foreign Investment in the Development Process, Brussels, 1979.
- ANDREFF, W., Les sociétés multinationales et le tiers monde, Dossier pour la Documentation Française, Problèmes politiques et sociaux, no 524, Paris, novembre 1985.
- ARROYO, G. et al, Transnationales et agriculture, Amérique Latine, no 1, janv.-mars 1980, pp.45-83.
- AVERY, W. P. & COCHRANE, J. D., Innovation in Latin American Regionalism: The Andean Common Market, International Organization XXVII, no 2, Spring 1973, pp.181-223.
- AXLINE, W.A., Underdevelopment, dependence and integration: the politics of regionalism in the Third World, International Organisation 31, no 1, winter 1977, pp.83-105.
- Latin American Regional Integration: Alternative, Perspectives on a Changing Reality, Latin American Research Review XVI, no 1, 1981, pp.167-186.
- AXLINE, W.A. & MYTELKA, L., Sociétés multinationales et intégration régionale dans le Pacte andin et dans la Communauté des Caraïbes, Etudes internationales, no 7, juin 1976, pp.173-192.
- BALASSA, B., Theory of Economic Integration, R. O. Irwin Inc., Illinois, 1961.
- Regional Integration and Trade Liberalization in Latin America, Journal of Common Market Studies X, no 1, September 1971, pp.58-78.

- BALASSA, B. & MCCARTHY, F.D., Adjustment Policies in Developing Countries - 1979-83, World Bank Staff Working Papers, no 675, Washington, 1984.
- BARCELO, R., Changements techniques et paupérisation dans les campagnes. Dix ans d'agriculture en Amérique Latine, Amérique Latine, no 14, avril-juin 1983, pp.14-20.
- BAUMER, J.M. & VON GLEICH, A., Transnational Corporation in Latin America: interactions between nation states and Transnational Corporation: the case of German and Swiss firms operating in Colombia, Brazil and Mexico, Rüegger, 1982.
- BEHRMAN, J.N., The Role of International Companies in Latin American Integration, Mass.: Lexington Books, 1972.
- BELOTTEAU, J., Situation et objectifs d'une communauté régionale africaine, Afrique contemporaine, no 120, mars-avril 1982, pp.8-17.
- BERTIN, G.Y., Les sociétés multinationales, PUF, Paris, 1975.
- BILLERBECK, K. & YASUGI, Y., Private Direct Investment in Developing Countries: Policy Issues for Host and Home Governments and for International Institutions, World Bank, Staff Working Paper no.348, Washington, July 1979.
- BONIN, B., L'entreprise multinationale et l'Etat, Etudes Vivantes, Montréal, 1984.
- BORNSCHIER, V. & CHASE-DUNN, C., Transnational Corporations and Underdevelopment, Praeger, New York, 1985.
- BORNSCHIER, V. & HOBY, J.P., Economic Policy and Multinational Corporations in Development: The Measurable Impacts in Cross-National Perspective, Social Problems 28, no 4, 1981, pp.363-377.
- BORNSCHIER, V., CHASE-DUNN, C. & RUBINSON, R., Cross-national evidence of the effects of foreign investment and aid on economic growth and inequality: A survey of findings and a reanalysis, American Journal of Sociology 84, no 3, 1978, pp.651-683.
- BORNSCHIER, V. & HEINTZ, P., Compendium of Data for World-System Analysis. A Sourcebook of Data Based on the Study of MNCs, Economic Policy and National Development, Soziologisches Institut der Universität Zürich, 1979.
- BOURGUINAT, H., Les Marchés communs des pays en voie de développement, Droz, Genève, 1968.

- BYE, P., Politique agro-alimentaire et croissance économique en Colombie, Notes et études documentaires no 4443-4445, Problèmes d'Amérique Latine XLVI, pp.61-69.
- BYE, P., Agriculture commerciale et dynamisme du secteur agro-industriel en Colombie (1965-1978), Notes et études documentaires no 4567-4568, Problèmes d'Amérique Latine LVI, pp.11-30.
- CAMPBELL, B., Eléments d'Analyse pour l'Etude Comparée des Sociétés Dépendantes: Afrique, Amérique latine, Tiers Monde XVIII, no 72, oct.-déc. 1977, pp.737-762.
- CAMUS, D., Les finances des multinationales en Afrique, L'Harmattan, Paris, 1983.
- CAPGRASO, J. A., Theory and Method in the Study of International Integration, International Organization XXV, no 2, spring 1971, pp.228-253.
- CARRAUD, M., Nature et portée de l'accord d'intégration sous-régionale andine, Notes et études documentaires no 4421-4423, Problèmes d'Amérique Latine XLV, 1977, pp.53-72.
- L'intégration des pays andins, Economica, Paris, 1981
- CEAO, Annuaire économique et juridique de la Communauté économique de l'Afrique de l'ouest.
- CENTRO DE ESTUDIOS JOSE ARTIGAS, L'Amérique Latine sur le marché mondial des produits agricoles, Amérique Latine, no 4, octobre-décembre 1980, pp.75-79.
- CERVENKA, Z., L'Afrique: un exemple de contradictions intra-régionales, Revue Internationale des Sciences Sociales XXVIII, no 4, 1976, pp.803-823.
- CHEVASSU, J. & VALETTE, A., Les industries de la Côte d'Ivoire: Qui et Pourquoi, ORSTOM, Abidjan, 1975.
- CHIME, C., Integration and politics among african states, The Scandinavian Institute of african studies, Uppsala, 1977.
- CHONCHOL, J., Problèmes alimentaires en Amérique Latine, malnutrition et dépendance, Amérique Latine, no 4, octobre-décembre 1980, pp.5-18.
- CLAUDEL, P., Expansion des échanges, coopération économique et intégration régionale entre pays en voie de développement: groupes et accords régionaux et sous-régionaux en Amérique Latine, en Afrique et en Asie, UNCTAD/TE/67 GE73-49900, 13 avril 1973.

CNUCED, Problèmes actuels d'intégration économique. La répartition des coûts et avantages et la correction des déséquilibres, New York, 1975.

Problèmes actuels d'intégration économique. Répartition des avantages et des coûts dans l'intégration entre pays en voie de développement, New York, 1973.

Problèmes actuels d'intégration économique. Coopération agricole et industrialisation entre pays en voie de développement, New York, 1971.

Coopération et intégration entre pays en développement, New York, avril 1982.

COHEN, D.L. & DANIEL, J., Political Economy of Africa, Longman Group Ltd, London, 1981.

DAVID, J., La Communauté économique de l'Afrique de l'ouest (CEAO) Marchés tropicaux 13, no 1444, juillet 1973, pp.2185-2194.

DIOUF, M., Intégration économique. Perspectives africaines, Nouvelles Ed. Africaines, Dakar, 1984.

DUNNING, J. & ROBSON, P., Multinational Corporate Integration and Regional Economic Integration, Journal of Common Market Studies XXVI, no 2, December 1987, pp.103-125.

ERBES, R., L'intégration économique internationale, PUF, Paris, 1966.

FAURE, Y.A. & MEDARD, J.F., Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire, Karthala, 1982.

FERNANDEZ, R.A. & OCAMPO, J.F., The Andean Pact and State Capitalism in Colombia, Latin American Perspective 2, no 3, fall 1975.

FLOTO, E. & AHMED, A.S., Economic Integration and Third World Collective Self-Reliance, IFDA, Nyon, 1979.

FFRENCH-DAVIS, R., The Andean Pact: A Model of Economic Integration for Developing Countries, World Development 5, no 1-2, 1976.

GENDARME, R., Des sorcières dans l'économie: Les multinationales, Ed. Cujas, Paris, 1981.

GERSCHMAN, R., How Will Multinational Firms React to the Andean Pact's Decision 24, Inter-American Economic Affairs 25, autumn 1972, pp.55-65.

- GHERSI, G. & RASTOIN, J.L., Multinational Firms and Agro-Food Systems in Developing countries, OECD, Development Centre, Paris, 1981.
- GHOSH, P.K. (ed.), Multi-national Corporations and Third World Development, International Development Resource Books, n° 11, Greenwood Press, Westport, 1984.
- GOLDSBOROUGH, D., Investissements étrangers directs dans les pays en développement, Finances et Développement XXII, no 1, FMI, Washington, mars 1985.
- GROS, C., L'agriculture colombienne à la croisée des chemins, Amérique Latine, no 13, janv.-mars 1983, pp.13-17.
- GUTKIND, P. & WALLERSTEIN, I., Political Economy of Contemporary Africa, Sage Publ., London, 1985.
- HABERLI, C., Les investissements étrangers en Afrique, Librairie générale de droit et jurisprudence, Paris, 1979.
- HAMILTON, G., Les entreprises multinationales: effets et limites des codes de conduite internationaux, Institut de recherche et d'information sur les multinationales, Genève, PUF, 1984.
- HARRISSON, P., L'Empire Nestlé, CETIM, Ed. Favre, Lausanne, 1983.
- HAZLEWOOD, A., Economic Integration, New York: St. Martin's Press, 1976.
- HELDT, S., The Decay of the Andean Group, Inter-Economics III, no 4, 1977, pp.72-78.
- HELLMAN, R., The Multinational Enterprise, the Nation State and Regional Groupings in CURZON, G., The Multinational Enterprise in a Hostile World, Macmillan, Toronto, 1977.
- HOJMAN, D.E., The Andean Pact: Failure of a Model of Economic Integration? Journal of Common Market Studies XX, no 2, december 1981, pp.139-160.
- HUGONNIER, B., Investissements directs, coopération internationale et firmes multinationales, Economica, Paris, 1984.
- IBRD, Economic Integration among Developing Countries, International Bank for Reconstruction and Development, Washington, Bank Staff Working Paper 486, 1974.
- IKONICOFF, M. & NATHAN-IKONICOFF, H., Autonomie collective et multinationale: le Pacte andin, Revue Tiers Monde XXIV, no 96, oct.-déc. 1983, pp.825-831.

- INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK, The Latin American Integration Process in 1976, 1978, 1981, Institute for Latin American Integration, Buenos Aires, 1976, 1978, 1981.
- INTERNATIONAL MONETARY FUND, Foreign Private Investment in Developing Countries, Research Department Occasional Paper no.33, Washington, January 1985.
- Direction of Trade Statistics, Washington, (plusieurs années).
- JACKMAN, R.W. Dependence on Foreign Investment and Economic Growth in the Third World, World Politics 34, 1982, pp.175-196.
- JOUVIN, J.J., Le Bloc Andin: structures, objectifs, perspectives, Notes et études documentaires, no 3949-3950, Problèmes d'Amérique Latine XXVI, décembre 1972, pp.57-71.
- KUMAR, K., Transnational Enterprises: Their Impact on Third World Societies and Cultures, Westview Press, Colorado, 1980.
- LA DOCUMENTATION FRANCAISE, Dossier sur les firmes multinationales no 190, avril 1979.
- LAGOS, G., Les Mouvements d'intégration en Amérique latine, Problèmes Economiques, no 1304, 10 janvier 1973, pp.16-25.
- LALL, S. & STREETEN, P., Foreign Investment, Transnationals and Developing Countries, Macmillan, London, 1977.
- LAZAR, A.V., Multinational Enterprises and Latin American Integration. A Sociopolitical View, Journal of Inter-American Studies 11, January 1969, pp.111-128.
- LOMBARD, F.J., The Foreign Investment Screening Process in LCD's. The Case of Colombia, Westview Press, Colorado, 1979.
- LUEMBA, B., Intégration économique régionale en Afrique noire, Cahiers économiques et sociaux X, 1972.
- MACE, G., Intégration régionale et pluralisme idéologique au sein du groupe andin, Centre québécois de relations internationales, PUQ, 1981.
- MACHLUP, F. (Ed), Economic Integration Worldwide. Regional, Sectoral, Congress of International Economic Association (Budapest), Macmillan Press, London, 1976.
- MARTINELLI, A., L'impact politique et social des firmes transnationales, Sociologie et Sociétés XI, no 2, 1979, pp.11-38.

- MASINI, J., Multinationales et pays en développement. Le profit et la croissance, Institut de recherche et d'information sur les multinationales, Genève, PUF, 1986.
- MASINI, J. & al, Les multinationales et le développement. Trois entreprises et la Côte d'Ivoire, CEEIM, PUF, Bruxelles, 1979.
- MAY, H.K., Multinational Corporation in Latin America, Unipub, 1977.
- MICHALET, C.A., Etats nations, firmes multinationales et capitalisme mondial, Sociologie et Sociétés XI, no 2, 1979, pp.39-58.
- Le défi du développement indépendant. Les conditions de la souveraineté économique dans le Tiers monde, Ed. Rochevignes, Paris, 1983.
- MILENKY, E. S., Latin America's Multilateral Diplomacy: Integration, Desintegration and Interdependance, International Affairs LIII, no 1, January 1977, pp.73-96.
- MOXON, R.W., Harmonization of Foreign Investment Laws among Developing Countries: an Interpretation of the Andean Group Experience, Journal of Common Market Studies XVI, no 1, september 1977, pp.22-52.
- MYTELKA, L., Regional Integration in the Third World, International Dimensions of Regional Integration in the Third World, Proceeding of the 5th International Conference in the ICI, Ottawa, University of Ottawa Press, 1975, pp.15-39.
- Regional Development and the Global Economy: The Multinational Corporation, Technology and Andean Integration, Yale Univ. Press, New Haven, 1979.
- NYE, J. S., Comparative Regional Integration: Concept and Measurement, International Organization XXII, no 4, Autumn 1968, pp.855-880.
- O.N.U., Les sociétés transnationales dans le développement mondial: Troisième études, Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1983.
- Législation et réglementations nationales concernant les sociétés transnationales, Centre des Nations-Unies sur les sociétés transnationales, 1978, 1980, 1983 et 1986.
- O.N.U., Les sociétés multinationales et le développement mondial, ST/ECA/190, New York, 1973.
- Le développement des échanges et l'intégration économique entre pays en voie de développement, TD/B/85/Rev.1, New York 1967.

Mesures destinées à favoriser le commerce intra-africain, E/CN-14/ATC/2, 13 janvier 1972.

OUALI, K., Intégration africaine. Le cas de la Communauté économique de l'Afrique de l'ouest, Economica, Paris, 1982.

PEARSON, C., Evaluating Integration Among Less-Developped Countries, Journal of Common Market Studies VIII, no 3, March 1970, pp.262-276.

PERROUX, F., Les firmes transnationales et l'Amérique Latine, Problèmes économiques, no 1581, juil. 1978, pp.2-10.

Intégration économique. Qui intègre? Au bénéfice de qui s'opère l'intégration? Economie appliquée, 1966.

PETRAS, J. F. et MORLEY, M. H., Comment le Pacte Andin fut vidé de sa substance, Le Monde Diplomatique, no 289, avril 1978, pp.12-13.

PUYANA DE PALACIOS, A., Economic Integration among Unequal Partners. The Case of the Andean Group, Pergamon Press, Toronto, 1982.

RIDEAU, J., La Cour suprême de Colombie et l'intégration économique latino-américaine dans le Groupe andin, Revue Internationale de Droit Comparé, no 2, 1973, pp.331-373.

RIMMER, D., The Economies of West Africa, Weidenfeld & Nicolson, London, 1984.

ROBSON, P., Intégration, développement et équité. L'intégration économique en Afrique de l'Ouest, Economica, Paris, 1987.

ROSENSTEIN-RODAN, P., Multinational Investment in the Framework of Latin American Integration, in Multinational Investment, Public and Private in the Economic Development and Integration of Latin America, Round Table - Inter-American Development Bank, Bogota, Colombia, April 1968.

SAWADOGO, A., L'agriculture en Côte d'Ivoire, PUF, Paris, 1977.

SEYA, P.T., Transnational Capitalist Ideology and Dependent Societies: Ivory Coast, Stanford University, 1981.

SHERMAN, G.R., Colombian Political Bases of the Andean Pact Statute on Foreign Capital: National Influences on International Regulation of Foreign Investment, Journal of Inter-American Studies and World Affairs 15, 1973, pp.102-121.

- SOLDATOS, P., La Sociologie de l'Intégration Internationale: essai de bilan critique, Etudes Internationales V, no 3, 1974, pp.519-542.
- SORENSEN, G., Transnational Corporation in peripheral societies: contributions towards self-centered development? Aalborg Univ. Press, 1983.
- SUNKEL, O., National Development Policy and External Dependence in Latin America, in Y. Ferguson (Ed), Contemporary Inter-American Relations, Prentice-Hall, N.J., 1972.
- TOURE, A., Structures économiques et intégration africaine: les principaux freins et blocages du mécanisme d'intégration de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, Etudes Internationales XIII, no 3, 1982, pp.515-524.
- Intégration régionale et structures économiques: Le cas de la C.E.A.O., Thèse, Université de Nancy II, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 1979.
- TURNER, L., Les multinationales et le Tiers monde, La Documentation française, Problèmes économiques, no 1414, 1975, pp.15-27.
- U.N., Salient Features and Trends in Foreign Direct Investment, Centre on Transnational Corporations, New York, 1983.
- Foreign Direct Investment in Latin America: Recent Trends, Prospects and Policy Issues, Centre on Transnational Corporations Current Studies Series A, no.3, New York, August 1986.
- The Impact of Multinational Corporation on Development and on International Relations, New York, (e.74.II.a.5) 1974.
- UNGER, L., Avantages potentiels de l'intégration économique, Mondes en développement 23, 1978, pp.606-627.
- Intégration économique entre pays en voie de développement: analyse générale des problèmes théoriques et pratiques, Institut des Hautes Etudes Internationales, Genève, 1974.
- VAITSOS, C., L'attitude et le rôle des entreprises transnationales dans le processus d'intégration économique dans les pays en voie de développement, Revue Tiers Monde XIX, no 74, avril-juin 1978, pp.233-257.
- Foreign Investment Policies and Economic Development in Latin America, Journal of World Trade Law, November-December 1973, pp.619-665.

WIONCZEF, M.S., Multinationals and the LCD's in GUNNEMANN, J.P.,
The Nation-State and Transnational Corporations in
Conflict: with Special Reference to Latin America,
Praeger, New York, 1975.

WORLD BANK, World Tables, The John Hopkins University Press,
Baltimore and London, (plusieurs années).

World Bank Atlas, Economic Analysis & Projections
Departement, Washington, (plusieurs années).

ZARTMAN, I.W. & DELGADO, C., The Political Economy of Ivory Coast,
Praeger, 1984.